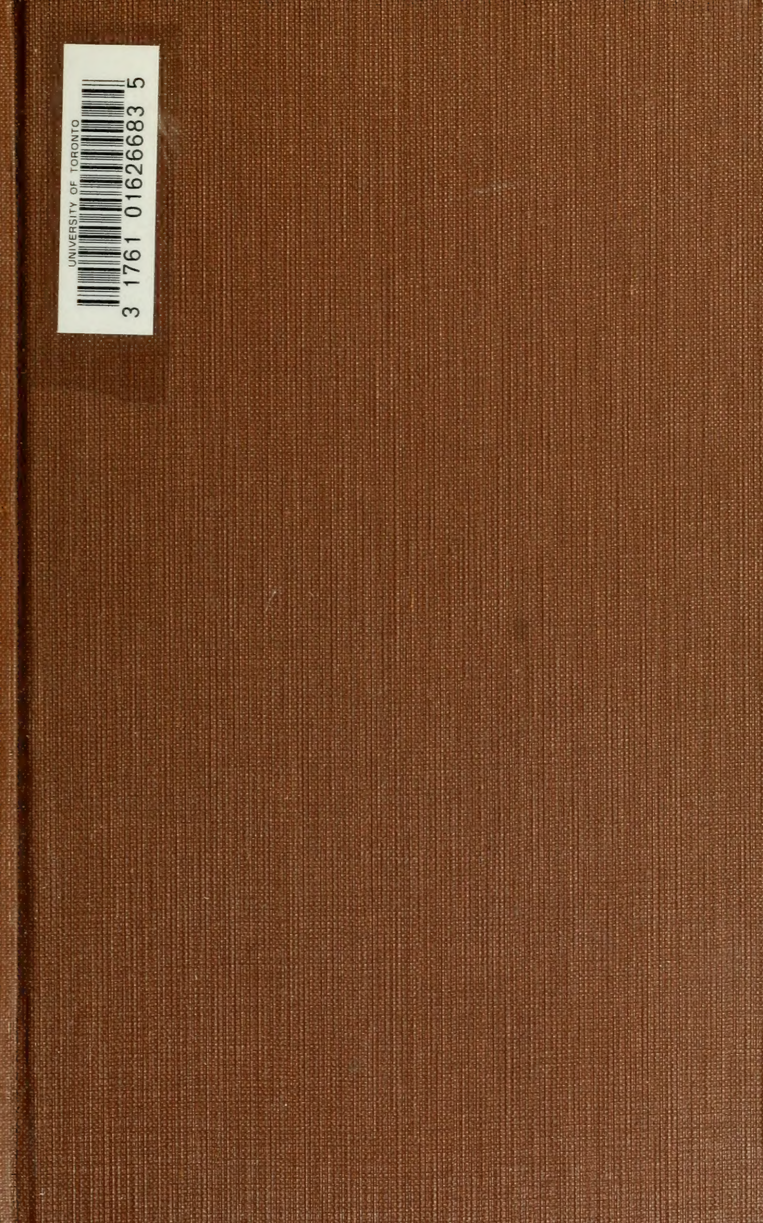

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01626683 5

Il a été tiré de cet ouvrage 6 exemplaires sur papier de cuve des papeteries d'Arches, numérotés de 1 à 6.

LA

POLICE POLITIQUE

DU MÊME AUTEUR, A LA LIBRAIRIE PLON

Une Vie d'ambassadrice au siècle dernier. La Princesse de Lieven. 5e édition. Un volume in-8° écu... 3 fr. 50

Mémoires du temps de Louis XIV, par Du Cause de Nazelle. Avec une introduction et des notes par Ernest Daudet. *(Épuisé.)*

Louis XVIII et le duc Decazes (1815-1820). Un volume in-8° ... 7 fr. 50

La Conjuration de Pichegru et les Complots royalistes du Midi et de l'Est (1795-1797), d'après des documents inédits. Un volume in-8° ... 7 fr. 50

La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire (1800-1815). Un volume in-18 ... 3 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, second prix Gobert.)

Poussière du passé. (Notes et tableaux d'histoire.) Un volume in-18 ... 3 fr. 50

Le Duc d'Aumale (1822-1897). Un volume in-8° avec deux portraits ... 7 fr. 50

Joseph de Maistre et Blacas. *Leur correspondance inédite et l'histoire de leur amitié* (1804-1820). Introduction, notes et commentaires par Ernest Daudet. Un volume in-8° ... 7 fr. 50

Mémoires du comte Valentin Esterhazy. Avec une introduction et des notes par Ernest Daudet. Un volume in-8°. 7 fr. 50

Lettres du comte Valentin Esterhazy à sa femme. Avec une introduction et des notes par Ernest Daudet. Un volume in-8° ... 7 fr. 50

Nouvelles lettres du comte Valentin Esterhazy à sa femme. Notes par Ernest Daudet. Un volume in-8°... 7 fr. 50

L'Ambassade du duc Decazes en Angleterre (1820-1821). Un volume in-8° ... 7 fr. 50

A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

L'Exil et la mort du général Moreau. Un volume in-16. Prix ... 3 fr. 50

Le Roman d'un Conventionnel. Un volume in-16. 3 fr. 50

La Terreur blanche. Un volume in-16 ... 3 fr. 50

La Révolution de 1830 et le procès des ministres de Charles X. Un volume in-16 ... 3 fr. 50

Histoire de l'Émigration pendant la Révolution française. Trois volumes in-8°. (Grand prix Gobert.) ... 7 fr. 50

Récits des temps révolutionnaires. Un volume in-16. Prix ... 3 fr. 50

Nouveaux Récits des temps révolutionnaires. Un volume in-16 ... 3 fr. 50

A travers trois siècles. Un volume in-16 ... 3 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 16153.

C

ERNEST DAUDET

LA POLICE POLITIQUE

CHRONIQUE DES TEMPS DE LA RESTAURATION

d'après les Rapports des Agents secrets et les Papiers du Cabinet noir

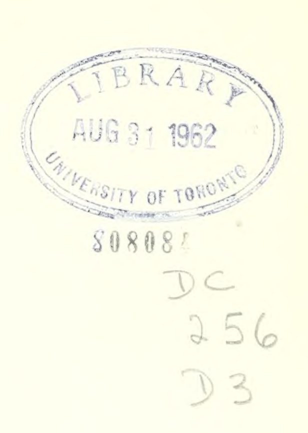
1815-1820

(TROISIÈME ÉDITION)



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1912



INTRODUCTION

Sous le premier Empire, la police politique, organisée ou pour mieux dire réorganisée par Fouché, a été un très actif instrument de gouvernement. Son histoire mystérieuse, maintes fois tragique, se déroule jusqu'à la fin du règne de Napoléon, en marge de l'histoire officielle. Elle en forme en quelque sorte l'envers et telle est la connexion entre les deux que, pour quiconque ne connaît pas les dessous de l'une, les péripéties de l'autre sont souvent incompréhensibles et demeurent inexpliquées (1).

Le rôle de cette police, sous la Restauration, fut tout autre. On ne relève à son compte ni des arrestations ténébreuses, ni des détentions arbitraires, ni des exécutions à peine précédées de simulacres de jugement. Elle ne pèse pas sur les décisions gouvernementales. Les épisodes sanglants qui assombrirent les debuts du règne de Louis XVIII, et qui

(1) Voyez mon livre, *la Police et les Chouans*. Plon, Nourrit et C[ie], éditeurs, Paris, 1895.

constituent ce qu'on a appelé la Terreur blanche, se sont déroulés au grand jour. Les coupables ou soi-disant tels, ont eu des juges et si les mesures et les condamnations qui frappèrent quelques-uns d'entre eux ne furent que le douloureux résultat des passions qu'avait déchaînées une suite d'événements aussi lamentables qu'extraordinaires ; s'il est juste que la postérité et même la plupart des contemporains n'aient pas ratifié ces sentences, on n'en saurait méconnaître la légalité. De 1815, date de sa réorganisation par les Bourbons, à 1821, date de sa suppression, la police politique n'a été, à vrai dire et sauf en des cas exceptionnels, qu'un instrument d'information.

Toutefois, même réduite à ce rôle, elle n'en resterait pas moins une chose odieuse, si pour expliquer son maintien pendant quelques années, sinon pour le justifier, on ne tenait compte à Louis XVIII des difficultés qui se dressèrent devant lui, dès son second retour en France en 1815. Ce sont ces difficultés qui, à tort ou à raison, lui firent conserver, au moins provisoirement, l'institution que lui léguait l'Empire et grâce à laquelle il pourrait lire dans le jeu des ennemis de sa couronne et de sa maison comme dans celui des étrangers et de ces trop dangereux amis, anciens émigrés et ultra-royalistes, qui, sous prétexte de consolider le pouvoir royal, entendaient lui imposer leurs exigences et en faire l'organe de leurs folles revendica-

tions. Contraint d'abord de subir leur joug, mais ne le subissant qu'avec impatience, il voulait connaître leurs projets. Lorsqu'il se fut libéré de leur fatale influence en prononçant, le 5 septembre 1816, la dissolution de la Chambre introuvable, il fut plus intéressé encore à pénétrer leurs intrigues, à conjurer leurs attaques, à déjouer leurs menaces.

Il ne l'était pas moins à savoir ce que pensaient de son gouvernement les grandes puissances de l'Europe et s'il était vrai, comme le prétendaient les orateurs et les journaux de l'ultra-royalisme, qu'elles vissent avec regret les tendances libérales de ses ministres, l'appui qu'il leur donnait et sa ferme volonté de rester le fidèle et loyal observateur de la Charte. Ainsi s'explique le maintien de la police politique pendant une partie de son règne. Le rôle qu'elle joue peut être comparé à celui d'une agence secrète de renseignements. Une étude sur cette police est le complément nécessaire d'une histoire de ces années troublées par la lutte violente qui s'engage, dès 1814, entre le parti de la Révolution et celui des émigrés et recommence avec plus d'âpreté haineuse, au grand détriment de l'ordre, de la liberté et du repos public, quand se dénoue le triste épisode des Cent-Jours. C'est cette étude, que j'ai depuis longtemps entreprise, qu'on trouvera dans les pages qui suivent.

Je ne me flatte pas de la présenter aussi complète que je l'aurais voulu. Sans doute, j'ai eu la bonne

fortune de mettre la main sur une partie du fonds de la police pour la période qui va de 1815 à 1821 et de retrouver dans des archives privées de nombreux rapports d'agents, des papiers saisis çà et là, des dépêches diplomatiques copiées chez les ambassadeurs accrédités à Paris ou livrées par leurs courriers et, enfin, une suite de dossiers du Cabinet noir. Mais, quoique volumineux, ces documents sont encore incomplets et ne forment pas un tout. Ils sont assez instructifs et révélateurs pour répandre un peu de lumière sur des choses peu ou mal connues. Ils ne font pas toute la lumière que nous aurions le droit de souhaiter.

On aurait tort toutefois de les dédaigner. Si l'on y peut objecter qu'ils ne sont que des lambeaux de vérité, du moins suffisent-ils à nous donner une idée exacte et fidèle des mœurs policières d'un temps qui n'est plus et avec lequel elles ont disparu. La manière dont d'habiles agents, des observateurs, comme on disait alors, s'introduisaient chez les ambassadeurs étrangers ou dans la maison de personnages en vue ; les subalternes séduits et achetés, livrant à prix d'or les secrets écrits ou verbaux des foyers dont ils avaient la garde ; les agissements de l'administration des postes, où un personnel de choix était uniquement affecté à l'ouverture des correspondances privées, telles étaient ces mœurs qu'ont rendues désormais impossibles les chemins de fer, le télégraphe, la formidable augmentation

des lettres expédiées tous les jours de tous les côtés et surtout la liberté de la presse. Les informations que les gouvernements avaient alors intérêt à se procurer par tous les moyens leur arrivent aujourd'hui trop vite et en trop grande abondance pour qu'ils aient besoin de recourir, sauf exception, à des procédés déshonnêtes ou indélicats à l'effet de s'en emparer. Ils les reçoivent par les journaux, plus complètes qu'ils ne les avaient, et ce qu'ils ont intérêt à savoir, ils le savent sans avoir à se donner beaucoup de peine.

La police politique jeta ses derniers feux en 1820. A cette époque, le ministère spécial, qui, durant plus d'un quart de siècle, en avait concentré les services, assumé la responsabilité, exercé les attributions, n'existait plus depuis deux ans. Elle avait à peu près disparu avec lui. De nos jours, il n'en reste plus guère de traces, si ce n'est dans les rapports internationaux. De récents événements ont prouvé que les cabinets européens se livrent encore les uns sur les autres, soit au point de vue militaire, soit au point de vue diplomatique, à une surveillance qui rappelle les détestables mœurs d'autrefois. Mais, grâce à Dieu, la police ne pénètre plus dans nos maisons et ne lit plus nos lettres, de telle sorte que montrer aujourd'hui comment elle opérait alors, ne constitue qu'une résurrection historique, une promenade à travers des cités mortes, où rien, absolument rien, n'est pour exciter nos regrets, mais

où tout au contraire semble fait pour nous inspirer l'horreur de coutumes heureusement abandonnées.

On sait ce qu'était la situation de la France, lorsque au mois de juin 1815, au lendemain de Waterloo, les Bourbons rentrèrent aux Tuileries. A peine délivrée de la première invasion, elle subissait les horreurs d'une invasion nouvelle, plus dévastatrice que l'autre. Les armées alliées se répandaient sur son territoire et occupaient Paris. Leurs canons remplissaient la cour du Carrousel, braqués sur le glorieux palais des rois. L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse arrivaient derrière leurs troupes victorieuses, annonçant déjà les conditions de la paix onéreuse et humiliante qu'ils devaient nous imposer quelques semaines plus tard. Un général prussien était nommé gouverneur de la capitale et les municipalités des arrondissements étaient obligées de se soumettre à la surveillance d'officiers étrangers désignés par lui.

Pour compléter cette mise en tutelle de Paris, les souverains alliés organisaient une police secrète placée sous la direction d'un Allemand, et leurs ambassadeurs, Pozzo di Borgo pour la Russie, le baron de Vincent pour l'Autriche, lord Stuart pour l'Angleterre, le comte de Goltz pour la Prusse, recevaient la mission de se former en conférence pour veiller de près aux actes du gouvernement. La malveillance et les défiances de l'Europe se trahissaient

non seulement dans ces mesures outrageantes, mais encore dans la dureté de l'exécution de certaines d'entre elles, à peine tempérée, en de rares circonstances, par l'intervention bienveillante de l'empereur Alexandre Ier.

En dépit des humiliations infligées par les étrangers à l'orgueil national, les royalistes les avaient accueillis comme des libérateurs et, par leurs flatteuses complaisances à leur égard, aussi bien que par leurs ardeurs vengeresses contre le parti vaincu, ils s'étaient attiré l'animadversion de l'armée et des masses profondes du pays. Ils n'en tenaient d'ailleurs aucun compte. A la tribune de la Chambre, dans les journaux défenseurs de leur cause, dans les salons, ils se répandaient en accusations, en invectives, en menaces, appelaient la foudre sur la tête des hommes politiques et des généraux auxquels ils imputaient le funeste retour de l'usurpateur, source des malheurs effroyables qui se déchaînaient sur la patrie. Cris de colère, excitation à la vengeance et à des châtiments implacables, retentissaient de toutes parts, englobant dans les mêmes fureurs les partisans de Napoléon et ceux de la Révolution, qui avaient voté la mort de Louis XVI.

Ces exigences de l'ultra-royalisme, qui allaient créer de si grands embarras à Louis XVIII pendant les années suivantes, et conduire un peu plus tard Charles X à sa perte, trouvaient déjà auprès de ce prince, qui n'était encore que comte d'Artois, et

auprès de sa belle-fille, la duchesse d'Angoulême, des encouragements et un appui. Les divisions auxquelles le pays était livré, se reproduisaient dans la famille royale et obligeaient le Roi à se tenir en garde contre les menées occultes de son frère et de sa nièce.

Ce fut pis encore après la constitution du cabinet Richelieu. Ce ministre et son collègue Decazes n'eurent pas de plus violents adversaires que les fanatiques qui s'agitaient autour du comte d'Artois et leur reprochaient de ne vouloir pas mettre en pratique les doctrines ultra-royalistes. Cette hostilité contre toutes les tentatives de pacification et de rapprochement entre les factions rivales, se manifesta dès le retour du Roi. L'envoi de l'armée impériale derrière la Loire ne fut pas seulement un acte de soumission à la volonté des alliés ; ce fut aussi une satisfaction donnée au parti des ultras ; de même la mise à la demi-solde d'un si grand nombre d'officiers uniquement coupables d'avoir combattu pour la France sous le drapeau impérial ; de même encore, l'ordonnance du 24 juillet 1815 qui proscrivit la plupart des notabilités révolutionnaires ou bonapartistes, et le bannissement des régicides que prononça la loi d'amnistie, en les exceptant des mesures de clémence et d'apaisement qu'elle édictait.

Ce que furent les conséquences de ces décisions arrachées à la faiblesse du gouvernement royal,

durant ces heures calamiteuses, tous les historiens de la Restauration l'ont raconté et il n'y a pas lieu d'en reconstituer le désolant tableau. Elles eurent pour conséquence de laisser la royauté restaurée en présence de factions irréconciliables : d'un côté, les bonapartistes, militaires et civils, qui ne pardonneront pas plus l'ostracisme dont ils ont été l'objet que les exécutions sanglantes dont les plus illustres d'entre eux ont été victimes ; de l'autre, les ultras qui s'exaspéreront de ne pouvoir faire triompher leurs vues et d'être frappés par l'ordonnance de dissolution. Entre ces deux camps ennemis, un centre que les élections tour à tour fortifient ou amoindrissent au gré des circonstances et un ministère sans cesse obligé de chercher une majorité tantôt à droite, tantôt à gauche, stigmatisé par la gauche quand il trouve cette majorité à droite et honni par la droite quand il la trouve à gauche.

Ces difficultés s'annoncent dès que Louis XVIII a repris le pouvoir. La situation est tellement grave et troublée que l'opinion s'accrédite qu'il sera impossible aux Bourbons de continuer à régner. On va jusqu'à prétendre que les souverains alliés, après avoir favorisé la restauration de Louis XVIII, le reconnaissent incapable de conserver son pouvoir, et qu'ils ont décidé sa déchéance et l'expulsion de sa famille, comme l'unique moyen de pacifier la France. A en croire ces rumeurs qu'on tiendrait pour sans fondement si, parfois, l'attitude des préten-

dants qu'elles désignent ne les justifiait, l'empereur d'Autriche propose de mettre sur le trône son petit-fils, le roi de Rome, avec l'impératrice Marie-Louise comme régente. L'empereur de Russie songe, affirme-t-on, à son beau-frère, le prince d'Orange, héritier de la couronne des Pays-Bas. On insinue aussi que l'Angleterre pousse le duc d'Orléans qui réside à Twickenham et qui compte à Paris des partisans. La Prusse semble ne pas se mêler à ces intrigues. Mais, le prince royal de Suède, Bernadotte, étonné qu'on n'ait pas songé à lui, se met en avant et fait agir sous main des agents qui lui sont dévoués. On dit qu'à défaut du prince d'Orange, le Tsar l'accepterait. Cependant, les orléanistes croient que ce souverain lui préférerait leur candidat.

Ces informations étaient assurément aussi fragiles que contradictoires, au moins en ce qui touche les intentions des alliés : la preuve en a été faite depuis. Mais, elles contribuaient à passionner les esprits, à épaissir le mur d'inimitiés qui montait autour du trône des Bourbons. Pour que le trône pût le dominer, il fallait que le Roi étayât ses moyens de défense d'une surveillance incessante dont la police politique serait, il le croyait, l'instrument le plus efficace, en le tenant sans cesse informé des propos et des projets de ses ennemis et de ces étrangers dont la présence sur le territoire français affaiblissait son pouvoir, dépopularisait son gouvernement et constituait un outrage à son autorité.

Cette surveillance était la condition nécessaire de sa sécurité. Elle devait s'exercer à l'extérieur sur les bannis, qui, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, commençaient à publier des pamphlets et des libelles séditieux et desquels on pouvait craindre des complots ; sur Fouché que la légation de Dresde ne consolait pas de n'être plus ministre et qui s'y sentait menacé par la haine des royalistes ; sur le duc d'Orléans qui s'obstinait à ne pas rentrer sans vouloir dire pourquoi ; à l'intérieur sur les nombreux étrangers qui résidaient à Paris, sur les ambassades, sur les anciens serviteurs de Napoléon que la proscription avait épargnés, mais dont il n'était que trop naturel de suspecter les sentiments, sur les sommités du parti des ultras, sur Chateaubriand dont l'attitude était si souvent hostile et toujours louche, sur le savant Alexandre de Humboldt qu'on savait en relations avec les salons aristocratiques et qui peut-être ne s'y montrait pas favorable au gouvernement royal, sur tous les hommes, enfin, les hommes de marque s'entend, qu'à tort ou à raison, on croyait inféodés de près ou de loin à l'opposition.

La nécessité d'une police politique une fois démontrée, il n'y avait qu'à tirer parti de son organisation, telle qu'elle avait fonctionné sous l'Empire, en l'améliorant, en utilisant ses agents dont de gros traitements assuraient la fidélité, et en se servant des instruments qu'ils étaient accoutumés à manier.

C'est ici qu'il y a lieu d'entrer dans le vif de cette organisation, résultat de l'expérience et où se confondent, dans un mouvement aussi régulier que celui d'une machine, les procédés les plus divers, les uns datant du règne de Louis XV, les autres appliqués précédemment par les comités révolutionnaires, ceux enfin que, sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, a inventés Fouché, passé maître dans l'art de gouverner un grand pays par des moyens de police.

Au sommet de ce ténébreux édifice, se place le Cabinet noir, dont le directeur des Postes gouverne le personnel, personnel de choix et de confiance, que nul ne connaît et qui travaille dans l'ombre. Ces messieurs sont chargés d'ouvrir les lettres particulières et quand elles leur paraissent mériter d'être lues par le gouvernement, d'en prendre copie avant de les réexpédier ou de les détruire. Ce travail exige du tact, une connaissance parfaite des hommes et des choses du moment, et assez de sûreté de mémoire pour conserver le souvenir des écritures. A défaut de ces qualités et à moins que le nom du destinataire d'une lettre ne commande de l'ouvrir, c'est le hasard seul qui dicte le choix des commis et leur fait décacheter, par des moyens qui leur appartiennent, celle-ci plutôt que celle-là. Aussi, sont-ils souvent déçus et obligés de la refermer après avoir constaté qu'elle ne contient rien d'intéressant.

Mais, souvent aussi, ils sont payés de leur peine, non pas qu'ils aient découvert quelque secret dont la divulgation sera profitable à l'État, — de telles découvertes sont rares, l'existence du Cabinet noir étant trop connue pour qu'un homme politique confie à la poste les choses qu'il veut cacher, — mais, parce qu'ils ont mis la main sur des aveux et des confidences de personnages haut placés, qui éclairent d'un jour inattendu des situations privées, des actes de vie intime, voire des liaisons que le monde soupçonne à peine ou même pas du tout.

C'est ainsi qu'ils apprennent un jour qu'un jeune Anglais, familier des salons ministériels, est l'amant de deux belles dames, l'une veuve dont il a un fils, l'autre, la femme d'un grand fonctionnaire, dont la réputation de vertu a toujours été inattaquée. Ils se sont sans doute extrêmement divertis en lisant, sous la même date, deux lettres adressées par ce don Juan britannique aux deux maîtresses qu'il trompe, lettres passionnées, destinées à les convaincre l'une et l'autre de l'ardeur de son amour. Ils savent de même qu'au retour d'un voyage, Chateaubriand, avant de rentrer à Paris, s'est arrêté à Versailles et y a donné rendez-vous à Mme Récamier. Ils apprennent aussi beaucoup d'autres petits secrets qui ne tirent leur intérêt que de la qualité des personnes qu'ils concernent. Rien qui touche à la politique dans ces lettres. Néanmoins, ils en

prennent copie, convaincus qu'elles amuseront le Roi.

Ces copies remises au directeur des Postes sont examinées par lui. S'il les tient pour importantes ou amusantes, il les transmet au ministre de la Police qui en fait son profit et les présente à Sa Majesté. Le rôle du directeur des Postes, en ces circonstances, est tel que sa fonction devient promptement une fonction politique. On estime qu'elle doit être exercée par un homme possédant la confiance des ministres et pensant comme eux. Aussi, est-elle ordinairement attribuée à un député de leur bord, qui la quittera si le ministère est renversé et qui la conserve tant que le ministère reste debout. La nécessité pour le ministre de la Police d'être sûr du directeur des Postes s'impose depuis le jour où, en 1815, le personnage qui occupait alors la fonction, — c'était un ultra, — a été convaincu d'avoir, par des altérations perfides, changé le sens des lettres dont il envoyait les copies à son chef hiérarchique et calomnié, sous cette forme, les signataires de ces lettres, considérés par lui comme les adversaires de son parti.

Malgré tout, cependant, il n'apparaît pas que le Cabinet noir soit d'une sérieuse utilité à la chose publique. Son fonctionnement n'en est pas moins maintenu, à titre d'outil d'information, bon à utiliser dans les heures de crise. Lorsqu'en 1816, les événements du Midi excitent une émotion générale ;

lorsque, la même année, la Chambre introuvable est dissoute ; lorsqu'en 1818, le duc de Richelieu abandonne le pouvoir ; lorsqu'en 1820, le duc de Berry est assassiné, c'est par des lettres privées ouvertes à la poste que le gouvernement est informé de l'impression que ressent le pays et de l'influence que ces événements sensationnels ont exercée sur l'opinion.

Mais, le Cabinet noir ne suffit pas à l'éclairer. Toutes les lettres ne passent pas par la poste. Dans Paris, il est aisé de les faire porter d'une maison à l'autre. Quant à celles qui vont dans les départements ou en viennent, les occasions sont nombreuses qui permettent de les confier à des mains amies et sûres, ou encore de les expédier à de fausses adresses, sous le couvert par exemple des maîtres de poste qui s'en font volontiers et à prix d'argent les entremetteurs. Qu'à cela ne tienne : on achètera les maîtres de poste ; on entrera chez les particuliers ; on corrompra leurs domestiques ; on ouvrira leurs tiroirs ; on videra jusqu'à leurs paniers et en épinglant sur des feuilles blanches les débris de papier qu'on y aura trouvés, on reconstituera les lettres dont ils avaient gardé copie avant de les envoyer ou celles qu'ils ont reçues et ont ensuite déchirées après en avoir pris connaissance.

La police est mise de la sorte en possession de billets écrits à des hommes illustres par Mme Récamier, par la marquise de Montcalm, sœur du duc

de Richelieu, par la duchesse de Duras, par la marquise de Prie, par Mme de Rumford, par d'autres encore. Chateaubriand, qui sait à quoi s'en tenir sur ces procédés que nous considérerions aujourd'hui comme abominables, aura raison de railler dans le *Conservateur* « cette police qui vient s'asseoir à nos foyers avec une simplicité antique ». Il pourrait même s'en montrer plus courroucé, car nul n'en a été la victime au même degré que lui, si ce n'est Alexandre de Humboldt. Mais Humboldt l'ignore, tandis que, pour ce qui le concerne, Chateaubriand le sait. Il avait à son service un petit Breton, inculte et frais émoulu de son pays, auquel il accordait sa confiance. On a corrompu ce niais ; il a ouvert aux policiers toutes les portes et tous les tiroirs de son maître à qui il est ensuite venu, penaud et repentant, confesser sa mauvaise action.

Combien d'autres serviteurs auraient lieu d'en faire autant et, entre autres, ceux des ambassades étrangères et les courriers qu'elles emploient au transport de leurs dépêches ! Étant donné l'objet de la police politique et le but qu'elle poursuivait, elle ne pouvait laisser les étrangers en dehors de son action. Aussi déployait-elle contre eux ses plus infernales ruses. Dès 1815, à la police secrète organisée par les gouvernements alliés, le gouvernement français s'était hâté d'opposer une contre-police, ainsi que le lui commandait son droit de légitime défense. Elle fonctionna jusqu'en 1820, et ce fut

de bonne guerre, car ce qu'elle faisait à Paris pour s'éclairer sur les projets des puissances, on le faisait aussi dans les autres capitales, pour surprendre les desseins du gouvernement français.

Il est cependant douteux que les agents de l'étranger qui, au dehors, s'efforçaient de pénétrer chez nos ambasssadeurs se soient montrés aussi habiles que ceux que la police politique employait à Paris. L'audace de ceux-ci ne connaissait pas de bornes. Leurs volumineux rapports en font foi ; ils nous fournissent la preuve de leur infatigable activité. Elle tient vraiment du prodige et nous n'y voudrions pas croire si l'existence dans nos archives d'un nombre considérable de papiers diplomatiques échangés entre les cours européennes et leurs représentants au dehors, ne nous démontrait que s'ils y sont, alors que telle n'était pas leur destination, c'est qu'on en a pris des copies, au moment où ils allaient être expédiés ou en cours de route.

Rien, au reste, n'est plus vrai. De 1815 à 1820, toutes les ambassades et légations sont étroitement surveillées. On entre chez le comte de Goltz, ministre de Prusse, comme dans un moulin. On copie sur la table de son cabinet ses dépêches les plus secrètes (1). Le 1er juillet 1816, un agent écrit : « Il

(1) Je les ai utilisées et j'en ai même publié un certain nombre dans mes livres : *Louis XVIII et le duc Decazes* et *l'Ambassade du duc Decazes en Angleterre*. Celles qui me restent et qui constituent une véritable histoire des cinq premières années de la Restauration, racontée par un témoin, figureront dans une publication ultérieure.

a été de nouveau impossible de se procurer les rapports du comte de Goltz. Il vient de faire changer subitement les serrures des tiroirs du bureau où il les place. Pourtant, il ne laisse percer aucun soupçon contre les agents qui se procurent ces rapports. L'un d'eux, étonné d'une précaution si remarquable, a fait des questions à M. Wustrow, secrétaire de l'ambassade, qui lui a répondu que le comte de Goltz avait reçu de Berlin l'avis de se tenir sur ses gardes, relativement à ses papiers secrets et qu'au temps où nous vivons, il fallait se méfier de tout le monde. »

Six mois plus tard, le 18 janvier 1817, les agents qui, durant cette période, ont très librement exécuté leur mission, se heurtent à de nouvelles difficultés : « On a pénétré cette nuit comme les précédentes fois dans le bureau secret du comte de Goltz pour y chercher son dernier rapport du 15 ; mais, par extraordinaire, on ne l'a point trouvé. Les observateurs ont été réduits à copier seulement une partie des rapports du 1er et du 9 qu'on n'avait point encore donnés ; ils espèrent avoir la suite pour demain et peut-être aussi le rapport du 15. » Le 19, ce rapport du 15 n'est pas encore retrouvé. Mais on met la main sur la minute définitive de celui du 9 dont on peut copier le texte intégral « et qui ne manque pas d'intérêt ».

La note qui le constate se complète du renseignement suivant : « Hier, le comte de Goltz était

chez lui avec le baron Fagel, ministre des Pays-Bas, le conseiller Schoëll de la légation de Prusse et quelques autres personnes, s'entretenant très vivement des affaires de la France, disant qu'elle était de nouveau sur un volcan, que l'armée d'occupation devait se tenir bien sur ses gardes, que le général Ziethen avait reçu des avis importants pour la sûreté de son corps d'armée, que la population des Ardennes et de la Meuse était dans la plus grande exaspération contre les étrangers et que tout semblait menacer d'une crise. L'un des observateurs, homme parfaitement sûr, a trouvé moyen d'entendre cette conversation qui a été fort animée. »

Il ne semble pas que les observateurs qui opéraient auprès des autres ambassades aient été aussi heureux que ceux qui assiégeaient la légation de Prusse. Tandis que nous avons sous les yeux la presque totalité des rapports du comte de Goltz à sa Cour, nous ne possédons, des autres chefs de mission, accrédités à Paris, que des correspondances partielles, soit qu'ils se gardassent mieux que leur collègue prussien, soit que la surveillance dont ils étaient l'objet, péchât par le défaut d'audace et d'adresse.

En revanche, les dépêches qu'ils recevaient de leur gouvernement, celles aussi qui ne faisaient que traverser Paris pour aller dans d'autres capitales, étaient mises au pillage. Grâce à la complicité,

grassement payée, des courriers, la police pouvait en envoyer des copies au ministre des Affaires étrangères et celui-ci les avait déjà lues quand les originaux parvenaient à leur destination. La correspondance de Metternich avec le prince Paul Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, celle de leurs secrétaires, les lettres privées qu'ils ont mises sous le couvert diplomatique pour en assurer la transmission, tiennent la plus grande place dans ces découvertes qui livrent pêle-mêle au gouvernement français des secrets d'État, des révélations plus ou moins futiles, les aventures plus ou moins scandaleuses de grandes dames étrangères, telles que la princesse Bagration, qu'on voit tour à tour à Paris et à Vienne, ou celles d'illustres comédiennes, telles que Mlle Georges et Mlle Bourgoin en représentation à Londres. Les épîtres amoureuses qu'à partir de 1818 échange avec Metternich la princesse de Lieven n'échapperont pas à ce mauvais sort et révéleront à l'improviste la liaison du chancelier autrichien avec l'ambassadrice russe.

L'activité de la police politique ne s'exerce pas seulement dans le champ qui vient d'être décrit. En même temps qu'elle s'attache aux pas du personnel étranger si nombreux à Paris tant que dure l'occupation, les proscrits qui se sont réfugiés en Angleterre, en Belgique, dans les Pays-Bas appellent aussi son attention. Elle entretient des agents secrets à Londres, à Bruxelles, dans la Prusse rhé-

nane. Elle se crée des relations parmi les bannis, achète les services de certains d'entre eux. A Londres, elle pénètre dans l'entourage du duc d'Orléans, dans celui du duc de Bourbon. Elle s'attache aux pas des membres de la famille Bonaparte. Elle se tient partout à l'affût des nouvelles qui viennent de Sainte-Hélène, car l'Empereur, sur son rocher, reste l'épouvantail de l'Europe monarchique. En un mot, elle est partout, voit tout, s'initie à tout. C'est par centaines que, de tous les points où une opposition est à redouter, arrivent au ministre de la Police des rapports révélateurs, accompagnés le plus souvent de pièces à l'appui.

Ce qui n'est pas moins extraordinaire que l'organisation qui permet à la fois tant de précieuses découvertes et tant de dénonciations futiles ou calomnieuses, c'est qu'on soit parvenu à réunir assez d'agents pour suffire à cette immense besogne. Il est vrai qu'on les recrute un peu à la diable et au hasard, soit qu'ils viennent s'offrir spontanément, soit qu'ils se laissent séduire par les propositions qu'on leur fait. Aussi, en est-il qu'on tient en suspicion, tout en utilisant leurs services et qui, chargés d'espionner, sont surveillés à leur insu. Les renseignements qu'ils donnent ne sont pas acceptés sans contrôle. Mais, on le leur laisse ignorer, parce que même quand on les soupçonne d'erreur ou de mensonge, il y a toujours quelque chose d'utile à tirer de leurs rapports.

Pour les bruits plus ou moins sensationnels qui circulent à l'étranger, ce n'est pas seulement par les agents que la police est informée. Elle l'est aussi par les ambassadeurs de France à qui, pour ce qui concerne certains personnages et certains faits, les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités ne ménagent pas les communications utiles. A tout instant, de 1815 à 1818, le duc de Richelieu transmet au ministre de la Police les lettres confidentielles de ses représentants à Londres et à Vienne, ayant trait à Napoléon et aux individus que l'on croit être restés en relations avec lui. Quelques-unes de ces lettres, qui ne figurent pas dans la correspondance officielle, sont encore aujourd'hui intéressantes à lire, ne serait-ce que parce qu'elles démontrent que l'institution policière organisée par le gouvernement français dans un but d'informations et de défense n'était pas moins bien servie par les diplomates que par ses agents secrets. On est même enclin à se demander si le service des premiers ne lui eût pas suffi au moins pour l'étranger et pourquoi elle avait mis en mouvement cette légion d'observateurs qui ne pouvaient être recrutés que dans les bas-fonds sociaux et dont les dires étaient si souvent inexacts.

Dans ce personnel créé en vue d'un espionnage permanent au dedans et au dehors, tout n'est pas de même valeur ni de même moralité. Il convient de le diviser en catégories et de ne pas les confondre

entre elles. Il serait de toute injustice de traiter avec un égal mépris tous les individus qu'employait le gouvernement. On ne peut assimiler ceux qui ne s'inspiraient que de leur dévouement aux Bourbons, de leur reconnaissance pour des faveurs qui leur avaient été accordées ou de l'espoir d'en obtenir de nouvelles et qui, dans leur correspondance, n'étaient que l'écho de propos recueillis çà et là, à ceux qui par ruse pénétraient chez les particuliers ou dans les ambassades, achetaient les domestiques et les bas employés, crochetaient les serrures et, sauf le coup de poignard, se conduisaient en tout et pour tout comme de parfaits brigands. Ceux-ci sont une écume sociale, un rebut. Leur nom ne nous est pas parvenu et ce n'est pas leur faire injure que de les supposer coupables des pires actions, moyennant paiement. De tous temps et dans tous les pays, les gouvernements ont été contraints d'utiliser des gens de cette sorte.

D'autres sont d'un ordre plus relevé. Le fait qu'ils reçoivent un salaire pour les services qu'ils rendent, les circonstances qui les ont décidés à les offrir, leur passé ne permettent pas de croire à leur désintéressement. Néanmoins, s'ils trahissent des confidences, il n'apparaît nulle part que leur trahison ait jamais eu des résultats fâcheux pour ceux dont ils ont dénoncé verbalement ou par écrit les propos, non pas aux bureaux de la police, mais directement au ministère. Souvent même, leurs dénonciations

sont accompagnées de commentaires bienveillants qui en corrigent les effets. Souvent aussi, ils sont d'utiles intermédiaires entre le gouvernement et les gens dont ils provoquent les confidences.

On en peut citer d'autres qui ne sont pas payés et qui agissent uniquement par gratitude. Voici le propriétaire d'un grand journal anglais, qui est en même temps membre de la chambre des Communes. Il est venu à Paris, recommandé au gouvernement par l'ambassadeur de France à Londres, afin de solliciter pour son journal des communications et des faveurs d'ordre purement professionnel. En retour, il offre d'y défendre les intérêts français. On lui accorde ce qu'il désire, à la condition qu'indépendamment des insertions auxquelles il s'engage, il enverra au ministre de la Police des notes confidentielles sur les hommes et les choses qu'il aura été à même d'observer. Le rôle, encore qu'il n'ait rien de glorieux, ne saurait cependant être comparé à celui des vils espions auxquels j'ai fait allusion plus haut. Quant à la police politique, elle était dans le sien, en s'assurant le concours d'un informateur aussi précieux et aussi bien placé que celui-là pour voir et savoir.

Il faut se rappeler en effet que la capitale de l'Angleterre, de 1815 à 1818, fut le rendez-vous d'un grand nombre de Français. Indépendamment de Louis-Philippe d'Orléans, du duc de Bourbon et des gens qui les entouraient, on y pouvait rencon-

trer, à côté des généraux Dumouriez et Danican, ces épaves des temps révolutionnaires, d'anciens officiers de l'armée impériale, d'anciens fonctionnaires de Napoléon et au-dessous d'eux, traînant la savate, toujours à court d'argent, cherchant à s'en procurer par des expédients plus ou moins avouables, des individus notoirement tarés, qui vivent en eau trouble, assiègent l'ambassadeur de leurs offres de services, accablent de flatteries le duc de Bourbon pour obtenir des subsides : les journalistes Peltier et Châteauneuf, un sieur de Montbadon qui en 1814, à Paris, a aidé au renversement de la colonne. Dasies et Colleville, anciens complices de Maubreuil (1). Fauche-Borel, le nommé Saint-Charles et sa femme, maîtresse de Dasies, intrigante éhontée, plus dangereuse encore que son mari et que son amant, et enfin Maubreuil lui-même qui, après s'être évadé de prison, est venu grossir cette écume.

Ces individus mériteraient d'être chassés du pays où ils ont cherché un asile ; il ne tiendrait qu'à l'Allien Office de les faire partir. Mais, pour des motifs qui nous échappent et qui témoignent, au moins en apparence, du désir de l'Angleterre de les avoir toujours sous la main, leur présence à Londres est tolérée. Ils bénéficient de l'extraordinaire bienveillance que professe le Cabinet britan-

(1) Voyez mon livre *Conspirateurs et Comédiennes*. Paris, J. Juven, édit.

refuge pour les ennemis des Bourbons. Force est donc à la police française de les surveiller, d'entretenir en Angleterre des agents à cet effet.

Parmi ces agents, qui presque jamais ne se connaissent et qui s'accusent réciproquement des pires méfaits, il en est qui ne valent pas mieux que les plus dégradés de ceux qu'ils surveillent, tel ce comte de Beaumont-Brivazac, perdu de dettes et d'indélicatesses, qu'on a envoyé à Londres pour se débarrasser de lui à Paris et qui, jaloux de gagner son argent, complice trop souvent des individus qu'il dénonce, entasse rapports sur rapports, mensongers pour la plupart, rédigés au gré de ses passions, de ses haines, de ses intérêts. Naturellement la police ne les lit qu'avec défiance. Parfois, cependant, elle y trouve des indications bonnes à suivre, ce qui explique pourquoi elle maintient le personnage dans son emploi, bien qu'en juin 1817 il se fasse emprisonner pour dettes et qu'elle soit fixée sur sa vénalité.

Elle en emploie de la même espèce partout où sa surveillance doit s'exercer : à Paris, en Hollande, en Belgique et tous, les plus ignorants, les plus illettrés, aussi bien que les plus intelligents, ceux mêmes qui par leurs relations, leurs amitiés, la nature de leurs services méritent d'occuper dans cette étrange galerie une place à part, tous ou presque tous ont un passé véreux.

Ceci constaté, il est à peine nécessaire de mettre

le lecteur en garde contre leurs dénonciations. On peut toujours craindre, en effet, que le mensonge n'y tienne plus de place que la vérité, et c'est surtout ici qu'il faut se rappeler que « parole de policier n'est pas parole d'évangile ». Comme ces dénonciations sont rarement signées, il est impossible de subordonner la confiance qu'il y a lieu de leur accorder, à ce qu'on peut savoir du caractère de leurs auteurs ni de les attribuer à celui-ci ou à celui-là. La sagesse commande donc de n'accepter les unes et les autres que sous bénéfice de vérification et de contrôle, de ne les prendre que pour ce qu'elles sont, à savoir un écho des passions et des conflits qui troublèrent si profondément la France pendant et après les Cent-Jours. Ces réserves faites, nous sommes plus à l'aise pour ouvrir tant de suggestifs dossiers, pour parcourir les pièces qu'ils renferment et arrêter au passage celles qui semblent dignes d'intérêt.

LA POLICE POLITIQUE

CHRONIQUE DES TEMPS DE LA RESTAURATION

LIVRE PREMIER

LA POLICE ET LES ÉTRANGERS

I

Le 8 juillet 1815, vingt jours après Waterloo, le roi de France, Louis XVIII, rentra dans sa capitale d'où il s'était enfui, le 18 mars, pour se réfugier à Gand. A la fin de cette même journée, avant qu'on eût enlevé les fleurs répandues sur le pavé des rues où avait passé le roi et fait disparaître les drapeaux blancs dont s'étaient pavoisées les maisons, les trois principaux souverains alliés, les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse, entraient à leur tour dans Paris, mais sans bruit, sans apparat, accompagnés du généralissime anglais, duc de Wellington, du feld-maréchal Blücher, commandant en chef de l'armée prussienne, et du prince de Schwarzenberg sous les ordres duquel marchaient les troupes de

l'Autriche et de la Confédération germanique.

Le prince de Metternich les rejoignit dans la semaine suivante, alors que, maîtres de Paris, ils y avaient organisé déjà une surveillance rigoureuse, au mépris des droits de Louis XVIII qui dut se défendre pied à pied contre leurs incessantes exigences. L'empereur Alexandre s'était installé au palais de l'Élysée et l'empereur François dans l'hôtel de Berthier, prince de Wagram, situé sur le boulevard. Le roi de Prusse habitait celui du prince Eugène dans la rue de Lille. Quant à Blücher, le plus acerbe et le plus intraitable de nos ennemis, il avait son quartier général au château de Saint-Cloud.

« Il habite ce beau château en général de housards, écrivait Metternich à sa fille. Lui et ses aides de camp fument là où nous avons vu la cour dans la plus grande parure ; j'ai dîné dans la pièce où j'avais eu des conversations de tant et tant d'heures avec Napoleon. Les tailleurs de l'armée sont établis là où l'on allait au spectacle et les musiciens d'un régiment de chasseurs pêchent à la ligne les poissons dorés dans le grand bassin sous les fenêtres du château.

« En parcourant la grande galerie, le vieux maréchal me dit :

« — Faut-il qu'un homme soit fou pour avoir été « courir à Moscou quand il avait toutes ces belles « choses ! »

A peine installés dans Paris, les souverains alliés se préoccupaient de s'y créer une police qui leur fût entièrement dévouée. Celle du ministre Fouché et

du préfet Decazes ne leur inspirait pas confiance. Ils en voulaient une à eux. Un Prussien, Justus Grünner, fut chargé de l'organiser et un de ses compatriotes, le sieur Karr, de la diriger sous son autorité. Dès le 1er août, la police prussienne avait son personnel formé et ses bureaux établis au nº 15 de la rue de l'Université. Tout aussitôt et tandis qu'elle s'efforçait de surprendre les secrets de la police française, celle-ci s'attachait à surprendre les siens. On voit dans le rapport suivant d'un agent nommé Dabasse qu'il a imaginé un ingénieux système d'amorçage. Feignant de vouloir trahir l'administration qu'il sert, il va offrir ses services aux Prussiens.

« Je me suis présenté, écrit-il, à l'hôtel de M. Justus Grünner, chargé de la police pour le compte des souverains alliés, rue de l'Université, nº 15. Je me suis adressé à un employé des bureaux qui m'a introduit auprès de M. Grünner.

« Je lui ai exposé qu'un de mes amis, ayant quelque chose d'important à lui remettre, désirait savoir s'il serait accueilli, et qu'il désirerait même en outre offrir ses services, pour suivre les affaires dont on voudrait le charger, pour ce qui concerne la police des souverains alliés.

« M. Grünner m'a répondu qu'il recevait toujours ce qui lui était présenté, et que, quand l'objet était intéressant et paraissait mériter l'attention des souverains, il accordait des gratifications ; mais que, jusqu'à présent, il n'avait point encore de personnes affidées, et à appointements ; que d'ailleurs, s'il se décidait à s'attacher quelqu'un pour suivre des

affaires secrètes, il serait indispensable que la personne qu'il choisirait sût parfaitement l'allemand et le français. »

Quelques jours plus tard, un autre agent écrit à Foudras, l'inspecteur général de la police, subordonné de Fouché :

« La police prussienne désirerait, à quelque prix que ce soit, avoir des intelligences à la Préfecture et au Ministère. Le chevalier Bein, que je vois, soupçonne la bonne foi et le dévouement de Son Excellence (Fouché) à la cause des Bourbons. M. Decazes est regardé comme tenant encore à Bonaparte. Les royalistes travaillent de toutes leurs forces à changer le ministère. On représente aux Prussiens que S. E. le duc d'Otrante trompe le roi, vise à être chef de parti si les circonstances lui offraient des chances favorables, et il est même question de l'enlever, si on le jugeait convenable. Je l'ai entendu dire chez le chevalier Bein par un individu dont je fournirai le nom.

« Je sais qu'il est un autre personnage, qui approche des princes français, qui voit Justus Grünner, et qui doit chercher à faire adopter ce projet aux Prussiens. Je connaîtrai l'individu et vous le nommerai. Dans tous les cas, que Son Excellence se tienne sur ses gardes. Ce que j'ai l'honneur de vous annoncer n'est point un propos vague ; on vise à l'exécution.

« Les Autrichiens inspirent également de la défiance aux Prussiens, et je suis chargé de faire en sorte de pénétrer chez le prince de Metternich, de lui offrir mes services, de savoir ceux qui fré-

quentent cet ambassadeur. Comme c'est lui qui a négocié le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, on pense, m'a dit M. Bein, qu'il tient à son ouvrage, et qu'il ferait en sorte de seconder les projets de Napoléon II, en faisant entrevoir à la maison d'Autriche les avantages qui en résulteraient pour elle-même si la régence avait lieu. Les Prussiens regardent le ministre de la Police comme entièrement dévoué aux Anglais et sous leur influence. »

Après ces révélations, qui témoignent tout au moins d'une entière ignorance des dispositions de Metternich, l'observateur dénonce à Foudras les exagérations et les allures louches de certains de ses camarades.

« Lachesnay fait chaque jour des volumes de rapports plus exagérés les uns que les autres. Il a désigné le libraire Chamerot, du Palais-Royal, comme ayant rassemblé beaucoup d'officiers Cloître-Saint-Honoré, au café du Caveau, et les ayant ensuite excités contre le gouvernement ; il peint la police française sous un point de vue détestable et le ministre comme un traître, le tout pour avoir de l'argent ; et les têtes prussiennes s'exaltent et voient tout en noir. Il serait peut-être convenable de remédier à tout cela et d'opérer un rapprochement pour le bien public. M. Bein m'a demandé des renseignements sur le général Sahuguet, sur les agents secrets de la police, qu'il voudrait connaître nominativement.

« M. Morin va très souvent chez Justus Grünner, et lui remet des rapports sur la haute police et la politique.

« Il est beaucoup d'autres choses que je vous dirai verbalement, et même qui vous sont personnelles. Je me rendrai ce soir à dix heures à votre bureau et j'aurai l'honneur de vous attendre, si vous voulez bien m'accorder un moment d'entretien, pour me guider un peu dans la marche que je dois tenir. »

C'est au milieu de ces tiraillements et à l'aide d'agents qui, sans doute, mangent à deux râteliers que, dès le 11 juillet, la police française commence à rendre compte de ce qui se passe chez les souverains alliés.

« 11 *juillet.* — Je me suis rendu à l'Élysée où loge l'empereur de Russie et où j'ai causé avec les gens du palais. Les princes français lui ont fait une visite à onze heures et demie. Elle a été très courte, et même assez froide, d'après ce qu'on m'a dit. Après, ils se sont rendus chez l'empereur d'Autriche.

« Le prince de Talleyrand est arrivé à l'Élysée à onze heures trois quarts environ. Il n'y est resté que dix minutes, et s'est rendu de même après chez l'empereur d'Autriche. Le maréchal Blücher et tous les officiers d'état-major, prussiens et russes, se sont rendus à l'Élysée à onze heures et demie pour présenter leurs hommages à l'empereur Alexandre.

« Les princes français se sont rendus avant tous les états-majors chez le roi de Prusse, à midi et demi, et y sont restés également très peu de temps.

« Le public parle avec beaucoup d'avantage de l'empereur de Russie ; il parle très peu de celui d'Autriche, et encore moins du roi de Prusse, qui

n'est pas aimé. On paraît se reposer sur la bonté de l'empereur Alexandre pour la conservation de nos monuments, que les Prussiens voulaient abattre. On dit qu'il avait déjà donné des ordres pour qu'on ne fît point sauter le pont d'Iéna.

« Lorsque les princes français sont entrés à l'Élysée, personne n'a crié *Vive le roi!* et aucun signe de gaieté ne s'est manifesté lorsqu'ils en sont sortis. »

« 12 *juillet.* — Tous les jours, le vicomte d'Agout, premier gentilhomme de Mme la duchesse d'Angoulême, se présente chez l'empereur de Russie pour obtenir audience. Hier, il y est venu à quatre fois différentes, il a toujours été refusé ; mais, cependant, ayant fait prier le grand-maréchal de l'entendre, il a été reçu chez ce dernier où il n'est resté que cinq minutes. On a remarqué que M. d'Agout avait la livrée de la maison de Monsieur.

« Le duc d'Orléans vient incognito chez l'empereur Alexandre, où il est admis. Hier, l'empereur se promenait au jardin quand ce prince s'est présenté, et de suite, ils se sont enfermés dans le cabinet.

« Le duc de Raguse vient assez souvent à l'Élysée ; mais, il y voit plus particulièrement le grand maréchal.

« Depuis quatre à cinq jours, il existe une correspondance active et très secrète entre l'empereur de Russie et le prince de Talleyrand. Les personnes chargées des paquets sont présumées hommes de loi, et afin d'éviter les remarques, ces individus demandent à être introduits d'abord chez M. de

Nesselrode ; un d'eux a été reconnu pour être juge à la Cour de cassation.

« Un Russe marquant a dit que l'Empereur ne fera connaître ses intentions politiques qu'après l'arrivée de son frère, le grand-duc Constantin, que l'on attend sous peu à Paris, et que ces intentions sont en général contraires à celles des autres puissances.

« Un grand nombre d'officiers français se présentent tous les jours chez le grand maréchal pour demander du service en Russie.

« Ce matin, le colonel du 1er régiment de dragons français et un major des chasseurs à pied de la vieille garde s'y sont présentés ; ils ont été admis de suite. Deux aides de camp de Sa Majesté se trouvaient présents et sont sortis avec eux. On a entendu ces deux officiers français tenir les propos les plus insolents contre Mgr le duc de Berry.

« M*** m'a dit qu'hier il m'avait attendu plus de deux heures, ayant dans sa poche une adresse faite par deux officiers français, qui arrivent de l'armée de la Loire ; ils disent venir au nom de l'armée française, offrir ses services à S. M. l'empereur de Russie. Comme je n'ai pas vu cette lettre, je ne puis affirmer que le fait est véritable, quoique M*** me l'ait bien positivement assuré. »

« 16 *juillet.* — Les agents que j'ai chargés secrètement de surveiller l'Élysée ont déjà formé quelques liaisons qui s'étendront par la suite. Voici quelques détails obtenus.

« Le maréchal Masséna vient souvent voir l'empe-

reur Alexandre. On a remarqué qu'hier matin, il est resté fort longtemps avec Sa Majesté. Il y vient ordinairement en habit bourgeois. Ce matin, il s'est présenté vers dix heures à l'Élysée, presque en même temps que le prince Wolkonski ; mais, l'empereur était sorti pour passer la revue d'un corps de troupes autrichiennes. Le maréchal Masséna et le prince Wolkonski ont attendu l'empereur Alexandre, jusqu'à sa rentrée au palais, à onze heures et demie.

« Le général de La Fayette est venu plusieurs fois à l'Élysée la semaine dernière. Diverses personnes sont reçues secrètement à ce palais par la porte du jardin, donnant sur les Champs-Élysées. Il y en a qui viennent la nuit et qui laissent leur voiture dans la grande avenue du milieu. Jusqu'à présent, il a été impossible de savoir qui s'introduit par ce passage. D'après des domestiques, il paraîtrait qu'il y a des généraux français ; mais, cela n'est pas certain. Dès aujourd'hui, une surveillance secrète est établie sur ce point aux Champs-Élysées.

« Une personne de la maison, qui doit être bien informée, à laissé entendre que l'empereur Alexandre et son adjudant général avaient une police secrète, des agents à Paris qui rendaient compte de tout. On va faire ce que l'on pourra pour avoir des notions précises à cet égard.

« Des officiers russes, en revenant de la revue des troupes autrichiennes, où assistait l'empereur François, ont paru étonnés qu'on ait crié à diverses reprises : « Vive Marie-Louise ! » L'empereur de Russie était revêtu de l'uniforme blanc autrichien.

On a beaucoup crié : « Vive l'empereur Alexandre ! » mais non pas : « Vive l'empereur François ! »

A ce rapport est annexée la liste des personnes qui se sont présentées le même jour à l'Élysée.

« M. le duc de Berry s'est présenté à une heure ; il n'a fait qu'entrer et sortir, et l'on croit qu'il n'a pas été reçu.

« Mme la duchesse de Bourbon est venue vers deux heures, et n'a point été reçue.

« Le maréchal Kellermann, le comte de Beuvron, M. Sosthène de la Rochefoucauld, le colonel du 1er régiment de dragons et plusieurs officiers supérieurs de la maison du roi, sont venus avant quatre heures, et n'ont de même point été reçus.

« Lord Wellington et l'état-major ont reçu une longue audience de Sa Majesté.

De son côté, l'observateur chargé de surveiller la maison de l'empereur d'Autriche écrit à la même date :

« Il est venu aujourd'hui chez l'empereur d'Autriche, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, quelques officiers français de peu de marque. A midi, le duc de Berry y est également venu et n'y est resté qu'un quart d'heure. Le reste de la maison de l'Empereur est arrivé hier, et plusieurs des gens de la maison du prince Berthier, qui servaient momentanément, ont été réformés du service de Sa Majesté. On attend d'un moment à l'autre l'intendant de la princesse Berthier pour la réorganisation de sa maison. Je n'ai pu jusqu'à présent m'aboucher avec aucun des domestiques de cette maison, attendu qu'ils n'ont point la certitude d'être conservés.

« Hier, dans l'après-midi, il a été placé une garde de grenadiers hongrois à l'hôtel de Mme la duchesse de Saint-Leu, attendu qu'on y attend le prince de Schwarzenberg. Cette dame a aussitôt écrit à l'empereur d'Autriche pour savoir si elle devait quitter de suite son hôtel. Il lui a été répondu qu'elle pouvait rester chez elle si elle le désirait. »

Puis, pour finir, cette brève annotation qui révèle comment et par qui l'agent était renseigné :

« Lajeunesse, domestique de la duchesse de Rovigo, est parti ce matin pour Nainville et je n'ai pu avoir aucun renseignement dans la maison, n'y connaissant que lui. »

Le lendemain, les rapports nous ramènent à l'Élysée.

« Sur le midi environ, le prince d'Orange est arrivé à l'Élysée dans une calèche à découvert. Il y avait dans cette même voiture trois officiers tous habillés en rouge. Le prince d'Orange était distingué par la décoration du Cordon Bleu. Une autre voiture de la suite du prince était composée de deux personnages que l'on m'a dit être ses ministres. J'ai lieu de croire que le prince d'Orange, ni sa suite, n'ont pas été introduits auprès du souverain, parce qu'ils n'ont pas été plus de sept à huit minutes pour remonter dans leur voiture. »

Cette visite du prince d'Orange, proche parent de l'empereur, n'est sans doute qu'une visite de famille. Il est à remarquer cependant que le prince, à ce moment, commençait à nouer et à favoriser les intrigues qui se continuèrent durant les trois années suivantes et qui se rattachaient au projet conçu avec

son assentiment, par les régicides proscrits, de le faire nommer roi de France.

L'observateur ajoute :

Le roi Louis XVIII a passé devant l'Élysée, dans sa voiture escortée par des gardes du corps, sur les quatre heures ; il n'y avait qu'un seul personnage avec Sa Majesté. La voiture venait du côté de la rue Saint-Honoré et a continué sa route, en détournant pour rejoindre le boulevard des Champs-Élysées ; mais je n'ai pas entendu une seule personne crier : « Vive le roi ! »

22 *juillet*. — M. le comte de Nesselrode a envoyé hier, à trois heures, prier M. le baron Louis, ministre des finances, de passer chez lui. M. le baron Louis lui a fait répondre qu'étant au Conseil des ministres, il ne pouvait venir que le soir. Effectivement, il est venu à l'Élysée vers huit heures et n'est sorti de chez M. de Nesselrode qu'à dix heures et demie. On croit que la conférence a eu pour objet la contribution de guerre imposée à la France. Au reste, on a été à portée de remarquer que M. l'abbé Louis, en sortant, était fort calme, et que M. de Nesselrode lui a touché amicalement la main en le quittant pour se rendre chez l'empereur Alexandre.

Un certain bruit court à l'Élysée que l'empereur ne se croit pas parfaitement en sûreté à Paris ; qu'il craint l'exaltation des partis et qu'il pourrait bien aller fixer sa résidence à Trianon ou à Saint Cloud. Le jeune prince Gagarine et le comte de Tchernchef habitent l'hôtel du général Hullin, place Vendôme. Beaucoup de Français viennent les voir.

surtout M. de Tchernichef. Le jeune Gagarine sert de secrétaire particulier au comte Capo d'Istria et va tous les jours travailler avec lui au palais de l'Élysée.

« Il y a quelques jours, étant avec M. de Tchernichef et autres Russes, on parlait du bruit répandu sur le grand-duc Michel qu'un certain parti voulait porter au trône de France. Ces messieurs en plaisantèrent d'abord :

« — Cependant, dit l'un d'eux, ce ne serait pas « un trop mauvais choix ; le grand-duc est pourvu de « toutes les belles qualités de l'empereur son frère ; « bien certainement, il se ferait chérir des Français. »

« D'après ce qu'a dit aussi le prince Gagarine, il paraîtrait qu'on négocie en ce moment le mariage du prince Michel avec la fille aînée du roi de Prusse, la princesse Louise-Charlotte, qui est à peu près du même âge que lui. La plupart des riches seigneurs russes qui sont à Paris ont demandé des lettres de change considérables pour leurs banquiers, ce qui démontre clairement qu'ils se proposent de faire un assez long séjour en France. »

Le comte de Tchernichef, dont il est parlé dans ce rapport, jouissait d'un certain crédit à la cour de Russie et était en possession de la confiance de l'empereur. Il avait été sous Napoléon attaché militaire à l'ambassade russe à Paris jusqu'à la veille de l'expédition de Russie. Il en partit quelques semaines avant la déclaration de guerre et dans les circonstances les plus dramatiques.

On le soupçonnait de s'être ménagé des relations au ministère de la guerre et de se faire livrer par

cette voie les secrets de nos armements. Ces soupçons prirent une telle consistance que, quoiqu'il fût couvert par son caractère diplomatique, Napoléon donna l'ordre de l'arrêter. Mais il en fut aussitôt averti. Il passait alors pour être l'amant de Pauline Borghèse. On crut qu'elle l'avait fait prévenir. Quand la police se présenta à l'hôtel qu'il habitait rue Taitbout, il venait de quitter Paris.

Une perquisition fut opérée dans sa chambre. Sous les cendres de la cheminée, encore tièdes, on trouva les débris d'une lettre qui lui était adressée par un sieur Michel, employé civil dans les bureaux de la Guerre. Cette lettre reconstituée ne laissait aucun doute sur la trahison de ce misérable ni sur le profit qu'en comptait tirer Tchernichef. Michel fut arrêté, condamné et fusillé. L'Empereur ne cacha pas que s'il eût tenu le complice, il l'eût fait aussi passer par les armes. Mais, celui-ci était déjà en sûreté.

Il ne revint à Paris qu'en 1814, à la suite des Alliés, et il y accompagna de nouveau son souverain en 1815. Le souvenir de son aventure était encore présent à toutes les mémoires, rehaussait son prestige et le remit à la mode pendant le séjour des étrangers à Paris. C'était d'ailleurs toujours le même brillant officier dont avaient raffolé les femmes de la cour de Napoléon, cynique, hardi, spirituel, voyant beaucoup de monde, et toujours très au courant de la chronique scandaleuse. C'est même par là qu'il avait conquis la faveur de l'empereur Alexandre. Nos rapports le montrent en juillet et août 1815, venant tous les matins à l'Élysée rendre

compte à son maître de ce qu'il a vu et de ce qu'on lui a dit. Entre tous les personnages de la cour moscovite présents à Paris : le comte de Nesselrode, chancelier de l'empire, le ministre Capo d'Istria, l'ambassadeur Pozzo di Borgo, l'hetman Platow, les princes Rasoumowski, Repnine, Gagarine, le comte Potocki et tant d'autres, c'est Tchernichef qu'Alexandre préfère, parce que c'est celui qui, mieux que tous les autres, l'intéresse et le distrait.

Sur le chapitre des distractions et des plaisirs du souverain russe, les observateurs disent peu de chose. Ce n'est pas que le jeune empereur vive à Paris en anachorète. Mais, en ce qui touche ses relations de galanterie, il est si bien gardé et protégé que la police qui le surveille en est pour ses frais. C'est à peine si, de temps en temps, elle cueille au passage quelque trait révélateur qui vient pimenter ses rapports quotidiens. Tel par exemple celui-ci :

« Cependant, pour se distraire, l'Empereur donne assez de temps à ses plaisirs, notamment à celui des femmes. Il en vient fréquemment de nouvelles qui sont admises dans l'intimité. Hier encore, le comte Potocki en a introduit une très belle, qui est restée plus d'une heure et demie. Elle est sortie dans un certain désordre et avec un éclat de teint qui a fait juger facilement de ce qui s'était passé dans l'entrevue. Après, l'Empereur, qui était d'une humeur très enjouée, a fait appeler les deux tambours de sa garde anglaise et eur a donné l'ordre de jouer des marches dans le jardin ; pour les récompenser, il leur a fait remettre quarante ducats. »

Parmi les personnages qui viennent fréquemment

à l'Élysée, les observateurs signalent le duc d'Orléans. Ce prince n'est à Paris qu'en passant. Il est mal vu à la cour de France, car il est déjà le point de mire de tous les ennemis de la branche aînée des Bourbons. A défaut de Napoléon II, ils se contenteraient de lui. Il sait de quelles espérances de leur part et de quelles animosités de la part de la cour, il est l'objet. Il ne veut pas rester à Paris et se propose de retourner à Londres où il a vécu pendant les dernières années de l'Empire et les Cent-Jours. Mais, en attendant, il voit fréquemment l'empereur Alexandre. Ces visites préoccupent la police, qui organise autour de lui une surveillance spéciale et s'attache à ses pas, ainsi qu'en fait foi le rapport suivant annexé à celui où il est parlé de l'accueil que lui fait l'empereur.

« On s'attend toujours dans la maison du duc d'Orléans au départ prochain de ce prince, mais on n'en fixe pas l'époque. Il n'a point de maison montée : un cocher et deux chevaux composent ses équipages ; il fait souvent ses courses en fiacre, et quelquefois à pied. On parle hautement dans sa maison de son puissant parti en France et en Angleterre, et on regarde son départ prochain pour l'Angleterre comme une chose concertée ici avec plusieurs généraux anglais dont il a fait sa société intime. Plusieurs hommes de la Révolution viennent aussi chez ce prince (on doit m'en donner les noms). On ne remarque d'activité dans la maison de ce prince que dans ses bureaux, surtout dans ceux de MM. de Bréval et de Pascalis.

« Il se sert très souvent pour sa correspondance

privée d'un sieur Gamache, fils d'un ancien serviteur de ce nom, et qui régit en ce moment le château de Monceau (j'aurai quelqu'un qui le verra). Les promenades ordinaires de ce prince ont lieu dans les camps anglais, qui sont aux environs de Paris, mais toujours dans le plus grand incognito. Plusieurs fois, on l'a vu dans les groupes et écoutant avec attention les propos qui s'y tenaient et faisant même des questions. Hier, lord Wellington, accompagné d'un seul jockey, et vêtu en simple bourgeois, a fait une visite au duc d'Orléans ; il y est resté environ trois quarts d'heure. Il y vient souvent sous le même incognito. J'ai vu ce matin Henry, le premier valet de chambre du prince, qui m'a dit que son maître était très triste depuis hier ; il a ajouté :
« — Il aura sans doute eu encore quelque alter-
« cation avec le duc de Berry, car ils ne peuvent pas
« se souffrir. »

Voici un autre rapport en date du 5 août, dont les informations dénaturent assurément les projets et les vues des souverains alliés, mais reproduisent par contre, avec assez d'exactitude, ce qui se disait alors dans les salons et dans les rues où le bruit s'était répandu que l'impopularité des Bourbons obligerait l'Europe à les déposer et à chercher un successeur à Louis XVIII.

« J'ai dîné hier rue Neuve-Saint-Marc, nº 6, chez Mme d'Acis. Il y avait grande société, notamment l'un des aides de camp de l'empereur de Russie, M. de Jomini, ex-général français attaché au prince Berthier. C'est celui qui était dépositaire des plans de campagne et qui, de Dresde, passa

avec à l'ennemi, avant la bataille où Moreau perdit la vie. Depuis sa désertion, il est attaché à l'empereur Alexandre.

« On le questionna beaucoup sur les intentions futures des puissances coalisées ; mais, il se tint dans une réserve très serrée ; cependant, il ne dissimula pas que le Roi jouissait de très peu de considération, qu'on assiégeait nos places pour emporter tout notre matériel et que, malgré la générosité de son maître, on devait s'attendre à ce qu'il prît sa portion de notre dépouille parce que ses ressources étaient très obérées. Enfin, il ajouta qu'il existait entre tous ces souverains un plan médité, duquel il croyait avoir aperçu que certains ambitionnent quelques-unes de nos provinces et qu'à l'exception des Anglais, la famille des Bourbons ne devait en compter aucun pour ses protecteurs ; il laissa même entrevoir qu'ils étaient disposés à la déposer de son autorité.

« Le colonel des Polonais qui étaient au service de Napoléon a de fréquentes entrevues avec l'empereur Alexandre. Il disait hier, chez M. Mallet, rue de Rivoli, où il dînait, qu'il pouvait assurer que les souverains méprisaient les Bourbons et que celui de Russie lui avait dit qu'il était impossible qu'ils régnassent sur les Français et que, comme ils n'étaient pas bien aises de revenir encore en France, avant leur départ, ils organiseraient ce pays de manière à ce que l'Europe ne pût plus en être troublée. S'il faut l'en croire, les trois souverains ont des prétentions sur notre patrie ; ils se tâtent à ce sujet ; on confère, mais il n'y a encore rien de fixé. Ils ont

beaucoup d'agents répandus dans l'intérieur, Paris en fourmille et ce sont des Français qui secondent, pour de l'argent, ces menées qui tendent à les plonger dans l'esclavage.

« On m'en a désigné trois, que je sais avoir été au service du duc de Rovigo, ensuite employés par M. de Polignac, ensuite par la reine Hortense, puis par M. Laborde et enfin par les gouvernements étrangers. L'un d'eux est chevalier de la Légion d'honneur, les deux autres sont Alsaciens. Je tâcherai de me lier avec eux.

« Le sous-intendant de la maison du prince de Wagram rapporte que les officiers de la maison de l'empereur d'Autriche s'entretenaient jeudi de l'arrivée prochaine de leur souveraine et de celle de Russie. Ils disaient que ce serait l'époque où le sort de la France serait décidé et où les Bourbons connaîtraient l'endroit qui leur serait assigné pour se retirer ; qu'ils devaient songer à leur retraite, parce que les souverains ne voulaient pas d'eux pour régner sur la France, où ils étaient désavoués par la très grande majorité ; que Marie-Louise devait également faire le voyage, et qu'enfin tout paraissait disposé pour qu'elle fût rendue aux Français dont on avait la certitude qu'elle était généralement chérie.

« Cette conférence qui dura plusieurs heures eut lieu en allemand et comme on ne pensait pas que ce monsieur entendait cette langue, ils ne se cachèrent pas de lui. Il l'a rapportée à M. Daumier dont je garantis l'exactitude et la loyauté.

« J'ai vu, hier au soir, M. V... que je vous ai signale

comme un des moteurs des mouvements qui avaient lieu naguère sur les boulevards. Il me fit voir une lettre de son fils qui est à l'armée de la Loire ; il paraît qu'il passe furtivement ce fleuve pour porter à Orléans des paquets pour Paris. C'est de cette ville qu'il lui écrit et lui annonce qu'après avoir rempli sa mission, il retournait en France, c'est ainsi qu'on désigne la partie en delà de la Loire ; il le tranquillise et lui dit que tout va bien et que sous peu, il apprendra du nouveau, parce que tout était disposé pour un coup de main. Ce Virenque père tenait à l'administration des vivres avant la bataille de Mont-Saint-Jean ; il est à Paris depuis lors. Je crois qu'on trouverait chez lui des papiers importants ; il est en garni, mais il ne veut pas indiquer sa demeure.

« Les Prussiens continuent leurs brigandages dans tous les pays où ils passent. J'ai vu une lettre de Chartres qui annonce au propriétaire d'un château qu'on l'a pillé de fond en comble et qu'on n'y a pas laissé un chiffon.

« Vous devez être instruit qu'on porte dans le Midi une cocarde blanche et verte, et qu'on massacre les protestants dans le Languedoc, aux cris de : « Vive Charles X ! » Les pillages, démolitions et incendies se font aux noms réunis de Marie-Thérèse et de Charles X. Rien de plus affreux que la situation de cette contrée.

« Existe-t-il deux cocardes nationales en France? Y a-t-il une faction nouvelle? Est-elle alimentée secrètement, ou est-ce le délire du pays qui la crée? Je ne me permettrai pas d'approfondir ces diverses

questions. J'en laisse le soin à votre sagacité ordinaire ; mais je dois vous dire qu'on parle dans le public des projets du comte d'Artois. Ce sont des bruits auxquels on ne doit peut-être pas faire attention. »

Il y avait dans ce rapport du faux et du vrai. Vrai ce qui y était dit de l'état du Midi où les fureurs de l'ultra-royalisme déchaînaient la guerre civile et des exactions commises par les Prussiens dans les contrées qu'ils occupaient ; mais, faux, complètement faux, tous ces bruits relatifs à de malveillants projets des souverains alliés contre les Bourbons. Malgré les fautes de la première Restauration, les grandes puissances restaient convaincues que le maintien en France de la légitimité était pour l'Europe une garantie de repos et que Louis XVIII étant remonté sur son trône, il fallait l'y consolider et non l'ébranler. Seulement, elles discutaient en ce moment avec ses ministres les conditions de la paix. Leurs exigences étaient aussi multiples qu'impérieuses et pour les faire accepter jugeaient-elles peut-être bon d'entretenir contre le gouvernement français cette agitation qui rendait leur secours plus nécessaire et leur permettait d'en demander un plus haut prix.

Tel était au moins le raisonnement de la Prusse dont la cupidité ne se lassait pas et qui, poursuivant l'affaiblissement dela France, excitaitsans vergogne et exploitait à son profit le naturel désir de ses alliés de faire payer par les vaincus les énormes frais qu'avaient entraînés vingt ans de guerre. De là cet appui plus apparent que réel donné parfois aux

ennemis des Bourbons et dont les témoignages trompeurs ne cessèrent qu'après le départ des souverains, à la fin de septembre, et surtout lorsque le remplacement du cabinet Talleyrand-Fouché par le cabinet Richelieu, en donnant à l'empereur Alexandre une satisfaction qu'il avait vivement souhaitée, permit à ses sympathies pour la France de s'exercer dans toute leur plénitude.

Cependant, il n'attendit pas jusque-là pour cesser d'encourager les rumeurs que n'autorisait que trop l'accueil que, depuis un mois, il faisait au duc d'Orléans.

On lit dans un rapport en date du 15 août :

« Le duc d'Orléans est venu, à dix heures, et n'a pas été reçu. A midi, il a encore reparu, et a été refusé de nouveau. On peut se rappeler qu'hier, il a essuyé un semblable refus. Vers une heure, aujourd'hui, ce prince a renvoyé son aide de camp, pour s'informer si Sa Majesté était à son palais ; il a reçu une réponse négative. Pendant ce message, le duc d'Orléans était resté dans sa voiture aux environs de l'Élysée, attendant la réponse. »

Il est dit dans le même rapport :

« Hier, l'empereur avait envoyé un aide de camp du prince Wolkonski, qui parle très bien français, à la commission militaire, pour lui rapporter le résultat du jugement du colonel de Labédoyère.

« Sa Majesté a paru satisfaite, lorsqu'on lui a annoncé sa condamnation à mort, et tous les officiers russes qui étaient au palais en ont témoigné beaucoup de joie.

« M. de Tchernichef a dit notamment :

« — Voilà un grand et salutaire exemple ! Ney « aura bientôt son tour. »

La surveillance qui s'exerçait autour de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse ne relevait que rarement des traits dignes d'intérêt. En ce qui touche le roi de Prusse, les rapports sont nuls. Dans ceux qui concernent l'empereur François, les renseignements sont rares. En voici cependant qui méritent d'être retenus :

« Le courrier autrichien Ripert est arrivé, le 12 de ce mois, d'Angleterre. Il a apporté à l'empereur François la nouvelle officielle que Napoléon s'était embarqué sur le *Nortumberland*, et faisait voile pour Sainte-Hélène. Sa Majesté a annoncé cette nouvelle, avant-hier, aux personnes qui dînaient avec elle. Une personne de la maison donne pour certain que l'empereur a dit d'un air fort triste :

« — Je lui souhaite bon voyage ; je désire que ce « malheureux ne fasse plus parler de lui ! »

« Des craintes se propagent dans le palais de l'empereur, que des malveillants doivent le faire sauter. Sa Majesté en est instruite, ce qui contribue à la rendre très méfiante ; une garde nombreuse est commandée chaque nuit ; toutes les issues sont gardées très soigneusement, et des rondes fréquentes ont lieu dans tous les endroits souterrains.

« Il est question que l'empereur pourrait bien aller, sous peu de jours, à Dijon, au-devant du prince impérial, son fils. Hier, ou peut-être avant-hier, l'empereur a reçu une lettre de l'archiduchesse Marie-Louise, qui ne paraît pas être arrivée par un courrier autrichien. On assure que Sa Majesté

a été surprise, versant des larmes, hier matin.

« Sa Majesté a diné, hier, à midi ; lorsqu'elle s'est rendue chez le roi de France, avec les autres souverains, elle paraissait contrariée et de mauvaise humeur ; on lui entendit dire plusieurs fois :

« — Cela dérange ma santé. »

« Elle a mangé fort peu, aux Tuileries. A huit heures, elle est rentrée à son palais. Elle a changé d'habits et est ressortie à pied, avec le comte de Wrbna, son grand maréchal, par l'hôtel Visconti.

« Il règne tant de méfiance au palais Berthier que les anciens serviteurs du prince, qui y avaient entrée, y sont consignés sévèrement ; tels Antonio, maître d'hôtel, Lami, valet de chambre, et Daniel, valet de pied.

« Le baron de Wessemberg, nouvellement arrivé, paraît suivre un travail diplomatique particulier avec l'Empereur, car, depuis quelques jours, Sa Majesté l'admet dans des conférences, où l'on ne voit ni le prince de Metternich, ni le prince de Schwarzenberg, ni M. de Floret. »

Les observateurs, en même temps qu'ils espionnaient les souverains, espionnaient aussi leurs ministres. Voici qui a trait au chancelier d'Autriche :

« Le prince de Metternich prend les plus grandes précautions pour que personne ne pénètre dans ses appartements. Ces précautions semblent redoubler depuis quelques jours, au point qu'il emporte dans sa poche les clefs de ses deux cabinets, dont il a fait changer les serrures.

« Il y a quelques jours, le prince de Metternich, ayant chez lui le baron de Wessemberg, le comte

de Mercy, le chevalier de Floret et plusieurs conseillers autrichiens, s'est exprimé d'une manière favorable sur la nation française, sur sa position, sur ses malheurs, sur son désir de les alléger, et sur la nécessité politique de s'attirer l'amitié de ce grand peuple, plutôt que de l'aigrir davantage. Cette conversation (dont on ne rapporte que le sens) a été distinctement entendue.

« Avant-hier à midi, le duc d'Orléans s'est présenté pour parler au prince de Metternich, et n'a pas été reçu, quoiqu'il fût présent. Le duc d'Orléans, soupçonnant qu'on le trompait en disant le prince absent, a fait appeler le concierge à la portière de son carrosse pour s'en assurer. Le duc de Laval, le comte de Damas et M. de Beauharnais ont été vus venir chez le prince de Metternich, depuis quelque temps.

« Le prince vient rarement à l'Élysée ; mais il va très souvent chez lord Castlereagh. Il y va presque toujours à pied et fréquemment le soir. Il a vu plusieurs fois la semaine dernière la maréchale Marmont chez elle, rue de Paradis. Il y est encore allé hier. Il est également allé hier au château de Clichy chez Mme de Staël, où il est resté longtemps. Cependant je ne croyais pas cette dame à Paris ; on vérifiera.

« M. de Metternich continue d'aller très souvent chez la duchesse d'Abrantès où il voit familièrement beaucoup de dames bonapartistes, entre autres Mmes Maret et de Caulaincourt.

« Dans le cabinet de toilette de la princesse de Wagram, se trouvaient un buste de Napoléon et

deux tableaux représentant Marie-Louise et son fils. Les Autrichiens ont brisé le buste. Quant aux deux portraits, l'empereur les a gardés et en prend grand soin. »

La police opère également chez le ministre anglais, lord Castlereagh, venu à Paris pour assister aux conférences qui s'y tiennent en vue de régler les conditions de la paix. Mais, cet homme d'État n'est pas, comme Metternich, spirituel, brillant, ami des femmes et répandu dans la société. Ce qu'on dit de lui n'a guère trait qu'aux négociations qu'il suit et qu'à ce qu'on peut surprendre des intentions qu'il y apporte. Toutefois, quelques-unes des notes qui le concernent ont tout au moins l'avantage de mettre à nu les procédés de la police.

« L'observateur de cette maison *a jeté ce matin un coup d'œil sur les papiers de lord Castlereagh, dans son cabinet particulier.* Il y a vu une infinité de réclamations des princes d'Allemagne, qui réclament des restitutions du gouvernement français, pour fournitures, réquisitions, etc., exigées par Bonaparte. Sur plusieurs, lord Castlereagh, ou un de ses secrétaires, a écrit : « Juste, très juste ; la France « paiera. »

« L'observateur en a vu une du comte Bentheim, un des envoyés de Saxe, qui réclame 4 401 200 francs, pour la solde et l'habillement de seize mille hommes, aux frais de la France, s'appuyant sur l'acte du Congrès du 25 mars, et sur la décision secrète du 15 mai ; une autre du grand-duché de Bade ; une autre de Hambourg. »

Les rapports se continuent ainsi, plus ou moins

intéressants, jusqu'au 14 septembre. A ce moment, les souverains alliés sont sur le point de quitter la France pour rentrer dans leurs États. Avant de s'éloigner, l'empereur Alexandre a voulu se rendre au camp des Vertus, près de Châlons-sur-Marne, pour y passer une grande revue de son armée de laquelle il va se séparer. Les observateurs rendent compte de cette brillante fête militaire.

« Trois tentes richement décorées avaient été dressées au centre du camp pour l'empereur et ses frères, et trois autres ensuite pour les généraux. Tous les corps d'armée ont manœuvré en colonnes serrées. L'empereur était placé sur une élévation, entouré de tout son état-major. Au moment où les colonnes se sont déployées, chaque officier a quitté successivement son rang, et est venu se présenter devant l'empereur ; presque tous ont obtenu de l'avancement ou des décorations : de simples capitaines ont été promus au grade de colonel.

« Cette revue ainsi que les différentes manœuvres des différents corps ont duré depuis sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir, et l'empereur Alexandre y a été constamment présent. Il y avait six cents pièces d'artillerie, qui formaient quarante-deux batteries complètes.

« Mardi, veille de son départ de Châlons, l'empereur a donné un dernier repas de trois cents couverts. On y a porté trois toasts : Le premier, à l'empereur Alexandre ; le second, à l'armée russe ; et le troisième, à la paix des nations. Pendant le voyage, en retour, il a été commis un vol considérable de batterie de cuisine, appartenant au palais de l'empereur. »

II

Rentré à Paris, l'empereur de Russie, comme les deux autres souverains, procède aux préparatifs de son départ. Ce départ n'est plus retardé que par les difficultés qui se sont élevées entre le gouvernement français et les plénipotentiaires des alliés chargés de négocier la paix, dont Talleyrand ne veut pas subir les implacables exigences. Les quatre grandes cours se sont mises d'accord pour nous dépouiller. D'après les rapports de police, les Russes mêmes sont sans pitié. Ces rapports prêtent aux officiers de l'entourage impérial les propos les plus malveillants pour la France.

« Le comte Owaroff a dit :

« — Il nous faut de l'argent. La France est beau-« coup trop riche. Plus on lui enlèvera de numéraire « et plus nous serons au repos. »

« Un autre officier dont on ne sait pas le nom a ajouté :

« — Les Français ne sont pas ruinés. J'étais hier « chez Ruggieri. Il fallait voir cette quantité de « femmes couvertes de diamants et de belles parures. Mettons les Français à sac pour être tranquilles. »

« Si les Russes s'expriment ainsi, que ne doit-on craindre des Prussiens? Quant aux Anglais, ils sont

implacables. Ils disent que la France est un pays perdu, qui cessera bientôt d'être habitable. Tous ceux qui sont venus hier chez lord Castlereagh ont montré une joie indécente sur notre malheureuse position. Quelques-uns même trouvaient trop douces les conditions de paix. »

Ces conditions étaient cependant effroyables. Ce qu'on en disait dans Paris alimentait les attaques des mécontents, bonapartistes et libéraux, troublait la ville et la cour. L'ultra-royalisme, d'accord avec le comte d'Artois, y trouvait prétexte pour dénoncer l'incapacité de Talleyrand, son passé révolutionnaire, toutes choses qui exigeaient qu'on le renvoyât comme, quelques jours avant, on avait renvoyé Fouché. Ce n'est pas le patriotisme qui met sur les lèvres des ultra-royalistes ces protestations indignées. Ils ne veulent que prendre le pouvoir, disposer des places, exercer des vengeances. Le peuple, qu'ont déjà exaspéré les exigences des étrangers, est irrité contre le parti de la cour, que le roi de son côté désavoue. Tout est trouble et désarroi dans Paris où les suspects demandent un autre souverain : qui, Napoléon II, qui, le duc d'Orléans, voire le prince d'Orange, ou le prince Eugène, ou encore Bernadotte, roi de Suède. Les observateurs rendent compte des divers incidents qui révèlent l'état des esprits.

« Monsieur, Madame et le duc de Berry ont pressé le roi, hier, de mettre de la fermeté et de la sévérité dans la position critique où il se trouve ; qu'il fallait nécessairement des exemples ; que Sa Majesté devait se métier de son ministre de la Police ; qu'il

était presque certain que le roi était encore trahi, vu la manière dont les choses allaient. Il a été question que MM. Gaudin, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Cambacérès et autres, faisaient distribuer de l'argent pour exciter le peuple à la révolte. Le roi a répondu à toutes ces imputations, qu'il savait ce qu'il avait à faire, dans ces fâcheuses circonstances. Madame, en sortant de chez le roi, avait encore les larmes aux yeux, et paraissait avoir beaucoup pleuré, ce qui lui arrive souvent, depuis son retour à Paris.

« Monsieur et Madame la duchesse d'Angoulême ont reçu des avis qu'ils aient à se méfier des Prussiens et même des Anglais. Quelques officiers supérieurs étant, leur a-t-on dit, en société, dans une maison, place Royale, au-dessus du guichet, du côté de la caserne des Minimes, au grand balcon, ont lâché quelques mots qui ont donné à entendre qu'ils répandaient de l'argent au peuple, pour exciter le mécontentement, et faire voir au roi qu'il ne pouvait pas les maintenir.

« Il y a généralement au château de grands pourparlers entre les officiers des gardes et autres ; ils s'occupent du colonel de Labédoyère et d'autres qui doivent être traduits incessamment au tribunal. Il y a, parmi eux, beaucoup de diversités d'opinions.

« M. le gouverneur du château a eu, ce matin, une très grande explication avec l'adjudant commandant, concernant la police du château des Tuileries. Il veut que ce soit à lui directement que les rapports se fassent, et non au capitaine des

gardes, et que ce soit les surveillants des cours et jardins, ainsi que la gendarmerie, qui soient chargés de maintenir la police dans le château ; il a fait donner des ordres en conséquence dans tous les postes. »

C'est dans ces circonstances que, sans attendre la signature du traité de paix, qui n'eut lieu que le 20 novembre, alors que le cabinet Talleyrand était considéré comme perdu et que le duc de Richelieu se disposait à prendre la présidence du ministère recomposé, les souverains alliés quittèrent Paris à la fin de septembre. Comme ils venaient de partir, on trouva à l'Élysée sur le bureau de l'empereur une liasse de papiers, oubliés ou laissés là volontairement. C'étaient des lettres anonymes qu'avait reçues ce souverain durant son séjour à Paris. En les lisant, on se rendit compte qu'elles avaient presque toutes pour objet d'obtenir d'Alexandre qu'il rendît Napoléon II à la France.

L'une d'elles dit : « De nouveaux malheurs nous attendent si Louis XVIII reste sur le trône. Sa perte est déjà jurée dans Paris. L'échafaud sera l'endroit où il expirera avec sa famille. » Il est écrit dans une autre : « Deux millions de Français réclament une autre dynastie. » Puis, c'est Pierre la Vertu qui demande à l'empereur « de punir les coupables : les pairs, les Chambres, etc., etc. » Il le prie « de les attacher à la queue de ses canons et de les transporter dans ses déserts de la Sibérie ». Un de ces anonymes affirme « qu'il n'est pas de paix pour la France si elle ne peut choisir un prince à son gré, le petit-fils d'Autriche ou Beauharnais ». Quant à

celui qu'on appelle le Désiré, « le peuple le punira. Ce n'est qu'un chef de chouans ».

Pour un qui demande qu'on sévisse contre les auteurs atroces de la Révolution, il en est vingt qui souhaitent le triomphe des idées libérales « et le petit Napoléon ».

« Malheur à Votre Majesté si elle force les Français à garder Louis XVIII ! » Et encore : « Les Bourbons sont des ombres. Napoléon est un grand homme. L'empereur François est un père dénaturé, inepte. L'homme dans sa chaumière est plus grand qu'Alexandre puisqu'il n'a pas la générosité de rendre Napoléon à la France. » — « La France veut le fils du grand Napoléon et non pas Louis XVIII, ce lâche qui a fui dans la Révolution après avoir été un des principaux auteurs de la mort de Louis XVI. »

Parmi ces centaines de lettres dont beaucoup contenaient des demandes d'argent, il n'en est que deux qui soient signées. La femme Charvel désire Napoléon II et n'a pas confiance dans le roi qui avait promis de laisser chacun à sa place et qui n'a pas tenu parole, puisqu'il a révoqué le mari de la petitionnaire, huissier de son cabinet. Au reste, elle prie S. M. l'empereur d'insister auprès du roi pour obtenir la réintégration de son mari « qui a une grande douceur de caractère ».

Mais voici le bouquet : une adresse du sieur Lefebure de Saint-Maur, habitant Breuil (Seine-et-Marne), qui, « en fidèle sujet du roi », voudrait ramener à leur devoir les braves qui ont été égarés. « Si Louis XVIII accompagné de Votre Majesté se por-

tait sur les rives de la Loire, s'il allait annoncer à ces vaillants soldats le pardon de leur insubordination, vous les verriez tomber aux genoux de leur monarque légitime et aux vôtres et vouer à tous deux un inviolable attachement. »

Dans les temps troublés, c'est par des manifestations de ce genre non moins que par les tumultueux propos de la rue que se manifestent le déséquilibrement des esprits et leur exaltation. C'est aussi par les libelles et les gravures. En octobre 1815, circulent dans Paris des écrits et des dessins séditieux. Des rapports secrets adressés au roi par Fouché sur l'état de la France et qu'on l'accuse d'avoir livrés à la publicité, sont réunis en brochure et colportés de toutes parts, maintenant qu'il n'est plus ministre et excitent les esprits. On y a joint une lettre faussement attribuée à Talleyrand et à ses collègues du cabinet. Cette lettre contient les adieux qu'ils adressent au roi, au moment de quitter le pouvoir.

« En tête de cette brochure, dit un observateur, est la date de Paris, mais sans nom d'imprimeur, et une gravure représentant un guerrier français et un cheval à côté de lui, avec les vers de Racine : *Son noble coursier*, etc. Le tout bien imprimé sur du beau papier. Les rapports de Fouché sont trop connus, pour qu'ils soient aujourd'hui à craindre ; mais, la lettre des ministres contient des choses trop fortes et trop peu mesurées pour le temps actuel. Comment cet imprimé circule-t-il, tandis qu'un journal, qui rendrait publique la lettre d'adieu, serait supprimé et avec raison? Il faut absolument

suspendre la presse ou la rendre entièrement libre ; le milieu ne vaut rien. »

Puis, c'est une gravure qui a paru clandestinement. Elle représente d'un côté la scène très connue de Bonaparte à Berlin, accordant la grâce du comte de Hatzfeld à sa femme ; de l'autre côté est Mme de Labédoyère aux pieds de Louis XVIII. D'un côté sont ces paroles : « le tyran pardonne » ; de l'autre : « le bon père ne pardonne pas ». L'auteur du rapport fait remarquer que plus un imprimé se fait remarquer par son esprit et par sa méchanceté, moins il doit être toléré. « Une gravure de ce genre fait plus de mal que cent brochures incendiaires. Une gravure est plus facile à détruire parce qu'en saisissant la planche on est presque assurée qu'elle ne sera plus gravée de nouveau ; il n'est peut-être pas difficile de saisir la planche. »

Une autre caricature de ce genre représente les adieux des souverains alliés à Louis XVIII et à sa famille. En partant, le roi de Prusse présente au roi une verge pour châtier les Français, l'empereur de Russie un knout, pour les effrayer, et l'empereur d'Autriche un fouet avec des pointes de fer crochues au bout, pour les faire mourir dans les douleurs et dans le sang ; c'est ce dernier qui obtient l'approbation des Bourbons ; ils accourent, en criant que c'est ce fouet qui leur convient.

On peut juger par ces incidents de ce qu'est l'état de Paris et de la France dans le moment critique que traverse notre pays. Les rapports que reçoit la police de ses agents secrets, encore qu'ils dénaturent trop souvent la vérité et y substituent des

inventions qui font surtout honneur à la fertilité intellectuelle de ceux qui les ont imaginées, ces rapports répandent cependant un peu de lumière sur les basses intrigues nouées de toutes parts contre les Bourbons et sur le rôle qu'y jouent, chacun de son côté, les grands États européens. Il en résulte qu'entre tant de manifestations hostiles dont la France est l'objet, c'est encore celles auxquelles se livre la Prusse qui témoignent des dispositions les plus malveillantes.

« C'est la seule Russie, est-il dit dans un de ces rapports en date d'octobre, qui, dans les derniers temps du séjour d'Alexandre à Paris, a sauvé le trône des Bourbons. Ce fait résulte de tout ce qui s'est passé chez les autres monarques et leurs ministres. Cependant la Russie elle-même n'a encore agi que par convenance politique, et aucunement par sentiment ni par devoir envers le roi de France.

« Si Louis XVIII est aujourd'hui assis sur le trône de France, il en est redevable à son propre courage et à l'énergie des fidèles serviteurs, qui, aussitôt après l'entrée des Anglo-Prussiens sur le territoire français, ont inspiré à Sa Majesté l'idée de suivre ces alliés pas à pas et pour ainsi dire à leurs trousses. C'étaient les Prussiens, qui étaient les plus forts depuis Waterloo jusqu'à Paris ; cependant plusieurs officiers attachés à l'état-major prussien ont affirmé et, sur la demande expresse si réellement ils étaient venus à Paris réinstaller le roi, ont répondu que le roi de France était venu avec eux pour son propre compte.

« Dans une conversation qu'un Allemand domi-

cilié à Paris eut avec des officiers et un employé supérieur prussien du cabinet du prince de Hardenberg, il fut question des engagements pris à Gand envers les Bourbons. Ces messieurs se mirent à rire, et demandèrent si l'on n'avait aucune connaissance à Paris de ce qui s'était passé en Allemagne avant l'ouverture de la dernière campagne. Ils déclarèrent hautement qu'à cette époque, toute l'Allemagne avait été d'accord, qu'un Bourbon n'était jamais qu'un Français, qu'un descendant de Louis XIV qui avait brûlé le Palatinat et arraché la Franche-Comté et l'Alsace à la Germanie, et un petit-fils de Henri IV, dont la politique n'avait toujours eu pour but que le bouleversement des États allemands. Ces messieurs citèrent plusieurs brochures et des gazettes allemandes sans nombre, où l'on pouvait trouver la preuve que le but de la guerre était uniquement de réduire la France à rien. »

Ce ne sont donc pas les alliés qui ont rétabli les Bourbons sur leur trône, affirme le rédacteur de ces notes. Les Prussiens, s'ils l'avaient pu, les auraient empêchés d'y monter. Encore aujourd'hui, Justus Grünner, le grand maître de la police prussienne à Paris, leur est farouchement hostile.

« Ses proclamations datées d'Aix-la-Chapelle ne disaient pas un mot rassurant pour le roi de France. Sa conduite à Paris s'accorde parfaitement avec ce système. Son subordonné, le directeur Karr, est intime avec lui ; il reçoit de lui directement sa direction. D'après Karr, Grünner est persuadé que les Bourbons ne se soutiendront pas. C'est comme une espèce de haine personnelle contre cette dynastie,

qui paraît avoir produit cette opinion, et d'autres Prussiens en ont donné une explication particulière. Ils disent qu'on en voulait au roi de France, au Congrès de Vienne, pour avoir contrarié le partage de la Saxe, et à Berlin, Dantzick, Magdebourg et ailleurs, pour avoir souffert que le ministre des finances eût rompu le traité de Paris, en séquestrant les créances des étrangers sur le gouvernement français. Grünner est encore aujourd'hui acharné à répandre les nouvelles contraires à l'affermissement du trône des Bourbons. Il lui faut journellement une chronique scandaleuse de la cour des Tuileries ; il reçoit, avec un sourire malin, les anecdotes inventées par la méchanceté ou par la bêtise des agents, qui, sachant très bien que ce genre de nouvelles est agréable au maître, ne manquent pas d'en fournir abondamment.

« On n'entre point ici dans le détail de ces nouvelles ; on en parlera à une autre occasion ; mais il faut ici citer au moins une d'entre elles, qui, par son importance, pourra avoir un intérêt réel ou donner peut-être la clef d'une intrigue particulière. On avait présenté, au nombre des découvertes faites relativement aux retards qu'éprouve le traité de paix, un prétendu article d'un prétendu traité de Gand, par lequel le roi de France aurait fait d'avance les concessions les plus onéreuses et encore plus désastreuses pour le royaume que celles qu'on connaît maintenant. On y avait ajouté l'infernale assertion que Louis XVIII avait alloué à chacune des puissances certains avantages pécuniaires et à leur insu réciproque entre elles, lesquels sacrifices

devaient être portés en entier par le royaume, mais profiter pour une certaine partie au roi lui-même. Ces stipulations, disait-on, servaient pendant les négociations aux ministres étrangers, et, chaque fois que le roi voulut refuser une concession, ceux-ci le menacèrent de publier le traité de Gand, et le roi, intimidé, y consentit.

« Plusieurs jours après, c'était mercredi dernier, Grünner reçut la communication de la lettre d'adieux, qu'on dit avoir été écrite par les derniers ministres de Sa Majesté lors de leur démission ; et justement il est dit dans cette lettre que les ministres, lors de leur entrée au ministère, avaient ignoré les engagements secrets pris par Sa Majesté à Gand, ce qui les avait placés dans une perplexité de plus.

« Tous les ennemis de la France dans les différentes nations, représentées dernièrement par leurs monarques et par leurs ministres, en voulaient à la Russie de ce que la première elle avait commencé à retirer ses troupes, la première elle avait désapprouvé l'idée de mettre un prince étranger sur le trône de France, sans excepter le grand-duc Nicolas, dont il avait été question plusieurs fois. » .

Voici maintenant, à la date du 24 octobre, une poignéederenseignements sur ce qui se pas se dans Paris et d'un caractère un peu plus positif que ceux qui précèdent :

« 1° Sous le nom de Murat, il se répand tant de bruits sinistres dans Paris ; des personnes se disant arrivées du Midi en parlent avec tant d'assurance et ont déjà tant tourmenté les campagnes des envi-

rons de Paris avec ces nouvelles que le plus incrédule commence enfin à s'en occuper à son tour, et à supposer au moins que le tout n'est pas une simple invention de parti ;

« 2° On a vu chez le Prussien Ternitt (officier supérieur et peintre de la cour de Berlin) des jeunes gens occupés de dessins de caricatures. On pourrait suivre la trace de ces dessins, en observant les élèves de David, amis de Ternitt, la plupart jeunes gens imprudents. Il serait curieux de découvrir que Ternitt, agent de son gouvernement, travaille aux caricatures dangereuses, comme il travaillait aux querelles du Palais-Royal ;

« 3° Une foule immense d'étrangers de toutes les nations sont venus fondre sur Paris avec des passeports militaires. La police française a voulu connaître leurs arrivées et leurs départs, en faisant exécuter les règlements. Mais, au moins autant de monde s'est logé chez des personnes non autorisées à loger que chez les teneurs d'hôtels garnis ; ces personnes, dans les derniers temps, se sont soustraites à la loi et des milliers sont ainsi logées d'une manière irrégulière. Ce n'est pas que leur séjour seulement qui doit être maintenant régularisé, c'est surtout leur départ, qui exige de la surveillance. Avec un peu d'argent, avec un peu de bonnes paroles, on gagne facilement un étranger sur son départ : on passe pour son domestique, pour son compagnon de voyage, on refuse de répondre aux gendarmes et aux postes militaires à l'entrée des villes, et on sort ainsi de France ou l'on voyage, même dans l'intérieur de la France, quand même

on serait Clauzel, ou Joseph Bonaparte, ou émissaire de Murat ;

« 4° En 1813, lorsque l'Autriche eut déjà réussi dans des négociations avec la Bavière, le roi de Wurtemberg, en ayant été informé, et craignant de rester en arrière et de devenir la victime de la Bavière et des circonstances générales, voulut envoyer un agent secret à Vienne. Le moment était décisif ; l'objet était infiniment urgent ; et il fallait absolument envoyer un homme fidèle, intelligent et capable de se charger d'instructions en partie verbales ; il fallait passer cependant directement, et par le plus court chemin, par Munich et Brannau, puisqu'en perdant un seul jour, le roi de Wurtemberg risquait de voir son pays envahi par les Bavarois, tout prêts à marcher contre les Français. La seule personne, à laquelle le roi de Wurtemberg crut pouvoir se fier, était un membre de la famille Kaulla, associé du roi dans la Banque royale de Stuttgard, qui fait maintenant des affaires immenses pour la cour d'Autriche et qui reçoit la plus grande partie des subsides anglais pour l'Europe méridionale. Kaulla, depuis vingt-cinq ans, a été intéressé dans toutes les grandes affaires de fournitures de chevaux et autres pour compte d'Autriche, de France et de petits rois et princes, depuis Darmstadt, jusqu'à Vienne et Milan.

« Ce Kaulla, personnage extrêmement important sous tous les rapports, et qui alors remplit parfaitement les vues du roi de Wurtemberg, en mettant à sa mission une diligence extraordinaire et une habileté parfaite, est en ce moment à Paris. Il y

est venu pour les intérêts pécuniaires de sa maison.

« La cour de Wurtemberg est peut-être, de toutes les cours du troisième rang, celle qui mérite le plus d'attention de la cour de France. Le Roi, malgré ses querelles avec ses sujets et malgré ses mœurs douteuses, est un grand homme d'État. Il tient aux intérêts de l'Allemagne ; mais il penche un peu du côté de sa fille chérie, épouse de Jérôme. Ellvangen, le séjour de ce couple détrôné, mérite autant d'attention de la part de la haute police française que Staimbourg et le château impérial de Vienne. Outre cela, la veuve Catherine d'Oldenbourg va célébrer ses noces avec le prince royal de Stuttgard ; cette dame passe pour une des grandes intrigantes politiques de l'Europe ; le lit nuptial ne satisfera point son ambition. Elle est très aimée de sa mère, l'impératrice douairière de Russie, qui influe tant sur Alexandre.

« Il faut aux Bourbons un appui aussi fort, aussi prépondérant, aussi tranchant que les circonstances malheureuses, qui semblent toutes conjurées contre cette maison illustre. Un grand intermédiaire entre la France et la Russie, un intermédiaire intéressé naturellement, et, si cela pouvait se faire, politiquement ou pécuniairement, ou par tous les motifs à la fois, pourrait établir en faveur de la France cette prépondérance et cete sécurité. Cet intermédiaire se trouve à Stuttgard. Il ne se trouve nulle part aussi bien placé comme là. Et l'instrument, l'agent de cette combinaison pourrait être le banquier Kaulla ; il pourrait, étant dirigé par une main habile, devenir un personnage fort précieux pour la police française dans ses plus hautes spéculations. »

Je n'ai trouvé nulle part la preuve qu'on ait suivi ce conseil ni cherché à embaucher le banquier Kaulla, et à faire de lui un agent secret du cabinet de Paris. En revanche, voici qui fait plus d'honneur à la police française. Ce sont les notes que se procure quotidiennement la police prussienne et qui servent de base aux rapports que Justus Grünner adresse à son gouvernement. Ces notes ont été copiées sur son bureau par un agent qu'il croit sûr et qui le trahit. Elles démontrent d'ailleurs combien il est peu informé et de quelles niaiseries l'alimentent ceux qui le renseignent.

« On a rapporté, hier matin, que le feu avait été mis la nuit passée au château des Tuileries.

« On a communiqué une proclamation très longue et assez bien rédigée adressée du *Bellérophon* aux Français ; c'est l'adresse amplifiée du *Morning Chronicle* : on y a ajouté la note que le style de l'adresse était celui de Fouché.

« On a encore rapporté que trois officiers prussiens, qui s'étaient trop approchés du château de Vincennes, avaient été tués, il y a quelques jours.

« On dit aussi que la mesure contre les caricatures avait été provoquée par l'Autriche.

« On a donné comme une nouvelle positive qu'une force armée antibourboniste, réunie depuis les Cévennes jusqu'aux bords de la Méditerranée, se montait à plus de 60 000 hommes, pourvus d'artillerie.

« On a donné une nouvelle venant des bureaux des journalistes de Paris, qu'il leur a été défendu par la censure de parler de ce qui se passe dans le Midi.

« On a désigné plusieurs noms fameux impliqués dans une intrigue, dont le siège doit être Paris même. On prétend qu'il y a des personnes à Paris qui, il y a peu de jours, étaient encore à Bruxelles ; on a été jusqu'à désigner quelques rues où logeaient ces intrigants. Fouché doit avoir été chez Wellington ; Barras, Tallien, Mme Murat et autres aussi connus, mais supposés, avec autant d'absurdité les uns que les autres, rentrés dans Paris, sont désignés ; on y a ajouté le nom du marquis ou baron de Champrené.

« On prétend que, depuis quelques jours, le gouvernement a intercepté toutes les lettres du Midi, de l'Ouest et du Nord.

« On a nommé Venise comme un point de ralliement des intrigues du parti Napoléon II.

« On a rapporté qu'à la revue de dimanche, des gardes nationaux, voyant le duc de Berry à côté du gouverneur Muffling, avaient témoigné leur mécontentement, et qu'un garde national avait craché sur le cheval de Wellington.

« Le directeur de la police de Grünner suppose comme une chose très possible que, si les circonstances deviennent critiques, le gouvernement prussien s'emparera de l'autorité publique sous un titre provisoire.

« On a rapporté que le général Exelmans avait une troupe considérable sous ses ordres, et qu'à chaque instant, on s'attendait à recevoir la nouvelle de son entrée dans la ville de Bordeaux.

« On a fait un rapport effroyable sur des scènes de carnage, qui doivent avoir eu lieu à Nîmes, il n'y a que huit jours, entre les deux partis.

« On a donné la nouvelle de la prise d'un convoi autrichien par les partisans français dans les Vosges.

« On a parlé de l'incendie auprès des Menus-Plaisirs, où demeurait Mme Hainguerlot, ancienne maîtresse de Jérôme. On y a ajouté ce commentaire, que le feu pouvait y avoir été mis exprès, pour voir si l'on ne découvrirait pas chez elle quelque grand proscrit. »

Le 29 octobre, la police française, qui triomphe d'avoir pu se ménager des relations dans les bureaux de Justus Grünner et mis au pillage ses papiers, apprend à l'improviste que ce qu'elle fait chez lui, cet habile personnage le fait chez elle. Il a eu connaissance de pièces secrètes et s'en est vanté. Tout aussitôt, le ministre Decazes, successeur de Fouché, ordonne une enquête à l'effet de découvrir le misérable qui le trahit et qui ne peut être qu'un employé de son administration. Mais cette enquête ne donne pas de résultats.

« Il est très probable, écrit l'observateur qui en a été chargé, mais il n'est pas absolument certain que cet employé soit au Ministère lui-même, et non à la Préfecture. Le directeur de la police prussienne a prétendu, à trois différentes reprises, qu'il était bien servi à la police de Paris.

« Une fois, il dit avec beaucoup de satisfaction qu'il avait reçu le matin à sept heures la nouvelle que Fouché était sorti la nuit pour aller au château porter des nouvelles de la mauvaise réception des Prussiens à Nantes.

« Une seconde fois, il se vanta d'avoir reçu du portefeuille même de Son Excellence le ministre

Decazes une feuille imprimée ; c'était une circulaire du sous-préfet de Rennes aux maires de son arrondissement et datée du 5 octobre, dans laquelle il était question de la mauvaise conduite et des dispositions dangereuses des habitants et il était ordonné aux maires et aux curés de faire connaître de nouveau les articles du Code pénal relativement aux troubles dirigés contre l'État. Le directeur de la police prussienne voulait trouver dans cette pièce, qui à la vérité n'a jamais paru dans les journaux de Paris, une grande preuve du danger, qui menaçait la France de tous les côtés, et il prétendit que cette circulaire imprimée était un grand secret à Paris.

« Enfin une troisième fois, il n'y a pas plus de trois jours, il communiqua à l'auteur de ces renseignements un extrait des nouvelles de Lyon, qu'il prétendit avoir été tirées du portefeuille de S. E. le ministre Decazes. Ces nouvelles de Lyon étaient relatives à la mauvaise conduite des Autrichiens. Il y était dit qu'il y avait eu des rassemblements d'ouvriers, des placards incendiaires, etc... Le directeur de la police prussienne ajouta exprès :

« — Le ministre Decazes est très confiant, c'est « un imprudent qui laisse traîner son portefeuille, « et il y a quelqu'un qui peut à son aise y puiser, « pour obliger un journaliste que je connais. »

« Au reste, il est encore possible que tout ce que dit Karr sur cet employé ne soit que des rodomontades, pour se donner de l'importance. Il faudra sans doute procéder avec beaucoup de précaution, et l'auteur des renseignements présents, tout dispos qu'il est de rendre des services importants et réels,

se trouverait cependant bien malheureux, s'il contribuait par ses avis à rendre suspect et peut-être à exposer au dernier malheur un individu quelconque. Il croit avoir au moins averti, pour que le cabinet du Ministère puisse être sur ses gardes, et même suivre la trace et surveiller les communications avec les journalistes. Il promet encore de faire son possible, de pousser ses découvertes plus loin ; il en a les moyens, mais il croit avoir le droit d'y mettre la condition qu'il ne s'ensuive pas de malheur ni un éclat scandaleux ; cela couperait aussi à l'instant même toutes les communications entre lui et le directeur Karr. »

Les jours suivants n'amènent pas de découverte nouvelle. Il faut renoncer à savoir par qui la police prussienne a été renseignée, ce qui est bien fait pour rendre la police française plus modeste. Heureusement, les armées étrangères sont au moment de quitter Paris et les services policiers vont partir avec elles. Justus Grünner et Karr ont fixé au 10 novembre la date de leur départ et on sera débarrassé de cette engeance maudite. A remarquer toutefois que ledit Grünner cherche quelqu'un qui pourra lui adresser en Prusse des rapports confidentiels. « Il a recommandé exprès de choisir dans les employés actuels ceux ou celui qui s'était distingué, jusqu'à présent, par l'étendue de ses connaissances et surtout par l'impartialité de ses jugements. »

Ce renseignement est donné à la police française par celui de ses employés qui s'est fait agréer par Justus Grünner. Cet employé rend compte des propos que lui a tenus le grand maître de

la police prussienne quand il lui a été présenté.

« Grünner n'est pas entré dans des grands détails. Il a seulement observé que l'horizon en France était encore bien obscurci, et qu'il était très difficile de juger quelle pourrait être la fin de tout ceci. A cette occasion, il fut question de Reinhardt, ancien employé supérieur aux relations extérieures. Grünner conta l'anecdote de la lettre qui avait été écrite par Reinhardt de Bruxelles à Napoléon à Paris et qui, ayant été connue du Roi, fut la cause de sa disgrâce. Grünner connaît cette anecdote par une autre voie que par celle de Karr, car celui-là ne la connaissait point. Cet employé doit retourner chez Grünner, il y retournera aussi souvent que possible avant son départ. Grünner n'est pas mal disposé envers Fouché, avec lequel il doit se trouver à Dresde. Il dit que Fouché n'est pas un homme aussi blâmable et aussi dangereux qu'on avait voulu dire ; il trouve en Fouché un patriote à grandes vues. »

III

Les renseignements recueillis par la police, grâce à la surveillance qu'elle avait organisée autour des souverains étrangers pendant leur séjour dans la capitale, avaient paru trop importants au gouvernement pour ne pas lui inspirer le désir de continuer cette surveillance sur les personnages de diverses nationalités, que l'occupation étrangère, qui ne prit fin qu'en 1818, retenait ou attirait sur le territoire français. A tout instant, arrivaient à Paris des généraux, des diplomates, des gens de marque qu'on pouvait supposer chargés de missions secrètes. D'autres y étaient restés après le départ des souverains. Ils avaient des rapports quotidiens avec les ambassadeurs accrédités en France.

Ceux-ci, de leur côté, — Pozzo di Borgo pour la Russie, sir Charles Stuart pour l'Angleterre, le baron de Vincent pour l'Autriche, le comte de Goltz pour la Prusse, le duc de Fernan Nunez pour l'Espagne, le comte de Rechberg pour la Bavière, d'autres encore, — s'agitaient, intriguaient et suivaient les affaiers de France avec un intérêt qu'explique suffisamment le désir qu'ils avaient d'en finir avec les bonapartistes et les révolutionnaires coa-

lisés contre les Bourbons. La France était pour eux un foyer d'émeutes, une propagatrice de doctrines détestables, nuisibles à tous les gouvernements monarchiques. Il fallait donc rester sans cesse sur le qui-vive. Les quatre premiers de ces ambassadeurs, représentant les puissances alliées, avaient reçu la mission spéciale de suivre de très près le mouvement de l'opinion, d'en rendre compte à leur cour après en avoir conféré ensemble. Ils se réunissaient à cet effet une fois par semaine ou même plus souvent.

Le gouvernement français ne pouvait qu'attacher le plus grand prix à savoir comment ils appréciaient les événements alors si confus, si troublants, si déconcertants, ce qu'ils en disaient à leurs souverains et quelles mesures ils conseillaient. C'est à s'en informer, qu'à partir de ce moment, il employa sa police.

Les moyens dont usa celle-ci furent les suivants : 1° une étroite surveillance autour des personnages étrangers ; 2° liaisons secrètes avec le bas personnel des ambassades et légations ; 3° enfin, une activité plus grande dans le fonctionnement du Cabinet noir.

La surveillance autour des personnages étrangers fut organisée à l'image de celle qui s'exerçait sur des personnages français tels que Chateaubriand, qui fut assurément, à cette époque et jusqu'en 1819, on le verra plus loin, le plus espionné des hommes. On filait les gens, on s'attachait à leurs pas, on les suivait jusque dans leurs voyages, on achetait au besoin leurs domestiques ; on arrivait ainsi à connaître tous leurs faits et gestes, que les

rapports racontaient en tous leurs détails ou prétendaient raconter.

Il y avait nécessairement dans ces rapports beaucoup d'exagérations et de mensonges. Les agents employés à ces viles besognes étaient, pour la plupart, de pauvres hères d'une éducation secondaire, assez ignorants des hommes et des choses et toujours disposés, pour gagner leur salaire, à inventer, quand ils n'avaient rien à dire. Il pouvait donc arriver que, dans leurs rapports, la part d'invention fût plus grande que la part de vérité. Mais, ces rapports, avant d'être soumis au ministre, passaient sous les yeux de Foudras, l'inspecteur général de la police, homme d'esprit qui connaissait son Paris sur le bout du doigt. Il en écartait ce qui frisait l'invraisemblance et n'en retenait que ce qui lui semblait devoir être exact, révélateur et instructif.

Au mois de janvier 1816, le prince Paul de Wurtemberg était à Paris. Comme on lui attribuait des opinions bonapartistes, il était surveillé. « On est parvenu à intéresser son domestique, disait l'observateur. On croit cela utile, par toutes les mauvaises relations que ce prince conserve à Paris.

« Voici les premiers renseignements obtenus :

« Le prince Paul est un homme sans mœurs, sans principes et grand ennemi des Bourbons. Il a suivi presque toutes les séances de la Chambre des députés, pendant la discussion sur la loi d'amnistie et, le jour où l'article des régicides passa, il fit éclater une fureur incroyable contre toute cette assemblée.

« Il passe ses soirées ordinairement chez Mme Ju-

not, réunion impure, où du temps de Metternich, on se flattait d'y former un parti pour Napoléon II, et où aujourd'hui encore, on parle politique et nouvelles dans le plus mauvais esprit.

« En dernier lieu, le prince Paul était intimement lié avec le général Wilson (compromis dans l'évasion de Mme de La Valette). Ce sont deux caractères fougueux et désordonnés, bien faits pour aller ensemble. Aujourd'hui, le prince Paul prend le plus grand intérêt possible à cet Anglais, et crie contre le gouvernement et la police de la manière la plus forte. Hier, il y avait chez lui réunion de quatre Anglais pour s'occuper des moyens de tirer d'affaire le général Wilson.

« — Est-ce que Wellington le laisserait condam-
« ner? a dit le prince Paul. On a bien osé récla-
« mer le capitaine Wright, sous le despotisme de
« Bonaparte ; et l'on ne dirait rien pour le général
« Wilson ! »

« Il leur a promis d'aller parler à lord Wellington, de la manière la plus énergique, et effectivement, il y est allé, aussitôt cette conférence finie. »

Tout aussi intéressants sont les rapports de l'agent chargé de surveiller l'ambassade d'Autriche, occupée par le baron de Vincent que seconde, avec le titre de premier secrétaire, le baron Binder, ami personnel du prince de Metternich. Voici d'abord, à la date du 15 août 1816, une note assez piquante sur un sieur Gustave qui paraît être pour le baron Binder un factotum complaisant. Il habite chez son beau-père, Pierre Metzler, marchand de vins en gros, rue Caumartin, 5 :

« Il a été, pendant longtemps, valet de chambre de M. de Floret, secrétaire du prince Metternich. En 1812, avant l'expédition de Russie, M. de Floret avait chargé Gustave de lui former une espèce d'agence secrète et il rendait compte à M. de Floret, et celui-ci au prince de Schwarzenberg. Tous ces détails ont été avoués par Gustave lui-même, dans le temps, à notre observateur ; ainsi ils sont certains. La femme de Gustave a été la maîtresse de plusieurs diplomates autrichiens. La mari ne l'ignore pas ; mais, comme elle a contribué à accroître sa fortune, il n'en dit rien. Il est aujourd'hui dans une grande aisance. Il est de retour de Vienne, depuis trois semaines environ. Il n'y a presque pas de doute qu'il est ici l'agent ou l'intermédiaire d'une agence autrichienne. Sa lettre même au baron Binder, du 10 de ce mois, le prouve. On voit que ce jour-là, il lui adresse onze paquets de lettres pour Vienne, savoir : pour M. de Floret, pour le baron d'Ulrich, pour M. Pilat, pour une demoiselle Sophie et pour M. de Gentz.

« En 1812 et 1813, Gustave n'était plus bonapartiste ; mais il l'est, en quelque sorte, redevenu cette année. Du moins, il parle sans cesse de l'impératrice Marie-Louise et de son fils, dont il fait un très grand éloge, disant que l'un et l'autre sont appelés à de grandes destinées, et n'ont point certainement renoncé à leurs droits sur la couronne de France.

« On suivra avec soin le fil de ces indications. En attendant, on pense qu'il serait utile de faire intercepter les lettres de l'étranger adressées à

M. Gustave, ou à M. Pierre Metzler, marchand de vins en gros, rue Caumartin, 5. »

Jusqu'au mois de mars 1817, grâce sans doute à ce même Gustave et au valet de chambre du baron Binder, la police est informée de ce qui se passe à l'ambassade d'Autriche. A cette époque, un rapport fournit les détails suivants :

« Il résulte des observations faites et des explications données par le valet de chambre du baron Binder que les relations entre le prince de Metternich et M. de Talleyrand, par l'intermédiaire du baron de Binder, sont toujours très fréquentes, mais conduites avec beaucoup de secret et de précautions. Le baron de Binder ne se fait pas annoncer chez M. de Talleyrand sous son véritable nom ; il va lui-même y prendre les lettres pour Vienne, qui ne passent que par l'ambassade, mais qu'il remet également en personne à M. de Barbier, immédiatement avant le départ du courrier des mercredis pour Vienne, par Colmar.

« Hier soir, le baron Vincent, M. Binder et tous les secrétaires sont restés à l'ambassade, parce qu'on attendait un courrier de Vienne, qui est arrivé et qui partira aujourd'hui, pour Londres. Tout prouve qu'en ce moment, les relations entre les cabinets de Londres et de Vienne sont très actives. Une circonstance particulière qu'on a remarquée à cette occasion, c'est que le paquet que le baron Binder attendait, pour son compte particulier, ne s'est point trouvé. Le valet de chambre rapporte qu'il n'a jamais vu son maître dans un plus grand embarras. Le grand paquet de dépêches du courrier

avait été ouvert par l'ambassadeur lui-même, ce qui n'arrive pas ordinairement. Le baron Binder a l'air de soupçonner que le baron Vincent lui aura soufflé son paquet particulier. »

Ce rapport est daté du 11 mars. Celui du 18 raconte un véritable coup de théâtre qui s'est passé la veille :

« Hier, en revenant de la conférence chez sir Ch. Stuart, l'ambassadeur d'Angleterre, le baron Binder, fit appeler les domestiques allemands de l'ambassade d'Autriche, pour leur dire que la police avait des agents partout, qu'il fallait bien faire attention aux Français qui étaient employés dans l'hôtel, particulièrement un sieur Delaunay et un garçon de bureau. Le baron Binder prit ensuite en particulier son propre valet de chambre qui est un homme à nous ; il lui parla avec encore plus d'effusion, et en lui accordant toute confiance. Ainsi cet homme n'est nullement soupçonné et pourra toujours nous servir.

« Comme c'est en revenant de chez sir Stuart que le baron Binder a dit toutes ces choses, il est probable qu'à la conférence d'hier, sir Stuart aura parlé à ses collègues du renvoi qu'il avait fait de plusieurs de ses gens qui le trompaient, et c'est ce qui aura fait prendre des précautions au baron Binder. L'agent est toujours rempli de bonne volonté et a conservé tous ses moyens d'être utile ; il désirerait bien que M. de Vincent ne différât pas son départ pour la Lorraine, parce que si le baron Binder restait provisoirement chargé du portefeuille, il aurait toute la latitude possible, et pourrait

réellement, alors, rendre des services très importants. »

Dès 1816, la police s'émeut aussi de la présence à Paris des frères Orloff qui tenaient alors une grande place à la cour de Russie.

« 15 *juillet.* — Le comte russe Michel Orloff est l'un des étrangers, à Paris, qui manifestent les plus mauvais principes contre le gouvernement royal. On en a des preuves certaines et multipliées. Son frère, avec lequel il habite maintenant, est plus modéré que lui ; mais, il est à craindre qu'il ne le ramène à son opinion, et déjà, c'est à moitié fait, d'après ce que l'on vient d'apprendre

« On a formé une liaison chez le comte Orloff, au moyen de laquelle on espère savoir ce qui s'y passe et même se procurer en partie sa correspondance. Voici les premiers renseignements qu'on a obtenus :

« Le comte Orloff voit en secret le chargé d'affaires de Suède, M. Figneul, et un Français qui a été secrétaire intime de Bernadotte, et qui est venu de Suède à Paris depuis quelque temps, lequel est également très lié avec M. Figneul.

« Le comte Orloff ne peut souffrir ni M. le comte Pozzo di Borgo, ni M. le duc de Richelieu ; chaque fois qu'il en parle, c'est avec haine ou dérision. Le prince Dolgorowki, premier secrétaire de l'ambassade russe, voit le comte Orloff, et l'on est fondé à croire que M. Pozzo di Borgo ignore jusqu'à quel point existe leur liaison. Le colonel russe Brousin,

rue d'Artois, attaché à l'état-major de lord Wellington, est un des amis particuliers du comte Orloff, et pense tout aussi mal que lui.

« Tous les jours d'Opéra, le comte Orloff va à ce spectacle, où il fréquente des généraux et officiers français, connus pour de véritables mécontents. La princesse Galitzin, qui part aujourd'hui pour retourner à Pétersbourg, était très liée avec le comte Orloff. Celui-ci allait tous les jours chez elle, et, hier encore, il y a passé plus de quatre heures.

« M. Demidoff est encore un des amis particuliers du comte Orloff. Il ne pense pas mieux que lui. Tous deux ne sont pas simplement des mécontents, des frondeurs ; mais, ce qui est bien plus, des Buonapartistes, car il est étonnant l'éloge exagéré qu'ils en font. Le comte Orloff a beaucoup de relations avec la Belgique, la Hollande, et aussi avec le quartier général russe à Maubeuge.

« Il y a ici le capitaine Kill, qui est secrétaire du comte de Woronzoff, logé rue de Choiseul, nº 4, et qui voit souvent le comte Orloff. Le frère de ce M. Kill est secrétaire de la légation russe à la Haye et correspond avec le comte Orloff. La personne de qui on tient ces détails croit que cette correspondance avec la Haye est importante et secrète. Le comte Orloff prédit une guerre prochaine, et, à la manière dont il en parle, on peut assurer qu'il s'en réjouit fort. »

« 17 *juillet.* — L'observateur de chez le comte Orloff a commencé hier soir d'apporter quelques papiers ; mais ceux-ci se sont trouvés sans impor-

tance, cette fois. Le même rend compte des détails suivants :

« Le comte Orloff a dîné avant-hier chez Beauvillers, avec plusieurs officiers russes. Ils ne se sont pas gênés à table pour tenir les propos les plus indiscrets contre les Bourbons et l'état actuel de la France. Après dîner, le comte Orloff est allé, suivant son usage, à l'Opéra, où l'on sait qu'il se réunit à des Français mécontents et clabaudeurs, qui se placent ordinairement à l'orchestre, entre autres, le général Quinette, ami intime du comte de Thiars, détenu. Le soir, il est allé chez la princesse Galitzin, qui a différé de quelques jours son départ pour la Russie. On est certain que, chez cette princesse, il se tient également de fort mauvais propos.

« Une autre maison que fréquente assidûment le comte Orloff est celle du prince et de la princesse Wolkonski, rue de la Paix. C'est encore une réunion de frondeurs, où il pleut des épigrammes et des sarcasmes contre la famille des Bourbons. L'agent dit même être certain que le prince Wolkonski est enthousiasmé de Buonaparte, au plus haut degré, et qu'il le dit hautement. Il y a deux jours qu'une dame française est venue voir le comte Orloff, d'une façon un peu mystérieuse et sans dire son nom. L'agent a su après que c'était la femme du général Drouet, comte d'Erlon.

« Le comte Orloff envoie fréquemment des paquets au quartier général russe à Maubeuge, qu'il fait porter rue de Choiseul, n° 4, chez M. Kill, secrétaire du comte Michel de Woronzoff. On a déjà dit que M. Kill a un frère, attaché à la léga-

tion russe à la Haye, qui correspond avec le comte Orloff ; on en a eu la confirmation hier.

« Les deux frères Orloff, qui logent ensemble maintenant, ont beaucoup parlé du soldat russe tué par des douaniers français, près Maubeuge. Ils en ont pris occasion de déclamer contre le général Woronzoff qui n'avait point demandé une satisfaction suffisante de ce délit ; ils ont cité l'affaire de Brice, si honorable, suivant eux, pour le colonel Orloff, et ont tenu toutes sortes de propos dans le même sujet, dont l'agent a pu être le témoin. »

« 27 *juillet*. — Le valet de chambre du comte Orloff (la jambe de bois) continue de rendre compte de tout ce qu'il est à portée d'observer. Les deux frères Orloff habitent le même hôtel ; tous deux pensent assez mal ; mais le colonel à jambe de bois est sans contredit le plus mauvais des deux. Le général partira pour la Russie, à la fin du mois prochain, et le comte l'accompagnera jusqu'à Aix-la-Chapelle, d'où il reviendra à Paris. Le comte Orloff est toujours en corespondance très active avec la Belgique et en reçoit beaucoup de *Nain jaune* et autres journaux révolutionnaires de ce pays. On ne peut pas douter de l'exactitude de ce fait, car, avant-hier encore, il a chargé son valet de chambre (qui nous sert) de porter les deuxième et troisième volumes du *Nain jaune*, formant collection, à M. Demidoff, rue Taitbout, en lui recommandant de ne les remettre qu'à *lui seul*.

« L'agent a communiqué, hier soir, une lettre adressée au comte Orloff, de Pétersbourg, le 2 juil-

let. Elle ne contenait guère que des choses indifférentes. Il y avait seulement cette phrase remarquable : « Dix mille Russes vont s'embarquer à Cronstadt et autant à Riga, pour la France, par la Hollande. »

« Hier vendredi, les deux frères Orloff, un secrétaire de la légion russe et d'autres Russes ont été dîner au Rocher de Cancale, avec l'ambassadeur d'Angleterre. »

« 23 *août.* — L'observateur de chez le comte Orloff rend compte des détails suivants :

« Les frères Orloff, le prince Wolkonski, et le colonel Starinski sont tous les jours ensemble ; c'est là ce qui constitue, en quelque sorte, à Paris, l'opposition russe, avec M. Demidoff, le colonel Brousin, le général Balabine et quelques autres. Tous sont plus ou moins ennemis du général Pozzo di Borgo, qu'ils ne peuvent souffrir, d'abord parce qu'il n'est pas Russe, et ensuite parce qu'il est trop attaché à la famille des Bourbons.

« Il y a quelques jours, le colonel Orloff en parlait avec le colonel Starinski. Il lui disait à peu près ceci :

« — Ce j...-f... de Pozzo, ce b... de Corse, nous, « qui l'avons vu si petit, en 1814, lui qui a trahi ceux « à qui il doit tout, entre autres Stein, qui végète « maintenant dans un coin de l'Allemagne, etc. »

« Une autre fois, le même colonel Orloff, discutant avec Demidoff et autres, disait que M. Pozzo di Borgo n'avait pas toute l'oreille de l'empereur Alexandre, qu'il en était sûr, et qu'il espérait que, bientôt, il serait traité comme il le mérite. Hier

et avant-hier, ces Russes qu'on vient de nommer ont dîné ensemble, savoir : mercredi, chez le prince Wolkonski, et hier, chez Orloff, le général. Lorsqu'ils ne dinent pas chez eux, ils dinent ordinairement chez Beauvilliers, ou chez Robert.

« C'est définitivement dans les premiers jours de septembre que le général Orloff quitte Paris. Son frère l'accompagne jusqu'en Belgique, où il se propose de faire quelque séjour. D'après nombre d'indices, il paraîtrait que le prince Wolkonski est ici chargé d'un travail d'observation, à l'insu du comte Pozzo di Borgo, qu'il recueille des renseignements de toutes parts, non seulement de ses compatriotes, mais de Français, avec lesquels il est en relations, et qu'il envoie ses rapports directement à l'empereur Alexandre. On va essayer de nouer une liaison chez le prince Wolkonski, pour avoir des papiers, parce que, sous ce rapport, il est inutile d'en chercher d'importants chez le comte Orloff. Hier, l'observateur a mis à même l'un de mes gens de les voir tous ; celui-ci les a tous parcourus, hors quelques-uns en langue russe, et il n'a rien trouvé d'intéressant. »

Les rapports qu'on vient de lire ne disaient guère que la vérité. L'intrigue dont j'ai parlé plus haut et qui avait pour objet de mettre le prince d'Orange sur le trône de France après avoir provoqué la chute de Louis XVIII, battait son plein. On y savait le comte Orloff activement mêlé comme d'autres personnages russes, dont les agents qu'entretenait dans les Pays-Bas la police française, signalaient les allées et venues ainsi que leurs fréquentes rencontres avec les réfugiés français qui s'étaient faits à

Bruxelles les instruments de ce complot auquel, à la prière du duc de Richelieu, mirent un terme en 1818, au Congrès d'Aix-la-Chapelle, les ordres formels de l'empereur Alexandre. La surveillance de la police avait donc ici un caractère assez normal, puisqu'elle s'inspirait du droit de légitime défense.

On n'en saurait dire tout à fait autant de celle dont est l'objet à la même époque le généralissime anglais Wellington. Pendant toute la durée de l'occupation étrangère, il vient à tout instant à Paris. Il est si manifestement dévoué aux Bourbons et surtout à Louis XVIII qu'on ne comprend guère pourquoi il est espionné. Les innombrables rapports qui le concernent sont d'ailleurs insignifiants, ainsi qu'en font foi ceux qui suivent.

« 28 *janvier* 1817. — Le bal donné hier par l'ambassadeur d'Angleterre a été brillant et fort nombreux. On y a dansé jusqu'à près de quatre heures du matin. Les banquiers Baring et Labouchère y étaient et l'on a remarqué qu'ils ont parlé fréquemment à M. de Talleyrand. Demain, lord Wellington donne un autre grand bal paré, où sont invitées plus de huit cents personnes. Beaucoup de généraux et officiers supérieurs de Cambrai et de Valenciennes sont attendus, aujourd'hui et demain, exprès pour ce bal.

« Le général Murray s'est cassé, hier, une jambe, en se promenant à cheval aux Champs-Élysées. Les Anglais attendent, avec une impatience mêlée d'inquiétude, l'ouverture de leur Parlement qui a lieu aujourd'hui. Jamais, ils n'ont autant redouté les

efforts du parti de l'opposition, et, hier soir, on parlait chez sir Charles Stuart d'un changement dans le ministère anglais, comme d'une chose qui ne serait nullement improbable dans la circonstance actuelle. Hier, MM. Baring et Labouchère ont encore eu une très longue conférence avec lord Wellington à la suite de laquelle ils se sont rendus chez le ministre des finances, et de là chez M. Ouvrard où ils ont dîné. »

« 13 *février* 1817. — On n'a pu encore renouer entièrement chez le colonel Starynkewitz, mais on espère y parvenir par de nouveaux moyens.

« Depuis l'avis qui a été donné à ce colonel par le comte Woronzoff, il est d'une défiance extrême pour ses papiers, au point qu'il a été impossible de s'en procurer un seul depuis l'indiscrétion commise. Cependant, nul doute qu'il n'écrive beaucoup en matières politiques en ce moment. Son jeune secrétaire, Henry, est occupé dans sa chambre de cinq à six heures par jour, et à la fin de chaque séance, il remet exactement au colonel tout ce qu'il vient d'écrire.

« Voici quelques observations que l'agent intérieur a été dans le cas de faire.

« Le général Woronzoff est parti, hier soir, pour Maubeuge. En dernier lieu, il a fait appeler très fréquemment le colonel Starynkewitz, qui a dîné chez lui, il y a deux jours. Hier, le colonel avait chez lui quelques amis intimes, et il leur dit ces mots, que l'agent a entendus : « Le général Woron-« zoff, j'en suis bien certain, est bien revenu sur le

« compte des Bourbons, non du roi, mais des princes.
« Que ceux-ci se gardent de désirer la mort du roi,
« car dans ce cas, adieu leur liste civile ; ils retourne-
« ront mendier dans l'étranger. »

« L'auteur, M. Jouy, est toujours très lié avec le colonel Starynkewitz. Ils écrivent souvent ensemble, et l'on persiste à croire qu'ils envoient des articles au *Libéral* à Bruxelles. Le colonel a toute facilité pour cela, soit par la correspondance russe de Maubeuge, soit par le canal de M. Kill, dont le frère est secrétaire de l'ambassadeur russe en Hollande.

« Le général Gérard, quiétait à Bruxelles, vient de revenir à Paris. Il faut y faire attention. Le colonel Starynskewitz a envoyé chez lui, rue Buffault, hier soir. L'agent a entendu parler d'une réunion d'amis pour aujourd'hui ou pour demain. Il faut bien veiller à ce général Gérard. »

« 23 *août* 1817. — Mardi dernier, le roi de Prusse a fait, dans le plus strict incognito, diverses excursions galantes.

« Une dame Maugée, marchande de bois de charronnage, rue Saint-Dominique, 75, a présenté au roi de Prusse, par l'entremise du baron de Humboldt, une pétition tendant à obtenir une indemnité pour les dommages que la garde prussienne a commis dans son chantier en 1815. Le Roi a lu lui-même tout le contenu de la pétition, dont quelques expressions ont paru le choquer. Il l'a cependant remise au comte de Goltz, en consentant qu'on y fasse droit, si les faits qui y sont articulés sont bien exacts.

« Le baron de Humboldt est allé, ce matin, dès

les huit heures, chez le peintre Gérard, pour y rencontrer le duc de Broglie et le général Lafayette.

« Le roi de Prusse est parti, à midi, pour aller voir la revue du Champ de Mars. Il était accompagné de son chambellan, et de son premier aide de camp.

« S. M. Prussienne va ce soir d'abord au Vaudeville, et ensuite aux Français. »

« 29 *décembre*. — Le duc de Wellington, attendu hier soir, à six heures, n'est arrivé qu'à huit heures un quart. Il s'est fait servir chez lui en famille, avec lord Fitz-Roy Sommerset, M. et Mme Wellesley Poole, etc. Ce matin, Sa Grâce a eu des entrevues particulières avec sir Ch. Stuart, M. Wellesley Poole et lord Fitz-Roy. A deux heures, elle se rend aux Tuileries chez Sa Majesté. Le duc de Wellington doit, assure-t-on, repartir pour son quartier général, le 5 ou le 6 janvier. Aujourd'hui, il dîne en grand couvert chez sir Charles Stuart. Les ambassadeurs étrangers et les ministres français y sont invités. L'huissier F... dit que l'ambassadeur a été étonné que le comte Decazes ait refusé l'invitation. Après-demain mercredi, autre grand dîner chez sir Ch. Stuart pour M. de Talleyrand et des amis. »

« 30 *décembre*. — Le duc de Wellington n'a point accepté le dîner d'hier, lundi, chez sir Ch. Stuart. Il a préféré aller dîner simplement chez le banquier Greffulhe, d'où il s'est rendu ensuite à l'Opéra.

« M. de Vitrolles s'est présenté, hier, dans l'après-

midi, chez le duc de Wellington. Le duc se trouvait chez lui, dans ce moment ; mais il n'a pas reçu M. de Vitrolles. Le général Woronzoff a eu, hier, une longue conférence avec le duc de Wellington, à l'hôtel de la Reynière. Sir Charles Stuart, M. Wellesley Poole et lord Fitz-Roy Sommerset ont eu également des entretiens particuliers avec le duc de Wellington.

« Ce matin, un M. de Berthier, qu'on ne connaît pas autrement, a été introduit à dix heures auprès de lord Wellington, avec lequel il est resté près de trois quarts d'heure. MM. Baring et Labouchère ont eu aussi, ce matin, audience du duc de Wellington. C'est aujourd'hui, à trois heures, que le duc de Wellington devait aller faire sa cour au Roi, accompagné de ses aides de camp. Aujourd'hui, à midi, Sa Grâce est invitée à dîner chez le prince de Talleyrand ; mais, on ne croit pas qu'elle se rende à cette invitation.

« *P.-S.* — M. de Berthier, qui a eu cematin, à dix heures, une conférence particulière avec lord Wellington, est un homme un peu plus grand que M. de Mézy, des postes, et lui ressemblant beaucoup. Tout porte à croire que c'est M. Berthier de Sauvigny, de la garde royale, qui, comme on sait, est très lié avec MM. de Vitrolles, Chateaubriand, etc. »

« 10 *mars* 1818. — Le valet de chambre du duc de Wellington affirme avoir entendu sortir de la bouche même du duc qu'il partirait le 26 mars, de Paris, qu'il irait passer quelques jours à Londres, et que, vraisemblablement, il irait ensuite en Alle-

magne, à la réunion des souverains alliés. Ce qui appuie ce dire, c'est qu'hier et aujourd'hui la plupart des chevaux de selle de lord Wellington se sont mis en route pour l'Angleterre, à petites journées. Il est arrivé, hier, chez sir Charles Stuart, un courrier venant de Madrid, avec des dépêches pour lord Castlereagh à Londres, et le duc de Wellington à Paris. »

Pour achever de caractériser les procédés de la police, on citera encore un rapport, qui concerne le prince Paul de Wurtemberg, proche parent, par alliance, du roi Jérôme, soupçonné de bonapartisme, et offre ceci de piquant que l'agent employé à la surveillance de sa maison se vante d'être renseigné par le secrétaire de ce prince.

« Depuis quelque temps, on n'avait point fourni de bulletins, ni de pièces du prince Paul, par la raison qu'on les tirait en grande partie de son secrétaire, M. Cruyckshanck, qui était en voyage. M. Cruyckshanck est de retour, depuis trois jours. Son voyage a été, suivant toute apparence, une mission secrète du prince Paul, et elle a dû être fort importante, puisqu'il a jugé utile d'en faire un mystère, et même de changer de nom

« Voici quelques détails : M. Cruyckshanck est parti de Paris, le 6 août, et y est revenu le 24. Dans ces dix-huit jours, il a parcouru une grande étendue de pays, ayant traversé une partie de l'Allemagne et de la Suisse. Il s'est arrêté deux jours à Bâle, trois à Lausanne, deux à Genève, un à Carlsruhe, trois à Francfort, et deux à Coblentz. A Genève,

il a eu plusieurs entretiens particuliers avec le prince royal de Wurtemberg, qui voyageait aussi sous un autre nom (et peut-être est-ce là le principal objet de la mission). A Bâle, il a eu une entrevue de cinq ou six heures de suite avec un Wurtembergeois qui semblait l'attendre dans une auberge. A Lausanne, il a vu un Français, dont il n'a pas été possible de savoir le nom, mais avec lequel il paraissait avoir des affaires importantes à traiter.

« Ce sont les seuls détails que l'agent puisse donner (il a accompagné M. Cruyckshanck dans son voyage), mais, il en promet de plus précis, sous peu de jours. »

Du reste, il est difficile de tirer de l'ambassade anglaise des renseignements certains. Sir Charles Stuart, qui représente à Paris la Grande-Bretagne, est défiant et prudent. Bien qu'on ait acheté deux de ses courriers, Alonzo, son valet de chambre, et deux autres de ses domestiques, une note émanée des bureaux de la police avoue qu'entre les nombreuses lettres dérobées par les observateurs, « il s'en trouve à peine quelques-unes qui méritent d'être copiées ». Celui des observateurs qui dirige les autres tient du sieur Alonzo des détails circonstanciés qui expliquent l'extrême difficulté qu'on a à se procurer des pièces intéressantes :

« Depuis le renvoi du valet de chambre allemand Peppel, l'ambassadeur a pris des mesures toutes particulières pour la sûreté de son cabinet, de sa chancellerie et en général de sa correspondance. Des cadenas en secrets de chiffres et de lettres ont été

placés à toutes les serrures. Le docteur Ritchies et le secrétaire Crosbies en ont seuls les clefs. Il y a un meuble qui est entièrement rempli des rapports des agents de l'ambassadeur. Au nombre de ces agents, Alonzo cite MM. Darby, Marshall et Coucanon. Les rapports de sir Stuart à son gouvernement sont dans le cabinet même de cet ambassadeur, où personne n'entre plus que pour le balayer et le frotter, en présence de témoins. Quant aux lettres particulières d'arrivée ou de départ, Alonzo assure que l'ambassadeur s'en moque entièrement : 1° parce qu'il est établi que tous ceux qui y attachent de l'importance les viennent prendre eux-mêmes, chaque jour de courrier ; 2° et que relativement aux autres, il lui importe fort peu qu'elles soient vues. »

Autre note édifiante, simple feuille volante prise sur le bureau du ministre de Bavière. Il y a noté ce qui l'a frappé dans des conversations qu'il a eues ce jour-là avec divers visiteurs et résumé plusieurs faits dont il désire entretenir le duc de Richelieu, président du conseil, ministre des affaires étrangères, à l'audience duquel il va se rendre.

On y lit entre autres réflexions : « Louis XVIII, assassin de Louis XVI. — Toute la famille, dévorée d'ambition, semble unie et se deteste. Chacun cherche à se faire un parti : le comte d'Artois dans la garde nationale, le duc de Berry dans l'armee, le duc d'Angoulême dans la Vendée et la duchesse d'Angoulême dans le Midi. »

Puis à la suite, sur des débris de papier et de la

main dudit comte de Rechberg : « ... Demander au duc de Richelieu quelle serait la marche à suivre, pour que le duc de Leuchtenberg fût dégagé des liens qui l'attachent encore à la France. L'émigration est-elle défendue par le Code français? Et, quand même elle serait défendue, elle peut, ce me semble, être accordée volontairement, ou par exception, par le souverain.

« Écrire à Rothschild, après avoir demandé à D... s'il dînera chez lui, vendredi prochain. Parler à Rayneval de l'affaire du Né... — Schœpf doit avoir la lettre de l'Anglais. Le rapport allemand a-t-il été expédié? — Le duc d'Angoulême et ses alentours se sont rapprochés du ministère, mais le comte d'Artois est toujours le même... — Détails ultérieurs sur la mission de Marmont à Lyon.

« Communiquer au duc de R... : 1° p. e. la circulaire relative au duc de Leuchtenberg ; — 2° un extrait de la dernière D. royale ; — deux pièces autrichiennes ; — 3° lui témoigner le désir que S. M. veuille ne point reconnaître l'indivisibilité du grand-duché de Bade sur des parties duquel le roi de Bavière a des droits éventuels, et qui lui sont garantis par les traités les plus récents. »

Sur une autre feuille et toujours de la même main, on trouve une pièce qui dénote chez le diplomate bavarois des préoccupations peu diplomatiques. C'est une liste de filles galantes : « Rue Croix-des-Petits-Champs, n° 14, au deuxième. — Rue Saint-Honoré, n° 191, au huitième (toute seule). — Adèle Mariany, boulevard Italien, n° 7. — Mme Beaumont, rue Grétry, n° 2. — Mme Le Roi,

rue d'Hanovre, nº 21 (brune). — Mlle Antoinette Larcher, rue du Faubourg-Montmartre, au premier, nº 3 à gauche (marchande de parfumerie près des Variétés). — Mme Auguste, rue Richelieu, nº 9, au quatrième (on traverse la cour pour monter l'escalier). — Mme Élise Piot, rue de l'Arbre-Sec. — Mme Dubois, Clara, rue d'Amboise, nº 12, au troisième. — Mme Jardin, rue de Provence, nº 11, chez le portier. — Mme Schmidt, rue Saint-Marc, nº 5 (de Manheim). — Mme Ponchon, rue de Grétry, nº 2, l'escalier à droite, au troisième, à la grille (paraît être la même que Mme Beaumont). — Mélanie, rue Saint-Marc, nº 5, à l'entresol. »

Et sous cette liste, cette réflexion sur le dernier emprunt contracté par le gouvernement français : « ... Cette facilité de faire des emprunts eût paru miraculeuse, il y a deux ans, et l'on ne saurait alléguer une preuve plus positive de la confiance que le gouvernement représentatif inspire en France, et des progrès qu'il a faits pour sa consolidation. »

Au mois d'août 1818, pendant le congrès d'Aix-la-Chapelle, le roi de Prusse arrive à Paris. Immédiatement, les agents secrets sont en campagne, mêlés à ceux qui veillent à sa sûreté. Ils épient ses gestes, le suivent là où il va et achètent les indiscrétions de l'un de ses serviteurs.

Un nommé Boileau, espèce de domestique, que le roi de Prusse avait placé aux Tuileries en 1815, s'était fait renvoyer des Tuileries parce qu'on a eu des soupçons d'espionnage sur son compte. Cet homme, au retour du roi de Prusse à Paris, vient de rentrer au service de ce souverain, par l'entre-

mise du baron de Humbolt, et il est maintenant le seul en qui le roi ait pleine confiance pour porter ses lettres et faire ses commissions secrètes ; enfin, il est l'unique qui ait le droit d'entrer dans les appartements de Sa Majesté.

« Ce Boileau est parfaitement connu à l'ambassade prussienne comme un espion aux gages de la Prusse ; il a eu l'indiscrétion de se vanter d'avoir les bonnes grâces du souverain prussien, et qu'il les avait bien méritées par les services qu'il lui a rendus. Il a eu même l'effronterie de dire que Sa Majesté lui avait promis de le faire rentrer au château des Tuileries et de lui faire donner la charge d'huissier.

« Il y a deux jours, des sous-officiers des 3e et 6e régiments de la garde royale, que l'on dit Prussiens d'origine, se sont présentés pour avoir audience du roi. Boileau les a introduits et est parvenu à leur donner accès jusqu'auprès de Sa Majeste, qui les a accueillis avec bonté. Elle les a beaucoup questionnés sur l'esprit des militaires français et surtout de la garde royale, sur leur dévouement au gouvernement des Bourbons, etc. Le roi a fait distribuer à ces sous-officiers une assez forte somme d'argent, et leur a fait espérer qu'il les recevrait encore. On est parvenu à faire lier un agent avec ce Boileau et on le suivra de près. »

C'est probablement par ce Boileau qu'on apprend le 23 août que, quelques jours avant, le roi de Prusse « a fait dans le plus strict incognito quelques excursions galantes. » Il est allé aussi rue Plumet, chez le général Rapp, l'ancien aide de camp de Napoléon.

« Le soir, on a entendu le roi causant avec son

ambassadeur de manière à faire croire qu'il a été fait des propositions au général Rapp pour prendre du service en Prusse, lesquelles propositions n'auraient point été entièrement rejetées, mais cependant sous des conditions expresses que ce général a posées, et dont on n'a pu entendre le sens. »

Vers le même temps, la police opère avec persévérance dans les ambassades. A celle d'Autriche, que dirige comme ambassadeur le baron de Vincent, elle croit découvrir la preuve que M. de Talleyrand, depuis qu'il est tombé du pouvoir, correspond secrètement avec le prince de Metternich, chancelier impérial. Cette correspondance paraît ignorée du baron de Vincent ; c'est le premier secrétaire, baron Binder, qui en est l'intermédiaire. On le sait par son valet de chambre, qui procède à des rafles parmi ses papiers, qu'il communique aux agents, en les leur laissant pendant le temps qui leur est nécessaire pour les copier.

« Il y a toujours une sorte de scission entre le baron Vincent et le baron Binder. On pourrait dire, en quelque sorte, que le baron Vincent dirige la partie honnête de l'ambassade, et le baron Binder la partie d'intrigues. Ce dernier écrit toujours dans sa chambre ses lettres prticulières au prince de Metternich, et il renferme soigneusement tout ce qui a rapport à cette correspondance dans une cassette à serrure extraordinaire.

« Hier encore, le baron Binder a enfermé dans cette cassette une lettre cachetée, adressée au prince de Metternich selon la description que le domestique a fait du cachet de cette lettre ; en rappro-

chant le fait des circonstances antérieures, et d'après d'autres indices, on ne peut l'attribuer qu'à M. de Talleyrand. Il paraît même constant que la correspondance entre M. de Talleyrand et le prince de Metternich n'a pas discontinué depuis la première lettre de ce dernier, qu'on a communiquée, dans le temps.

« Les lettres de M. de Talleyrand ne sont jamais apportées à l'hôtel ; M. de Binder les a (comme celle d'hier) sur lui, lorsqu'il rentre. Il faut donc qu'il les prenne lui-même quelque part, et l'on a des raisons de croire que c'est chez Mme Aimée de Coigny. »

Cette surveillance des ambassades durait encore en 1820. Nous lui devons un volumineux dossier de rapports diplomatiques et de lettres d'hommes d'État duquel, pour finir, nous détachons la lettre suivante de Metternich, écrite en juin 1820, de son château de Kœnigswarth et adressée au prince Paul Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres.

Cette lettre est officielle. Elle a trait au procès en divorce que la reine Caroline d'Angleterre vient d'intenter au roi son mari.

« Mon Prince, le dernier courrier hebdomadaire de Paris ne m'a point apporté de dépêches de Votre Altesse. Je suppose qu'Elle aura attendu pour m'écrire d'être plus à même de juger du genre de mouvement que l'arrivée de la Reine peut produire à Londres. Les feuilles publiques de Paris, du 10 juin, les dernières que j'aie reçues, et une communi-

cation de lord Stewart qui m'est parvenue hier, me prouvent que la reine a été accueillie par les radicaux avec des honneurs dignes de la souveraine et de ses sujets. Les sacs verts ont été déposés au Parlement ; ils doivent mettre un terme à tant de scandales. J'avoue que je partage entièrement la conviction du Gouvernement que mieux a valu laisser prendre l'offensive à la Reine. L'attitude du roi doit gagner par ce fait et se renforcer dans l'opinion générale. L'entrée seule de la souveraine d'un grand empire à Londres avec un homme tel que Wood, la ravale à son véritable niveau, et il est aussi peu donné aux reines qu'au reste des humains de s'enfoncer dans la fange sans se couvrir de boue.

« Ce qu'il y a de plus malheureux dans l'affaire, c'est le scandale qui jamais ne devrait s'attacher au trône, et bien moins encore dans un temps tel que le nôtre. Mais, s'il est impossible de ne pas reconnaître que le Roi et son gouvernement ont poussé aussi loin que possible la longanimité, il faut espérer que le jour où le gant a été jeté par la Reine elle-même, ils sauront le réclamer avec cette force et cette vigueur qui seules tirent des mauvais pas.

« Il serait inutile, sans doute, mon Prince, de vous recommander de vous vouer dans tout le cours du procès au rôle le plus passif, le seul qui puisse convenir au représentant d'une grande puissance. Le Roi ne peut être en doute sur la manière dont l'Empereur juge et sa position et l'ensemble de l'affaire. Sa Majesté Impériale forme les vœux

les plus sincères pour qu'un succès complet couronne le bon droit ; Elle déplore ce qui, dans le procès, est inévitable ; mais, Elle se consolera de ce qui tourne à la défaveur de tous les trônes par le succès d'une enquête désormais impossible à éviter et par le bien qui devra résulter du fait même que le scandale trouvera un terme.

« Veuillez, mon Prince, vous expliquer dans ce sens vis-à-vis de lord Castlereagh et m'envoyer au fur et à mesure toutes les pièces qui paraîtront dans le cours du procès, tant les pièces officielles que celles que les partisans du désordre s'empresseront sans doute également de mettre au jour pour défendre leur cause désespérée. »

On peut voir par ces pièces comment la police française de cette époque, élevée et dressée à l'école de Fouché, tirait habilement vengeance des procédés dont les gouvernements étrangers usaient au même moment contre la Restauration, s'il faut en croire la note suivante :

« On a la certitude que les rapports que les divers ministres font à Sa Majesté sont sur le champ transmis à l'ambassadeur anglais. Une baronne, qui approche de très près le roi, remet copie de tous les rapports, même des plus secrets, à un Anglais qui habite la France depuis longtemps. Cet individu les communique directement à Son Excellence. Il reçoit pour ce service quarante livres sterling par mois, qu'il partage avec la personne dont il tient les rapports. »

IV

Entre temps, le Cabinet noir met la main sur une suite de charmantes lettres de la jeune reine d'Espagne, celle qu'on appelait la Saxonne, seconde femme de Ferdinand VII, et les communique à la police sans qu'on puisse d'ailleurs comprendre l'utilité de cette communication. Elles sont écrites en 1819 et 1820, peu de temps avant la mort prématurée de cette princesse, nièce du roi de Saxe et fille du prince Maximilien, à qui elle les adressait. Elles forment un piquant tableau de la cour d'Espagne en même temps qu'elles révèlent dans la frêle enveloppe de cette petite reine une âme délicieuse, enfantine et candide.

Quand elle écrivait à son père à Dresde, elle confiait ses lettres au courrier diplomatique qui partait régulièrement de Madrid pour Paris à l'adresse de l'ambassadeur duc de Fernan Nunez. Celui-ci les remettait aussitôt au baron d'Uchtritz, ministre de Saxe, qui les réexpédiait par la poste. C'est à ce moment que le Cabinet noir s'en emparait, les lisait en les traduisant de l'allemand et en prenait copie, encore qu'il n'y fût guère question de politique.

Madrid, 13 novembre. — « Mon cher petit papa. Je me retrouve à Madrid, comme chez nous. Le Roi est maintenant beaucoup plus familier avec moi qu'il ne l'était d'abord. Quoiqu'il ne soit pas Allemand, il me considère et m'estime bien plus qu'au commencement, et il dit que je suis pour lui son bon ange. Il est pieux et chrétien, et, sous ce rapport, je cherche à faire, de mon côté, tout ce qui peut lui être agréable. Je commence à ne plus être si embarrassée, ni si gênée avec lui, et je me trouve tout à fait à mon aise, dans nos tête-à-tête.

« Vous me recommandiez d'être tendre avec lui; mais, dites-moi donc, je vous prie, ce que vous entendiez par ce mot? Car vous n'ignorez pas l'embarras dans lequel je me trouvais, lorsqu'on cherchait à me flatter. Eh bien, aujourd'hui, le même cas existe peut-être actuellement à son égard. Cependant, comme je vous l'ai déjà exprimé, Madrid me paraît être déjà ma ville natale.

« Il n'est point question de table ouverte, de soupers et de cercles en usage chez nous; quelques dames seulement sont admises journellement à baiser la main. Il y a cour deux fois la semaine, et autant d'audiences diplomatiques. Les dîners ont toujours lieu en famille. Après la promenade, je ne vois plus personne, à l'exception de la bonne Ceralbo, qui passe encore quelques moments auprès de moi; nous jouons ensemble, je lui demande son avis sur tout ce qui m'embarrasse, et je suis avec elle dans la plus parfaite intelligence. Pendant le dîner, il règne ordinairement beaucoup de gaîté provoquée par une foule de bons mots, dont Fran-

cisco Antonio a toujours provision. Il mérite incontestablement d'être admis dans le célèbre Triumvirat.

« Les personnes de ma suite sont toutes très civilisées ; les Camerillas, quoique très jeunes, ont des manières très distinguées. Elles sont au nombre de quatorze. Celle qui m'a reçue à Irun s'appelle Joachima Aleson. Les quatre Azafatas sont : Justa, Sardez, Tanarès et Jacinta. Justa est très spirituelle. Celles-ci et deux camerillas assistent ordinairement au souper. Je connais encore à peine ces quatre duègnes, non plus que les sept Musas de retreta. Mes dames d'honneur, à l'exception de Ceralbine, ne sont pas plus connues. Priez pour moi et soyez convaincu de mes tendres sentiments à votre égard. Faites-moi la grâce de dire mille choses affectueuses à tout le monde.

« Devineriez-vous les deux duetto que je chante actuellement? ce sont : *Là si darem la mano;* de Don Juan, et la dernière de Figaro : *Sensate mi se mento.*

« L'autre jour, le Roi craignit de m'incommoder, en s'apercevant que la fumée de son tabac atteignait ma figure ; mais, pour le détromper, je me levai précipitamment du canape, et me plaçai directement devant lui, au moment même où il était impossible de détourner une bonne bouffée de tabac qui venait de s'échapper de sa bouche. Je la reçus tout entière, et n'en fus nullement incommodée. Il parut fort sensible à cette attention de ma part.

« J'aurais encore bien des choses à vous raconter, mais que je réserve pour la semaine prochaine, car

j'ai été tellement obsédée ces jours derniers, que j'en éprouve un malaise, et j'ai même été forcée de consulter la Céralbine qui est très bonne personne. Parfois il me prend une espèce de «héimvé», maladie du pays. Mais aujourd'hui je me sens un peu mieux.

« Votre enfant.

« *P.-S.* — Dois-je écrire aussi à la Reine? »

En même temps qu'à son père, la petite Reine écrit à sa sœur et au roi de Saxe son oncle.

« *Madrid*, 15 *novembre* 1819. — Ma très chère sœur, je prends la plume pour vous témoigner mes tendres sentiments. Cette lettre vous parviendra sûrement, et je suis persuadée que vous la lirez avec affection.

« Je souffre dans ce moment d'une terrible indigestion qui aura été probablement occasionnée par la légèreté de mes vêtements. Madrid est à mes yeux comme si j'y avais passé toute ma vie, et il me semble ressentir les rayons du soleil de la Saxe. Mon plus grand désir est de vous voir ici ; la ville, la famille et les appartements, tout serait, j'en suis sûre, parfaitement de votre goût. Quand nous serons réunies, nous nous reposerons sur un canapé, dans la pièce attenant à la serre chaude du château ; nous ferons toute sorte de petits jeux, nous nous divertirons de mille manières, et que manquera-t-il alors à notre bonheur? Je vous prie en grâce que cette douce espérance se réalise bientôt.

« Je crains que vous ne soyez plongée dans l'ennui et dans la tristesse, car je sais que, entre nous frères et sœurs, nous étions tellement unis, que nous nous suffisions réciproquement, pour nous rendre le temps agréable. Vous avez, à ce que j'ai appris, fait preuve de vos talents dramatiques, et je vous en fais mon compliment.

« La journée d'aujourd'hui est une fête, c'est-à-dire celle de Saint-Eugène, qui est le patron de Tolède. Il y a peu de jours, A... me répétait encore que les dames qui allèrent dernièrement au combat des taureaux, avaient répondu bien gaiement aux personnes qui leur demandaient : Où allez-vous? *Alos toros, alos toros!* mais qu'au retour elles répondirent bien tristement à la même question : *Alos toros; alos toros : de los toros.*

« Nous sommes allés visiter le musée où il y a une infinité de très beaux tableaux.

« Priez pour moi, et croyez-moi votre sœur. »

« *Madrid, le* 15 *novembre* 1819. — Mon très cher oncle. La bonté avec laquelle vous avez bien voulu recevoir mes premières lettres autorise ma hardiesse de reprendre la plume, pour vous remercier, mon très cher oncle, de vos gracieuses réponses qui me prouvent que l'absence n'a point affaibli l'intérêt que vous avez toujours daigné prendre à moi, les bontés paternelles que vous m'avez témoignées dès l'enfance, et dont la continuation contribuera tant à mon bonheur.

« C'est en vous demandant cette continuation et en vous assurant de mon profond respect avec lequel, etc. »

Toutes les lettres qui suivent sont adressées par la reine à son père.

« *Madrid, le 24 décembre* 1819. — Je n'ai rien à vous mander d'intéressant aujourd'hui, mon très cher père, et je sens néanmoins la nécessité de vous écrire, quand ce ne serait que pour vous remercier des livres que vous m'avez envoyés, et que je viens de recevoir. Nous éprouvons, en ce moment, un froid très vif, et les cérémonies de la fête de Noël n'en ont pas moins commencé ce matin à neuf heures, pour se prolonger jusqu'à deux heures de la nuit.

« Je chante maintenant espagnol, et j'ai conçu beaucoup d'affection pour une de mes caméristes nommée Vicenta Maturana ; elle est poète, et s'exprime avec grâce. La première fois que je vous écrirai, j'enverrai à Amélie un morceau de sa composition.

« A propos de Vicenta, je me rappelle que je vous dois une description exacte des personnes de ma suite.

« Vous connaissez maintenant toutes les bonnes qualités de la Ceralbo : j'ajouterai que ses compagnes sont très disposées aux habitudes religieuses, et que j'en suis satisfaite.

« Toréjas est un honnete homme. Villa-Franca est très religieux et très vertueux ; et quant à Pinos, qui est le premier conseiller de la cour, je n'en veux trop rien dire. J'ajourne aussi ma façon de penser sur le compte de quelques autres.

« A l'exception de la Ceralbo, je ne connais pas

encore bien particulièrement toutes mes dames d'honneur, mais je suis prévenue en leur faveur. Justa est pieuse, très spirituelle, et me raconte beaucoup d'anecdotes qui me font plaisir ; Anne Parden est une bonne vieille, un peu dure d'oreille et commère, et Marcella ressemble en tout à la précédente, si ce n'est qu'elle est plus bavarde.

« Je reprendrai avec vous cette conversation, si elle vous est agréable, et je vous engage, mon très cher père, à prier pour moi, et à croire à tous mes sentiments pour vous. »

« *Du 26 décembre* 1819. — Je continue mes détails sur les caméristes :

« Salto-mayor est une jeune personne fort tranquille, et qui a reçu une éducation très soignée. Joachima Aleson est très vive et zélée ; elle m'accompagne dans tous mes voyages. Termina Velesco est extrêmement agréable et gaie. Charlotte Velesco m'amuse infiniment parce qu'elle est un peu niaise. Lorenza Illier est charmante et timide. Ignacia Orbestando a quinze ans, de la gaieté. Arnfat, qui a un caractère heureux, danse aussitôt qu'on l'exige. Ce que je puis dire, c'est que toutes ces dames ont été très bien élevées.

« Dernièrement au souper, il était question des apôtres, et j'eus occasion d'approuver Justa qui s'écria :

— Que notre religion est belle et sublime ! elle « vaut bien mieux que toutes les autres ! »

« J'ai flatté adroitement les personnes de ma suite, en leur disant l'autre jour que je me trouvais

aussi bien parmi elles que si j'y étais déjà depuis dix ans. Priez pour moi. »

« *Du 27 décembre.* — J'éprouve, ce soir, un peu de fièvre, et c'est ma faute parce que le jour de Noël, j'ai couru à pied, et très légèrement vêtue, d'église en église. Le froid est toujours rigoureux. On soupe ordinairement, le 25, à une heure avancée de la nuit, et pour ne pas déplaire au Roi, je ne l'ai pas quitté, quoique je fusse déjà indisposée.

« J'ai l'intention de fonder un couvent à Madrid, et d'en donner la direction à Justa.

« La journée d'hier a été très embarrassante pour moi. C'était l'anniversaire de la mort de celle qui m'a précédée sur le trône, et il y avait deuil à la cour. J'ai éprouvé une impression pénible, et le Roi s'en est aperçu ; mais, je ne craignais pas qu'il se fâchât d'un sentiment si noble.

« L'Infante était le soir assez triste, quoique son enfant, qui a été malade, soit en convalescence. Je lui ai témoigné la part sincère que je prenais au malheur qui lui a ravi une bonne sœur, et je lui ai offert toute mon amitié, comme une faible consolation. Votre enfant. »

« *Madrid, le 6 janvier* 1820. — Mon très cher papa, j'ai reçu, hier, le paquet qui contenait vos lettres qui me sont si chères, et je les ai à peine lues que je m'empresse de vous répondre. Tout ce qui m'entoure ici me fait plaisir. Je suis particulièrement contente de mon confesseur qui n'est pas un homme par trop scrupuleux, qui a un ton aisé et

avec qui je ne suis jamais embarrassée. Je fais d'ailleurs tout mon possible pour me gagner entièrement l'amour des personnes de ma suite. Quand j'ai quelque ordre à leur donner, la Ceralbo me sert d'intermédiaire, et je lui recommande toujours les procédés les plus délicats. Elle s'en acquitte fort bien et je lui en témoigne souvent ma satisfaction.

« Je tiens scrupuleusement, par exemple, à ce que les caméristes soient mises décemment. Dernièrement, l'une d'elles n'était pas vêtue comme je le désirais ; mais, ne voulant pas m'en rapporter à mon goût ni à mon jugement, je consultai à cet égard la Ceralbo, qui fut tout à fait de mon avis, et je l'engageai confidentiellement à lui faire des représentations sur la manière dont elle s'habillait, sans laisser apercevoir à cette dame d'honneur que de tels avis vinssent de ma part. C'est en agissant aussi prudemment, et en ne disant jamais rien de désagréable que je dois d'être aimée, tout en faisant mes volontés.

« J'ai grand soin, d'un autre côte, que mes caméristes ne se mêlent pas de politique, et qu'elles ne sachent que précisément ce qu'elles ont besoin de connaître. Il y a quelques jours, au déjeuner, la conversation roulait sur un objet important, et, craignant qu'elle ne déplût au Roi, je la fis cesser. Il venait, dans le moment, d'éviter une réponse, et plus tard, quand nous sortîmes en voiture, il me confia ses intentions. Le lendemain de cette affaire, je me fis suivre à la messe par les caméristes, et j'ordonnai aux azafatas de servir le Roi et de rester près de lui.

« Adieu, mon très cher papa, je vous embrasse en espérant que vous priez pour moi, et que vous êtes persuadé des sentiments sincères de votre enfant. »

« *Madrid*, 11 *janvier* 1820. — Ne m'en voulez pas, mon très cher papa, à cause du format de ma lettre ; je suis obligée de me servir de la première feuille de papier qui me tombe sous la main pour ne pas retarder le désir que j'éprouve de vous écrire.

« Ma frayeur vient d'être grande, mais, Dieu merci, elle n'a pas eu de suites funestes pour moi ! Les nouvelles que nous avons reçues (1) étaient bien fâcheuses, et j'en ai été mélancolique jusqu'à présent. La Ceralbo elle-même en est indisposée, de sorte que, lorsque Sa Majesté n'est pas près de moi, je reste tout à fait seule. Je fais mille réflexions et je finis par avoir mal à la tête. Du reste, je vous prie de ne pas concevoir la moindre inquiétude. Je pense bien souvent à vous, et au bon Paulo qui m'engage sans cesse à repousser ma timidité, et à éloigner les craintes qui m'occupent.

« Demain, nous avons à la cour une cérémonie assez singulière, celle des almohadas. Les femmes des grands d'Espagne et leurs parentes s'asseyent en cercle et par terre sur des coussins, et, à un signal que moi seule puis donner, elles se lèvent pour se rasseoir bientôt. On introduit alors de nouvelles dames que je reçois et que je place aussi. Le reste de cet enfantillage est aussi bizarre que ce que je

(1) Relatives au mouvement révolutionnaire de Cadix.

viens de vous apprendre, et ne doit guère fixer votre attention dans ce moment.

« Je vous quitte pour peu de temps, mon très cher papa. Je suis préoccupée. A demain. »

« 12 *janvier.* — La cérémonie ridicule est terminée, et il se fait déjà tard. Je ferai en sorte d'écrire demain à T. M... Si cela n'est pas possible, je profiterai sûrement du premier courrier qui partira.

« Il faut que demain j'assiste aux prières de *quarante horas* (quarante heures) que l'on dira à propos des événements. La Ceralbo m'accompagnera et le saint Sacrement sera exposé. Je n'ose vous en dire davantage aujourd'hui, et je vous embrasse en faisant des vœux pour que vous vous portiez bien.

« *P.-S.* — Comme je ne puis pas être toujours sérieuse, je vous dirai que j'ai acheté un très joli nécessaire que j'ai donné à Juan pour étrennes, au lieu d'une bague que je lui avais promise. Adieu. »

« *Du* 18 *janvier.* — Mon cher papa, j'ai passé la journée d'hier bien tristement ; le Roi se portait bien mal ; mais, ce soir il va beaucoup mieux. Les médecins n'ont pas quitté son appartement, et moi, qui ne suis point accoutumée à me trouver en pareille société, je n'en suis presque pas sortie, parce que je suis bien aise de voir de mes propres yeux, et que je ne m'en rapporte pas à tout ce que disent ces Messieurs.

« Hier soir, je me suis trouvée seule avec le Roi ; mais, je me suis conduite de manière à ne pas

aggraver son mal ; nous nous sommes bien amusés, jusqu'au moment où les médecins sont revenus. Maintenant, je suis tout à fait rassurée sur la santé du Roi. La Ceralbo est aussi sérieusement indisposée. Je ne l'ai pas vue, depuis deux jours.

« Si je n'avais suivi que ma propre inclination, je n'aurais pas voulu quitter le lit de mon époux, pendant toute sa maladie ; mais, j'ai cédé aux justes observations que l'on m'a faites, que le bien du Roi, l'intérêt de la nation et ma propre santé exigeaient que je me ménageasse, dans ma situation actuelle.

« Mon confesseur me disait hier :

« — Votre Majesté devrait se mettre au lit ; Votre Majesté devrait se ménager présentement, etc.

« — Ah ! ah ! me suis-je dit à moi-même, voilà encore quelqu'un qui cherche à approfondir la vérité !

« Mais la chose est encore trop incertaine. Que tout se fasse suivant la volonté suprême.

« Il y a peu de jours, le Roi m'a fait présent d'une robe de mérinos et de deux cachemires. Le Roi me dit, l'autre jour, étant avec lui à l'église, au milieu d'une foule d'assistants, de m'asseoir ; mais, je n'en fis rien, autant par motif de dévotion que par respect, etc., etc. Je suis restée à genoux, aussi longtemps que j'ai pu résister à cette fatigante position.

« Vous me demandez, sur votre dernière lettre, pourquoi je me tourmente sans cesse de l'idée que je dois bientôt mourir. Je n'ai pas d'autres raisons à vous alléguer que celle de ma profonde mélancolie que je n'ai encore pu dissiper depuis que je

vous ai écrit. Ce qui me tranquillise parfois, c'est qu'on me répète qu'on est sujet à cet état de langueur et de tristesse, quand on est dans la position où j'ai l'espoir de me trouver maintenant. Ce serait donc cette cause naturelle qui aurait produit chez moi les tristes pressentiments auxquels je m'abandonne souvent. Mais, je commence à ne plus me livrer à ces craintes, et je me confie absolument et uniquement en la sainte garde de Dieu.

« Les lettres de Caroline ne me sont point parvenues ; mais, j'en ai reçu plusieurs de Marie. J'avais formé la résolution d'écrire une très longue lettre à Ch. F. M. ; mais le temps me manque, et puis je ne saurais écrire longtemps. Adieu, priez pour votre enfant. »

La dernière pièce de ce dossier est une lettre à la princesse Marianne, duchesse de Saxe, sans date.

« Pardonnez-moi si je ne vous ai point encore remerciée de vos félicitations pour la nouvelle année ; l'indisposition de mon époux en est la seule cause, ayant été forcée de passer la plus grande partie du temps auprès de lui. Je ne voulais ni ne pouvais le laisser seul, et c'est ainsi que les jours se sont écoulés, en m'enlevant tous mes loisirs.

« Nous avons eu ici, dimanche dernier, un saltimbanque qui nous a récréés par un grand nombre de tours qu'il a exécutés avec beaucoup d'adresse ; entre autres, il nous a tous étonnés par un escamotage qui a rempli tout à coup le salon d'une foule d'oiseaux, et j'en fus entourée d'une telle quantité que je n'eus d'autres moyens de m'en débarrasser qu'en m'esquivant à travers les chaises.

« Je questionne fréquemment le roi et différentes personnes de la cour, sur les moyens d'existence des gens qui s'y présentent : je m'informe s'ils ont de la famille, comment ils s'appellent, etc., etc. On me parlait, un jour, par exemple, d'un certain Carca, que je croyais n'avoir personne à sa charge. On m'apprit, ce que j'ignorais, qu'il avait des frères, des sœurs et d'autres parents. On me fit l'observation que j'aurais dû lui faire ces différentes questions. Je n'en fis rien, et, le soir même, je reconnus que j'avais eu tort, car j'entendis le Roi qui fit précisément la même demande en ma présence.

« J'avais l'intention de vous écrire bien plus longuement, mais le temps ne me le permet pas. Veuillez donc bien m'excuser si je termine si brièvement ma lettre.

« Adieu, votre fidèle enfant. »

A l'époque où le Cabinet noir violait ainsi le secret des confidences filiales de la jeune Reine, la police devait à la vénalité des courriers diplomatiques du gouvernement autrichien de découvrir la liaison de la comtesse de Lieven, femme de l'ambassadeur de Russie en Angleterre, avec le prince de Metternich, chancelier d'Autriche. Ces relations s'étaient nouées au congrès d'Aix-la-Chapelle, et venaient de commencer quand, le Congrès fini, les amants avaient dû se dire adieu : la comtesse de Lieven pour rentrer à Londres, et Metternich pour retourner en Autriche. Avant de se séparer, ils avaient pris toutes leurs mesures pour s'écrire librement et sûrement, et sans doute ignorèrent-ils tou-

jours que leur correspondance avait été surprise dès ses débuts et que le secret de leurs amours n'en était plus un. J'ai raconté ailleurs ce piquant épisode, et je ne le rappelle ici que pour mémoire (1).

Une autre belle étrangère, installée à Paris, dont la police surveillait la maison, était la princesse Bagration, veuve du général russe, mort, le 7 septembre 1812, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Borodino. Elle était née comtesse Skavronski et alliée à l'empereur Paul Ier, qui l'avait mariée. La famille en laquelle il l'avait fait entrer est illustre en Russie. D'origine juive, les Bagration (Bagratides) se flattent de remonter au roi David. Bagrat descendait de ce monarque, ayant épousé, en 575 après Jésus-Christ, la fille du roi de Géorgie, auquel il succéda. Malgré tout, cependant, quelque mystère plane sur ces lointaines origines, et la filiation régulière ne commence qu'avec Achot, mort en 773, et qui avait changé son nom hébreu d'Asoud en Bagratide ou Bagration. Dix siècles plus tard, vers 1725, un de ses successeurs, le roi Jesseï, père de plusieurs enfants, envoyait l'un d'eux en Russie. C'était Alexandre Jesseïvitch, grand-père du général Bagration, le mari de la fameuse princesse.

Contracté vers 1800, le mariage n'avait pas été heureux. Vingt ans de différence entre les époux, la jeunesse et la coquetterie de la femme, sa beauté dont elle était si vaine, les fréquentes absences du mari presque toujours à la guerre, ne constituaient

(1) Voir mon livre : *A travers trois siècles.* Paris, Hachette et Cie, édit.

pas des éléments de bonheur. Dès 1807, on la trouve éloignée du domicile conjugal, à Vienne, à Carlsbad où, à en croire Gœthe, elle est le centre d'une société exquise. Partout où elle passe, sa beauté, dont une miniature d'Isabey nous a conservé l'image, fait sensation. Ses cheveux soyeux et blonds, d'un blond doré, ses yeux bleus, le nuage de gaze dont elle s'enveloppe, sa figure expressive, la myopie qui rend son regard incertain, sa blancheur d'albâtre, et enfin son caractère entreprenant, tout contribue à faire d'elle une véritable ensorceleuse de cœurs. Tous ceux qui ont parlé d'elle, la dépeignent comme douée d'un charme irrésistible : un mélange de mollesse orientale, dit l'un d'eux, et de grâce andalouse ; elle en connaît la puissance, en use et en abuse. C'est en vain, qu'alors qu'elle est à Vienne, son mari l'adjure de rentrer en Russie. Elle reste sourde à son appel. De guerre lasse, il sollicite l'intervention de l'Empereur. Alexandre écrit à son ambassadeur à l'effet de faire revenir l'épouse volage. Le 14 septembre 1807, l'ambassadeur répond :

« J'avoue à Votre Majesté que le prince Bagration m'embarrase beaucoup en voulant que je lui envoie sa femme. Quel que soit le langage que j'emploierai, je doute fort que j'y réussisse. Je ne l'ai plus trouvée ici ; elle était déjà à Carlsbad, où le vieux duc de Weimar s'est beaucoup occupé d'elle. On m'a dit aujourd'hui qu'elle veut, par réciprocité, aller le voir dans sa résidence et jusqu'après y être restée un ou deux jours, elle retournera immédiatement à Vienne. Capellini, qui est aussi son médecin, trouve

son état de santé très alarmant ; sa maladie consiste dans un grand dérangement dans les intestins ; elle en souffre à présent et doit en craindre de très mauvaises suites pour l'avenir. Je veux employer Capellini pour m'aider à lui faire naître l'envie de ne plus apporter de délai à son retour en Russie. Mais, je crains qu'elle ne nous écoutera pas ; alors, il faudra l'y forcer en coupant court au crédit qu'elle a pu se former ici et en ne lui envoyant plus d'argent. Il est très vrai qu'elle fait des dépenses extravagantes dont tout le monde s'étonne et rit ; elle tient maison ouverte et donne des fêtes sans y être forcée et personne ne lui en a d'obligation. »

Les choses traînent ainsi jusqu'au jour où la mort de son mari la rend complètement indépendante. A Vienne, en 1815, pendant le Congrès, on la revoit, ayant mis bas ses voiles de veuve et plus pimpante que jamais. Elle y reçoit ses compatriotes, donne des fêtes en l'honneur de son souverain, déployant en toutes choses un luxe raffiné. « Ses toilettes et ses équipages étaient d'une originalité inouïe », écrit, dans son *Journal*, la princesse Mélanie de Metternich. Enfin, en 1819, elle est à Paris, où, un peu plus tard, elle se fixera définitivement. En 1832, elle y épousera le général anglais Caradoc, lord Howden, qui a trente ans de moins qu'elle ; elle l'épouse, mais sans consentir à vivre sous le même toit que lui et à porter son nom. En ses dernières années, elle se plaira à raconter ses succès féminins d'autrefois. Entre autres anecdotes qu'elle répète, il y a celle-ci : au congrès de Vienne, à l'en croire, Metternich aurait été très amoureux

d'elle. Un jour même, il serait devenu très pressant et elle, de répondre :

— Une femme qui s'est refusée au duc de Wellington ne se donnera pas au prince de Metternich (1).

A l'époque où de telles anecdotes ne sont plus pour elle qu'un lointain souvenir, et bien que l'âge l'ait ravagée, elle ne désarme pas ; elle s'obstine à ne vouloir pas vieillir, et pour réparer des ans l'irréparable outrage, elle recourt aux mêmes artifices que Jézabel, mais en en exagérant l'usage. Lorsqu'elle meurt, en 1856, il y a beau temps qu'elle n'est plus qu'une fée Carabosse, peinte, teinte, outrageusement fardée, une véritable caricature. Telle est la femme, qu'à partir du mois de mai 1819, croit devoir surveiller la police.

« On a formé une liaison chez la princesse Bagration, dont on se promet de bons résultats pour l'avenir. Voici quelques premiers détails donnés par l'observateur de cette maison :

« La princesse est très mécontente de M. Capo d'Istria, qui, suivant elle, a déjà refusé deux de ses invitations. Elle vient de céder son appartement, rue de La Ville-l'Évêque, au comte Potocki, et elle demeure maintenant rue Lepelletier, 14.

« Ce matin, un courrier venu par Bruxelles est arrivé chez le général Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie. La princesse Bagration s'attendait que ce courrier apporterait une lettre pour elle ; mais

(1) Le propos fut répété à Metternich, qui haussa les épaules en disant :

— Le diable m'emporte si je lui ai jamais rien demandé.

Mais, disait-il la vérité ?

il paraît qu'il n'en avait pas. L'observateur croit que ce même courrier avait des lettres pour Mme Moreau (1), d'après ce qu'il a entendu dire à l'un des secrétaires de l'ambassade russe.

« La princesse Bagration est très répandue dans le monde soit pour la politique, soit pour ses nombreuses galanteries. Lundi soir encore, M. Stanislas Potocki et un autre Polonais de ses amis passèrent la soirée chez elle ; la princesse fit un signe à M. Potocki ; ces deux messieurs se retirèrent ensemble ; l'ami du comte Potocki voulut l'engager à monter dans sa voiture ; mais, celui-ci prétendit préférer s'en aller à pied, et à peine la voiture fut-elle partie qu'il rentra à l'hôtel. Ces petits manèges de nuit arrivent fréquemment, soit avec les uns, soit avec les autres, car la princesse est changeante. Au nombre des personnes de la cour qu'elle voit, l'observateur cite les ducs de Mouchy, de Guiche, de Fitz-James, d'Escars, le vicomte de Chateaubriand ; parmi les libéraux ou généraux de l'ancienne armée, MM. Mathieu Dumas, Belliard, Colbert, Berton, Brigode, Manuel, Benjamin Constant ; parmi les femmes du grand monde, la duchesse de Raguse, la maréchale Moreau, la princesse de Neuchâtel, la reine de Suède, la princesse de Vaudémont, la maréchale Soult, la comtesse de Carneville.

« La princesse Bagration se mêle beaucoup de politique et se flatte d'être informée de ce qui se passe mieux qu'aucun des ambassadeurs qui sont à Paris. Elle prend du plaisir à rappeler son séjour à

(1) Veuve du général Moreau, à qui Louis XVIII avait conféré le titre de maréchale.

Vienne en 1812 et 1813 et prétend qu'elle a beaucoup contribué alors, par son ascendant sur le prince de Metternich, à déterminer l'Autriche à s'unir à la coalition.

« Depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, il y a moins d'entente qu'auparavant entre la princesse Bagration et le général Pozzo di Borgo. Cependant, ils continuent à se voir. A la vérité, c'est la princesse qui paraît faire aujourd'hui des avances au général Pozzo. Elle se rend plus souvent chez cet ambassadeur que lui chez elle, depuis quelques mois. De tous les Français, celui à qui elle paraît faire le plus de confidences, c'est le général Mathieu Dumas, qui lui loue sa maison meublée moyennant dix-huit mille francs par an. Ils causent souvent ensemble des heures entières. Dans dix ou douze jours, elle ira se fixer à Auteuil pour quatre ou cinq mois. Dans le courant d'octobre, elle reviendra à Paris ; mais, elle n'habitera plus la maison du général Mathieu Dumas, dont elle doit encore une partie des loyers ; elle viendra occuper un appartement au premier étage de la maison de la duchesse de Raguse.

« Il paraît certain qu'il y a plus de six semaines qu'elle n'a reçu des lettres du prince de Metternich. Alors, il lui écrivait de Rome qu'il serait à Paris dans le courant de mai, ce qui ne s'est pas réalisé. L'abbé Brot qui soigne l'éducation de la fille de la princesse Bagration, dont la paternité est attribuée au prince de Metternich, est un Français qui a séjourné longtemps en Pologne et en Russie et qui se mêle beaucoup de conversations

politiques. Il tient lieu de secrétaire à la princesse. Il est connu comme ultra-royaliste. »

Ce rapport est du 27 mai. En voici un autre du 14 juin :

« L'homme de chez la princesse Bagration, se montre de plus en plus rempli de bonne volonté. Peu à peu, on finira par avoir la correspondance de cette dame, ainsi que celle de l'abbé Brot qui a toute sa confiance, et qui paraît se mêler beaucoup d'intrigues politiques.

« Voici un résumé de ses observations d'aujourd'hui :

« Un comte de K*** (illisible), très lié avec Mme Bagration et qui demeure rue du Mont blanc, partit il y a environ cinq semaines pour Londres. Avant son départ, il eut un long entretien avec la princesse, qui lui remit ses lettres. Ce M. de K*** est de retour, depuis avant-hier samedi. Il est venu à dix heures du soir, ce jour-là, chez Mme Bagration, qui semblait l'attendre avec impatience. Elle était en compagnie, et aussitôt qu'on annonça M. K***, elle le fit passer dans une pièce particulière et resta plus d'une heure avec lui.

« L'observateur croit que ce voyage du comte de K***, à Londres, pourrait tenir à quelques motifs politiques.

« Samedi, la princesse Bagration avait à dîner son cousin Potocki et M. de Fontbrune. L'autre Potocki est en campagne. Après le dîner, sont venus passer la soirée, MM. de Montalembert, de Brigode et quelques autres personnes.

« Depuis la grande partie de campagne de di-

manche dernier, l'abbé Brot n'a point reparu à l'hôtel. On ne sait trop encore où il est allé, mais comme il revient aujourd'hui, on l'apprendra sans doute.

« C'est cet abbé Brot qui a fait connaître M. Laborie à la princesse Bagration. Lorsque Laborie est dans la chambre de l'abbé Brot, ils écrivent ordinairement beaucoup.

« Le prince et la princesse Gagarin, qui reviennent d'Italie, sont arrivés hier à Paris. Ils sont de la connaissance particulière de la princesse Bagration.

« Hier, dimanche, Mme Bagration est allée chercher sa fille à la campagne. M. Arthur Potocky devait l'y accompagner ; mais, il l'a fait prévenir qu'il ne pourrait venir que le soir. Effectivement, il n'est venu qu'à minuit.

« M. de K*** est venu aujourd'hui, lundi, prendre la princesse Bagration, pour l'accompagner à la Chambre des députés. »

Il est aisé de comprendre, d'après ces rapports, que la surveillance de la maison Bagration n'avait pas donné de grands résultats.

LIVRE II

LA POLICE ROYALE ET LES BONAPARTE

I

La nouvelle du désastre de Waterloo avait trouvé à Paris une partie de la famille impériale. Plusieurs de ses membres y étaient encore lorsque Louis XVIII rentra aux Tuileries, le 8 juillet 1815. Dès ce moment, la police organisait autour d'eux une surveillance rigoureuse qui devait les accompagner dans leurs déplacements successifs et se prolonger durant plusieurs années. Elle s'appliquait aussi à ceux de leurs serviteurs dont le dévouement à leur cause était notoire. En s'attachant aux pas de ceux-ci, on espérait arriver plus sûrement à découvrir ce que faisaient ceux-là.

Le 12 juillet, un rapport constate que Mme Bonaparte mère ne paraît pas pressée de quitter Paris. Bien qu'autour d'elle on craigne qu'elle ne soit arrêtée, elle n'a pas l'air d'ajouter foi à cette menace. Cependant, tout porte à croire que si elle ne se hâte pas de partir, c'est qu'elle voudrait, avant de s'éloi-

gner, être fixée sur le sort de l'Empereur, son fils. En attendant de le connaître, elle se prépare au départ. On emballe ses diamants ; elle cherche à vendre une partie de son mobilier ; chez le portier, on fait des paquets de linge. Il en est de même chez les autres membres de la famille présents à Paris, chez le cardinal Fesch rue du Mont-Blanc, chez Mme Joseph Bonaparte, chez la reine Hortense, duchesse de Saint-Leu, dont l'hôtel, rue Cérutti, présente l'aspect d'un laborieux déménagement.

Dans ces maisons, hier encore si brillantes, tout se ressent de la tragique infortune qui vient de frapper la famille dans la personne de son illustre chef. Les domestiques, pour la plupart, sont congédiés ; ceux qui restent ont conservé leur livrée. Plusieurs fois par jour, la famille se réunit chez Madame mère où sont attendues avec une impatience douloureuse des nouvelles de l'Empereur. Le 14 juillet, le bruit se répand qu'il a été arrêté à Rochefort. L'angoisse causée par ces rumeurs confuses assombrit encore les esprits et les cœurs.

Si la police est fixée sur ce que font les femmes de la famille impériale, elle est dans l'incertitude en ce qui touche les frères de Napoléon. Elle croit et croira longtemps que Joseph s'est réfugié en Suisse. Elle l'y cherchera encore, lorsque déjà il vogue vers l'Amérique où il a résolu de se fixer. Quant à Jérôme, elle soupçonne qu'il n'a pas quitté la capitale et vit caché chez le banquier Hainguerlot, rue Poissonnière, nº 50. Ce qui le lui fait supposer, c'est que les jalousies et les rideaux de la maison sont soigneusement fermés. Il y va beaucoup de monde

le soir. Les voitures s'arrêtent rue des Petites-Écuries et de là, on va à pied jusqu'à l'hôtel. En outre, M. Hainguerlot, qui avait à loger un général anglais, a préféré l'installer dans un appartement voisin à raison de huit cents francs par mois, sous prétexte qu'il n'avait pas de place chez lui. On sait d'autre part qu'il est depuis longtemps l'homme de confiance de l'ancien roi de Westphalie ; il est donc tout naturel de penser qu'il lui a donné asile. Si ce n'est pas à lui, c'est à quelque personnage suspect.

On voit par les mêmes rapports que la police s'inquiète de ce que font d'autres individus compromis dans les derniers événements ou connus par leur attachement à l'Empereur. Elle sait que l'ex-ministre Carnot s'est retiré dans les environs d'Étampes et que, de là, il communique avec l'armée de la Loire ; des paysans lui servent d'estafettes ; on l'a vu donner deux louis à l'un d'eux pour porter un message. Elle sait aussi que la duchesse de Bassano, qui se trouvait à la campagne chez son amie, Mme Gazani, est partie pour la Suisse d'où elle gagnera l'Italie où l'attend son mari et que la duchesse de Rovigo a obtenu de l'ambassadeur d'Angleterre un passeport pour Londres, libellé au nom de sa femme de chambre. La police paraît étonnée que ces dames soient l'objet de semblables complaisances, comme s'il n'était pas naturel qu'après avoir été la parure de la cour impériale, elles aient conservé des relations amicales dans le personnel politique et diplomatique étranger.

Au surplus, il n'est pas surprenant qu'en un tel moment, les agents soient prompts à tenir pour

suspect tout individu qui ne se déclare pas royaliste. Les femmes même n'échappent pas à ses soupçons et Mme Gadélia, institutrice des enfants du duc de Bassano, est suspectée au même degré que les secrétaires de la maison ou que les aides de camp et serviteurs des princes. Tout ce monde met la police sur les dents. Lorsqu'il sera dispersé elle s'attachera à ses pas. Princes et princesses seront surveillés partout où ils iront, et où nous allons les suivre.

II

Au commencement de l'année 1817, la ville de Rome semblait être devenue le lieu de rendez-vous de la plupart des souverains et des princes que des événements plus ou moins récents avaient dépossédés de leur pouvoir et privés de leurs ressources. Le vieux roi d'Espagne, Charles IV, détrôné par Napoléon et obligé ensuite, après la chute de celui-ci, quand il espérait rentrer en possession de sa couronne, de la faire passer sur la tête de son fils Ferdinand VII, était venu chercher un refuge dans la capitale des États pontificaux. Sa femme, la trop célèbre Louise-Marie, princesse de Parme, s'y trouvait avec lui. Elle traînait à sa suite son amant Godoï, duc d'Alcudia, prince de la Paix, victime comme ses souverains de la disgrâce dont l'avait justement frappé le peuple espagnol à qui son nom rappelait toujours les exactions et les scandales qui avaient caractérisé son trop long pouvoir, fondé non sur ses mérites, mais sur la faveur de la reine, et qui lui attribuait tous les malheurs de la monarchie.

Les trois personnages vivaient tristement, et chacun de son côté. D'après un rapport de police qui est sous nos yeux, Godoï passait ses journées

à la villa Matteï dont il avait fait l'acquisition ; il y surveillait des fouilles entreprises par son ordre ; il ne revenait en ville qu'au déclin du jour pour retrouver sa vieille maîtresse avec qui il ne mangeait pas et qui elle-même ne prenait pas ses repas avec le roi son mari. A l'exception de leur fille, l'ex-reine d'Étrurie, et du fils de celle-ci, les souverains ne recevaient personne et encore, la princesse, quoiqu'elle les aimât tendrement, ne venait-elle les voir qu'autant qu'elle était sûre de ne pas rencontrer Godoï qu'elle détestait. Aux yeux des Romains, ces débris d'une cour jadis brillante étaient sans prestige.

A la même époque, on mentionnait aussi la présence à Rome de Charles-Emmanuel IV, l'ancien roi de Piémont, à qui la République française avait enlevé ses États continentaux en 1798, et qui, réfugié en Sardaigne, y avait abdiqué, en 1802, en faveur de son frère Victor-Emmanuel pour prendre l'habit et la règle de Saint-Ignace de Loyola. Il ne sortait plus de son couvent et s'y livrait avec ferveur à des exercices de piété.

Les princes dont nous parlons ne pouvant être soupçonnés de vouloir recouvrer leur puissance détruite, les cours alliées, dont la surveillance s'exerçait à Rome comme ailleurs, négligeaient de s'occuper d'eux. Mais, elles agissaient tout autrement en ce qui touchait les membres de la famille Bonaparte résidant dans la capitale romaine. Ils y étaient l'objet de la plus active surveillance et notamment de la part de la police française. Les rapports que les agents de cette police adressaient au gouver-

nement royal à Paris nous révèlent la présence dans la cité papale de Mme Lætitia, mère de l'empereur Napoléon, de l'oncle de celui-ci le cardinal Fesch, de ses frères Lucien et Louis et de leur sœur la princesse Pauline Borghèse. Ils faisaient remarquer toutefois que la noblesse romaine, les Français et les étrangers de passage dans les États pontificaux, s'abstenaient de voir ces personnages avec qui les sujets anglais seuls entretenaient des relations. Parmi ces Anglais qui fréquentaient la famille Bonaparte, ils désignaient particulièrement la princesse de Galles arrivée à Rome depuis peu : « En arrivant elle est allée coucher à la villa Ruffinella, propriété de Lucien sur le Tusculum, et depuis, elle n'a pas cessé de voir tous les membres de cette famille. »

La princesse de Galles, Caroline de Brunswick, était la femme du prince régent d'Angleterre, le futur George IV, que la folie de son père George III avait obligé, en attendant qu'il lui succédât, à prendre les rênes du gouvernement britannique. Fameuse par son inconduite et séparée de son mari dont elle alléguait les torts avérés pour se disculper des siens, Caroline avait quitté la cour d'Angleterre afin d'entreprendre un voyage sur le continent et notamment en Italie, voyage qui n'était qu'un prétexte pour se soustraire aux traitements humiliants que le régent son époux entendait lui imposer et pour se donner la liberté de dicter de loin les conditions de son retour.

Ces conditions étaient connues de la police française avant d'être communiquées au Régent, grâce à une lettre datée de Pesaro, le 28 août 1817, écrite

par la princesse à l'illustre Brougham, membre du Parlement et avocat, auquel, avant de quitter Londres, elle avait confié la défense de ses intérêts. Menacée d'être privée de sa dotation, si elle ne réintégrait pas le domicile conjugal, Caroline, dans cette lettre, ouverte à la poste, formulait ses exigences.

Elle entendait d'abord que son mari lui écrivît pour s'excuser de la conduite qu'il avait précédemment tenue envers elle et de toutes les fausses accusations dont elle avait été l'objet de sa part. Elle insistait pour que, si elle rentrait en Angleterre, tous les honneurs possibles lui fussent rendus et pour avoir à Carlton-house des appartements d'apparat où elle tiendrait des cercles et donnerait des dîners toutes les fois que cela lui conviendrait, en laissant le prince libre d'y assister ou non, selon son bon plaisir. Elle demandait encore qu'un acte du Parlement lui assurât un revenu annuel de cinquante mille livres sterling pour pouvoir tenir une grande cour indépendante de celle du Régent ; que son voyage de l'endroit d'où elle partirait jusqu'à Londres fût défrayé par lui ; que la famille royale et particulièrement la Reine lui fissent la première visite. En outre, irritée qu'on eût éloigné d'elle sa fille la princesse Charlotte, héritière de la couronne, elle revendiquait le droit d'avoir libre accès auprès d'elle et de la voir même pendant plusieurs jours de suite, quand bon lui semblerait.

Prévoyant le cas où, au lieu d'être rappelée par son mari, elle le serait par la Chambre des Communes, elle déclarait qu'elle n'obéirait qu'aux con-

ditions énumérées ci-dessus. Si la dotation dont elle venait de fixer le chiffre lui était refusée, elle se contenterait de celle qui lui avait été allouée au moment de son mariage, laquelle ne pouvait être réduite que par un nouvel acte du Parlement, acte qu'elle ne redoutait pas, ayant trop de confiance dans la noblesse et la générosité de la nation pour la croire capable d'une telle injustice. Mais, si quelque intrigue politique pouvait l'emporter, elle comptait sur sa fille, la future reine d'Angleterre, pour la venger. En attendant, elle se résignerait à son sort. N'aimant ni l'ambition ni la gloire, elle se trouverait aussi contente dans une petite cabane qu'elle pourrait l'être dans un grand palais. « Trois plats sont entièrement suffisants pour elle, sa tranquillité et son bien-être lui sont plus chers que toutes les splendeurs. » Elle regretterait seulement de ne pouvoir continuer à servir les pensions qu'elle avait accordées à diverses personnes et à répandre ses bienfaits sur les malheureux.

Il n'est pas démontré que ces conditions aient été soumises au prince régent. On peut même douter qu'en les posant ainsi, la princesse souhaitât d'être prise au mot. Elle jouissait alors largement de sa liberté reconquise et s'était jetée dans des aventures dont elle ne semblait pas pressée de hâter la fin. On sait qu'elle ne revint à Londres que trois ans plus tard, alors que son mari régnait, pour figurer dans le procès en divorce qu'il lui avait intenté et comparaître à cet effet devant la cour des lords ; on sait aussi que ce procès ne put aboutir. Le peuple anglais n'estimait pas la reine ; mais,

son mépris trop justifié pour le nouveau roi était tel, qu'il prit parti pour elle. Quand elle revint à Londres, il la reçut comme une triomphatrice et, dès le commencement du procès, il manifesta sa préférence d'une manière si peu douteuse que les juges intimidés firent comprendre qu'ils ne prononceraient pas le divorce.

Ce dénouement était pour Caroline une victoire d'autant plus significative qu'il lui assurait la conservation de son rang à la cour, de ses privilèges et de ses apanages. On ne prévoyait pas encore ce procès quand elle parut à Rome. Mais, déjà, elle avait pu constater que les grandes cours se rangeaient du côté de son mari et qu'elle n'y serait pas reçue. Les Bonaparte s'étaient montrés moins difficiles et ainsi s'expliquent les relations qu'on avait vues se nouer entre eux et la princesse de Galles.

En les signalant, la police faisait remarquer que Louis, l'ex-roi de Hollande, s'abstenait d'y participer et que, d'ailleurs, la noblesse romaine affectait envers lui moins de froideur qu'envers les autres membres de la famille impériale. Elle lui faisait même des visites et assez fréquentes pour qu'il s'en montrât plus importuné que flatté. L'exil l'avait rendu plus misanthrope qu'il n'était autrefois. Toute obligation mondaine lui semblait lourde ; il n'aimait pas à recevoir et laissait entendre, pour expliquer son goût de retraite, que l'éducation de son fils l'absorbait.

A son exemple, son frère Lucien s'était condamné à une vie très retirée, laissant sa femme se

montrer en public, où on lui reprochait de témoigner de beaucoup plus de gaieté et d'indifférence que n'en comportait sa situation. Quant à lui, il ne voyait guère que sa mère ; il se croyait au moment de la quitter, car il rêvait de se fixer aux États-Unis où se trouvait déjà son frère Joseph et il multipliait ses démarches en vue de ce changement de résidence.

Il s'était adressé d'abord au cardinal Consalvi, secrétaire d'État au Vatican. Celui-ci lui avait répondu en l'invitant à présenter sa requête aux ministres des puissances étrangères engagées dans la Sainte-Alliance. Par un rapport adressé, le 20 mars 1817, au chancelier de Prusse, prince de Hardenberg, par le comte de Goltz, représentant de la cour de Berlin à Paris, nous voyons que les ambassadeurs, réunis en conférence auprès du gouvernement français, délibéraient, à cette date, sur les demandes de Lucien Bonaparte et ne voyaient que des dangers pour le repos de l'Europe, à le laisser partir pour l'Amérique.

Sans doute, sa présence en Italie pouvait donner aux cours de la péninsule et particulièrement à celle de Naples, de fortes appréhensions ; néanmoins, le duc de Richelieu, le duc de Wellington et les ministres de Russie, de Prusse, d'Autriche et d'Angleterre étaient d'avis qu'il serait plus facile de surveiller Lucien en Italie que ce ne le serait aux États-Unis. Mais, en le constatant, ils étaient obligés de reconnaître que la cour de Rome, bien que le surveillant avec le plus grand soin, ne pourrait répondre absolument de lui. Dans une circonstance

récente, le cardinal Consalvi l'avait formellement déclaré. Il avait rappelé que sir Sydney Smith, sous le règne de Bonaparte, et La Valette, sous celui de Louis XVIII, bien qu'emprisonnés, s'étaient évadés et que la possibilité de s'échapper, même d'une prison d'État, étant ainsi démontrée, elle l'était plus encore pour un homme entreprenant laissé en possession d'une certaine liberté. L'objection était trop fondée pour ne pas frapper les diplomates à qui elle était soumise. Ils en étaient arrivés à penser qu'il serait désirable que Lucien fût interné en Russie ou en Silésie.

La police racontait encore qu'il avait essayé vainement de se réconcilier avec le pape Pie VII. Le Saint-Père, assurait-elle, lui gardait rancune de l'empressement qu'il avait mis, en apprenant le retour de l'île d'Elbe, à rejoindre son frère à Paris, et ne s'était pas prêté à la réconciliation.

— *M'avete ingannato* (vous m'avez trompé), avait-il répondu au prince.

A en croire le rapport d'où nous tirons ces détails, Lucien s'était empressé de se justifier ; il avait prétendu que les intérêts de la religion et ceux de la papauté n'étaient pas étrangers aux motifs qui l'avaient déterminé à rentrer en France.

— J'étais persuadé, avait-il allégué, que les efforts qu'allait faire Napoléon pour ressaisir le pouvoir, en donnant un grand élan à l'esprit national, auraient pour résultat le triomphe des principes républicains dont j'ai toujours été l'ardent défenseur. J'étais en droit de me considérer comme l'un des principaux membres du futur gouvernement démocratique et

convaincu que l'austérité des mœurs, si conforme aux préceptes du Christ et dont Votre Sainteté donne aujourd'hui un si noble exemple, est la base la plus solide de l'égalité politique, j'aurais certainement employé toute mon influence à replacer la France sous l'empire des idées religieuses.

Nous ne savons si les propos que prêtait la police à Lucien Bonaparte avaient été tenus, et, à supposer qu'ils l'eussent été, si elle les reproduisait fidèlement. Elle fut de tout temps inventive, mais jamais au même degré que dans les temps dont nous parlons. Ce qui, d'autre part, autorise le doute, c'est la bienveillance dont, à la même époque, le vénérable pontife prodiguait les témoignages à la famille de Napoléon. En cette année 1817, le 6 octobre, il écrivait au cardinal Consalvi :

« La famille de l'empereur Napoléon nous a fait connaître, par le cardinal Fesch, que le rocher de l'île de Sainte-Hélène est mortel et que le pauvre exilé se voit dépérir à chaque minute. Nous avons appris cette nouvelle avec une peine infinie et vous la partagerez sans aucun doute car, nous devons nous souvenir tous les deux, qu'après Dieu, c'est à lui principalement qu'est dû le rétablissement de la religion dans ce grand royaume de France. La pieuse et courageuse initiative de 1801 nous a fait oublier et pardonner depuis longtemps les torts subséquents. Savone et Fontainebleau ne sont que des erreurs de l'esprit ou des égarements de l'ambition humaine ; le Concordat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur. »

Il semble difficile d'admettre que le pontife qui

tenait ce langage révélateur de la gratitude qu'il gardait à Napoléon, ait manqué de bienveillance envers un membre de la famille impériale qui sollicitait son appui auprès des grandes cours, au point de rester insensible à sa justification et à sa défense. Ce qui est moins douteux, c'est que Lucien, s'il lui fut interdit de se rendre aux États-Unis, parce que les puissances redoutaient « de ne pouvoir l'empêcher, quand il y serait, de faire le mal », fut autorisé à rester à Rome et y resta, en effet, sans être inquiété, quoique rigoureusement surveillé comme tous les autres membres de la famille impériale.

III

La princesse Pauline Borghèse, bien que, par son mariage, elle fût devenue Romaine, n'échappait pas à cette surveillance. On la soupçonnait d'avoir fait de la villa Borghèse, où elle résidait, — son mari, dont elle était séparée, lui en ayant cédé une partie, — un centre de correspondances qui, partant tantôt de la Corse et tantôt de Paris, allaient aboutir à Sainte-Hélène. On verra ce soupçon se prolonger jusqu'en 1820, et prendre corps dans l'esprit du prince de Metternich et de plusieurs autres diplomates avec assez de force pour les convaincre que, sur le rocher lointain où il se meurt, Napoléon reçoit de sa famille des secours en numéraire. Lorsqu'en 1817, ce soupçon commence à se former, on mêle à cette affaire non seulement la princesse Borghèse, mais encore Torlonia, le plus riche banquier de Rome, et le grand seigneur anglais, lord Holland ; plus tard, on y mêlera le prince Eugène, duc de Leuchtenberg.

Du reste, dès ce moment, tout ce qui vient de Corse à Rome ou à Paris, est soupçonné et dès lors surveillé.

« On ne peut guère douter, dit une note émanée

du cabinet du duc de Richelieu, que la famille Bonaparte n'entretienne des rapports secrets avec la Corse. Plusieurs habitants de cette île sont réfugiés à Rome depuis les événements de 1815, ce qui multiplie les points de contact et les moyens de correspondance. Tout porte à croire que ces communications ont eu pour principal directeur le sieur Bartolo Colonna ex-juge au tribunal d'Ajaccio, homme dévoué à la famille, habitué à l'intrigue ; et pour intermédiaire Ferrandini, patron du bâtiment corse *La Madona del Carmine.* Un rapport assez récent annonce que M. Bartolo est parti précipitamment de Rome dans le cours du mois de juin et qu'il s'est embarqué pour les États-Unis. Si cet avis est exact, quel est le véritable motif de son voyage? Présume-t-on qu'il doive revenir? »

La même note dénonce les allées et venues de divers autres personnages : le voyage à Rome d'un marin corse, nommé Casamarte, frère de lait de la princesse Borghèse, d'un sieur de Résigny, ancien officier d'ordonnance de Bonaparte, ami intime de la maréchale Ney, « jeune homme d'un caractère ardent, dévoué à la famille impériale, ne gardant aucune mesure ni dans ses démarches ni dans ses discours. Il a fixé sa résidence à Florence dans les derniers mois de 1816 ; mais, il va souvent à Rome et fréquente habituellement la maison de la princesse Borghèse ».

En passant, l'auteur de la note fait remarquer qu'au mois de mars précédent, dans cette capitale, Résigny a retrouvé un jeune élève de l'École poly-

technique, nommé Coissin, qu'il avait connu à Paris. Coissin s'occupe avec ardeur des intérêts d'une société secrète originaire d'Allemagne, et dont le but ostensible est de ramener au catholicisme les différentes confessions religieuses. Mais, sous cette propagande en apparence toute de piété, ne cache-t-on pas quelque travail en faveur des idées révolutionnaires? Il y aurait lieu de s'en assurer, ce qui serait facile, « l'âge du sieur Coissin, l'ardeur qu'il met à faire des prosélytes permettant de croire qu'il serait peu réservé avec une personne qui saurait lui inspirer confiance ».

Sur cette liste de gens à surveiller en raison de leur venue à Rome, figurent encore le colonel Tascher, écuyer du prince Eugène, son banquier le sieur Eichtal, partis tous deux de Munich, un Piémontais, Ricci, et Pierre Giorgini, ancien courrier de Lucien Bonaparte. Ces deux derniers sont regardés « comme des entremetteurs de correspondance clandestine ». Parmi ces noms, ce n'est pas sans surprise que nous trouvons celui du général Donadieu, qu'on ne peut prononcer sans rappeler les tragiques événements auxquels ce général avait été mêlé l'année précédente à Grenoble et le caractère impitoyable des châtiments dont il frappa quelques malheureux impliqués, presque à leur insu, dans les tentatives d'insurrection dont Didier fut l'auteur. Relevé de son commandement, il était parti pour l'Italie et la police, prenant ombrage de cette course, se préoccupait de le voir tour à tour à Livourne, à Ancône et à Gênes. On le savait porteur d'un passeport qui lui avait été délivré, le

12 février 1817, par le préfet du Var. Au mois de janvier 1818, la police craignait que ses déplacements n'eussent « un but peu louable ». Elle constatait qu'ayant fait viser ce passeport pour Gênes, il était allé à Nice et avait négligé de se présenter devant le consul de France. Aussi, lorsque revenu à Livourne, il demanda un nouveau visa pour Nice, on lui objecta que son passeport étant à la veille d'expirer, on ne le viserait que pour lui permettre de rentrer chez lui.

La conduite de Donadieu ne justifiait pas ces précautions ; la surveillance dont il était l'objet ne fit rien découvrir de répréhensible.

« Ses fréquentations, avouait un observateur, ne sont pas de nature à donner de l'ombrage et ses relations avec la veuve de Murat se sont bornées, jusqu'à présent, de la part de celle-ci, à lui faire passer quelques secours pécuniaires. Il est vrai qu'il a manifesté l'intention de se rendre en Amérique ; mais, l'insuffisance des moyens et le manque de passeport l'en ont empêché. Cependant, si, comme on le présume, il doit être porteur de dépêches importantes pour Joseph Bonaparte, il est vraisemblable que les personnes qui lui confieront ces dépêches, lèveront ces obstacles. Il est donc bon d'avoir l'œil ouvert, et dans le cas où il viendrait à Livourne pour s'embarquer, de s'entendre avec le gouvernement toscan pour faire opérer la visite de ses papiers. »

A l'heure où ces projets lui étaient attribués, Donadieu était à Nice et s'y reposait tranquillement chez un ami. A peu de temps de là, il allait

partir pour Paris, où il devait, à force d'intrigues et de savoir-faire, devenir l'un des instruments les plus actifs de l'ultra-royalisme. On voit, par ce qui précède, combien s'était étendue la surveillance organisée à Rome autour des Bonaparte.

IV

Au mois d'octobre 1815, la police royale, grâce aux rapports de ses agents, était fixée sur le sort des divers membres de la famille de Napoléon et connaissait la résidence de la plupart d'entre eux. Il n'en était qu'un qui se fût dérobé à la surveillance organisée à l'effet de savoir ce qu'ils faisaient et disaient. C'était l'ex-roi Joseph. Servi par les circonstances et par le dévouement d'amis fidèles, il était parvenu à s'embarquer pour l'Amérique après un court séjour en Suisse. Mais, la police l'ignorait. Elle le croyait toujours aux environs de Genève.

Il n'est pas de lecture plus piquante que celle des multiples rapports dans lesquels où, tandis qu'il vogue vers New-York, les agents déclarent et affirment qu'il réside en Suisse, dans le voisinage de la frontière. Le préfet du département de l'Ain, M. du Martroy, maître des requêtes au Conseil d'État, émet, à cet égard, l'opinion la plus positive.

« Joseph Bonaparte, écrit-il, paraît s'être fixé à Bois-Bangy, petite maison de campagne, près de Nyon, et rien n'annonce de projets de sa part dans le moment actuel. Tous ses mouvements sont surveillés et, si on ne l'atteint pas personnellement,

du moins ai-je l'espoir que l'on parviendra à s'emparer de quelques-uns de ses agents. »

M. le préfet se vantait, car il est bien évident qu'on ne peut surveiller un absent. Mais, je le répète, personne n'avait constaté l'absence et tous les rapports témoignent de la conviction que Joseph n'avait pas quitté la Suisse.

Non seulement, on croit qu'il y est, mais, de plus, on le soupçonne de conspirer contre les Bourbons. Une note confidentielle, en date du 20 octobre 1815, adressée au ministre de la police, contient la preuve de ce soupçon.

« On ne peut douter, vu ce qui se passe, qu'il n'y ait à Paris un comité révolutionnaire qui correspond avec Joseph Bonaparte. La correspondance est adressée à l'ex-roi, par l'intermédiaire des sieurs Gravier et Coladon, de Morez, département du Jura. En arrêtant la correspondance qui porte cette adresse, on pourrait découvrir bien des mystères ; mais, il faut se défier des agents de la poste qui, peut-être, font passer ces correspondances sans les enregistrer. »

D'autres rapports donnent la liste des personnes qui favorisent les intrigues du fugitif. Noblet, son intendant à Prangins, Verret, son banquier, Jaqueminier, propriétaire du château de Divonne, d'autres encore sont fortement soupçonnés d'être à ses gages. Jaqueminier a été arrêté, sans résultat d'ailleurs, car il n'a rien avoué. On a voulu arrêter Noblet, grâce auquel on aurait pu découvrir la résidence de Joseph. Mais, il s'est dérobé à toutes les recherches ; on croit qu'un gendarme de garde à la

frontière l'a laissé passer « moyennant une piastre ».

Au surplus, il est certain que beaucoup de bonapartistes se sont réfugiés dans le canton de Vaud. Il en est d'autres, tels les généraux Desaix et Dupas, le colonel Bochaton, qui, tout en restant en France, se sont établis à proximité de Genève. On leur impute le dessein de provoquer des mouvements en Argovie et à Soleure. Un peu partout, se tiennent des conciliabules hostiles au gouvernement royal. Des notables protestants du Midi s'y rencontrent avec des Genevois. On en est averti par les sieurs Schaller, directeur de la police de Fribourg ; de Watteville, directeur de celle de Berne ; Dupan, substitut du procureur général à Genève, qui se sont mis tous les trois au service de la police française.

« Depuis quelques jours, écrit encore au mois d'octobre le préfet du Jura, les allées et venues des agents de Joseph Bonaparte, de Nyon à Divonne, ont presque entièrement cessé. Cela tient à ce que Joseph lui-même a traversé le lac de Genève et se cache en Chablais. Il compte beaucoup d'adhérents dans le pays de Vaud et les autorités mettent peu de zèle à le poursuivre. »

A la même date, un rapport du lieutenant de gendarmerie qui commande à Divonne, nous donne la mesure de l'ardeur avec laquelle la police, engagée sur une fausse piste, multiplie ses démarches à l'effet de se saisir de Joseph. Le lieutenant avoue que, jusqu'à ce jour, il lui a été impossible de découvrir la retraite de l'ex-roi. On sait cependant qu'il est aux abords de la frontière, « on en est même cer-

tain » ; mais, grâce à l'argent qu'il a répandu avec profusion, il s'est fait tant d'amis que tout le monde lui est dévoué : « On connaît dix maisons où il a resté ; mais, on ne sait jamais celle où il est dans le moment. »

En outre, on a la preuve qu'il existe une correspondance entre lui et le général Hullin, impérialiste ardent :

« Les lettres sont portées à l'*Auberge de l'Ange*, à Coppet ; là, à l'heure de midi, un jeune homme d'environ seize ans les prend et les transporte à Ferney au bureau de poste et comme l'adresse qui y est inscrite est toute de convention, il y a lieu de penser que les commis du bureau sont les agents principaux de cette machination. C'est eux, en tous cas, qui expédient ces lettres aux destinataires. »

L'auteur du rapport d'où sont extraits ces détails annonce qu'il se rendra prochainement à Ferney afin d'intercepter cette correspondance.

En attendant, il dénonce comme agent bonapartiste un sieur Olivier Grosjean. Il l'accuse d'avoir poussé à la désertion des militaires français :

« Il leur a dit :

« — Le roi vous licencie et moi je vous engagerai pour le service de l'empereur Napoléon.

« Il leur a donné de l'argent, leur a fait jurer de ne pas servir le roi et les a prévenus qu'ils seront avertis quand on aura besoin d'eux. »

Le même rapport rend compte des incidents auxquels a donné lieu l'arrestation de Jaqueminier, ce châtelain de Divonne dont il a été parlé plus haut. Bien que l'habitation eût été cernée, toutes les

personnes qui s'y trouvaient sont parvenues à s'enfuir et à se cacher dans les maisons voisines. Les soldats ayant quitté la place au bout de vingt-quatre heures, elles sont rentrées au château, y ont passé la nuit et sont parties le lendemain pour une destination inconnue. Le lieutenant de gendarmerie affirme que, parmi elles, il y avait Joseph Bonaparte, son médecin, son neveu Clary, le général Hullin et un officier de son ancien état-major.

A propos du général Hullin, il ajoute que, durant son séjour à Nyon, celui-ci est allé en Savoie, conférer avec un de ses camarades et qu'à son retour, il a arboré sur son bateau un drapeau tricolore. Il se fait aussi l'écho d'une rumeur qui circule dans Divonne et d'après laquelle Joseph Bonaparte aurait été vu habillé en femme et vêtu d'une robe noire.

« Je n'espère pas, au moins en ce moment, qu'on réussisse à l'arrêter, bien qu'il y ait beaucoup de monde à ses trousses. »

Cette impossibilité d'arrêter Joseph Bonaparte, dont l'auteur du rapport qui vient d'être résumé faisait si mélancoliquement l'aveu, avait exaspéré le préfet du Jura. Dans les derniers jours d'octobre, résolu à en finir et à découvrir Joseph, il organisait une véritable expédition dont le commandement fut confié au capitaine de la gendarmerie de Lons-le-Saunier, auquel il adjoignit son secrétaire particulier. Le 27, tout ce monde était réuni à Saint-Cergues, le premier village suisse qu'on rencontre au delà de la frontière. Le 30, le capitaine alla s'établir à Chézeray, chez un sieur Harpoz, lequel, quoique étranger, professait des sentiments royalistes. Quant au

secrétaire du préfet, il se rendit à Nyon et alla loger à l'*Auberge de la Couronne*, tenue par un sieur Olivier.

« Cette dernière maison, disait le préfet au ministre de la police, sert d'asile à Joseph Bonaparte, à une partie des réfugiés français et même aux intrigants du pays. »

En y arrivant, le secrétaire se présenta à l'aubergiste comme un ennemi du gouvernement royal, proscrit à raison de ses opinions politiques. A ce mensonge succédèrent les confidences qu'il avait provoquées. Olivier avoua qu'il avait reçu chez lui le roi Joseph, la reine Hortense, « celle-ci déguisée en homme », et le général Hullin. Mais, il ne savait, ou du moins il le déclara, ce que Joseph était devenu. Son ignorance était la même en ce qui touchait le général Hullin. Il fut douloureusement surpris en apprenant par le secrétaire qu'on l'avait arrêté dans le département de l'Ain au moment où, malgré les conseils de ses amis, il rentrait en France.

Lorsque, après cet échange de propos confidentiels, le secrétaire du préfet essaya d'arracher au sieur Olivier quelques indications plus précises et plus positives, il se heurta à un véritable mutisme, soit que son interlocuteur fût hors d'état de rien ajouter à ce qu'il avait dit, soit qu'il ne voulût rien dire de plus. Ainsi, dès le début de l'expédition, apparaissait son inutilité et, à Nyon, le secrétaire du préfet voyait échouer ses démarches comme échouaient, au même moment à Saint-Cergues, celles du capitaine de gendarmerie.

En avouant au ministre de la police sa déconvenue,

le préfet du Jura lui faisait remarquer que pour mettre fin aux intrigues de Joseph, probablement déconcertées déjà par l'arrestation du général Hullin, « il suffirait d'une volonté forte. Que le roi demande à la Diète helvétique qu'on lui livre Joseph ; que la Diète destitue les magistrats infidèles du canton de Vaud, et bientôt on aura étouffé le germe des nouveaux troubles que nous avions à redouter. »

Au moment où ces conseils énergiques, dictés par un excès de zèle, arrivaient à Paris, on y recevait une nouvelle qui devait les rendre inutiles en même temps qu'elle démontrait la crédulité puérile des préfets de l'Ain et du Jura et de leurs agents. Elle leur fut communiquée le 22 novembre :

« Monsieur le préfet, écrivait le ministre, j'ai reçu les diverses communications que vous m'avez faites, relativement aux recherches actives ordonnées sur la frontière de votre département, limitrophe de la Suisse. Elles auraient eu, je n'en doute pas, un succès complet si le personnage qui en faisait l'objet principal se fût trouvé à votre portée. Mais, depuis longtemps, il s'était éloigné de votre frontière et même de la Suisse. Je viens d'acquérir la certitude qu'avant le 15 septembre, il était arrivé aux États-Unis.

« L'agitation qui s'est manifestée dans votre département et qui paraissait s'étendre dans plusieurs cantons, a donc une autre cause que la présence de Joseph Bonaparte. Dans l'état d'inquiétude et d'exaltation où sont encore les esprits, elle peut n'être que l'effet des sourdes manœuvres de quelques

perturbateurs qui, sans doute, auront accrédité eux-mêmes les bruits répandus sur Joseph pour agiter l'opinion et soutenir l'espoir des mécontents.

« Il suit de là, Monsieur le préfet, que votre surveillance, sans rien perdre de son activité, doit subir quelques modifications. Aux poursuites ouvertes, très bonnes, lorsqu'il s'agissait d'arrêter un fugitif, il faut substituer un système d'observation bien soutenu, tâcher de connaître les chefs des mécontents, leur influence, les moyens dont ils font usage pour égarer l'opinion, les instruments qu'ils mettent en action et surtout les relations secrètes qu'ils pourraient entretenir avec la Suisse. Dans tous les temps et même dans les moments les plus difficiles, ce système est préférable à celui d'une violence qui n'a ni objet ni but déterminés. »

A cette lettre étaient joints des extraits de journaux de Philadelphie datés de la mi-septembre et apportés en Europe par les derniers paquebots. Ils annonçaient que Joseph Bonaparte avait débarqué dans cette ville avec une suite de cinq ou six personnes. Il était immédiatement reparti pour Washington afin d'offrir ses hommages au président de la République.

L'une de ces gazettes s'exprimait ainsi :

« L'aventurier corse, Joseph Bonaparte, qui eût bien voulu être roi si lord Washington ou la nation espagnole le lui eussent permis, a quitté hier matin Washington pour se diriger vers le sud. On lui suppose beaucoup d'argent et l'intention de s'établir en Amérique. Nous apprenons avec regret qu'un

officier de la marine américaine se traîne à la suite de ce malencontreux aventurier. »

On voudrait voir la tête que durent faire les préfets en lisant cette lettre dont l'ironie bienveillante des premières lignes atténuait le blâme indirect qu'elle infligeait à leur trop longue crédulité. Il n'est pas d'ailleurs certain qu'elle les ait convaincus du départ de l'ex-roi pour l'Amérique. Malgré les preuves évidentes de son passage à Philadelphie et à Washington, quelques personnes, et des plus qualifiées, en doutaient encore, ainsi qu'en témoignent les rapports de la police helvétique.

A Berne, elle était dirigée par M. de Watteville dont le nom a été prononcé plus haut. Ce fonctionnaire brûlait du désir d'être agréable au gouvernement royal. Mais, sa première tentative à l'effet de le lui prouver avait échoué. En voyant tant de bonapartistes se réfugier en Suisse, il s'était inquiété. Il avait écrit à Fouché, qui dirigeait encore la police française, pour lui demander quelle conduite il devait tenir à leur égard. Fouché lui fit répondre qu'il ne voyait pas d'inconvénients à les tolérer et que les pays helvétiques où ils répandraient de l'argent, n'auraient pas à se plaindre de les avoir accueillis. Mécontent de cette réponse « qui n'était pas faite pour satisfaire un ami de la légitimité et de l'ordre », Watteville n'insista pas et se tint sur la réserve jusqu'au jour où Fouché, ayant été révoqué, il put nouer des relations avec Decazes, son successeur.

Il lui écrivait le 16 décembre :

« Maintenant que le système pernicieux pour les

intérêts des deux États et de la France plus particulièrement, a changé et que Votre Excellence nous inspire la plus grande confiance, et par la réputation dont elle jouit et par les mesures salutaires qu'elle a prises, je me fais un devoir de l'instruire directement, ou indirectement par Messieurs les préfets et sous-préfets des frontières, de ce qui est utile au service de Sa Majesté. »

Après ce préambule, il ajoutait comme première information :

« L'incertitude au sujet de l'ex-roi Joseph est toujours la même. Cependant, nous espérons savoir sous peu de jours quelque chose de positif à cet égard. Mon collègue de Genève, homme de beaucoup de mérite et très actif, doit avoir instruit Votre Excellence que la femme de Jaqueminier de Divonne, récemment arrêté, s'est chargée d'une lettre d'un agent de la police de Lyon qui avait offert très adroitement ses services pour la remettre à son ex-Majesté et pour obtenir qu'il lui fût présenté. Cette circonstance ferait croire ainsi que tant d'autres que le fugitif n'est point en Amérique. Nous attendons cependant, sous peu, des avis positifs de ce dernier pays et d'Angleterre sur la question si Joseph y a été *vu* par quelqu'un qui l'avait connu en Europe. On devrait aussi savoir où, quand, comment, et avec qui il s'est embarqué. »

En se rappelant que, depuis trois mois, Joseph Bonaparte était aux États-Unis, on ne peut s'empêcher de sourire de l'incrédulité de cette police qui, après avoir poussé la crédulité à l'excès, se refusait maintenant à admettre ce qui était une réalité

démontrée et prouvée. Bientôt, elle dut se rendre à l'évidence et se convaincre de l'habileté avec laquelle le fugitif s'était dérobé à toutes les recherches et avait dépisté les limiers lancés à sa poursuite.

Dès cet instant, la surveillance dans les cantons helvétiques changea d'objet sans se ralentir. Joseph parti, restait à surveiller sa belle-sœur la reine Hortense, duchesse de Saint-Leu, qui errait en Suisse avec le dessein de s'y fixer et qu'à plusieurs reprises, on avait vue en Savoie. Autour d'elle, allaient et venaient de nombreux personnages qu'on tenait pour suspects. Il importait de ne pas les perdre de vue. Dans chacun d'eux, la police croyait découvrir un agent bonapartiste et, par conséquent, un conspirateur.

De cette disposition à les soupçonner, résultaient fréquemment des incidents qui mettaient en branle les policiers et les diplomates. Le 8 février 1816, le comte Auguste de Talleyrand, ministre de France à Berne, prévenait le duc de Richelieu que, sur sa demande, le gouvernement du canton de Bâle avait arrêté dans cette ville un voyageur nommé Moulard dans lequel on avait reconnu un ancien aumônier de Joseph Bonaparte. Or, il y avait eu erreur : Moulard n'avait jamais été au service de Joseph ; il ne le connaissait même pas. C'est Jérôme qu'il avait servi en qualité d'intendant et il se rendait auprès de lui pour lui présenter ses comptes. Il voyageait avec un compagnon, qui n'était autre « qu'un domestique déguisé en maître ». Tous deux étaient porteurs de passeports délivrés par le gouver-

nement wurtembergeois. Aussi, après les avoir arrêtés, fallut-il les remettre en liberté.

Ce n'est pas le seul cas où fut démontrée l'inutilité des recherches de la policedans les cantons helvétiques. En fait, elles ne firent rien découvrir de suspect ni d'alarmant pour la sûreté du gouvernement royal. Il en fut de même de celles auxquelles on procédait ailleurs avec une fiévreuse inquiétude, comme si ces malheureux proscrits, au lendemain de Waterloo, alors que l'empereur était à Sainte-Hélène et son fils à Vienne, eussent été en état de provoquer des insurrections. C'est cependant de cette crainte que seront animés jusqu'en 1820, les gouvernements engagés dans la Sainte Alliance. Tant que Napoléon n'est pas mort, ils redoutent son retour et espèrent, en surveillant les membres de sa famille, surprendre ses intentions et en conjurer les dangers.

La loi du 12 janvier 1816, qui a exilé les Bonaparte, n'a épargné aucun d'eux. Madame mère, l'impératrice Marie-Louise, la reine Hortense, Élisa Bacciochi, Pauline Borghèse, Caroline Murat y sont comprises au même titre que Joseph, Lucien, Louis, Jérôme, le cardinal Fesch et le prince Eugène.

Il est quelqu'un cependant que cette loi avait oublié, c'est Mme Patterson, première femme de Jérôme. Au mois de juillet 1819, elle débarque en Hollande avec son fils, âgé de douze ans. Désireuse d'aller à Genève, elle fait demander au gouvernement français l'autorisation de passer par la France. On la lui accorde pour elle, mais non pour l'enfant.

On lui objecte qu'aux termes de l'article 201 du Code civil, il conserve la qualité de fils légitime de Jérôme et qu'en conséquence, il est au nombre des personnes atteintes par la loi de proscription. Pour gagner Genève, elle est obligée de passer par l'Allemagne.

Le 26 janvier 1817, le comte de Caraman, ambassadeur de France en Autriche, écrit au président du Conseil :

« Vous avez été instruit depuis longtemps, mon cher Richelieu, du mouvement que nous observions depuis qu'Eugène et Mme Hortense étaient en rapports. Le résultat des derniers renseignements indiquait que le prince Eugène avait appelé près de lui un certain Mussitz, père de celui qui devait être chargé d'aller à Rome pour vendre des possessions qu'Eugène veut réaliser. Ce Mussitz est venu de France et a apporté des lettres qui ont été si bien reçues qu'elles lui ont valu une gratification de vingt-cinq louis. Mussitz a un fils à Vienne à qui il écrit un billet, daté d'Augsbourg, le 15 de ce mois, annonçant qu'il part secrètement pour Strasbourg. Il demande que l'on ne dise pas où il est et que son fils lui écrive poste restante à Munich, où il sera incessamment de retour.

« Il n'y a donc nul doute que ce Mussitz ne soit l'entremetteur de la correspondance la plus intime d'Eugène et quoiqu'il soit à présumer qu'il est déjà parvenu à Strasbourg et qu'il en est reparti, j'ai cependant cru à tout hasard qu'il était de mon devoir d'envoyer un courrier en toute hâte pour

prévenir M. de Bouthillier (1), et si cet avis ne lui est plus utile dans ce moment, il le mettra en mesure de faire surveiller pour l'avenir. Il serait possible que ce voyage se renouvelât où que l'on puisse découvrir à Strasbourg à qui il a été adressé (*sic*), ce qui pourrait mettre sur la voie. Enfin, il m'a paru si important de tenir le premier fil de la correspondance d'Eugène en France, que je n'ai pas hésité à faire cette expédition. Le prince de Metternich l'a approuvée et m'a donné tous les moyens de vous éclairer sur cet individu.

« Vous verrez que cette correspondance est suivie, d'après ce qui a été publié dans les journaux et la vente du service d'argent, que Bonaparte avait voulu faire. En examinant le ton des expressions dont on se sert, nous avons conclu, Metternich et moi, que ce ne pouvait être dicté que par quelqu'un assez familier avec Bonaparte, pour lui parler avec cette rudesse. Personne de sa famille ne l'oserait. Fouché l'aurait pu, mais n'est plus en mesure. Nous croyons donc que ce ne peut être que M. de Lavalette. Ses relations avec Wilson (2) lui donnent la facilité de s'en servir pour faire insérer ce qu'il veut faire parvenir quand et comme il le croit utile.

« J'ai demandé et j'ai obtenu du prince de Metternich de vous envoyer les rapports mêmes qui doivent être communiqués plus tard à M. de Vincent (3). Vous jugerez mieux l'intérêt des découvertes qui doivent nous diriger. Vous sentirez plus que jamais,

(1) Chargé d'affaires de France en Bavière.
(2) L'un des complices de l'évasion de Lavalette.
(3) Ambassadeur d'Autriche à Paris.

mon cher Richelieu, la nécessité de nous occuper beaucoup et promptement du poste de Munich et d'y envoyer quelqu'un de très adroit et qui soit absolument étranger à notre mission. Vous voyez tout ce qu'il pourrait faire, mais en même temps vous voyez combien le choix de cet agent est difficile et doit être soigné, car il aura à faire à un homme très adroit et très réservé qui est Eugène et à un homme très fin, et très au fait de tous ces moyens, qui est Lavalette. Mais, ce n'est qu'un motif de plus pour s'en occuper avec beaucoup de précaution. Le résultat est assez important pour ne rien negliger de ce qui peut y conduire.

« Vous voudrez bien, mon cher Richelieu, aussitôt que vous aurez tiré de ce que je vous envoie ce qui vous est nécessaire, remettre les originaux au général Vincent. J'ai répondu à Metternich de votre exactitude. »

Le 19 janvier 1818, lorsque le comte de Las Cases revient de Sainte-Hélène, son retour donne lieu à une lettre nouvelle de Caraman :

« Je vous ai écrit hier par la poste, mon cher Richelieu ; mais, j'espère que j'aurai encore le temps de vous écrire par le courrier autrichien qui part ce matin. Ce qu'il porte à M. de Vincent et dont vous aurez communication, mérite une attention toute particulière.

« Vous verrez par les confidences que l'agent de police autrichien a trouvé moyen de recueillir en conduisant et faisant jaser Piontowsky, que le départ de M. de Las Cases a été un jeu joué et concerté avec Bonaparte qui voulait avoir un homme de con-

fiance sur le continent et on a fait saisir un maladroit d'émissaire cousu de fausses lettres, de chiffres et de tout ce qui pouvait donner l'air de tentatives, de relations coupables, afin de faire renvoyer de l'île le prétendu moteur de toutes ces trames et effectivement, on y est parvenu, puisque Las Cases est aujourd'hui à Francfort. Il n'y a donc aucun doute qu'il est l'agent intime de Bonaparte, qu'il est venu pour y rattacher tous les fils de cette infernale machine, que sûrement il a déjà établi des rapports, avec tous ses amis et agens et en un mot que c'est l'homme le plus dangereux et le plus important à neutraliser autant que possible. On l'a laissé trop longtemps séjourner dans le lieu le plus central et le plus commode pour établir ses correspondances et monter ses machines.

« Il n'y a pas de doute qu'il est d'une très haute importance de l'en tirer au plus tôt et de le placer de manière qu'il ne puisse pas nuire et je crois bien sincèrement que l'Autriche présente toutes les garanties que l'on peut désirer. On lui a envoyé les passeports pour s'y rendre et on lui a donné l'assurance qu'il serait libre et point enfermé dans une citadelle. On a ordonné à M. de Weissemberg d'accélérer son départ et de le décider le plus tôt possible.

« Tout cela est le mieux du monde ; mais, je suis persuadé que Las Cases qui a établi ses relations à Francfort, qui y trouve sûreté, appui et facilités de tout genre, se gardera bien d'en partir et encore peut-être prendra-t-il le parti de passer dans les États voisins et peut-être de s'échapper et de disparaître. Sa femme est venue le trouver. Il l'a ren-

voyée en France et il attend son retour. Cette promenade n'est sûrement pas sans but, mais j'imagine bien qu'elle ne vous aura pas échappé et que l'on a pris toutes les précautions nécessaires pour être instruit de ses actions et même de ses projets. Mais, enfin, elle va revenir et les passeports seront là ; mais sous un prétexte ou sous un autre, il ne partira pas et alors que fera-t-on?

« Ici on me dit : nous pouvons le recevoir, le surveiller et le garder, mais nous n'avons aucun moyen pour l'enlever au territoire de Francfort si on l'y laisse et n'étant sur aucune des listes de bannissement ou d'exil, nous n'avons aucun droit de nous emparer de sa personne. On a refusé de le recevoir aux Pays-Bas et on l'a conduit en Prusse ; on a refusé de le recevoir en Prusse et on l'a conduit à Francfort, parce qu'il a demandé d'aller en Autriche. Il reste à Francfort, il faut donc que le Sénat refuse de l'y laisser ; il faut donc l'obliger à le lui refuser. Ici l'on pense que pour parvenir à ce but, il faut que le gouvernement français demande au Sénat l'éloignement de l'homme dangereux qui semble vouloir y fixer son domicile et cette demande peut être appuyée par les ministres des cours alliées. »

V

On a vu la surveillance de la police s'exercer d'abord sur ceux des membres de la famille impériale qui s'étaient réfugiés à Rome en quittant Paris et ensuite sur l'ex-roi Joseph qu'elle croyait encore en Suisse alors qu'il avait atteint déjà les États-Unis. Il en était deux autres aux pas desquels elle s'était attachée avec non moins d'ardeur : Jérôme, l'ex-roi de Westphalie, et la reine Hortense, femme de Louis, séparée de lui et qui portait le nom de duchesse de Saint-Leu.

Jérôme, installé avec sa femme Catherine de Wurtemberg dans les États de son beau-père, habitait le château d'Ellwangen. C'était une résidence charmante, située sur une hauteur non loin de Stuttgard. Après avoir vainement tenté de s'en évader, à la fin de 1815, il s'était résigné à y demeurer. Il y vivait sur un pied princier. Quatre de ses anciens gentilshommes de la chambre, dont trois, Abbatucci et les colonels Bosset et Berger, étaient Français, restaient à demeure au château. Le service domestique était assuré par une soixantaine de gens des deux sexes, Italiens, Corses, Allemands, Suisses ou Français. A l'écurie, on ne

comptait pas moins de dix-huit chevaux de selle ou de voiture.

Le policier qui, en mai 1816, envoyait ces détails à Paris, signalait le voyage que venait de faire à Vienne le sieur Abbatucci et qui avait eu pour objet la location d'un domaine que possédait Jérôme en Italie, location qui s'était faite « au prix de soixante mille francs ou de soixante mille florins ». Il ajoutait que dans sa résidence, l'ex-roi était traité en prisonnier d'État.

Surveillé secrètement par un major, un commissaire de police et un commissaire des postes, il était en outre sous l'autorité reconnue du capitaine du château, M. de Brüssette. S'il voulait sortir, aller en promennade ou à la chasse, il était tenu d'en demander la permission. Elle était toujours accordée, mais cinq hommes de cavalerie avaient mission de le suivre : « Il ne sort jamais sans permission ni sans escorte. »

La surveillance exercée sur sa personne l'était aussi sur sa correspondance et sur les paquets qu'il recevait ou faisait expédier. Rien n'entrait au château, rien n'en sortait sans être visité. Surprenait-on quelque chose de suspect, il en était référé au premier ministre de Wurtemberg, au souverain lui-même. A toutes les issues du domaine, il y avait des factionnaires, fournis par deux régiments, infanterie et cavalerie, dont l'un était en garnison à Ulm, l'autre à Ellwangen.

Ces mesures rigoureuses imposées au roi de Wurtemberg envers son gendre par les résolutions adoptées au Congrès de Vienne, donnaient toute sécu-

rité au gouvernement français, en ce qui touchait Jérôme et l'assurance qu'il ne parviendrait pas à s'évader à supposer qu'il en eût de nouveau l'intention. Mais, elles laissaient la police dans l'ignorance de ses projets futurs, de ses relations, de ses propos, de ses jugements sur les hommes du jour, sur les événements, toutes choses à propos desquelles elle eût bien voulu être éclairée et renseignée. Par malheur, la consigne ne l'avait pas exceptée des ordres dont le prisonnier était l'objet. Les agents secrets venus de Paris restaient à la porte comme le commun des mortels. Ils en étaient réduits à se contenter de renseignements de seconde main et à les contrôler les uns par les autres.

« Le maître de poste d'Ulm est un trembleur, écrivait l'auteur du rapport que nous résumons ; il n'a plus voulu tenir sa parole. Mais, j'ai essayé d'une autre voie qui sera meilleure. J'ai fait parler à un employé de la police qui a promis de donner chaque mois un état de tous ceux qui passent et comme chaque passant est obligé de faire viser son passeport, on saura, au vrai, tout ce qui est passé... J'ai l'honneur de vous faire observer que ces individus veulent être bien payés. Si vous voulez avoir cet état, je serai obligé d'aller chaque mois à Ulm, car on ne saurait avoir à ce sujet aucune correspondance. »

Nous ne savons si la proposition de l'agent fut acceptée ni de quel prix fut payée l'application du procédé auquel il voulait recourir. Mais, il ne semble pas qu'il ait obtenu par cette voie nouvelle de plus amples informations, puisque le dossier qui

est sous nos yeux ne contient rien de plus que ce qu'on vient de lire.

Il est plus complet en ce qui concerne la duchesse de Saint-Leu. En quittant Paris, elle avait pris le chemin de la Suisse et s'était arrêtée à Aix-les-Bains, craignant de ne pouvoir franchir la frontière. Là, elle fut avertie par le préfet du Mont-Blanc que les puissances alliées ne s'opposaient pas à ce qu'elle résidât dans les pays helvétiques. Elle se préparait à y passer lorsque le colonel fédéral de Sonnemberg, commandant la place de Genève, fit savoir au préfet que le gouvernement suisse avait décidé de ne recevoir sur son territoire aucun membre de la famille Bonaparte. Elle prit alors le parti de s'établir à Prégny, dans le département de l'Ain.

Elle y était à peine arrivée que le préfet de ce département signala l'effet dangereux que pourrait produire la présence de la princesse « sur un peuple gagné par les dons qu'elle prodigue et déjà mal disposé pour les Bourbons ». Il insistait avec force pour qu'elle fût éloignée de la contrée. Chassée ainsi de partout, elle demanda la permission de se fixer en Autriche. Mais, en attendant une réponse, où pouvait-elle se retirer? Quelles mesures convenait-il de prendre envers elle « pour concilier autant qu'il était possible, les intérêts de la justice, ceux de la politique et le sentiment des convenances? »

Saisi de ces questions, Decazes, qui venait d'être nommé ministre de la police en remplacement de Fouché, les posa au prince de Metternich. Le chancelier autrichien, qui sans doute se rappelait ses anciennes relations avec la reine Hortense, se mon-

tra, en cette circonstance, bienveillant et humain pour la duchesse de Saint-Leu. Non seulement, il l'autorisa à venir en Autriche si bon lui semblait, mais encore, supposant qu'elle préférerait le séjour de la Suisse, il intervint auprès du gouvernement fédéral et obtint qu'elle serait admise sur le territoire helvétique, sous la surveillance d'un officier autrichien.

Pendant les mois suivants, les nombreux déplacements de la princesse ne permettent pas de préciser les localités où elle réside. Tantôt, elle est dans le canton de Vaud, tantôt dans le grand-duché de Bade, tantôt en route pour Munich. Mais, en aucun des pays où elle passe, on ne la voit s'attarder. Des rapports qui nous la représentent comme une princesse errante, un seul point est à retenir : c'est que l'officier à qui la garde de cette charmeuse a été confiée est soupçonné d'en être amoureux fou. « C'est une chose peu importante en soi, mande à Decazes le député marquis d'Herbouville, directeur général des postes ; mais elle donne lieu de croire que la surveillance sera peu exacte. » L'officier se nommait Oppler ; il était aide de camp du prince de Schwarzenberg ; il avait connu la princesse à Aix-les-Bains. C'est tout ce que nous savons de lui et de ses relations avec elle.

Pendant l'automne de 1816, la duchesse de Saint-Leu est à Constance. Le comte de Montlezun, ministre de France à Carlsruhe, écrit à son gouvernement qu'elle s'absente souvent. Il la soupçonne d'être allée incognito à Paris. Il tient d'un de ses collègues diplomatiques « qu'elle a été reconnue

dans la capitale, déguisée en homme ». Au moment d'expédier la dépêche qui contient cette révélation, il apprend que la duchesse de Saint-Leu est en pourparlers pour acheter une propriété aux environs d'Augsbourg.

De ces racontars plus ou moins fondés, il résulte surtout que la princesse ne sait bien encore où elle se fixera. Metternich, dont la police lancée sur les Bonaparte n'est pas moins active que la police française, croit que ce sera à Constance. Il le fait savoir à Decazes dans une lettre dont nous n'avons pas la date, mais dont voici un extrait :

« Mme de Saint-Leu, d'après les nouvelles de Constance, s'y conduit avec réserve. Elle n'y voit presque personne et ne reçoit point chez elle les proscrits français. Mais, elle a une correspondance très active et très suivie dont une partie seulement est confiée à la poste. Les lettres qu'elle écrit elle-même sont expédiées en général par des messagers affidés ou par des voyageurs qui arrivent facilement à Constance et en repartent de même, sans qu'on parvienne à savoir leur nombre. Elle paraît avoir de nouveau le projet d'aller passer deux mois aux eaux ; mais, on ignore encore celles auxquelles elle donnera la préférence. Si elle se décidait pour Tœplitz ou Carlsbad, cela nous faciliterait les moyens de surveillance.

« Il paraît aussi par les arrangements qu'elle prend, qu'elle compte pouvoir s'établir définitivement à Constance. Il est facile de concevoir qu'elle préfère cet établissement qui lui assure les moyens d'assurer sa correspondance et de la soustraire à

la surveillance de tous les gouvernements par les rapports journaliers qui existent entre Constance et la Suisse et particulièrement avec Saint-Gall où se trouvent réunis plusieurs officiers français. Elle y jouit d'ailleurs du double avantage d'être très rapprochée du prince Eugène, son frère, qui est venu dernièrement passer vingt-quatre heures avec elle et qui y est attendu incessamment avec la princesse son épouse, et celui de pouvoir entretenir des relations suivies avec les alentours de Mme la grande-duchesse de Bade. »

Il ne semble pas que jusqu'au mois de juin 1818, le séjour de la duchesse de Saint-Leu à Constance et ses déplacements toujours très courts, aient éveillé de nouveaux soupçons chez les agents qui la surveillent. Mais, à cette date, le duc de Richelieu, premier ministre de Louis XVIII, fait part à son collègue au département de la police des informations qu'il a reçues par la voie diplomatique. Il en résulte que le ministre d'Autriche en Bavière a été autorisé par sa cour à viser trois passeports bavarois pour la duchesse de Saint-Leu et sa suite, se rendant à Livourne. Le premier est pour elle sous le nom de Mme d'Arenenberg, son fils, de Mlle de Mollenbeck, une femme de chambre et trois domestiques ; le deuxième pour un abbé Bertrand, le troisième pour le maître d'hôtel.

« Le but avoué de ce voyage, qui a été précédé de plusieurs courses du prince Eugène et de son cousin Tascher à Augsbourg, est de prendre les bains de mer. Un autre motif donné confidentiellement est

d'envoyer à Louis Bonaparte son fils cadet. Le véritable but de ce voyage sur lequel on a gardé le plus profond secret est inconnu. »

Cette lettre est du 9 juin.

Le 29, Richelieu écrit encore qu'à l'exemple de la duchesse de Saint-Leu, d'autres proscrits et notamment M. Arrighi et M. Pons, ancien préfet de Lyon pendant les Cent-Jours, ont demandé au gouvernement autrichien des passeports pour se rendre à Livourne, et n'ont pu les obtenir, l'empereur se refusant à favoriser l'établissement en Italie des personnes éloignées de France.

« L'humeur remuante de ces exilés paraît éprouver en ce moment un nouveau motif d'effervescence. Le prince Eugène se rend aux eaux de Bade et ne dissimule pas le désir qu'il a de voir Las Cases et de s'entretenir avec lui. La princesse de Monfort est déjà aux eaux de Wiesbaden : Mme Joseph Bonaparte se rend à celles d'Ems. Nous saurons bientôt si ces réunions sont simplement l'effet du hasard ou si elles se rattachent à quelque nouvelle intrigue. »

Le 4 juillet, Decazes remercie Richelieu de lui avoir communiqué ces informations. Après lui avoir rappelé que tous les ans, les eaux de Bade « ont été éclairées avec soin par les moyens dont son ministère dispose », il lui annonce qu'il vient d'y envoyer « un observateur intelligent » et qu'un autre est en mesure de suivre le prince Eugène à son départ de Munich.

« Les instructions, ajoute-t-il, que Votre Excellence est d'ailleurs dans le cas de faire parvenir de son côté aux ministres du roi donneront à la surveil-

lance qu'il est si important d'exercer sur ces personnages, une direction sûre et avouée et je ne doute pas que le zèle des agents diplomatiques, soutenu de la fermeté qui convient à leur rôle et que vos recommandations leur inspirent, ne prévienne utilement les inconvénients qui pourraient résulter de la condescendance avec laquelle on a autorisé, en plusieurs occasions, des voyages et des rencontres qu'il était permis de craindre, et peut-être facile d'éviter.

« Toutefois, l'exception faite de l'Italie dans les passeports accordés ne peut être que rassurante : les provinces septentrionales de la péninsule n'ont été que trop souvent le foyer d'intrigues dangereuses. Une effervescence générale paraît se faire remarquer dans l'esprit des peuples qui y sont répandus. Le séjour de la famille Bonaparte à Rome, le voisinage du midi de la France, celui de la Corse, les souverains restés dans la Savoie, que le Dauphiné touche de si près, toutes ces considérations ne peuvent que donner une importance réelle à la décision prise sur la demande de M. Pons, qui, moins que personne, d'après le rôle qu'il a joué à l'île d'Elbe, eût mérité d'obtenir la permission qu'il réclamait. MM. les ministres du roi ne pourraient donc, je crois, trop insister sur le refus définitif, et sans exception, de tout passeport pour cette destination. »

A la suite de cette lettre, et jusqu'à la mi-septembre, les communications du duc de Richelieu à son collègue se multiplient, et lorsque le premier est obligé de quitter Paris pour se rendre au congrès

d'Aix-la-Chapelle, elles sont continuées par le comte d'Hauterive, directeur au ministère des affaires étrangères. Grâce à ces renseignements fournis par les agents diplomatiques, nous pouvons suivre la plupart des Bonaparte de juillet à novembre de cette année 1818.

Au commencement de juillet, Louis demande au prince de Kaunitz, ambassadeur d'Autriche à Rome, de lui faire délivrer un passeport pour Carlsbad. Le diplomate lui ayant objecté qu'il est tenu de prendre d'abord les ordres de sa cour, l'ex-roi de Hollande renonce à son projet et, avec l'agrément du gouvernement romain, il se prépare à partir pour Livourne.

« On ne croit pas du reste à Rome, écrit Richelieu, que le voyage de M. Louis Bonaparte en Toscane ait pour objet de se rapprocher de Madame Hortense, tandis qu'il cherche tous les moyens de faire casser son mariage et que la Congrégation chargée de ces matières, s'en occupe en secret. »

Les renseignements se succèdent ainsi.

A la même date, la princesse héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen part pour Frohsdorf, où réside, sous le nom de comtesse Lipano, sa tante, Mme Murat. Lucien Bonaparte, qui devait partir pour Viterbe, a changé d'idées et s'est installé pour l'été aux portes de Rome, dans une villa située sur les bords du Tibre. Pauline Borghèse est aux bains de Lucques. La maréchale Ney est venue de Pise lui faire une visite et s'est rendue ensuite à Livourne, chez la duchesse de Saint-Leu. Ce port étant fréquenté par des navires américains, la police se demande si la famille Bonaparte ne leur confie

pas des lettres, à destination de Sainte-Hélène. Mais, sa surveillance sur ce point reste sans résultats.

Une lettre du 6 septembre fait connaître que la princesse Borghèse a donné à Lucques, le 20 août, un grand bal auquel ont assisté beaucoup d'Anglais et les ministres d'Angleterre et d'Autriche ; que la duchesse de Saint-Leu a été assez sérieusement malade ; que son fils aîné s'est blessé à la main et au visage en maniant une arme à feu et que Mme Ney paraît décidée à passer l'automne à Libourne avec M. de Résigny.

Quelques jours plus tard, Richelieu apprend à Decazes que Louis, à la nouvelle de l'accident survenu à son fils, est accouru pour le voir, mais qu'il va repartir pour Rome, et qu'ainsi, sont démentis les bruits qui avaient couru sur un rapprochement possible entre sa femme et lui. Celle-ci, qui voit beaucoup sa belle-sœur Borghèse, est plus éloignée que jamais d'une réconciliation conjugale. C'est contrainte et forcée qu'elle cède de temps en temps ses enfants à son mari. Au mois d'octobre, il est avec eux à Florence. La duchesse de Saint-Leu est partie pour Ancône, d'où elle doit se rendre en Bavière. La saison des bains est finie et Pauline Borghèse va rentrer à Rome.

Quant à Mme Ney, qui s'était établie à Montenero, proche Florence, avec son inséparable M. de Résigny, elle est au moment de perdre ce fidèle ami. Depuis longtemps, il songeait à rentrer en France et à demander à être réintégré dans l'armée. Mais, avant qu'il n'ait fixé la date de son départ, il reçoit à l'improviste du gouvernement de Tos-

cane l'ordre de quitter le grand-duché. Un ancien arrêté, qui lui était personnellement applicable et n'avait pas été révoqué, a été remis en vigueur sans qu'on sache pourquoi.

Des détails qu'on vient de lire et de la banalité du plus grand nombre d'entre eux, il est aisé de conclure que les membres de la famille Bonaparte ne cherchaient pas à conspirer, et que s'ils ne renonçaient pas à rendre plus tolérable la captivité de l'Empereur, ils étaient surtout soucieux de se faire une existence paisible au milieu des suspicions dont les témoignages leur arrivaient de toutes parts. Mais, les partisans de Napoléon, beaucoup de ses anciens serviteurs gardaient l'espérance de le voir briser ses chaînes et s'enfuir de sa prison. Il en est même qui s'efforçaient de préparer et de favoriser sa fuite.

L'Europe n'ignorait pas leurs efforts. Ses yeux étaient toujours ouverts sur Sainte-Hélène, sur les voyageurs qui en revenaient comme sur ceux qui s'y rendaient.

Le 19 juin 1820, le chancelier d'Autriche, Metternich, écrivait au prince Esterhazy, son ambassadeur à Londres, et lui faisait passer de sa terre de Kœnigswarht le rapport d'un voyageur retour de Sainte-Hélène, contenant d'importants détails sur la manière dont Napoléon était gardé dans son île et sur la possibilité qu'il aurait de s'évader.

« Il suffit de la lire, disait Metternich, pour se convaincre que cela n'est pas fait par un homme ordinaire. L'auteur connaît personnellement Hud-

son Lowe. Il est évident qu'il a contre lui des préventions qui sont peut-être exagérées et qui se rattachent à une époque qui les rend assez naturelles. Il est possible même, qu'en sa qualité d'ancien serviteur de Murat, l'auteur, qui peut avoir conservé des sentiments d'attachement pour la famille Bonaparte, ait saisi avec empressement cette occasion pour exciter des soupçons contre celui auquel la garde du chef de cette famille a été confiée. Mais, quel que soit à cet égard le fond de sa pensée, on ne peut se dissimuler que son rapport renferme quelques faits dignes de fixer l'attention du ministère britannique. En le lisant, vous vous convaincrez, mon Prince, que Napoléon est parvenu à faire passer des lettres aux membres de sa famille en Italie par un émissaire qui a su les soustraire à la surveillance de sir Hudson Lowe. Il ne m'a pas encore été possible de découvrir le nom de cet émissaire. Je ne désespère pas toutefois d'y parvenir et j'ai de fortes raisons de soupçonner qu'il est en ce moment en voyage pour retourner à Sainte-Hélène. En attendant, j'ai pris des mesures pour tâcher de me procurer une des lettres dont il est porteur et si j'y parviens, elle nous fournira vraisemblablement des renseignements utiles.

« L'anecdote du nommé Franceschi qui a accompagné Napoléon à Sainte-Hélène sous le nom de Cyprien et qui avait su s'insinuer dans la confiance de sir Hudson Lowe est sans doute remarquable et elle sert du moins à prouver que l'homme le plus intègre, le plus sévère et le plus vigilant n'est point à l'abri d'être trompé. »

Nous n'avons pas le rapport dont il est question dans cette lettre et qu'Esterhazy devait communiquer au gouvernement britannique. Mais, la lettre suffit pour prouver que Metternich n'attachait pas moins de prix que les cabinets de Paris et de Londres à ce que Napoléon fût étroitement gardé et surveillé et qu'il employait dans ce but tous les moyens d'espionnage dont il pouvait disposer. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que la police française saisissait à leur passage à Paris les communications qu'il adressait à Londres. Nous devons à cette circonstance de posséder celle qu'on vient de lire et d'y pouvoir joindre celle qui suit, envoyée par le chancelier et l'ambassadeur, vers la même époque :

« Mon Prince, je viens d'être informé de la manière la plus positive que sur le refus de la maison Mulhens, de Francfort, de continuer à transmettre à MM. Holmès, de Londres, les fonds destinés par les membres de la famille Bonaparte pour le prisonnier de Sainte-Hélène, le prince Eugène a écrit dans les dix derniers jours du mois de mars, au chevalier de Soulanges, l'un des ses correspondants à Paris, pour lui donner l'ordre d'expédier lui-même désormais les fonds en question à MM. Holmès, à Londres, en prenant tel nom d'expéditeur qui lui conviendra et en commençant par assurer les cinq cents livres sterling par mois, pour les mois de mars et d'avril.

« Comme il résulte clairemnt de ces dispositions qu'il s'effectue pour Sainte-Hélène, par ordre du prince Eugène, un payement de 12 500 francs par mois, je vous invite à en informer confidentiellement

le gouvernement britannique, afin qu'il puisse prendre à cet égard les mesures et les précautions qu'il jugera convenables et nécessaires. »

Nous n'avons pu découvrir quelle suite fut donnée par l'Angleterre à l'avertissement de Metternich, ni si les fonds destinés à l'Empereur parvinrent à leur destination.

LIVRE III

LA POLICE FRANÇAISE A LONDRES EN ALLEMAGNE ET DANS LES PAYS-BAS

I

A la fin de 1815, alors que, depuis plusieurs mois, les Bourbons étaient réinstallés aux Tuileries, Louis-Philippe d'Orléans n'avait pas encore manifesté l'intention de rentrer en France. Établi en Angleterre, il paraissait vouloir y rester et les démarches officieuses tentées auprès de lui, en vue de presser son retour, n'aboutissaient pas. Le gouvernement, je l'ai dit, s'en inquiétait. Il s'en inquiétait d'autant plus que le parti qui s'était formé à Paris sur le nom du prince, le faisait figurer parmi les candidats à la couronne dont Louis XVIII, affirmaient les mécontents, allait être dépossédé. On racontait ouvertement que le ministre anglais, lord Castlereagh, avait fait faire au duc d'Orléans des ouvertures positives, l'avait fortement pressé de réintégrer le Palais-Royal, de se faire nommer chef de légion de la garde nationale, de provoquer alors un mouve-

ment populaire qui serait soutenu par les Anglais et qui le mettrait sur le trône.

On ajoutait, il est vrai, que le prince avait énergiquement repoussé ces ouvertures et déclaré qu'il ne se prêterait pas à ce qu'on attendait de lui. Mais on objectait que sa sœur, Mademoiselle d'Orléans, n'approuvait pas ses scrupules. On parlait d'une lettre d'elle où, après avoir exprimé les regrets que lui causait la décision de son frère, elle déclarait que l'Autriche et la Prusse étaient consentantes au projet et qu'on espérait y amener la Russie. Elle témoignait du désir d'être tenue au courant des progrès du mouvement orléaniste en France ; elle promettait en retour d'informer exactement ses amis de ce qui serait fait en Angleterre pour le favoriser et, craignant que ses lettres ne fussent interceptées, elle envoyait à son correspondant un chiffre compréhensible pour lui seul. Le mot *mariage* signifierait *la grande affaire;* la Russie serait *la pupille*, l'Autriche et la Prusse *les tuteurs*. L'observateur qui donnait ces détails reproduisait dans son rapport la phrase suivante qu'il prétendait empruntée à une seconde missive de Mademoiselle d'Orléans : « Il est plus question que jamais de mariage. On est parvenu à gagner la pupille et les tuteurs sont toujours très décidés. »

Ces rumeurs n'avaient pas paru à Louis XVIII mériter grand crédit. Mais, comme il lui revenait de tous côtés que le duc d'Orléans ne se faisait pas faute de blâmer la politique du gouvernement, comme d'autre part le nom du prince était devenu un drapeau pour un parti d'opposition et comme, enfin,

sa persistance à ne pas rentrer, témoignait d'une désapprobation formelle, quoique plus ou moins dissimulée, les vieilles défiances du Roi envers son cousin, s'accrurent et se précisèrent. C'est en ces circonstances qu'au mois de décembre, deux lettres du duc d'Orléans, adressées à l'un de ses amis à Paris et surprises par la police, lui révélèrent l'état d'âme du prince :

Dans la première, en date du 15, il écrivait :

« Il est bizarre que pendant qu'on a fait courir tous ces bruits sur mon retour, Mme la duchesse d'Angoulême ait eu la bonté d'écrire à ma femme pour le lui conseiller, de la manière la plus aimable et la plus pressante. J'ai aussi reçu une lettre de l'oncle de Raoul (?) qui ne m'avait pas écrit depuis Gand, et qui voudrait que je revienne. Tout cela joint à vos détails me persuade qu'on le désire, mais je n'entends pas pourquoi, car on ne veut sûrement pas, à la cour, se servir de moi plus qu'auparavant ; et moi je ne voudrais pas servir tant qu'on ne révoquerait pas toutes les mesures anticonstitutionnelles qu'on a adoptées dernièrement. Je réclamerais la Charte qui est violée de toutes parts sans déguisement. Une course pour souhaiter la bonne année me paraîtrait ridicule ; et, quant au motif d'empêcher qu'on ne me croie exilé, ma foi, c'est leur affaire et non la mienne. Dites bien cela à mon ami P... S'il y avait un bon motif, une utilité quelconque à ce que j'allasse, j'irais sur la tête ; mais, en vérité, je ne vois rien de tout cela, et je vois le contraire. Toutes les troupes étrangères vont certainement quitter Paris. Je crains que ce ne soit pas pour longtemps ;

on ne déguise même guère cette intention ; mais, Dieu sait ce qui se passera en leur absence, et je crois que je ferai bien de me tenir hors de leur chemin. On ne veut rien de solide en France, et tout ce qu'on a dit à cet égard, ne sont que des sornettes. Qu'ils y prennent garde, il y a des espions dans le monde, employés de tout côté, pour tirer les vers du nez. »

La seconde lettre, datée du 25, confirmait la précédente :

« Quant au voyage, malgré les ordres du *Courrier*, je persiste à n'en être pas d'avis. Si les amis des ministres désirent que je revienne, j'y suis tout disposé ; mais, il faut faire autre chose que ce qu'ils font. Quand la conduite du gouvernement est telle que je dois être en opposition, j'aime mieux être absent. Pour que ma présence pût être utile, il faudrait deux choses : la première que j'eusse part à la confiance du Roi ; la seconde que la conduite de son gouvernement fût de nature à ce que je pusse le seconder et le soutenir dans la Chambre ; or, il n'est rien de tout cela, et mon séjour à Paris ne ferait que me placer en opposition avec le Roi et le parti dominant, m'attirer une guerre d'opinion dont je n'ai que faire, des attaques et toutes sortes de malignités. Je préfère rester dehors, tant qu'il n'y aura pas de motif impérieux à mon retour. Si le duc de Richelieu désire mon retour, il n'a qu'à redevenir constitutionnel, et j'arriverai avec grand plaisir. »

Bien que ce fût là le langage d'un désapprobateur et non celui d'un prétendant, il parut nécessaire de

redoubler de vigilance autour du duc d'Orléans et de surveiller ses allées et venues. Pendant les mois d'avril et de mai 1816, les notes de l'observateur attaché à sa maison sont aussi nombreuses que le plus souvent insignifiantes. Elles signalent les nombreux visiteurs que reçoit le prince, le duc de Kent, le marquis d'Osmond, le prince de Castel-Cicala, ambassadeur des Deux-Siciles, tout ce qui compte à Londres, ses relations suivies avec les sommités de l'aristocratie anglaise, ses visites à Windsor, toutes choses qu'il est aisé d'expliquer, mais que l'agent, disposé au soupçon par métier, tient visiblement pour quelque peu suspectes. Il s'étonne notamment du zèle que met l'ambassadeur sicilien à communiquer au duc d'Orléans les dépêches qu'il reçoit de Naples et paraît ignorer que la duchesse étant Napolitaine, il est tout naturel que ce diplomate soit empressé à lui apporter des nouvelles et des lettres de ses parents.

Le 13 avril, il annonce que l'ambassadeur a reçu de sa cour un courrier extraordinaire. Les dépêches devaient être d'une très grande importance, suppose l'informateur, car à leur réception, le prince de Castel-Cicala s'est rendu de suite à Twickenham, où il s'est entretenu, plusieurs heures, avec le duc d'Orléans, « notre grand ami ». Il y a passé la journée, et n'en est parti qu'à dix heures du soir. « Notre grand ami, escorté par quatre domestiques bien armés, l'a accompagné jusqu'à deux milles au delà de Richmond, et il est revenu ensuite chez lui, à cheval, avec son escorte. Il était très gai, et pendant tout le chemin, il s'est entretenu très familièrement avec ses domestiques. »

Et à propos du duc de Kent, frère du prince régent, qui habite Kensington, le rapport, après avoir constaté qu'il va très souvent à Twickenham, ajoute :

« La maison du duc de Kent n'est aujourd'hui composée en partie que de domestiques français, tant à la cuisine qu'à la chambre, et même aux écuries. Parmi eux, se trouvent trois lanciers polonais qui ont servi en France sous Bonaparte. Ces domestiques se voient journellement avec ceux de notre grand ami, ils tiennent entre eux les propos les plus inconsidérés et même les plus insultants contre la famille royale et surtout contre le Roi et Madame. Il est à présumer que les maîtres en doivent être instruits, ces discours se tenant dans les antichambres, les cuisines, et même dans les appartements.

« Il y a toujours une correspondance très suivie entre notre grand ami et le comte de Liverpool (1) ; il y a eu la semaine dernière plusieurs exprès expédiés avec des lettres de part et d'autre. Le comte a annoncé dernièrement à la Chambre des communes que quatre régiments de cavalerie anglaise quittaient la France pour se réembarquer, sous le prétexte que le Roi ne payait pas exactement les sommes convenues pour leur entretien. Il a fait pressentir que, sous le même prétexte, le gouvernement pourrait retirer un plus grand nombre, même la totalité de ses troupes. D'un autre côté, je vous ai mandé que je tenais de bonne part que,

(1) Membre du Cabinet anglais.

dans le cas où il surviendrait des troubles sérieux en France, le gouvernement anglais n'était pas disposé à faire passer de nouvelles troupes sur le continent. La preuve en est qu'il retire déjà celles qui y sont. Ne serait-ce pas là l'effet d'un système arrangé pour diminuer les forces qui doivent protéger le Roi? N'y aurait-il pas connexité? Vous devez m'entendre? Je jette cette idée au hasard, je laisse à votre sagesse à décider. »

On voit la tendance de l'agent à incriminer les intentions du duc d'Orléans, les actes les plus simples de sa vie privée. S'il achète trois chevaux du plus grand prix alors qu'il en a déjà vingt-deux dans ses écuries et quatre voitures magnifiques, le tout à destination de France, n'est-ce pas qu'il forme quelque grand projet? Et puis, pourquoi tant d'exprès expédiés chaque jour et plusieurs fois par jour à Londres, à Kensington, à Windsor, chez de hauts personnages dont les réponses arrivent aussitôt? Que signifie la joie extraordinaire qui règne dans cette maison jadis si triste? « Le prince lui-même est d'une gaieté frappante ; il donne une nouvelle vie à tout ce qui l'entoure. » A cette joie, cependant, il y a une cause très naturelle que l'observateur oublie de donner. La duchesse d'Orléans est heureusement accouchée d'une fille et les parents sont follement heureux de cet événement qui leur vaut les félicitations de la ville et de la cour.

Le 19 avril, c'est une autre antienne. Le *Morning Chronicle* publie une lettre de Paris dans laquelle on lit ce qui suit :

« Les alliés donnent en ce moment beaucoup d'in-

quiétude à la cour, et d'espérance au peuple... Il est généralement reconnu que les souverains alliés, sentant l'impossibilité de maintenir sur le trône de France la famille régnante, sont d'accord pour l'en faire descendre ; ils ne diffèrent entre eux que sur la dynastie qui doit la remplacer. Le principe de la légitimité étant mis de côté, et l'intérêt général ayant prévalu, chaque souverain présente son protégé : l'empereur de Russie réclame pour le prince d'Orange, celui d'Autriche pour le jeune Napoléon, et le cabinet d'Angleterre pour le duc d'Orléans. La famille régnante voyant une si forte opposition contre elle, de la part des alliés, cherche vainement à affirmer son parti. »

A en croire l'informateur, cette lettre a causé chez le duc d'Orléans l'émotion la plus vive. On a envoyé chercher sur-le-champ, à Londres, nombre d'exemplaires du journal. Le prince en a fait lui-même la lecture à plusieurs personnes de distinction qui étaient avec lui. Les aides de camp, les domestiques ont tenu cette feuille et la lisaient à l'envi. « Au château, à Twickenham, à Richmond, elle a été le sujet de toutes les conversations de la journée. Elle a fait également une grande sensation dans Londres, surtout parmi les étrangers. »

Dans un autre rapport, rédigé à la même date, se trouvent non plus des insinuations, mais une dénonciation formelle et précise. Dans une maison dependant de sa demeure, le duc d'Orléans a fait établir une imprimerie. Deux ouvriers compositeurs anglais, ne parlant pas le français (sans doute pour que le secret soit mieux gardé), y impriment deux

ouvrages français, dont l'un a pour titre : *Justification de Charles-Philippe d'Orléans*, père du duc, et l'autre : *Droits de la branche d'Orléans au trône de France* (1).

« On établit dans le dernier que si, après la naissance de Louis XIV, le cardinal Mazarin n'eût pas fait décider par la Faculté de médecine de ce temps-là qu'un enfant peut rester treize à quatorze mois dans le sein de sa mère, sans contrarier les lois de la nature, Louis XIV eût été déclaré illégitime, comme il l'était par le fait ; que le trône de France eût été dévolu à la branche d'Orléans, enfin que les droits de cette maison sont les mêmes aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a cent cinquante ans. C'est Dumouriez qui est l'auteur de ces deux ouvrages qui sont dépendants l'un de l'autre. Le travail se fait dans le plus grand secret ; personne que les initiés ne pénètre dans cette maison, et le valet de chambre est le seul des domestiques qui en soit instruit. C'est de la bouche même de ce premier valet de chambre que le jeune homme a appris, sous le secret, tous ces détails. »

En dépit des préventions dont s'inspiraient ces rapports et encore qu'à Paris on n'interprétât pas de la même manière que leur auteur les faits qu'il signalait, on crut nécessaire de s'assurer aussi positivement que possible de leur plus ou moins d'exactitude en ce qui touchait les dispositions du duc d'Orléans. Dans ce but, le gouvernement recourut aux bons offices de deux personnages qui se van-

(1) Toutes mes recherches pour retrouver ces ouvrages ont été infructueuses.

taient d'être en possession de la confiance du prince. L'un était ce membre de la Chambre des communes auquel il a été fait allusion plus haut ; l'autre était un général récemment mis à la retraite. Du premier, nous n'avons rien à dire ; en étudiant ses relations avec la police, on peut se convaincre qu'il ne joua jamais qu'un rôle assez effacé. Mais, il n'en va pas de même du second et, sans qu'il y ait lieu de le désigner par son nom, il mérite de retenir un moment l'attention.

Né noble, et néanmoins soldat de la Révolution, honorablement marié, son dossier conservé au dépôt de la Guerre le signale comme ayant de beaux états de service, mais constate en même temps qu'il en a perdu le profit par son inconduite et les désordres de sa vie privée. Déjà, en 1813, il est déconsidéré et sans emploi et les réclamations de ses créanciers achèvent de le faire mal noter au ministère de la Guerre. Il obtient cependant un commandement en province. Mais, il est obligé d'avouer qu'il n'a pas le sou et ne peut rejoindre son poste : « Depuis deux mois, je n'ai pu exister qu'en vendant peu à peu mes effets. » Cet aveu lui attire de dures remontrances du ministre : « Je vous rappelle que des officiers qui ont tout perdu dans la dernière campagne, sont néanmoins partis. Si vous ne partez pas, je me verrai obligé de vous rayer du tableau des généraux en activité. » Irrité par cette menace, il proteste : « Monseigneur, c'est pousser un homme d'honneur à la dernière extrémité et faire perdre à l'Empereur un sujet qui méritait un meilleur traitement.

Je me regarde en ce moment comme dépouillé de mon grade et de ma décoration si Votre Excellence ne me met pas en mesure de pouvoir servir. »

Néanmoins, ce n'est qu'en 1814, au début de la Restauration, qu'il est replacé, ayant trouvé moyen de se faire recommander par le duc d'Angoulême ; ce qui ne l'empêche pas, au retour de l'île d'Elbe, de se rallier bruyamment à l'Empereur. Il demande à être nommé général de division, à être envoyé aux colonies ; commandeur de la Légion d'honneur, il voudrait être grand officier. On ne l'écoute pas. Le Roi revenu, ses sollicitations recommencent. Il se donne comme un fidèle sujet et se recommande de Talleyrand et de Wellington. Mais, on est mal disposé pour lui, non seulement en raison de son attitude pendant les Cent-Jours, mais aussi parce qu'une pétition adressée par sa femme au Roi, à l'effet de solliciter un secours, vient de révéler que, malheureuses et abandonnées, elle et sa fille sont les victimes de l'inconduite de ce malheureux.

En janvier 1816, il n'est plus qu'une épave. Il avait été mis à la retraite par l'Empereur ; malgré ses réclamations, on l'y maintient. C'est alors qu'il va offrir à l'ambassadeur d'Angleterre « de lui fournir des renseignements ». L'offre est agréée. Mais, bientôt, la police avertie perquisitionne chez lui et chez sa maîtresse ; ses papiers sont saisis ; il est arrêté et détenu durant trois mois. Ses relations avec la police datent de là. Remis en liberté et inscrit au budget secret pour un traitement mensuel

de trois mille francs (1), il rend compte des projets des ultras qui semblent n'avoir pas connu les péripéties de son existence antérieure. Il est en relations suivies avec Villèle et avec Corbière ; il devient, en plusieurs circonstances, l'intermédiaire entre eux et les ministres, en vue d'un rapprochement qui, d'ailleurs, ne s'opère pas, par suite des exigences de la faction. Finalement, il recevra en 1818 un prix inespéré de ses peines ; il sera nommé lieutenant général honoraire, distinction qui ne le tire pas de la situation misérable dans laquelle il se débat. Lorsqu'en 1843, il mourra obscur et oublié, on constatera qu'il a brûlé partie de ses papiers, vendu les autres, vendu aussi ses épaulettes, son épée et sa croix.

Il est extraordinaire qu'avec un passé tel que le sien, il ait pu se flatter d'être en relations confiantes avec le duc d'Orléans. Il n'en est pas moins certain que la police ne mettait pas en doute ses dires, puisqu'il fut invité, en même temps que le membre de la Chambre des communes, — ils le furent à l'insu l'un de l'autre, — à voir le prince et à tâcher de surprendre sa pensée véritable. L'Anglais fut reçu à Twickenham le 5 mai 1816 et le général le 9 du même mois. J'ai sous les yeux les lettres que chacun d'eux écrivait à l'issue de l'audience et où il affirme

(1) Peu de jours après sa mise en liberté, il recevait une lettre du premier ministre anglais, lord Castlereagh, lui annonçant une gratification de dix mille francs « pour vous indemniser des frais de détention ». Cette somme lui fut comptée par l'ambassadeur d'Angleterre et il semble bien qu'il le fit savoir lui-même à la police comme gage de la sincérité des engagements qu'il avait pris envers elle.

répéter ce que lui a dit le duc d'Orléans. Elles lui attribuent, sinon les mêmes propos, du moins les mêmes dispositions.

Vis-à-vis du visiteur anglais, le prince, amené à s'expliquer sur ses intentions, a déclaré qu'il est de plus en plus résolu à ne prendre aucune part aux affaires de la famille régnante. Il est convaincu qu'en 1814, il lui eût été facile de monter sur le trône ; mais, il avait trouvé sage de se tenir à l'écart, tant que le souverain actuel serait vivant. Il persévérera dans cette attitude, bien que les ministres anglais lui aient insinué que sa présence serait très utile en France.

« Ici, continue le correspondant du ministre de la Police, Son Altesse fit entrer quelques particularités d'une conversation qu'Elle avait eue avec des princes, des premiers dans l'ordre de succession, dit qu'Elle avait franchement déclaré sa manière de voir, mais que ses opinions avaient été accueillies avec un dédain qui tenait presque de l'insulte ; qu'Elle n'avait pu, dans de pareilles conjonctures, demeurer plus longtemps à Paris et s'était éloignée pour se soustraire à la jalousie que sa présence aurait excitée. »

Vis-à-vis du visiteur français, le duc d'Orléans est plus explicite encore :

« Il m'a dit avoir reçu la veille des lettres de Paris, qui lui annonçaient les arrestations qui avaient eu lieu et que l'on faisait porter sur des partisans de la Maison d'Orange, qu'il espérait que cet événement tournerait à l'avantage de son propre parti qu'il croyait avoir été affaibli par les

intrigues de celui d'Orange, surtout si, selon ce qu'il avait entendu dire, il est vrai que l'Autriche ne soutenait plus la cause de Napoléon II avec sa première ardeur ; que pour lui, il était bien décidé à ne pas s'aventurer en France, qu'il s'était servi de la mauvaise santé de son épouse comme d'un prétexte pour s'excuser de ce qu'il ne se rendait pas au mariage du duc de Berry et qu'il continuerait de trouver toujours quelque raison pour rester en Angleterre ; qu'il était bien convaincu qu'il ne serait point attenté à ses jours s'il allait à Paris, mais qu'il était probable que s'il y était une fois, il y serait retenu et empêché de retourner en Angleterre ; qu'à l'égard de S. M. Louis XVIII, il avait pris la ferme résolution de ne pas agir contre lui en se mettant à la tête d'un parti pour le détrôner, mais qu'à l'égard des princes, sa complaisance n'irait pas si loin ; qu'ils ne pouvaient espérer de jamais régner, que c'est avec peine que leur présence est tolérée, que si le Roi cessait de régner, c'est-à-dire qu'il fût détrôné ou terminât sa carrière, il saisirait sûrement l'occasion qui se présenterait ; que dans l'intervalle, il se trouvait très bien à sa place et qu'il saurait se tenir à l'écart du danger.

« Il a dit qu'on lui avait demandé quel conseil il pourrait donner au Roi dans les conjonctures présentes et s'il voudrait se mettre à la tête d'un parti pour le soutenir sur le trône ; qu'à la dernière de ces questions, il avait répondu qu'il ne voudrait point se mettre à la tête d'un parti pour la cause du Roi, parce qu'il serait certain d'être sacrifié s'il le faisait ; qu'à l'égard des conseils qu'il aurait à donner,

ils seraient de défaire tout ce qu'il avait fait, d'agir dans un sens tout à fait opposé à celui qui avait dirigé sa conduite jusqu'à ce jour, de renvoyer ses ministres et tous ses alentours, d'exiler les princes et surtout la duchesse d'Angoulême assez loin de la cour pour ne pas laisser entretenir le moindre soupçon de leur influence, mais qu'il conseillerait au Roi sur toute chose d'adopter la cocarde tricolore ; qu'il pensait que si le Roi prenait ce parti, il ne lui resterait plus (à lui duc d'Orléans) aucun espoir d'arriver au trône, pas plus qu'à tout autre prétendant ; que les Français étaient *entichés* de la cocarde tricolore et qu'ils soutiendraient la cause de quiconque la leur rendrait ; que cette mesure rendrait Louis XVIII vraiment roi de France, qu'elle lui concilierait tous les partis et qu'alors, il pourrait mettre toute sa confiance dans la vieille armée française, qui se battrait pour sa cause contre l'univers entier et verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour lui ; que si donc un danger pressant pour le royaume ou une heureuse inspiration des conseils du Roi venaient à rétablir la cocarde, ni lui (le duc d'Orléans), ni personne ne pourrait entretenir le moindre espoir de succès ; que les princes eux-mêmes y trouveraient leur sauvegarde, tant il considérait ces couleurs comme le signe de ralliement de toute la nation ; qu'après cet objet, viendraient des ministres responsables et une constitution établie sur des bases solides et libérales, que tôt ou tard le peuple obtiendrait et que par politique il vaudrait mieux lui accorder de bonne heure. »

D'après le rapport auquel sont empruntées ces citations, le prince a ensuite exprimé le regret que le Roi se soit privé du concours du duc d'Otrante.

— Depuis le départ de ce ministre, dit-il, les affaires n'ont fait qu'empirer. Je le regarde comme le seul homme qui ait dans les mains le moyen de rallier les Français sous les bannières royales. On aurait dû le conserver à quelque prix que ce fût.

En finissant, il a témoigné la crainte d'une guerre prochaine dont la France serait la victime.

— La Prusse, a-t-il ajouté, veut la mettre au pillage, pour satisfaire sa haine et la rapacité de ses soldats. Le seul espoir qui nous resterait en cas d'une guerre nouvelle serait dans la Russie dont les troupes sont placées de manière à arriver les premières à Paris et pourraient, dès lors, en empêcher la destruction.

Il n'y a pas lieu de s'attarder à essayer ici de faire un départ entre ce qui dans ces lettres reproduit fidèlement l'opinion du duc d'Orléans et ce qui l'exagère ou la dénature. Nous avons déjà constaté qu'en 1816, il désapprouvait les actes du gouvernement de Louis XVIII. Par conséquent, ce qu'il en dit à son interlocuteur semble avoir été très exactement répété par celui-ci. Mais, que le prince ait poussé plus loin ses confidences ; que mesuré, réservé, prudent comme il l'était, il ait manifesté l'intention de chercher à s'emparer de la couronne à la mort du Roi et qu'il ait exposé avec tant d'abondance et de légèreté la conduite qu'il comptait tenir alors, voilà ce qu'on croira difficilement. Ce qui autorise plus encore le doute, c'est sa très correcte

attitude envers Charles X jusqu'en 1830 et aussi la bienveillance que celui-ci, de son avènement à sa chute, ne cessa de lui témoigner. Tout porte donc à admettre qu'au moins sur un point, le zèle de ses interlocuteurs les a entraînés à dépasser sa pensée.

Ce fut sans doute l'opinion de Louis XVIII, car, en dépit des rapports et des lettres que je viens de citer, ses relations avec le duc d'Orléans ne furent pas modifiées. Au commencement de l'année suivante, le prince étant venu le voir, il le reçut avec bonté. Il écrivait ensuite à Decazes :

« J'ai vu M. le duc d'Orléans. On ne saurait tenir un meilleur langage que le sien. Je lui ai conseillé de tenir une conduite fort mesurée, sur quoi il m'a assuré qu'il était très résolu à se faire remarquer aussi peu que possible : il n'ira point à la Chambre des pairs. Son projet est de rester peu de temps ici, d'y chercher une maison de campagne, vu que le Raincy est inhabitable, de retourner en Angleterre, de ramener sa femme faire ses couches qui doivent avoir lieu vers la fin de mai, puis d'aller faire un voyage à Naples pour tâcher de se faire payer la dot qui ne l'est pas encore. Tout cela est fort bien et n'en est pas moins sujet à observation. »

Il semble, d'après cette lettre, que Louis XVIII se soit moins défié du duc d'Orléans lui-même que de la faction qui s'obstinait à le mettre en avant pour affaiblir et combattre le gouvernement royal. En tout cas, elle démontre que le Roi ne prenait pas au tragique les informations de l'agence politique de Londres et que, tout en les utilisant dans

la mesure où ils devaient l'être, il savait quel peu de cas il en fallait faire. Il le savait d'autant mieux que l'émigration le lui avait enseigné au prix des plus douloureuses déceptions et des plus cruelles épreuves.

II

A la fin de 1817, la maison de Condé était en train de s'éteindre dans la personne de deux vieillards : Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, et son fils, le duc de Bourbon, père du duc d'Enghien. Le prince de Condé, âgé de quatre-vingt-deux ans, menaçait, depuis son retour d'exil, de tomber en enfance. Rien ne trahissait plus en lui ni le vainqueur de Johannisberg (1), ni le chef militaire de l'émigration. De son passé bruyant et agité, ce passé durant lequel on l'avait vu tour à tour en Allemagne, en Russie, en Pologne, en Angleterre, il semblait avoir tout oublié, sauf le trépas tragique de son petit-fils dont il parlait sans cesse avec la même émotion et dont le souvenir lui arrachait encore des larmes.

Lorsqu'en 1804, la mort était venue faucher dans sa fleur ce jeune prince, dernier espoir d'une race illustre, l'aïeul avait eu auprès de lui pour l'aider à porter sa douleur, cette charmante princesse de Monaco qu'il aimait depuis si longtemps et de qui il était aimé. Elle le lui avait alors prouvé de nou-

(1) En 1762, pendant la guerre de Sept ans, au lendemain du désastre de Rosbach, il prit une glorieuse revanche en mettant en déroute, à Johannisberg, l'armée du duc de Brunswick.

veau en lui prodiguant pour le consoler d'innombrables témoignages de tendre sollicitude. Entraîné par sa reconnaissance, il l'avait épousée en 1808. Mais, elle était morte quatre ans plus tard. Depuis, il vivait dans une sorte d'isolement qui, après sa rentrée en France, n'avait fait que s'aggraver. Résidant tantôt au Palais-Bourbon, tantôt dans son domaine de Chantilly, il y était presque exclusivement réduit à la société des fonctionnaires de sa maison, chevaliers de la fidélité et, pour la plupart, compagnons de son exil, dont la tâche consistait surtout à veiller sur lui comme sur un être débile et sans défense.

Sa famille était, à son égard, comme si elle n'existait pas. Sa fille, la princesse Louise de Condé, née de son premier mariage, avait embrassé la vie religieuse en 1786, à la suite d'un chagrin d'amour (1), erré ensuite à l'étranger, pendant l'Émigration, de monastère en monastère. Depuis sa rentrée en France, elle dirigeait la communauté des Bénédictines, dite de l'Adoration perpétuelle. Elle ne sortait jamais de son couvent du Temple. Son père allait la voir quelquefois. A ces rares visites, où il pouvait constater qu'il n'occupait plus la première place dans le cœur de la princesse cloîtrée, se bornaient leurs relations. Il avait une autre fille, Mlle de Saint-Romain, fille naturelle, mais reconnue. Le cloître lui avait pris aussi celle-là et il la voyait encore plus rarement que l'autre.

Quant à son fils unique, le duc de Bourbon, sorti

(1) Voyez l'attachant volume du marquis DE SÉGUR, *la Dernière des Condé.*

de France en 1814, au retour de Napoléon, il n'y était pas revenu en 1815. A l'exemple du duc d'Orléans, il était resté en Angleterre. Il y résidait encore en 1817, fort peu disposé, semble-t-il, à rentrer dans son pays bien que son père ne cessât de l'y rappeler. Mais, quoiqu'il désapprouvât la politique du ministère Richelieu et l'appui non dissimulé que le Roi donnait à cette politique dont s'irritait l'ultra-royalisme, ce n'est ni par mécontentement ni par dépit qu'il restait à Londres. Tout autre était la cause de son exil volontaire. Malgré ses soixante ans sonnés et bien qu'il parût plus vieux que son âge, il n'avait pas renoncé aux pompes et aux œuvres de Satan. Il était toujours l'homme dépourvu de toute discipline morale dont l'inconduite et les scandales que rappelait encore son nom, avaient obligé sa femme à se séparer de lui, bien qu'il l'eût épousée par amour (1). A Londres, où il menait une vie peu digne de son rang, il s'était épris d'une jeune personne, au passé assez obscur. Il l'avait étroitement associée à son existence dont elle devait, à quatorze ans de là, assombrir et dramatiser la fin. Il laissait dire qu'elle était sa fille. Mais, ses intimes savaient qu'elle était sa maîtresse.

(1) On sait qu'il épousa, en 1770, Mlle d'Orléans, sœur de Philippe-Égalité. Elle avait dix-neuf ans, lui quinze à peine. Vu sa jeunesse, on crut devoir, le soir même du mariage, les éloigner l'un de l'autre. Mais, à peu de temps de là, il enleva sa femme. De leur rapprochement naquit le duc d'Enghien. On sait aussi que la passion du jeune mari ne tarda pas à se refroidir. La princesse dut se séparer de lui et la séparation fut définitive. La duchesse de Bourbon se consacra entièrement à des œuvres de piété et de charité. Elle mourut en 1822. Vers la fin de sa vie, elle revoyait quelquefois son mari, auquel elle avait pardonné. Quant à lui, personne n'ignore les circonstances tragiques de sa mort, en août 1830.

C'est elle qui l'empêchait de revenir à Paris, où il craignait de ne pouvoir cacher cette liaison aussi aisément qu'à Londres.

Pour donner le change et colorer de prétextes d'ordre politique le véritable motif de son obstination à ne pas rentrer, il s'était composé un entourage de boudeurs et de mécontents, anciens émigrés et ultra-royalistes, qui considéraient Louis XVIII comme « le plus grand jacobin du royaume ». L'extrait suivant d'une lettre, en date du 8 juin 1816, émanée d'un envoyé spécial du ministre de la Police, donne une idée de l'esprit qui régnait dans cette coterie.

« L'ambassadeur de France, chez lequel j'ai eu l'honneur de dîner hier, m'a remis plusieurs notes que je tâcherai d'approfondir. L'ambassade est dans les meilleurs principes, malgré les murmures des exagérés qui ont ici une nombreuse colonie. Je ne suis pas d'accord sur ce point avec le marquis d'Osmond, qui voudrait beaucoup les voir retourner en France. J'ai répondu à Son Excellence que nous en avions ample provision à Paris. Mais, comme ils sont presque tous à ses crochets, elle tient à son opinion. Suivant ces messieurs, le Roi, MM. de Richelieu, Decazes, Lainé sont des révolutionnaires. Plusieurs ne veulent rentrer qu'avec Son Altesse Sérénissime le duc de Bourbon, qui n'a pas l'air de s'en soucier beaucoup, et seulement quand on révoquera les ventes des biens d'émigrés. D'autres ne veulent plus rentrer du tout, parce que, disent-ils, ils ne sont plus Français. Il est bien certain que ces messieurs n'ont besoin que de parler pour qu'on s'en

aperçoive. C'est surtout contre le Concordat que s'évertuent ici ces vieilles ganaches, et puisque j'en suis au chapitre religieux, je dois dire que l'ambassadeur et moi nous sommes inutilement cassé la tête afin de deviner le motif qui porte le comte Jules de Polignac à ne jamais venir à la chapelle de France, mais à aller très régulièrement à la chapelle d'Espagne, qui est beaucoup plus loin de chez lui. »

« Ces vieilles ganaches », comme les appelle irrespectueusement le correspondant du ministre de la Police, ne constituaient pas une opposition bien redoutable et le duc de Bourbon, uniquement préoccupé de ses intérêts et de ses plaisirs, déjà tombé sous la tutelle d'une jeune aventurière, n'était pas plus dangereux qu'elles. Il est donc assez étrange que la police ait cru nécessaire de surveiller sa maison. Il est vrai que cette surveillance, à Londres même, ne semble pas avoir été très rigoureuse. La rareté des rapports auxquels elle a donné lieu, leur insignifiance autoriseraient à conclure qu'elle n'a pas existé si, d'autre part, il n'était établi que de la fin de 1817 au mois de mai 1818, date de la mort du prince de Condé, les lettres adressées au duc de Bourbon ou à son entourage, soit par les personnes de la maison de son père, soit par des personnes de la sienne, chargées en son absence de veiller à ses intérêts à Paris, ont été ouvertes pour la plupart, non seulement celles qui passaient par la poste, mais celles aussi qui étaient expédiées sous le couvert de l'ambassade d'Angleterre. Le rapport suivant, daté de novembre 1817, en est la preuve.

« Un paquet adressé au duc de Bourbon, à Londres, contenait ce qui suit :

« 1° Une longue lettre (signée Robin, et datée du Palais-Bourbon, le 6 novembre) remplie de détails, purement relatifs aux affaires particulières du duc. On lui parle de ses chevaux, de ses chiens, de la nécessité de remplacer un valet de meute et un maréchal qui ont quitté leur service, etc., etc., terminée par le paragraphe qui suit :

« Le Roi est venu, le 5, au Palais-Bourbon, pour l'installation des Chambres. Les acclamations du peuple, pour lui manifester sa satisfaction, ne lui ont pas fatigué les oreilles ! Car ce cortège ressemblait plutôt à une pompe funèbre qu'à une démarche faite par Sa Majesté pour le rendre heureux. A la Chambre, beaucoup de pairs et de députés, au milieu des cris de : « Vive le Roi ! » ont fait entendre ceux de : « Vive Monsieur ! Vivent les Princes (1) ! » Il est certain que Monsieur gagne beaucoup dans l'opinion publique, parce que tout le monde reconnaît qu'il s'éloigne de plus en plus du système fatal du Roi, qui est entièrement dominé par le parti révolutionnaire. Tout fait présager que la session sera bruyante, mais que les ministres avec leurs

(1) On retrouve ici un écho des passions ultra-royalistes, qui s'évertuaient à opposer à la politique du Roi celle du comte d'Artois et à prouver que le peuple était favorable à celle-ci, ce qui était contraire à la vérité. Il est cependant remarquable que Louis XVIII, lorsqu'il sortait, ne recueillait pas toujours dans les rues autant de témoignages de sympathie qu'il pouvait l'espérer. Déjà, l'année précédente, lors de l'ouverture des Chambres, à la date du 4 novembre, le ministre prussien comte de Goltz écrivait à Hardenberg : « Il y avait assez de peuple dans les rues que le cortège a traversées. Mais les cris de : Vive le Roi ! ont été faibles. »

certificats ordinaires et leurs grands moyens de corruption, auront néanmoins une grande majorité. »

« 2° Une lettre adressée au duc de Bourbon, portant la date du 29 octobre, et signée Sophie (1). A en juger par le style de cette lettre, la personne qui l'a écrite paraît être en grande intimité avec le duc. Elle parle de ses affaires domestiques, de son prochain mariage, se plaint de sa future belle-mère, et termine en priant de remercier Milord pour toutes les bontés qu'il a eues pour elle à Brighton.

« 3° Une lettre de M. Robin à M. Guy, à Londres. M. Robin écrit qu'avec la lettre du 17 du même mois dernier, il a reçu celle adressée à Mme Moinot, et qu'il l'a fait porter de suite à Chantilly, où cette dame réside depuis quelque temps. »

On voit par le premier alinéa de ce rapport que le correspondant du duc de Bourbon s'efforçait de flatter les préventions du prince en lui traçant un tableau fantaisiste de la séance royale du 5 novembre. Il est donc certain qu'il le savait mécontent des tendances libérales du gouvernement. La police ne pouvait ignorer plus que lui ce mécontentement et c'en est peut-être assez pour faire comprendre qu'elle attachât quelque prix à lire les lettres qu'on adressait de Paris au cousin du Roi.

(1) Il n'est pas douteux que c'est de la future baronne de Feuchères qu'il est ici question. Le prénom de Sophie en est la preuve. Elle s'est mariée sous le nom de Sophie Klarke, veuve Dawes. Une autre preuve, c'est qu'elle fait, dans sa lettre, allusion à son prochain mariage et que Sophie Dawes épousa le baron de Feuchères l'année suivante. On verra plus loin qu'elle s'était fait appeler d'abord Sophie Harris.

Celles de son correspondant ordinaire, le baron de Saint-Jacques, presque uniquement consacrées à des détails d'intérieur, ne présentent qu'un médiocre intérêt. A peine y trouve-t-on çà et là quelques nouvelles de la cour et des Chambres, inexactes pour la plupart, plus conformes aux vœux et aux espérances des ultras qu'à la vérité et qui sont l'écho des bruits qui circulaient dans les milieux politiques de Paris.

En voici de courts extraits qui permettront de juger de leur insignifiance :

« 1er *janvier* 1818. — Le duc de Wellington est arrivé avec des intentions très favorables aux royalistes et prenant en grande considération le péril que court la légitimité. Une personne qui a eu l'honneur de l'entretenir en particulier l'a trouvé convaincu que le système suivi par le ministère finira par perdre tout, si l'on n'y met ordre.

« On parle toujours de changements dans le ministère. Il n'y resterait du ministère actuel que MM. de Richelieu et Lainé. Le Roi ne serait pas éloigné de consentir à cet arrangement..

« 8 *janvier*. — Les projets de loi présentés à la Chambre des députés occasionnent beaucoup de désordre dans les esprits, par les discussions qu'ils y causent. Mais, les ministres ont tant de moyens de corruption dans leurs mains qu'ils sont assurés de leur succès. On disait hier que MM. de Richelieu et Lainé ne voulaient plus rester en place, qu'ils voyaient trop bien où le système suivi conduisait

et qu'ils étaient las de la tyrannie de leurs collègues. Mais, je crains bien que, comme tant d'autres, cette nouvelle reste sans confirmation.

« On parle aussi beaucoup sur les ministres des puissances étrangères. On croit savoir qu'ils sont aussi alarmés que mécontents du système adopté et qu'il y a eu déjà des conférences importantes. On assure en outre que l'un de ces ministres étrangers, le plus prépondérant (Pozzo di Borgo), favorise ce système de tout son pouvoir, ce qui paralyse tous les efforts tentés.

« 26 *janvier.* — Les royalistes sont toujours dans la consternation. Le ministère de la Police ne cesse de les persécuter.

« 5 *février.* — Ce qui fixe particulièrement l'attention, c'est un Congrès qui doit avoir lieu à Manheim au commencement de mai. Je crois tenir de bonne part que plusieurs souverains y assisteront, que les intérêts de la France y seront discutés et arrêtés et qu'on mettra enfin un terme à l'audace de tous les Jacobins... Les honnêtes gens espèrent beaucoup des résultats de ce Congrès. »

A travers ces aigres propos qui ne sont que l'écho de fausses nouvelles, on sent vibrer toutes les passions de l'ultra-royalisme, l'horreur des doctrines libérales, la haine de leurs partisans, l'espoir d'une intervention étrangère dans les affaires intérieures de la France et cette constatation faite, il n'y a pas lieu de tirer de ces lettres de plus longs extraits,

d'autant plus que dans le même dossier, il en est d'autres, en trop petit nombre malheureusement, d'un caractère plus attachant, celles de Louise de Condé et de la comtesse de Rully.

Louise de Condé est la sœur du duc de Bourbon, la religieuse du Temple ; la comtesse Adèle de Rully est la fille du prince, une fille naturelle, qu'il a eue d'une danseuse de l'Opéra, Mlle Michelon, dite Mimi, et qu'il a reconnue aussitôt après sa naissance. Elle a été élevée par ses soins et par ceux du maréchal de Soubise. Il l'a ensuite mariée à Londres, en novembre 1803, à un gentilhomme de bonne maison, avec l'agrément de Louis XVIII. Tout ce qu'on sait de la vie de cette femme trahit la générosité de son cœur, la noblesse de son caractère, sa sollicitude filiale et les plus rares qualités d'âme et d'esprit. Il n'est pas douteux que, comme la princesse Louise, elle n'ait gémi, pendant l'émigration, des désordres de son père et qu'elle ne s'alarme maintenant de son asservissement à la dangereuse créature qui s'est emparée de lui. Mais, ses lettres ne font aucune allusion à ses craintes et ne permettent pas de penser qu'elle prévoit déjà que l'influence malfaisante qu'il subit lui sera fatale à elle aussi (1).

Par contre, en voici une de la princesse Louise, écrite du Temple, le 6 janvier de cette même année 1818, portant en haut de la page la formule conventuelle : « Loué et adoré soit le Très Saint-Sacrement »

(1) Comme toutes les personnes qui, dans l'entourage du prince, refusaient de se plier aux volontés de Mme de Feuchères, le comte et la comtesse de Rully durent se retirer devant elle et lui céder la place.

et où l'allusion aux causes de l'absence du duc de Bourbon, peut-être mystérieuses pour cette sainte, est visible, quoique voilée.

« Et moi aussi, cher et tendre ami, je vous la souhaite, cette année, aussi heureuse que possible... Ce n'est pas beaucoup dire. Je n'ai pu m'acquitter de ce devoir, mais je le remplis aujourd'hui de tout mon cœur. Au surplus, êtes-vous réellement mon aîné? J'en doute presque, car je me crois l'aînée de tout l'univers par le gothique de mes idées et de mes sentiments sur tout ce qui se voit en ce bas monde.

« Mon pauvre père est revenu le 31 décembre, et je l'ai vu le 2 janvier ; il a bon teint et le fond de sa santé est bien pour son âge ; mais, la tête a ses variations comme à l'ordinaire ; pour le cœur, il a toujours les mêmes sentiments, et Mme de Rully m'a dit que chaque voiture qu'il entendait ou croyait entendre, il disait les larmes aux yeux : « C'est peut-« être mon fils qui arrive. » Ah ! cher ami, cela me déchire l'âme, et je ne puis l'écrire sans verser des larmes moi-même. Mais, que puis-je ajouter à tout ce que je vous ai mandé là-dessus?... Je prie Dieu qu'il nous exauce...

« Je ne sais ce que c'est que ce Landey d'où votre lettre est datée, c'est, apparemment, quelque terre d'un de vos amis anglais. Adieu, je vous embrasse comme je vous aime. Soyez bien persuadé, cher frère, que je suis et serai toujours la meilleure pour vous. »

Le 21 février, nouvelle lettre de la princesse Louise :

« Cher et tendre ami, je ne vous ai plus écrit, parce

que j'ai très peu de temps de libre et que, d'ailleurs, j'ai su qu'on le faisait très exactement du Palais-Bourbon. Il est très heureux que presque aussitôt les moments de crainte qu'on a eus, l'espoir ait succédé. L'état du cher malade (le vieux prince de Condé) s'est amélioré de jour en jour d'une manière étonnante ; il est parfaitement bien à présent ; Dieu veuille que cela dure ! D'après cet état de choses, je n'espère pas vous voir tout à l'heure. Cependant, cher ami, ne reviendrez-vous pas pour celui qui vous désire et qui pleure votre longue absence? Je voudrais au moins espérer votre chère présence pour le mois d'avril, ne fût-elle que momentanée. M. le duc d'Orléans ne m'a pas fait dire de vos nouvelles depuis son arrivée. Mais, je me flatte que vous vous portez bien. Adieu, cher et tendre ami ; vous connaissez mon cœur pour vous ; il est et sera toujours le même, toujours, toujours. »

Quelques jours plus tard, le 12 janvier, c'est la comtesse de Rully qui écrit à son père :

« J'ai enfin reçu hier un mot aimable de vous, très chérissime ; il y avait si longtemps que j'étais privée de ce bonheur que, hélas ! je m'en lamentais tous les jours. Tout est maintenant réparé et je ne saurais trop vous remercier d'avoir fait cesser ce silence qui m'inquiétait et m'affligeait véritablement. J'ai frémi en pensant au danger de cette cheminée tombée à vos pieds ; je vous en supplie, restez au coin de votre feu pendant les ouragans. Je ne pourrai maintenant en entendre parler sans penser à cela.

« Grâce à Dieu ! les visites du jour de l'an sont

finies, j'en ai par-dessus la tête. Je vous trouve bien heureux de vous être épargné cette année. M. le prince de Condé les a mieux soutenues que moi ; j'admire son courage et sa force pour faire ainsi, à son grand âge, mille choses dont il pourrait se dispenser ; mais, c'est absolument inutile de le lui représenter. Il voulait encore retourner, hier, aux Tuileries ; mais, le temps était si mauvais que nous sommes parvenus à le dissuader. Cela, sans doute, sera pour dimanche prochain.

« On est fort occupé ici, dans le moment où je vous écris, de l'exil du duc de Fitzjames (1) ; il a publié ses opinions d'une manière trop franche. Cela a déplu à certaines gens qui ne rougissent plus de rien, et il a reçu ordre de ne point paraître devant Sa Majesté. Hélas ! hélas ! il y aurait tant de choses à dire sur cela ; nos réflexions sont, sans doute, les mêmes. De toutes parts, je ne rencontre que des visages attristés.

« M. le duc et Madame et Mademoiselle d'Orléans ont dîné ici, hier, ainsi que Mme la duchesse de Bourbon. Cette dernière se plaint beaucoup que vous ne lui avez pas répondu. Les premiers m'ont beaucoup parlé de vous aussi. Il est impossible d'être plus gracieux qu'ils ne sont. Ils sont bien attentifs pour M. le prince de Condé, et lui rendent des soins infiniment. Monsieur est venu le voir, il y a peu de jours, et est resté assez longtemps ; toujours aimable, il voudrait bien vous voir ici. Hélas ! il y en a bien

(1) A la suite de son attitude antiministérielle à la Chambre des pairs, défense lui fut faite de paraître à la cour. L'intervention du comte d'Artois abrégea sa disgrâce.

d'autres, mais chacun comprend que le moment n'est point encore arrivé. La vie se passe ainsi, dans cette triste incertitude. Adieu, très chérissime, aimez-moi toujours comme je vous aime. »

Il semblerait, d'après cette lettre, que l'état général du prince de Condé ne laissait rien à désirer. Mais, le surlendemain, le comte de Rully, en écrivant au duc de Bourbon, démentait les assurances optimistes de sa femme.

« M. le prince de Condé se porte bien ; mais le moral est extraordinairement baissé depuis trois semaines et il n'a pas sa tête la moitié de la journée... Vous devez le regarder comme en enfance. Il est hors d'état de signer son nom avec connaissance de cause pour la moindre affaire. J'en avertis positivement Votre Altesse parce que c'est mon devoir. »

Alors que tout révèle l'affaiblissement progressif du vieux prince et l'imminence de sa fin, on voudrait voir la tendresse de son fils se manifester et le ramener à Paris. Mais, il ne part pas, peut-être parce que les lettres de sa fille sont rassurantes en ce sens qu'elles ne parlent pas de la santé du prince de Condé, témoin celle du 11 février.

« Il me semble, très chérissime, que je n'ai point eu de vos nouvelles directement depuis la lettre qui m'a été apportée par M. d'Osmond, cela me paraît toujours bien long. Sa sœur, Mme de Boigne, a pensé faire naufrage en débarquant à Calais (1) ;

(1) En février 1818. Dans ses *Mémoires* (t. II, p. 338), Mme de Boigne raconte cet accident qui, fort heureusement pour elle et pour son compagnon de voyage, n'eut pas de conséquences fâcheuses. Le naufrage qui les menaçait fut évité.

je ne sais pas bien les détails, parce que je ne l'ai point encore rencontrée ; mais on dit que le vaisseau où elle était a touché, qu'on a été obligé de jeter les chaloupes en mer, par un très gros temps. Vous entendrez sans doute parler de cela d'une manière plus précise. Comment avez-vous trouvé la jeune Mme d'Osmond? Elle a de fort beaux yeux, mais je crois que son mari trouve encore ceux de sa cassette plus beaux.

« Le carnaval qui commence à Londres vient heureusement de finir ici. Comme il était fort court, il a été fort vif. Comme je ne danse pas, j'ai été moins fatiguée que certaines dames, qui, véritablement, ont l'air de mortes. Il y a eu quatre petits bals chez M. le duc de Berry, charmants, fort peu de monde, entre autres un quadrille costumé, dansé à merveille. Mme la duchesse de Berry est fort enrhumée des suites de la danse et garde sa chambre ; j'espère maintenant qu'elle s'occupera de *choses plus essentielles*, et que tout le monde désire ; il est impossible d'être plus aimable qu'ils ne le sont chez eux. M. le duc de Berry est plein de soins pour elle, et elle l'aime à la folie ; ainsi cela remplit d'espérances. Dieu veuille accomplir tous nos vœux. En attendant, Mme la duchesse d'Orléans est encore grosse.

« Je vois beaucoup d'Anglais et d'Anglaises qui disent vous avoir vu à Londres blanc et couleur de rose ; cela me rassure sur votre santé, très chérissime, que vous me dites ne pas être bonne. Tout le monde tousse ici, mais ce sont les fruits de la saison.

« Nous sommes très occupés ici aujourd'hui d'un coup de pistolet tiré hier soir sur la voiture du duc

de Wellington, comme il rentrait chez lui (1); l'homme n'a pas pu être arrêté. Heureusement, la balle a été se loger dans le mur opposé. C'est une chose affreuse de penser qu'il existe des gens aussi atroces. Hélas !... hélas ! ! ! Dieu sait ce que nous deviendrons ! Cependant j'aime à penser que le crime ne triomphera pas éternellement. Puisque le baron vous tient au fait de tout ce qui se passe, j'éviterai de vous en parler ; mais, il y a bien des gens mécontents et cela avec raison. Adieu, très chérissime, je vous embrasse de tout mon cœur. »

Cependant, l'etat du prince de Condé brusquement s'est aggravé. Le mal se manifeste par une tache noire à la jambe, dont les remèdes ont d'abord promptement raison, mais qui bientôt reparaît et s'étend sur plusieurs parties du corps. Par les lettres que les serviteurs du prince adressent au duc de Bourbon pour le presser de revenir, la police sait bientôt que le malade est entre la vie et la mort. Tout Paris le sait d'ailleurs et en même temps que la famille royale fait prendre des nouvelles, les personnages les plus considérables viennent en chercher au Palais-Bourbon, d'anciens émigrés, des vieux chevaliers de Saint-Louis, voire des généraux de l'armée de la Loire, connus pour leur anti-royalisme. Tout le monde s'étonne de l'absence du duc de Bourbon et de celle de la princesse Louise. Elle, du moins, a une excuse : les règles de son ordre lui

(1) Dans la soirée du 10 février, un coup de pistolet fut tiré sur sa voiture, à la porte de sa demeure. Quoique, au mois d'avril suivant, après une longue instruction, deux individus assez obscurs aient été condamnés comme coupables de cet attentat, cette affaire est toujours restée assez mystérieuse.

défendent de sortir de son couvent. Mais lui ! Le 11 mai, la comtesse de Rully lui écrit :

« J'espère que cette lettre ne vous parviendra pas, très chérissime, et que vous serez ici avant, car, hélas ! nous vous désirons avec une impatience qui ne peut se décrire. Que nous sommes tristes et malheureux ! Vous n'en doutez pas ; il n'y a point à se flatter ; ma douleur est extrême de vous le dire ; je sens que je déchire votre cœur, mais telle est la fatale vérité. Puissiez-vous être ici, avant... car il vous a demandé... « Où sont donc mes enfants? » a-t-il dit. Pauvre Prince ! Je ne puis m'accoutumer à l'idée de le perdre. Ah ! je suis, je vous assure, bien malheureuse. Adieu, car je n'ai pas la force de vous en dire davantage, et je n'y vois plus. Puisse cette lettre ne plus vous trouver à Londres ! »

Le prince meurt, le 13 mai, à huit heures du matin, dans les bras de la comtesse de Rully qu'assistent son mari et les serviteurs intimes. L'un d'eux écrit en parlant d'elle : « Ce n'est pas une femme ; c'est un ange. Si vous l'eussiez vue pendant les derniers jours de la maladie du prince, lui prodiguant les soins dont elle seule est capable, semblable à Antigone !... » La lettre qu'elle envoie le lendemain à son père permet de se convaincre que l'hommage exalté que l'on rend à son dévouement est mérité :

« Comment pourrai-je vous exprimer, très chérissime, le malheur qui nous accable tous aujourd'hui? Hélas ! votre pauvre père n'est plus ! Ce matin, s'est terminée cette noble et belle carrière ! J'ai recueilli son dernier soupir... et je vous assure

qu'il m'a fallu un grand courage pour soutenir une épreuve aussi cruelle. Mais, je ne veux pas déchirer votre cœur par ces tristes détails, je respecterai votre douleur. Pour la mienne, elle est extrême. Je ne sais si cette lettre vous parviendra puisqu'on pouvait espérer de vous savoir en route, mais, hélas! pourquoi faut-il que ce soit aussi tard!... Enfin, si vous y êtes, quelle consolation de pouvoir vous embrasser, et d'imaginer que nos soins pourront peut-être adoucir vos justes regrets! Hélas! il vous a demandé bien des fois pendant des souffrances qui, heureusement, n'ont pas été de longue durée!... Mais, adieu, mes larmes m'empêchent de vous en dire davantage. Je vous embrasse de toute la tendresse de mon âme (1). »

Au reçu de la douloureuse nouvelle, le duc de Bourbon procédait enfin à ses préparatifs de départ, afin d'assister aux obsèques de son père. « M. le duc d'Orléans, mandait-il à un ami, m'avait très honnêtement offert de me remplacer; mais, j'ai regardé comme un devoir de remplir cette triste fonction et de rendre ce dernier hommage à un père que j'avais tant de raisons de chérir (2). » Quelques jours

(1) Au bas de cette lettre est copiée la réponse que fit Louis XVIII à la demande qui lui avait été adressée relativement au lieu de la sépulture : « L'église de Saint-Denis, dans un caveau particulier, à l'exemple de ce que fit Charles V pour Duguesclin, Charles VII pour Barbazan, et Louis XIV pour Turenne. »

Il y a lieu de rappeler que dans le testament dont on va lire le préambule, le prince de Condé craignant de mourir en exil demandait à être enterré non à Westminster, mais « parmi les Français fidèles à leur Dieu et à leur Roi ».

(2) Les obsèques eurent lieu le 26 mai. Le lendemain, de Goltz écrivait à sa cour :

« Nous avons assisté, hier, à la cérémonie funèbre du prince de

plus tard, il était à Paris. Il connaissait le testament de son père, ses hommes d'affaires le lui ayant envoyé à Londres. Mais, la police le connaissait aussi ; la lettre qui le lui apportait avait été ouverte à la poste et la copie avait été prise du contenu. Par ce testament écrit en Angleterre, le 18 août 1806, c'est-à-dire pendant l'exil, le prince de Condé faisait son fils légataire universel de sa fortune et accordait des pensions à quelques-uns de ses amis et à ses serviteurs. En tête de ces dispositions, il avait mis une touchante profession de foi.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« Pénétré pour Dieu de la plus juste et de la plus profonde reconnaissance de ce qu'il a bien voulu préserver ma conscience de tous les crimes de la Révolution et, jusqu'à présent, ma vie de ses

Condé. Le peuple, qui s'était porté en foule sur le passage du cortège, s'est très bien montré à cette occasion, et il y avait, à ce que le duc de Richelieu nous a assuré, aujourd'hui, plus de cinq cents généraux et officiers en non activité dans l'église de Saint-Denis. L'abbé Frayssinous y a donné une grande preuve de son talent et de sa sagesse, par l'oraison funèbre qu'il a prononcée et qui ne pouvait offrir que de grandes difficultés. Il a touché les cordes les plus délicates avec hardiesse, et cependant avec assez de ménagement pour ne pas blesser les différents partis. »

Le 14 juin suivant, un Anglais de passage à Paris écrivait à sa fille à Londres : « Le jour où le prince de Condé fut enterré et durant la cérémonie, le Roi sortit en voiture découverte. Dans les rues qu'il traversa au faubourg Saint-Antoine, les gardes du corps crièrent : « Chapeau bas ! — Pour qui? demandait le peuple. — « Pour le roi de France. — Où est-il? — Dans cette voiture. — « Cela n'est pas vrai. Le Roi ne se promène pas pendant qu'on « enterre son cousin, le dernier des Condé. » Vous pouvez vous imaginer combien l'indignation était grande. Cependant, cela n'empêcha pas le Roi de continuer son chemin. Il se rendit à Vincennes et passa par le lieu même où le duc d'Enghien avait été fusillé. » (*Dossiers du Cabinet noir.*) Le signataire de cette lettre ne comprenait pas que ce lieu, ce jour-là, était pour Louis XVIII un but de douloureux et pieux pèlerinage.

fureurs, je demande pardon à ce Dieu de bonté d'avoir aussi peu mérité tous les bienfaits dont il m'avait comblé et de n'avoir pas employé à le servir tous les moments de cette vie qu'il lui plut de prolonger au sein du malheur, pour mieux me pénétrer du vent des choses humaines. Je le prie de me pardonner les mauvais exemples que j'ai pu donner et tous les péchés que j'ai commis et je déclare que je meurs dans la ferme croyance des vérités de la saine et pure religion catholique, apostolique et romaine, telle qu'elle était enseignée, crue et pratiquée quand Dieu m'a fait la grâce de me faire naître dans son sein.

« Je connais trop le cœur de mon roi pour avoir besoin de recommander mon fils à ses bontés. Mais, comme le malheur du temps ne permet pas encore à Louis XVIII de le faire rentrer dans la jouissance de ses droits et de ses biens, je recommande aussi son existence actuelle aux vertus bienfaisantes du roi d'Angleterre, de l'empereur de Russie et du roi de Suède et j'ose leur répondre que le dernier des Condé, si Dieu veut qu'il le soit, est aussi digne de leur estime et de leur bonté que l'était son trop malheureux fils et que son père a tâché de l'être. »

De ce témoignage de paternelle sollicitude, il est intéressant de rapprocher la lettre que le 21 mai, huit jours après la mort de son père, le duc de Bourbon envoyait à Londres, à l'adresse de « miss Harris, nº 2, Grove Street, Lisson Grove, New Road, Londres. » En voici la traduction de l'anglais, d'après les papiers du Cabinet noir :

« J'ai reçu votre chère lettre, mon cher ange.

Hélas ! comme je suis malheureux depuis que je ne suis plus auprès de vous ! Je ne mange ni ne dors. En effet, je suis au désespoir, accablé d'affaires. Comme cette existence est différente du temps où, à mon réveil, ma première pensée était de vous procurer quelque petit plaisir ! Hélas ! il n'y a plus de bonheur pour moi. Encore un peu de patience, ma petite ; ne venez pas ici avant que je vous le dise. J'éprouverais trop de difficultés, dans les circonstances actuelles, pour vous voir. Vous pouvez être certaine que je ne saurais me passer de vous et que je retournerai en Angleterre. Mais, Dieu sait quand ce voyage me sera possible et combien je le désire, car je souffre cruellement ici. En attendant, mandez-moi tout ce qui peut vous intéresser. Prenez garde à votre chère santé. Vous êtes si jolie, si aimable ! Je vous embrasse mille et mille fois. N'oubliez pas votre vieil ami ; je vous suis si attaché. Adieu, ma chère, chère Sophie ! »

En ce qui touche la surveillance de la police autour du duc de Bourbon, on ne saurait mieux finir que sur cette lettre qui apparaît ici comme le prologue du drame de Saint-Leu.

III

En 1816, le parti bonapartiste, vaincu mais non encore résigné à sa défaite, était représenté à Londres par quelques-unes de ses sommités. Une liste sur laquelle chacun des noms qui s'y trouvent est l'objet de commentaires révélateurs, établit en les précisant, la situation et l'opinion de ces personnages. La voici.

« M. DE BOSSI, ancien préfet de Bourges et de Saint-Lô, homme fin, mais peu actif. Vu son état maladif, il est peu répandu, joue le royaliste constitutionnel, mais n'en reçoit pas moins chez lui les plus fougueux bonapartistes ; il est du reste modéré dans ses discours. Il loge Wardown Street.

« M. DE BRIQUEVILLE, gentilhomme normand, ex-colonel dans les Cent-Jours ; il était en visite auprès de Lavalette une heure, dit-il, avant son évasion ; exalté bonapartiste, incurable, hardi et entreprenant ; n'ayant pas assez de moyens pour conduire une intrigue, mais bon pour l'exécution. Il est sans argent. Je n'ai pas encore pu découvrir l'objet de ses conférences fréquentes et secrètes avec M. de Lima. Il loge South Street Manchester Square.

« M. LE COMTE DE TURENNE, ex-maître de la

garde-robe de Napoléon. Il est trop causeur pour qu'on lui ait rien confié d'important ; il n'agira pas à découvert, de peur de compromettre sa fortune. Il a beaucoup d'argent, et est presque aussi répandu que M. de Flahaut. Pourquoi M. de Turenne veut-il aller en Italie en passant par Constance où est la reine Hortense? Il se plaint vivement du refus qu'a fait M. le marquis d'Osmond de viser son passeport pour l'Italie ; il part tout de même et se rend d'abord à Bruxelles par Ostende, à Aix-la-Chapelle, Francfort, Constance, Milan et à Florence. Il est bon de ne pas le perdre de vue. — Holborn Street.

« M. Dumoulin, officier d'ordonnance de Bonaparte qui fut au-devant de lui, avant Labédoyère, négociant de Grenoble avant cette époque, républicain prononcé, disant beaucoup de mal de Napoléon (le pense-t-il?). Ennemi déclaré des Bourbons, il a beaucoup d'argent, fait des affaires de commerce ; il a obtenu la permission signée du roi des Pays-Bas pour résider en Belgique, au cas que l'Allien bill le frappe. Il parle de suivre la même route que M. de Turenne au mois d'août. — Poland Street, 14.

« M. Fish Back, Liégeois, ennemi prononcé des Bourbons, sujet prussien depuis la paix, arrivé dernièrement de Bruxelles à Londres avec des lettres pour M. Colon ; il retourne à Bruxelles et reviendra à Londres en juillet. Ce Fish Back est un enragé bonapartiste, il porte la cocarde tricolore sur son gilet ; il a envoyé à New-York, lundi dernier, sept lettres dont il était porteur, venant du continent. — Fendurch Street, 35.

« M. Hellier, de Caen, ancien officier sous Napo-

léon, bonapartiste prononcé, répandu dans les sociétés du commerce où il répète la leçon qu'on lui a faite le matin ; sans esprit, sans moyens, sans argent et par conséquent peu dangereux ; c'est pourtant ce même M. Hellier qui a escorté et embarqué le général Grouchy sur les côtes de Normandie. — In the City.

« Mme Stoupe, femme fort dangereuse, que je soupçonne agent de la faction d'Orléans, remplie d'esprit et de moyens ; elle s'exprime avec feu et violence contre le gouvernement. Une de ses sœurs vient d'arriver d'Amérique et se rend en Belgique, pendant qu'elle (Mme Stoupe) va retourner à Paris ; elle a loué, à M. Roux-Laborie, son ancien logement rue Saint-Dominique, 36. Les discours inconséquents de Mme Stoupe font une loi d'user envers elle d'une grande surveillance, et de la fouiller exactement à son arrivée à Calais ; elle partira dans les premiers jours de juillet, du 4 au 10. — Frith Street, 53, Polio.

« M. Colon, chef d'escadron, bonapartiste forcené qui doit avoir changé de nom, car on l'a nommé devant moi, M. Isoart. Il est très actif et dangereux sous tous les rapports. Je crois qu'il est natif de Beaucaire ; il reçoit de France les plaintes des protestants bonapartistes ; il a des fonds à sa disposition et change de logement tous les huit jours.

« M. Schmidt, fils d'un colonel suisse au service de France, se disant Alsacien et étant né à Berule (Aube). Il a servi dans les armées françaises et a été fait chevalier de la Légion d'honneur en Pologne. Prisonnier ensuite des Anglais, il a passé à leur ser-

vice ; il porte l'uniforme anglais et la Légion d'honneur ; il annonce un bouleversement en France ; il déclame hautement contre le gouvernement actuel. Il doit se rendre en France et doit même être parti ; il débarquera au Havre. C'est un homme dangereux.

« LA COMTESSE PONTOWSKA. — Le gouvernement français ferait bien de laisser rentrer cette insignifiante petite femme dans sa famille, si elle en a une. On blâme ici cette rigueur inutile envers une femme de dix-huit ans, sans esprit, sans moyens, qui paraît abandonnée par son prétendu mari qui est à Sainte-Hélène. Elle a été renvoyée de France par le commandant de police générale de Calais ; elle est à la veille de tomber dans la misère. Les bonapartistes la représentent, dans le monde, comme une victime de la police. Cette petite dame n'aurait pas les moyens de seconder la plus mince intrigue. — Frith Street, 53, Soho.

« M. GOUBEAUD, ex-peintre du Roi de Rome, bonapartiste avéré ; il ne saurait être dangereux qu'en faisant des caricatures, et il n'en fera plus, ayant trop d'ouvrage pour perdre son temps. Il est très répandu à cause de son rare talent ; fortement appuyé par ses nombreuses pratiques, et soutenu par le prince régent pour lequel il a fait secrètement quelques portraits de ladies. Son salon est tapissé des portraits de l'ex-impériale famille et il en a trois qui sont, m'a-t-il dit, la propriété de Bonaparte.

« M. SANDRÉ. — C'est un vrai séide de Napoléon. Je ne sais s'il est officier, mais il porte des moustaches ; il vient de Dresde et de Berlin. Il est beau-

coup avec le sieur Colon, et dit appartenir à la grande société des *Illuminés d'Allemagne*, et à la société des *Amis de la vertu* de Berlin ; il fait un mystère de son logement.

« M. Février, agent secret de la faction. Il arrive de Paris avec un passeport en règle ; il a été dépisté à cause de ses relations les plus intimes avec M. de Flahaut.

« M. Carrère, qui a été employé dans les droits réunis de Hollande, a un frère à Paris, qui est marchand de nouveautés ; il est d'Oléron, en Béarn, et a quitté Londres depuis quelque temps pour retourner à Paris. Cet individu était sans contredit l'un des plus fougueux bonapartistes qui fût à Londres ; il écrit à ses collègues.

« M. Benjamin Constant. Il n'appartient pas, au moins je le crois, à la faction dont je viens de signaler plusieurs membres ; mais, il n'est pas douteux qu'il ne soit le point de mire d'une autre légion de mécontents. M. Constant paraît avoir le désir de rentrer en France. Si c'est de bonne foi, il a dû communiquer confidentiellement, et à qui de droit, la correspondance qu'il a reçue de Stockholm depuis dix à douze jours. S'il ne l'a pas fait, il doit juger lui-même que sa présence est au moins inutile en France. Il vacille dans sa conduite, il travaille à un ouvrage important et paraît tenir à des intrigues d'un autre genre. Mes observations sur ce chapitre ne sont pas assez mûres pour pouvoir hasarder une conclusion.

« M. Constant s'est fait présenter chez l'ambassadeur de Danemark. C'est un mauvais brevet de

recommandation ; je vous ai déjà dit que ce cercle, auquel l'ambassadeur n'a aucune part, réunit tous les Français d'un certain rang qui sont en opposition avec le gouvernement français, pour ne rien dire de plus. La femme était jadis une actrice que l'ambassadeur a épousée ; elle ne jouit à Londres d'aucune considération.

« M. Constant m'a affirmé qu'il n'avait aucune correspondance avec Paris ; qu'il n'y écrivait jamais, et qu'il n'en recevait aucune lettre. Je ne sais jusqu'à quel point on doit ajouter foi à cette assertion.

« M. Benjamin Constant me reçoit toujours bien et se propose de me rendre une visite ; ses principes et sa manière de voir sont toujours les mêmes, c'est-à-dire en opposition avec le système de gouvernement actuel et avec tout ce qui se fait aujourd'hui en France. Il s'exprime cependant toujours en termes décents, et ne fait aucune sortie contre le roi et les Bourbons.

« Il paraît qu'il a le dessein de prolonger son séjour à Londres. Il a loué, à une des barrières, une petite maison qu'il habite seul ; il a une voiture ; je ne sais si elle est à lui, ou si ce n'est qu'une remise ; mais, il s'en sert presque tous les jours.

« J'ai cherché à savoir quel pouvait être le motif de son voyage à Londres, mais je n'ai pas encore pu le pénétrer ; il est extrêmement fin, il s'exprime avec facilité et avec grâce, et il sait adroitement détourner la conversation, lorsqu'elle commence à l'embarrasser. Je crois cependant qu'il a toujours

l'intention de publier un ouvrage. Il voit assez souvent un imprimeur nommé Dean, qui est mon voisin, chez lequel s'imprime l'*Ambigu* et qui est un de ceux qui impriment le mieux les ouvrages français. »

III

Dans la liste qui précède, figure aussi le général comte de Flahaut, fils de la comtesse de Flahaut, devenue par son second mariage Mme de Souza. Ce brillant soldat, qui fut, on le sait, le père du duc de Morny, avait fait toute sa carrière sous l'Empire. En dernier lieu, il était aide de camp de Napoléon. En 1815, redoutant d'être poursuivi, il avait passé en Angleterre et s'y était fixé en même temps qu'un certain nombre de proscrits, tandis que sa mère restait en France.

Naturellement, leurs relations, leur correspondance devaient exciter la curiosité de la police. Les agents qu'elle entretenait à Londres et qui n'étaient connus que du marquis d'Osmond, ambassadeur de France, reçurent l'ordre de s'attacher aux pas du jeune général et de rendre compte de tout ce qui, dans sa conduite, pourrait intéresser le gouvernement français. La direction du Cabinet noir à Paris agissait dans le même sens, de telle sorte que, malgré les précautions prises par la mère et par le fils, leurs lettres, pour la plupart, étaient ouvertes à la poste avant de leur parvenir, aussi bien celles du fils qui, arrivaient à la mère sous le couvert de la légation du Portugal en France que celles de la mère qu'elle

envoyait à son fils sous le nom du comte de Palmella, ministre portugais à Londres.

Avant d'en citer quelques extraits, il convient de rappeler ce que pensait et disait du comte de Flahaut l'agent secret dont les rapports sont sous nos yeux et qui parle, en même temps que du général, de plusieurs autres réfugiés qui se trouvaient à Londres avec lui.

Le 8 juin 1816, cet agent écrit :

« Le général de Flahaut est ici au premier degré des fashionables et le chef de tous les révolutionnaires réfugiés ; ils se groupent autour de lui, et c'est encore lui qui est le point de contact avec le parti anglais qui voudrait révolutionner la France. M. de Flahaut est très peu mesuré dans ses discours ; mais, il ne dit pas ses projets, et il tait quelles sont ses espérances tout en annonçant qu'il en a de grandes. Il disait hier que le roi de France mettait en vain du sable devant le torrent. Ses deux principaux agents sont M. de Turenne et M. Dumoulin. Celui-ci est de retour du voyage mystérieux qu'il a été faire à Bath et à Bristol ; j'ai dans ma dernière dépêche annoncé comment j'étais parvenu à savoir que les dépêches venant de France étaient adressées à M. Sainte-Foi, Fenchurch street, 135. Il sera bon de laisser parvenir celles qui ne contiendraient aucun article essentiel, afin d'éviter qu'on change d'adresse ; il en est encore arrivé trois à la fois hier, dont une de Valence, en Dauphiné, et deux de Paris.

« Lord Grey et lord Jersey sont inséparables de M. de Flahaut. Il a fait voir à quelqu'un que je connais beaucoup une lettre de M. de Metternich,

dont une partie est une énigme pour moi, mais dans laquelle le ministre autrichien lui dit positivement, que si on le tourmente à Londres, il n'a qu'à venir de suite à Vienne. Ce fait est, je le sais, à la connaissance de M. le comte Jules de Polignac. Mais ce que personne ne sait à coup sûr, que moi, c'est la visite clandestine qu'a faite samedi soir M. de Flahaut, au prince Esterhazy. Il l'a avouée secrètement à l'un des agents qui me l'a dit sans s'en douter. Pourquoi ce mystère pour une chose qui paraîtrait simple sans cela?

« J'ignore la fortune de M. de Flahaut ; mais il fait ici beaucoup de dépenses et donne de l'argent à ceux de son parti qui en ont besoin. Je sais personnellement ce qu'il en coûte ici, tout juste, pour ne pas mourir de faim, et combien me coûte la fréquentation de certains cercles pour ne faire qu'y paraître. Ou M. de Flahaut a de très grands moyens, ou il a reçu des fonds pour jouer ici avec avantage le rôle qu'il y joue. »

Il y avait beaucoup d'exagération dans les propos de l'agent secret et c'est à tort qu'il attribuait à Flahaut des projets de conspiration. Sans doute, Flahaut regrettait l'Empereur ; sans doute Louis XVIII n'exerçait sur lui aucun attrait. Mais, loin de songer à conspirer, il souhaitait au contraire voir se dissiper les soupçons dont son passé le rendait l'objet et s'acquérir la bienveillance du gouvernement français, non qu'il fût dans ses desseins de rentrer définitivement en France, mais parce qu'il désirait y rendre possibles ses séjours accidentels.

D'ailleurs, un projet qui n'avait rien de politique

ni de subversif absorbait ses préoccupations et son temps. Jeune, élégant, séduisant de visage et d'esprit, il avait inspiré les sentiments les plus tendres à une riche et belle héritière de l'aristocratie anglaise, la fille de lord Keith, de laquelle il se montrait vivement épris. Leur mariage était décidé, mais rencontrait des obstacles. C'était, d'une part, l'incessante malveillance du marquis d'Osmond, l'ambassadeur de France, qui multipliait ses efforts auprès du cabinet britannique pour faire expulser d'Angleterre ce Français inféodé à l'Empereur et que la police de l'ambassade désignait comme un artisan d'intrigues et de complots. C'était, d'autre part, l'opposition que faisait au mariage le père de la fiancée.

Il est vrai que celle-ci, possédant du chef de sa mère une fortune personnelle que l'agent disait s'élever à 236 000 francs de rente, avait pris le parti de passer outre et de se marier sans le consentement paternel. En même temps que se répand dans les salons de Londres la nouvelle de cette résolution, les appréciations de l'agent sur Flahaut deviennent plus modérées. En annonçant, au mois de juin 1817, la célébration prochaine du mariage, malgré le refus définitif du père, il dit en parlant du fiancé :

« Il chante maintenant sur une autre gamme ; il tourne autour de l'ambassade, s'isole de ses anciens collaborateurs, et s'aperçoit qu'à Paris avec plus de 200 000 livres de rente, il jouera toujours un grand rôle dans la société, au lieu qu'à Londres, on reste dans la masse sans se faire remarquer... Je ne croirais pas à la conversion de Flahaut d'après son

dire ; mais un observateur doit être impartial, et ne rien taire. Il est de fait, que la faction lui tourne le dos, et qu'elle se plaint hautement de l'abandon qu'il a fait de son ancien parti. »

Si Flahaut tournait autour de l'ambassade, et voulait s'assurer les bonnes grâces du marquis d'Osmond, il n'était que bien imparfaitement payé de ses efforts et de son bon vouloir. C'est de ce côté que son mariage rencontrait le plus de difficultés. A Paris, sa mère, Mme de Souza, s'en inquiétait.

« Pas un mot de toi ni par le dernier courrier ni par la poste, lui mandait-elle ; cela m'est bien triste, d'autant que ta dernière lettre était toute grogneuse... Il faut m'excuser, Charles, si mon intérêt pour toi m'a fait te demander de ne pas lambiner, lorsqu'il est question d'une affaire où l'on cherche à te nuire, où vous êtes tous deux comme deux chandeliers sur une table, qui attirent les yeux de tout le monde... Finissez-en donc, ne veut pas dire : soyez plus empressés, mais de mener les gens, car, pour un contrat où l'une conserve tout, et l'autre ne veut rien, les difficultés ne doivent pas être, longues, suivant mon petit bon sens... Peut-être, je me trompe ; mais, de loin, cela ne peut étonner et il ne faut ni en grogner ni m'en punir. C'est que vous êtes plus que ma vie, que je ne cesse de penser à vous, que je n'existe que pour l'instant où vos lettres m'arrivent et que je ne compte les autres jours que pour attraper celui de la poste. Si je pouvais dormir tout l'intervalle, Dieu me ferait une belle grâce.

« Alexandre de Girardin a rencontré le duc de

Wellington qui lui a dit que lord Keith était venu le voir pour lui parler de sa désolation sur le mariage de sa fille et prendre des informations de ton caractère. Le duc lui a répondu qu'il regrettait autant que lui que sa fille épousât un étranger, mais que pour ton caractère, tout ce qu'il en connaissait était bon et honorable, qu'il ne pouvait parler de toi qu'avec éloge, que tu étais, à la vérité, fort bonapartiste, mais, que cela ne faisait rien pour l'habitude de ta vie et que tu étais plein d'honneur... Je voudrais bien savoir pourquoi on se plaît à réveiller ces qualifications de bonapartiste? On est Français ou l'on ne l'est point et *Bonaparte est bien plus mort aujourd'hui qu'il ne le sera dans cinquante ans.* »

En répondant à sa mère, Flahaut se justifiait de ne pas lui donner de ses nouvelles aussi souvent qu'elle l'eût souhaité.

« J'ai tant à faire, ma chère maman, que je n'ai pas eu un moment à moi. Tu n'as pas d'idée, lorsque tu me presses comme tu fais, de toutes les difficultés légales que nous avons à surmonter. Dans notre situation de fortune et de naissance tout cela est plus difficile ; mais, enfin, cela s'avance, et j'espère bien que le mois ne se passera pas sans que nous soyons mariés.

« J'ai reçu une lettre d'Henriette, bien triste. Je ne m'y attendais pas, après les dernières qu'elle m'avait écrites. Elle désirerait ravoir ses lettres et les miennes qui sont dans les deux petites cassettes que tu as. Si tu peux ouvrir celle que tu as et qui est 4004, ou l'année de ma naissance, tires-en des portraits, et les lettres qui ne seraient pas d'elle, et

alors remets-les à Mme D... Je ne crois pas devoir lui refuser ce qu'elle demande. Pourquoi ai-je été séparé d'elle et exposé à prendre un autre attachement ! Ah ! ma pauvre mère, que de malheurs cette funeste année 1815 a amoncelés sur ma tête !

« Miss M... (sa fiancée) ne veut pas de la belle montre dont Bréguet demande deux cents louis. Elle en aime mieux une autre qui soit moins parfaite.

« Lady H... m'a remis la lettre signée Adèle. Je suis loin de vouloir me brouiller avec cette dernière ; mais, elle est plus capricieuse, plus égoïste que tu ne peux te l'imaginer. Elle est désolée de mon mariage, parce qu'elle n'y a pas contribué ; mais, je ne fais pas semblant de m'en douter. Ne crois pas, au reste, que qui ce soit fût étonné de son changement à mon égard. Je suis le premier qui sois resté dix-huit mois lié avec elle.

« Adieu, chère maman. Je t'embrasse et t'aime de toute mon âme. Mille tendresses à papa. Qu'il achète du vin, car on dit qu'il sera bien cher à la fin de cette année. »

Dans une autre lettre, Flahaut apprend à sa mère que la conduite du marquis d'Osmond à son égard est généralement blâmée.

« On rit beaucoup des sentiments de ce M. d'Osmond qui l'ont porté à être si bien pour Sébastiani et si mal pour moi ; on le méprise pour tous les mensonges qu'il débite contre moi et dont on connait la fausseté qu'il fait assez connaître par la manière dont il contredit un jour ce qu'il a dit la veille. Il est blâmé à cet égard par les personnes les moins disposées pour moi. En tout, mari et femme ne

forment pas une ambassade digne de représenter le roi de France.

« J'ai oublié de te mander qu'il y a quelque temps, Mme la duchesse d'York avait eu la bonté de me faire présenter à elle afin de montrer qu'elle ne désapprouvait pas le choix de miss M... Hier au soir, elle m'a parlé encore avec une grande bienveillance, et tu sens combien je dois en être touché.

« Lord Harrowsby m'a aussi fait son compliment. Je ne l'ai pas reçu, parce que nous n'en sommes pas encore là, mais je l'ai fort remercié. Enfin, j'ai, dans cette circonstance, reçu bien des marques d'intérêt. Tu n'as aucune idée comme lord Lauderdale a été bon, obligeant, et de la peine qu'il s'est donnée pour me servir.

« Il y a une dame qui part pour Paris la semaine prochaine, je crois mardi ou mercredi. Elle y va avec son mari, lord Morley (ami de Canning). Elle est très bien avec miss M... Peut-être lui donnerai-je une lettre pour toi. Ils iront loger auprès de Paris, soit à Passy, Neuilly, Auteuil ou Boulogne. Il leur faut une grande maison. Si tu en connais une, tu pourras la leur indiquer. Enfin, si tu la vois, sois bien pour elle. Tu n'auras pas de peine à cela, car elle est gaie et spirituelle autant qu'elle est jolie. Elle aussi a été fort bien pour moi. Ils vont à Paris en même temps que lord et lady Granville, qui ont été assez polis pour moi, mais qui auraient pu être mieux. N'aie pas l'air de t'en douter, mais sache-le.

« Miss M... a été bien sensible à ce que tu as dit pour elle dans ta dernière lettre. Je lui remettrai

aujourd'hui celle que tu m'avais chargé de lui remettre et que j'avais gardée. Aujourd'hui, c'est bien. Cela ne l'était pas alors.

« Adieu, ma bonne mère ; mon bonheur sera peut-être le résultat des malheurs qui nous ont frappés. Puissent le temps et la tranquillité faire disparaître les traces de ceux qui ont frappé notre patrie ! Je ne pourrai plus être qu'un observateur de ce qui s'y passera, je ne pourrai plus y prendre part, mais je ne cesserai de faire des vœux pour elle. Puisse l'administration actuelle finir ce qu'elle a commencé avec une grande sagesse.

« Adieu, embrasse le cher papa pour moi. Tu ne m'as pas dit s'il voulait venir ici passer quelques jours? Je n'oublierai jamais la bienveillance du duc de Richelieu et le repos que tu as dû à M. Decazes. »

On voit qu'en ce moment, grâce aux démarches de sa mère à Paris, le comte de Flahaut commençait à bénéficier des dispositions meilleures des ministres français à son égard, encore que ceux-ci fussent obligés, pour ne pas attirer sur eux les foudres des ultras, de contenir les témoignages de leur désir de justice envers des hommes qui n'étaient coupables que de garder un souvenir reconnaissant au souverain, maintenant vaincu, à qui ils devaient leur élévation et leur fortune. Plus tard, ces disgraciés ressentiront les effets de la bienveillance des ministres français. Bassano, Exelmans, Montalivet, d'autres encore cesseront d'être traités en adversaires. La Chambre des pairs s'ouvrira à d'anciens serviteurs de Napoléon à qui l'on avait d'abord

tenu rigueur pour s'être ralliés à lui au retour de l'île d'Elbe. Mais, au moment où le comte de Flahaut allait se marier, la clémence ministérielle ne s'exerçait encore que timidement.

« Je plains M. de Richelieu, écrivait Flahaut à sa mère, de trouver tant de difficultés à me rendre justice, car je ne connais pas de plus grand bonheur que de protéger celui qu'on opprime. Je t'enverrai ma démission par le premier courrier ; mais j'ai promis de la suspendre jusqu'à ce que quelqu'un, qui est allé à Paris et qui doit parler de ma position à M. de Richelieu, ait écrit ici. On attend de ses nouvelles demain. Je n'aurai jamais l'impertinence d'ecrire au Roi ; je ne saurais comment le faire.

« Aucun événement plus que mon mariage avec Mlle M... ne pouvait me rattacher aux principes qui font la base de l'union, ou au moins de la paix de la France avec l'Angleterre. Elle n'est nécessaire à personne plus qu'à moi. Mes services sont parfaitement inutiles au gouvernement. Il devrait donc être favorable, au moins indifférent, à ce mariage. M. d'Osmond est un imbécile de ne l'avoir pas compris, en ayant eu la preuve dans les démarches que j'ai consenti à faire pour me raccommoder avec lui, démarches que rien ne m'aurait porté à faire sans cela.

« Je suis fâché que tu n'aies pas remis ma lettre à M. Decazes. Le protocole était très bien. C'est celui dont se sert un gentilhomme envers tous les ministres dans le département desquels il n'est pas placé et sois sûre que le langage d'un honnête

homme vaut mieux que du miel délayé dans du sirop. »

On reconnaîtra que ce n'est point là celui d'un irréconciliable ennemi de la royauté, et sans doute si le mariage de Flahaut n'eût pas dû le fixer en Angleterre, on l'eût vu tôt ou tard à son rang dans l'armée française. Mais, il allait se marier et sa résolution était prise de quitter la carrière militaire. Aussi, ne songeait-il pas à aller encore en France et il annonçait à sa mère qu'il ne ferait pas usage d'un passeport qu'elle était parvenue à se procurer pour lui.

Quelques mois plus tard, son mariage se célébrait et cet événement qui assurait le bonheur de sa vie réalisait ses vœux les plus chers.

C'est assurément à cette époque que Mme de Souza écrivait la lettre suivante, dont la copie ne porte pas de date, à un grand seigneur anglais, membre du gouvernement, lord Stewart :

« Mylord, l'aimable M. Robert Stewart se souviendra-t-il assez de Mme de Flahaut du Louvre, pour reconnaître son écriture, et ne pas s'étonner de recevoir une lettre d'elle? Avant de vous parler de mon fils, je veux vous parler de moi, mylord, m'excuser en quelque sorte de ne m'être pas adressée à vous pendant votre séjour à Paris ; mais, je vous avoue que j'étais indignée des calomnies et des persécutions dont je me trouvais l'objet, et sans motifs, car non seulement j'avais ignoré le projet du retour de Napoléon, mais pendant les trois mois qu'il a été ici, je n'ai pas mis le pied aux Tuileries. Si bien même qu'un jour, ayant demandé à mon fils de mes nouvelles, Charles lui répondit :

« — Ma mère est Portugaise, elle est alliée à « l'Angleterre, elle ne peut venir ici. »

« Jugez, mylord, de mon indignation, de ma colère, lorsqu'après cette bonne conduite, je me suis vue persécutée. Enfin, tout cela était le résultat des tracasseries de société, et depuis que je n'ai plus d'amis dans le ministère, je n'ai plus d'ennemis.

« Mais, après cette explication que j'ai cru devoir à votre ancienne amitié pour moi, permettez-moi de vous parler de mon fils. Le voilà marié avec une Anglaise, et ses intérêts, ses affections doivent à présent le fixer en Angleterre. Que je doive à votre bonté qu'il y soit traité en Anglais. Sa carrière militaire a été si brillante, sa vie si pure et ses sentiments d'honneur si délicats qu'il peut prétendre à l'estime de tous.

« Mon fils était dans une situation unique, car dès 1814, il avait donné sa démission qu'on n'avait pas voulu accepter. Ainsi, il n'a trahi ni trompé personne. Tout ce qu'on peut lui reprocher peut-être un sentiment de reconnaissance trop exalté ; mais, jamais il ne l'a aveuglé ni emporté au delà de son devoir, et mon fils n'a rejoint Napoléon que lorsque le Roi a quitté Paris.

« M. d'Osmond a été bien mal pour lui ; il a même outrepassé les droits d'un ambassadeur, car mon fils, étant en Angleterre avec un passeport du ministre de la police, un des affaires étrangères, un congé du ministère de la guerre, devait être protégé par lui et il n'a trouvé en lui que malveillance et persécutions. Ce n'est pas ainsi que l'on

concilie, qu'on ramène ; mais, je ne l'imiterai point ; je ne chercherai point à lui nuire ; le temps place tous les caractères dans leur vrai jour. Ce que je vous demande, mylord, c'est appui, bonté, intérêt pour le fils de Mme de Flahaut, et je connais assez M. d'Osmond pour être sûre qu'un mot de bienveillance de vous, le ramènera à des sentiments plus justes, à des procédés plus sages.

« Je sais que vous avez bien voulu recevoir mon fils avec cette même bonté que je réclame. J'ai osé croire qu'il entrait dans votre intérêt quelques souvenirs du Louvre et de votre jeunesse. »

Après avoir lu cette jolie lettre, et en se rappelant qu'adressée de Paris à un membre du gouvernement anglais, elle avait dû être confiée à l'ambassade britannique, on pourrait s'étonner que copie ait pu en être prise par la police, si l'on ne connaissait le savoir-faire de ses agents.

Les nouveaux époux, à cette époque, partagent leur temps entre Londres et l'Écosse, où la comtesse de Flahaut possède de grands biens. Mme de Souza, restée en France avec son mari, écrit de Paris à son « Charles », en attendant qu'il y vienne et qu'elle ait le bonheur de le revoir.

Le 19 novembre, il lui apprend que sa femme a fait une demarche auprès de lord Keith, son père, afin de fléchir sa rigueur, mais que ce père irascible a refusé de la recevoir.

« Ta dernière lettre m'a désolée, répond Mme de Souza. Je ne croyais pas qu'un père pût pousser aussi loin la rigueur. Enfin, espérons toujours. Ma fille, ma bien-aimée fille, j'espère qu'après vos

couches, vous viendrez ici pour bien du temps et soyez sûre de trouver en moi la plus tendre affection. Je n'existerai que pour vous soigner, vous aimer, afin qu'à ma dernière heure, vous puissiez me regretter comme une véritable mère.

« Que j'ai besoin d'avoir une seconde lettre de Charles qui m'assure que votre santé n'a point souffert de cette cruauté ! Que j'aime l'amiral Fleeming ! C'est votre cousin ; mais, c'est plus encore, car il est votre ami. Mme de Sévigné dit que c'est Dieu qui nous donne nos amis et le diable nos parents. Je commence à le croire et je veux, mon Charles, que tu m'appelles *mon Prochain*, puisque Dieu nous a ordonné de l'aimer comme nous-même, et non pas *mes parents.* »

A cette époque, Flahaut avait eu la pensée de venir passer quelques jours à Paris, puis, au grand désespoir de sa mère, il y avait renoncé. Après en avoir gémi, elle était amenée à s'en réjouir.

« En vérité, je crois que Dieu t'a inspiré, car avec toutes les bêtises que l'on débite ici sur Sainte-Hélène (1), si tu y étais arrivé en même temps, on n'aurait pas manqué d'établir à Londres que ton voyage avait rapport à cela, même quand on eût été persuadé du contraire. Laissons encore éclater cette fusée... Donne-moi des nouvelles du pauvre chou. J'aime cet enfant quoiqu'il ne m'ait causé que des peines (2).

« Ma chère fille, je vous embrasse de toutes les forces de mon âme. Ah ! mes enfants, si je pouvais

(1) Le bruit courait que Napoléon s'était évadé.
(2) Il s'agit évidemment du petit Auguste de Morny.

assurer votre bonheur par le sacrifice de ma vie, je la donnerais de grand cœur et encore ne ferais-je pas un grand présent, car je deviens triste et souffrante. D'ailleurs, au fond de mon âme, je sens, comme je le dois, l'injure qu'on vous fait à tous deux. J'en suis profondément blessée ; mais, cependant, je ne prie Dieu à deux genoux que pour la santé de ma fille et je fais bien le vœu de lui rendre en soins et affections, autant qu'une mère peut les prodiguer... Sors de ta tête tous ceux de la famille qui te veulent du mal et fais ce que dois : advienne que pourra ; et, au fait, je pense que soigner sa femme dans ce temps de tribulations est ce que tu dois. Dieu veuille qu'elle ait une jolie petite fille qui ait ses grands yeux noirs. D'un autre côté, ils sont petits, quoique jolis. Ce dernier point, je n'en rabats rien.

« Adieu encore, mes chers enfants. »

On voit que Mme de Souza souffrait cruellement de l'éloignement de son fils, lequel s'aggravait de la difficulté de correspondre que leur créaient les précautions qu'ils étaient obligés de prendre pour soustraire leur correspondance à la curiosité de la police, précautions inutiles d'ailleurs, puisqu'elles n'empêchaient pas cette police de lire leurs lettres et d'en prendre copie.

Le 26 novembre, Mme de Souza se lamente sur ces difficultés et s'efforce ensuite d'égayer sa belle-fille.

« Tu ne peux te faire d'idée comme je suis contrariée, mon bon et cher enfant. Palmella est allé à Bruxelles, comme je te l'ai déjà dit, et pendant

ce temps-là, ses lettres de Londres restent ici, sans être décachetées. Je suis sûre qu'il y a sur sa table deux ou trois lettres de toi et je ne puis les avoir. N'est-ce pas désolant, surtout dans l'état où est ma fille? Enfin, il faut souffrir, et que les grands et petits chagrins viennent m'accabler, et cela depuis trente ans, c'est beaucoup ! Ce qu'il y a d'heureux, c'est que les calamités publiques sont d'un plus vif intérêt que toutes les autres douleurs et ne vont pas moins continuer. Je ne sais quoi te dire ! Que je t'aime? Que je donnerais ma vie pour toi? Tu as été bercé avec cela...

« J'ai envie, pour désennuyer ma fille, de lui conter des histoires, et puisque tu l'as mise au courant de toutes les petites joies de notre maison, je veux voir si tu n'aurais pas oublié quelques-unes de mes folies.

« Ma chère fille, ce Charles, que nous aimons, était parti pour la première fois avec son régiment. J'en étais d'une tristesse mortelle. J'allai aux Tuileries voir Mme Bonaparte ; c'était dans les premiers temps du Consulat. J'arrivai à son cercle du soir (il y avait toute la France d'alors). Je connaissais Mme Bonaparte et l'aimais depuis ma jeunesse. D'ailleurs, elle avait une flexibilité d'esprit qui avait assez de rapport avec la souplesse de sa taille ; rien en elle n'était ni raide, ni anguleux, ni froid, ni sec ; enfin, elle était charmante, surtout quand elle était en gaieté. J'arrive donc, et me voyant préoccupée, la voilà qui se met à me railler sur ma passion pour mon fils. Le Premier Consul, qui l'entend rire, s'approche et se moque de mes inquiétudes. J'ai-

mais l'une (Mme Bonaparte) et lui passais ses railleries; Charles était sous la griffe de l'autre, je n'osais pas trop me regimber, lorsque part, du bout du salon, une certaine Mme Fermont, femme du conseiller d'État, d'une laideur affreuse, gauche et ridicule à l'excès, toujours coiffée comme la poupée du diable, et qui, voyant la joie qui régnait à ses dépens, s'approche de nous et me dit en minaudant : *Madame, donneriez-vous votre vie pour votre fils? — Oh! mon Dieu, madame*, lui répondis-je, *mais la vôtre aussi*. Cette folie eut un succès de gaieté qui fit retourner la dame à sa place plus vite qu'elle n'était venue.

« Je vous en conterais des milliers de cette façon, ma chère fille, que vous ne comprendrez bien que quand vous serez mère. En attendant, vous me croirez un peu folle.

« Ma bien chère fille, que je voudrais avoir de vos nouvelles ! que je voudrais tenir dans mes bras mon cher petit enfant !...

« La nouvelle de Paris est que Charles devait être renvoyé de l'Angleterre avec Gourgaud et que sa qualité d'Écossais a arrêté le coup, à la grande douleur du ministère. S'il fût venu ici, on l'eût toujours dit (sans en croire un mot), car voilà comme est fait l'esprit de parti. Que de gens j'ai vu répandre sciemment des méchancetés absurdes ! Et s'ils les persuadaient à une seule personne, ils se couchaient satisfaits, avec le plaisir de n'avoir pas perdu une journée. »

Le 10 décembre, c'est une autre antienne. Mme de Souza envoie à son fils des nouvelles concernant la

politique, si vibrante, si mouvementée à la fin de cette année 1818. C'est au lendemain du Congrès d'Aix-la-Chapelle. Le duc de Richelieu, après cette négociation victorieuse qui a libéré le territoire de l'occupation étrangère, a quitté le pouvoir, effrayé par les élections libérales du mois d'octobre. Sous l'influence de Decazes, un ministère nouveau s'est formé qui veut tenter de royaliser la nation, en lui accordant de sages libertés. Son programme excite la fureur et l'effroi de l'ultra-royalisme dont les agitations et les conflits qu'elles causent, inquiètent l'opinion.

« Les Ultras sont dans une peur affreuse, mande Mme de Souza à son fils. Ils débitent les plus désastreuses nouvelles qu'ils assaisonnent de pronostics plus sinistres encore. Cela fait un fâcheux effet sur les fonds. En tout, l'inquiétude est au comble ; tous l'éprouvent et aucun ne saurait précisement dire où il a mal et d'où vient le mal.

« L'abbé de Pradt vient de faire paraître un livre intitulé : *Des quatre Concordats*, qui sera très curieux pour Charles, surtout si sa paresse part du dernier chapitre du premier volume jusqu'à la fin. Les intrigues de la cour de Rome sous Napoléon, les intrigues des évêques émigrés depuis la Restauration pour obtenir un quatrième Concordat, tout cela est très intéressant et dit avec une audace dont nous n'avons pas d'idée en France. La cour, les prêtres, les nobles en sont tellement furieux qu'il y a du danger à l'avoir lu. Le louer serait aussi courageux que de se mettre devant la bouche d'un canon. M. de Talleyrand lui a fait défendre sa porte ; à quoi

cet abbé répond : *Ah! s'ils crient pour cela, ils en verront bien d'autres dans le livre que je viens de faire et qui paraîtra bientôt; c'est l'état de l'Europe avant et après le Congrès d'Aix-la-Chapelle.* Je crois, moi, mais, mon opinion est un secret de famille, que ce livre *Des quatre Concordats* deviendra un ouvrage nécessaire et consulté par toutes les puissances qui auront à traiter avec la cour de Rome. »

Mme de Souza se trompait et était faux prophète. Rempli d'erreurs et de faussetés, œuvre de parti et non œuvre d'historien, l'ouvrage dont elle parlait ne devait pas avoir les hautes destinées qu'elle lui prédisait et ne les méritait pas. Il ne méritait que l'oubli dans lequel il ne tarda pas à tomber et est resté depuis.

Dans la même lettre, elle raconte assez gaiement les incidents d'audience auxquels avait donné lieu un procès intenté par le général Canuel au colonel Fabvier, l'ancien aide de camp de Marmont, qu'il accusait de l'avoir calomnié à propos des troubles qui avaient récemment éclaté à Lyon. Fabvier appartenait au parti libéral ; Canuel, ultra-royaliste farouche, était l'ami de Vitrolles, l'homme lige du comte d'Artois et le meneur de l'opposition que faisait ce prince au ministère. Mme de Vitrolles partageait et exagérait encore les opinions de son mari. On l'avait vue à Aix-la-Chapelle s'efforcer de circonvenir, en vain d'ailleurs, les souverains qui s'y trouvaient réunis au moment du Congrès, pour leur démontrer la nécessité d'obliger Louis XVIII à choisir ses ministres parmi les amis du comte d'Artois. On la retrouve avec ses

extravagances dans la lettre de Mme de Souza.

« L'affaire Fabvier a été plaidée samedi. Mme de Vitrolles est arrivée *sur le poing de Canuel* pour entendre les débats. Elle s'est placée sur le banc des avocats et y a été comme une énergumène. Lorsque M. Dupin rendait compte des horreurs commises à Lyon, elle criait : *Cela n'est pas vrai! C'est un coquin! C'est un misérable!* et les jeunes avocats riaient à causer même un peu de rumeur parmi les juges. Fabvier, qu'elle ne connaissait pas, était placé près d'elle et lui disait gracieusement : *Tout bas. — Mais, c'est vrai, je vous assure,* répliquait-elle. Alors, elle demanda à son voisin de l'autre côté qui était ce *simplet.* Lorsqu'elle eut entendu le nom de Fabvier, elle se retourna vers lui comme une furie en lui disant : *Le duc de Raguse est un drôle et le colonel Fabvier un impertinent et un insolent.* Alors, les gracieux sourires de Fabvier devinrent des rires inextinguibles. Mme Dupin disait à ses voisins : *Ne me nommez pas; elle me battrait.*

« Comme une pareille furie dérangerait la perruque des avocats anglais! C'est elle qui était à Digne lors des élections de 1815 et sachant qu'un libéral avait le plus de voix, elle vint pendant la nuit, accompagnée de son cocher et de son laquais. L'un d'eux la hucha sur les épaules du plus grand; elle entra par la fenêtre dans la salle des élections et vola la boîte du scrutin. Le jour suivant, lorsque le préfet vint pour dépouiller les votes, il ne trouva rien et il n'y eut pas de député des Basses-Alpes, cette année-là. »

Une autre lettre, en date du 29 juin 1819, nous

apprend que le ménage Flahaut se prépare à partir pour Paris. Le général veut présenter sa jeune femme à sa famille et à ses amis. A l'approche de ce grand bonheur, Mme de Souza est toute bouleversée.

« Que dira ma fille lorsqu'elle me trouvera une vieille femme ne quittant jamais son grand fauteuil, voyant très peu de monde et pour ainsi dire cachant sa vie, ainsi que le prescrit le sage? Depuis 1815, quand j'ai été si horriblement persécutée, j'ai pris le monde en déplaisance et quant à mon mari, il éprouve ce sentiment jusqu'au dégoût. Le matin, il sort seul, nous dînons de même avec une ou deux personnes en plus ; le soir, son spectacle, moi, mes livres et ma patience, et toujours couchée avant onze heures. Mais, vous serez libres, tellement maîtres de la maison, mes chers enfants, que ce ne seront point nos habitudes que vous adopterez, mais vos fantaisies qui nous gouverneront. Je dis *fantaisies*, parce que *volontés, raisons* ne me paraissaient pas exprimer assez le désir que j'ai, de faire entièrement et uniquement ce qui vous sera agréable à tous deux, mes chers amis.

« Pour ajouter à toutes mes inquiétudes sur l'ennui que ma fille pourra éprouver, c'est que toutes mes connaissances sont à la campagne, excepté Lobau et sa femme qui nous conservent un grand attachement. M. de Talleyrand et Montrond partent pour Barèges. Le premier va de là à Valençay. Je suis bien contente que tu ne les trouves pas ici. Oh ! les vilaines gens !

« Adieu, mes chers enfants. Vous m'inspirez tous deux tous les sentiments qui donnent du prix à la vie. »

Dans une lettre précédente, on a vu le nom de l'amiral Fleeming. Ce brillant marin s'était lié d'amitié à Londres avec le général de Flahaut et lui prodiguait les témoignages de son affection. La gratitude de Mme de Souza pour lui s'exprime dans les lignes suivantes :

« Viendrez-vous ici bientôt, my dear admiral Fleeming? Croyez que ni dans votre Écosse, ni dans la vieille Angleterre, personne n'apprécie mieux que moi vos excellentes qualités. Mon cœur et mon esprit les ont également devinées. Mais, comme si je vous en parlais, ce serait beaucoup plus pour mon plaisir que pour le vôtre, je me bornerai à vous assurer de mon véritable attachement. M. de Souza aussi ne parle jamais de vous sans dire : ce *bon* amiral Fleeming, cet *excellent* amiral Fleeming ; enfin, votre nom ne va jamais tout seul ; il s'y mêle toujours un souvenir d'estime et d'affection.

« Je ne veux pas finir avec toutes les phrases cérémonieuses qui sont à la fin de vos lettres et j'aime mieux terminer la mienne, comme je fais avec Charles, par *God bless you.* »

Ces protestations reconnaissantes d'une mère envers l'ami de son fils couronnent dignement les lettres si tendres qu'elle écrivait à celui-ci et les témoignages de filiale affection qu'elle recevait en retour, en même temps que les uns et les autres obligent à se demander quel intérêt pouvait avoir la police à connaître cette correspondance toute de sentiment et de cœur, qui ne lui apprenait rien sinon ce que tout le monde aurait pu lui apprendre, à savoir que ce fils et cette mère se chérissaient.

IV

Quelque intéressantes que fussent pour la police les informations que lui envoyaient ses agents de Londres, elle attachait un tout autre prix à celles qui la renseignaient sur les dispositions des Français réfugiés en Allemagne et dans les Pays-Bas. Ce personnel se composait de ceux qu'avait proscrits l'ordonnance du 24 juillet 1815 et des régicides qui avaient dû quitter la France, à la suite de l'exception prononcée contre eux par la loi d'amnistie. Il s'était ultérieurement grossi de divers individus bannis par mesure de police ou volontairement fugitifs. Entre tous ces exilés, c'étaient les anciens serviteurs de Napoléon, généraux et fonctionnaires, que la police avait considérés d'abord comme les plus à redouter. Avant même d'être compris dans l'ordonnance du 24 juillet ou d'être menacés d'arrestation, plusieurs s'étaient enfuis : au moment où l'ordonnance les désignait, on ignorait leur asile. On les recherchait en même temps qu'on en surveillait d'autres qui n'avaient pas cru devoir se cacher malgré les menaces dont à la tribune des Chambres, dans la presse, dans les brochures dénonciatrices, ils étaient l'objet. Les notes de police qui suivent, caractérisent la surveillance qui

s'attachait à ces débris de l'armée impériale dans les dernières semaines de l'année 1815 et nous donnent une idée du trouble des esprits.

« Le maréchal Augereau est dans l'abattement le plus profond, ne concevant pas la moindre espérance pour Ney, prévoyant pour l'avenir les plus grands malheurs à tout ce qui a servi la cause de Bonaparte, depuis le 20 mars.

« Le général Belliard tremble de se compromettre et a peur de son ombre. Il ne reçoit presque personne et a invité tous ceux qui tiennent à lui d'être extrêmement circonspects. Il y a deux jours, il a envoyé de grand matin chez Augereau, parce qu'on venait de lui dire la fausse nouvelle qu'il était arrêté, ainsi que Masséna et Jourdan. Le lendemain, 17 novembre, il a dîné chez Augereau, avec quelques autres amis. Le même jour, la maréchale Ney était venue chez Augereau, qui ne l'a reçue qu'avec inquiétude, car il a de même grand'peur d'être compromis. Si l'on en jugeait par toutes les apparences, Belliard, Augereau, et autres, sont consternés, abattus, découragés, et ne songeraient qu'à mettre à couvert leurs fortunes. Tous sont convaincus que, dans trois mois, il n'y aura pour eux, en France, aucune sûreté. On ne leur voit plus cette audace qu'ils montraient auparavant.

« Le maréchal Masséna, que tout le monde dit parti, est toujours dans sa maison, et se prétend malade. La vérité est pourtant qu'il ne se porte pas bien, et qu'il est dans la consternation, ainsi que tous les autres. Il craint surtout d'être mis en accusation, pour la conduite qu'il a tenue, du 3 au

8 juillet, lorsqu'il était commandant en chef de la Garde nationale, et qu'il empêchait les royalistes d'aller à Saint-Denis. Cet objet, assure-t-on, le tracasse singulièrement.

« Mme Ney est venue chez Masséna presque tous les jours de la semaine dernière. Avant-hier, chez Masséna, il y a eu petit conseil où ont assisté Augereau, Jourdan, Reille et Belliard, ainsi que plusieurs autres généaux, dont on n'a pu savoir les noms. Masséna a un air sombre, rêveur et inquiet, qu'il n'a jamais eu auparavant. Avant-hier, quoiqu'il eût déjà vu Jourdan pendant plus de deux heures, il l'a envoyé chercher de nouveau dans sa propre voiture, et a passé, encore, au moins deux heures avec lui.

« Mme Ney est très assidue chez le maréchal Jourdan. Elle y était encore hier, avec M. Berryer, et tous trois ont conféré longtemps ensemble. Jourdan regarde Ney comme absolument perdu, et ne l'a pas caché même à sa femme.

« Le maréchal de camp d'Albignac, premier aide de camp de Ney, est parti hier pour Caen, uniquement pour ne pas être témoin du jugement du maréchal. Son sang bouillait dans ses veines, et il était temps qu'il partit, car il aurait fini par se compromettre.

« Il faut faire attention au général Clary. Sa tête se monte de plus en plus. C'est un énergumène dont la présence est vraiment dangereuse à Paris.

« Le général Rapp est arrivé ici malade et pensant assez bien. L'esprit de corps l'a gagné depuis comme tous les autres, et l'on tient de bonne

source qu'il s'est rangé dans le parti des mécontents et des clabaudeurs, quoique ce soit encore à un degré assez modéré. Il a écrit : « Je ne suis intri-« gant ni conspirateur. On aurait même tort de me « ranger parmi les mécontents, car je suis sur le « point de me marier et de jouir enfin du repos que « je n'ai pas encore connu. Si Sa Majesté avait « besoin de mes services, elle me trouverait toujours « prêt à verser mon sang pour elle. »

« Le général Percheux et son aide de camp Lefèvre sont de même fort mécontents, et tiennent de fort mauvais propos ; on aura demain des détails circonstanciés sur leur compte.

« Les généraux Aymé et Solignac sont en ce moment à Paris. L'intrigue leur est familière ; ils sont surveillés de près.

« Le général Bigarré est venu prendre les eaux de Tivoli et solliciter de l'emploi ; trompé dans son attente, il retourne à Rennes. Sa conduite a été sans reproches.

« Le général Cambacérès vient de s'établir à Versailles ; c'est un homme nul.

« Des indications particulières ont appris au préfet du Puy-de-Dôme que le général Mouton-Duvernet doit avoir pris, sous l'habit de voiturier, la route de Marseille pour s'embarquer et passer en Angleterre. Cet avis a sur-le-champ été communiqué sur la ligne.

« Le préfet de l'Isère s'est procuré des renseignements sur les généraux Chabert, Brun, La Salcette, l'adjudant commandant De Belle (frère du général), le chef de bataillon Rey, etc., retirés dans

son département et sur quelques autres moins importants. Tous sont tranquilles et très réservés. La surveillance des rives du Rhône et des montagnes se continue. On n'a avis d'aucun rassemblement.

« Lors du procès du maréchal Ney, le général commandant le département du Tarn proposa au préfet de faire arrêter M. le maréchal Soult. Ce fonctionnaire s'y refusa, attendu que le maréchal, d'après l'aticle 2 de l'ordonnance du 24 juillet, devait seulement être placé en surveillance spéciale. Le ministre ne put qu'approuver cette mesure, en laissant néanmoins au préfet la liberté de prendre telle mesure de haute police, que la conduite du maréchal lui paraîtrait exiger.

« Aujourd'hui le sieur Descach, commandant la Garde nationale de Barre, qui fit arrêter le maréchal Soult, lorsqu'il se rendit à Saint-Amand avec des passeports qui n'étaient pas en règle, s'est présenté chez le préfet et lui a déclaré qu'à cette époque, et dans une discussion relative à son arrestation, le maréchal lui avait répondu avec humeur : *Savez-vous que tout n'est pas fini, que vous vous exposez à être envoyé devant un Tribunal criminel, et que je ferai raser votre maison jusqu'à la plus basse pierre?* Propos qui fut répété par son aide de camp.

« Le préfet a ordonné une enquête administrative à ce sujet et, de son côté, le procureur du Roi, instruit du fait, a requis le sieur Descach d'en faire sa déclaration, ce qui donne à cet incident une publicité qu'il eût été peut-être plus convenable d'éviter.

« Quoi qu'il en soit, les promenades à cheval que

le maréchal fait tous les jours dans ses terres, étant regardées comme des essais d'évasion, le préfet a cru devoir le soumettre à une surveillance plus directe. En conséquence, il a ordonné que, tous les matins, le maire de sa commune lui ferait présenter un registre sur lequel il donnerait par écrit l'indication des lieux où il veut aller dans la journée. De plus, il a été adjoint à la brigade de Saint-Amand un gendarme de confiance, chargé secrètement de ne pas le perdre de vue et de faire des rapports fréquents sur lui à ses chefs.

« Les généraux Exelmans et Fressinet ont toujours eu l'intention de passer dans l'Amérique méridionale : mais, ils différaient dans l'espoir que leur position pourrait s'améliorer. Ils ont mis de la loyauté dans leur conduite ; le général Exelmans a même été plus loin. L'administration et la police les ont peu inquiétés ; souvent même, on a détruit les impressions que, de leur aveu, les journaux et les débats des Chambres produisaient successivement dans leur esprit. Rien n'a pu les rassurer contre l'appareil des visites et des perquisitions de l'autorité militaire. Ils ont pensé avec assez de raison que pour surveiller, il ne faut pas de baïonnettes : dès lors, ils ont exécuté leur projet.

« On voit qu'un officier anglo-américain en a été l'entremetteur ; mais, chose remarquable, ce n'est qu'après coup que le préfet en est instruit. Sa surveillance, cette surveillance tacite et mystérieuse qui s'attache aux démarches et aux relations des individus qui en sont l'objet, est visiblement en défaut. Il a encore eu un tort, c'est de n'avoir

point pris en considération l'autorisation qu'il avait depuis un mois d'éloigner le général Fressinet. Ce n'est pas le moment de le lui reprocher ; il va sans doute compléter les renseignements qu'il a transmis.

« Le but principal de cette note est de soumettre à son Excellence l'observation suivante : Les deux généraux fugitifs sont actuellement embarqués ou arrêtés ; ils n'ont ni l'envie, ni la faculté de faire une guerre de partisans, ni d'exciter des soulèvements. Envoyer circulairement leur signalement et l'avis de leur évasion serait en pure perte recommencer les alarmes des préfets qui se calment généralement, publier, si j'ose le dire, de nouveaux motifs d'injustes accusations contre la police. M. le secrétaire général partage cet avis. Sa circulaire ne nomme personne.

« Le général Arrighi est arrivé, le 27 au soir, à Draguignan où il doit rester en surveillance. Sa femme, ses deux enfants et un aide de camp, le sieur Fournier, l'accompagnent. Son domestique se compose d'Italiens.

« Le sous-préfet de Gex pense que le général Clauzel est depuis peu de temps dans le pays de Vaud. Les militaires réfugiés dans ce pays sont animés d'un très mauvais esprit ; mais, ils sont peu nombreux.

« Une note particulière place le général Ameilh à Romin-Moitiers, même canton, chez un forestier dont il instruirait les enfants, sous un nom supposé. Le général Dupas serait avec lui. Il chercherait, par la protection de M. Laharpe, à entrer au service de Russie.

« Ces renseignements seront éclaircis. Le général Ameilh est l'un de ceux dont la marche a été le moins connue : il est plus que douteux que l'indication relative au général Clauzel soit exacte.

« Le général Travot ne pouvant rester à Saumur dont l'obligeait de sortir un ordre militaire, s'est rendu à Angers : il y a d'abord été gardé à vue. Bientôt, un nouvel ordre de M. le lieutenant général d'Autichamp lui a assigné sa terre dans la Vendée ou Nantes pour résidence. L'impossibilité d'habiter raisonnablement la première étant reconnue, il s'est retiré à Nantes. Nantes vient de lui être interdit ; il s'est mis en route pour Lorient où sont situés les biens de sa femme. Déjà les autorités réclament contre cette disposition. Il avait aussi été question du Jura d'où il est originaire ; mais, ce département frontière convient peut-être moins encore. Le préfet du Jura vient d'en exclure le général Guye, ancien aide de camp de Joseph Bonaparte, quoique sa conduite y fût très mesurée.

« Telle est la juste destinée de ceux qui, sous l'usurpateur, ont marqué par leurs services ou par leurs opinions. Il faut pourtant que la crainte de les voir encore troubler le repos public n'aille pas jusqu'à les priver d'un asile, aujourd'hui surtout que des paroles d'amnistie sont de nouveau descendues du Trône et se répandent sur toutes les classes et sur toutes les positions.

« Le préfet du Morbihan est autorisé à indiquer définitivement le Port-Louis pour destination au général Travot si la chose lui paraît indispensable. »

L'abondance et le ton de ces renseignements plus

ou moins véridiques démontrent qu'à la fin de 1815, la police tenait pour rigoureusement nécessaire une active surveillance sur le personnel militaire qu'elle savait hostile aux Bourbons. Mais, dès la fin de l'année suivante et jusqu'au commencement de 1817, cette surveillance, encore qu'elle ne se fût pas relâchée, ne conduisait plus à des constatations aussi inquiétantes. Les généraux restés en France, quels que fussent leurs sentiments, évitaient, à de rares exceptions près, de faire parler d'eux ; plusieurs s'efforçaient de rentrer en grâce. Ceux qui avaient passé à l'étranger semblaient pour la plupart également décidés à ne pas attirer l'attention. Les notes de 1816 constatent que le général Exelmans est à Breda et « s'y tient tranquill (1) ». Ses camarades Ornano et Fressinet sont à Spa, Morand à Cracovie, Pully, Hullin, Brayer, Lamarque, Merlin, Gérard à Bruxelles, « où celui-ci vient d'épouser Mlle de Valence ». Aucun grief relatif à leur conduite actuelle, n'est invoqué contre eux ni contre les colonels Dessaix, Bory Saint-Vincent, Latapie et autres. Tout au plus remarque-t-on que le colonel Lahoussaye qui a servi dans la Garde et qui, lui aussi, réside en Belgique, prodigue ses secours à des réfugiés. « Comme il n'est pas assez riche pour le faire de ses propres moyens », on se demande d'où vient l'argent. Au mois de mars

(1) Comme la plupart des généraux bannis, le général Exelmans fut rappelé en 1819 sous le ministère Dessoles. J'ai raconté dans mon livre : *Louis XVIII et le duc Decazes* les circonstances touchantes de ce rappel, qui fut prononcé à la prière de Mme Exelmans, secondée par Mme Decazes, son amie d'enfance. Il comparut devant un conseil de guerre qui l'acquitta.

1817, un rapport signale la présence à Dusseldorf du maréchal Soult et de sa famille. « Il y vit très retiré, sans faste ; il n'a pas même d'équipage. Il a acheté pour quarante mille francs de grains qu'il fait distribuer aux pauvres. On peut être rassuré sur ce personnage. »

Ce qui était vrai des militaires, ne l'était pas moins des régicides. Réfugiés en Belgique au nombre d'une soixantaine, avec le consentement des alliés et l'agrément du roi des Pays-Bas, sous la domination duquel le Congrès de Vienne avait mis les contrées belges, ils ne cherchaient qu'à s'y faire oublier. Au déclin de l'âge, ils ne songeaient pas à conspirer. Ils y songeaient d'autant moins que quelques-uns d'entre eux recevaient des secours du gouvernement français, soit directement, soit par leur famille restée en France. D'ailleurs, l'eussent-ils voulu, ils ne l'auraient pu, faute d'influence et de moyens d'action. Les plus conidérables étaient le peintre David, l'ancien terroriste, Barère, Cavaignac, Cambacérès, l'ex-archichancelier de l'Empire, et Sieyès. Celui-ci, presque toujours malade, voyait peu de monde. On le designait par raillerie sous le sobriquet de « La mort sans phrases » qui rappelait, calomnieusement, affirmait-il, son vote de 1793. Cambacérès, lui aussi, vivait dans la retraite. Il avait fait l'acquisition d'un hôtel, où il ne recevait qu'un petit nombre de réfugiés, jamais de militaires, évitant tout ce qui aurait pu le compromettre. On vantait l'excellence de sa table ; mais, on l'accusait de manquer de générosité envers ses compatriotes malheureux.

Le peintre David trouvait des dédommagements à son exil dans l'accueil des artistes belges et des amateurs d'art. Il devait à son grand talent connu de toute l'Europe une considération exceptionnelle. « La politique, mande un observateur, eût peut-être exigé qu'on exceptât de la loi cet individu qui portera dans tous les pays étrangers l'intérêt attaché à un talent supérieur. Il devait d'abord se retirer en Italie ; mais, il a dit qu'il se fixerait pendant deux ans à Bruxelles, ayant trouvé dans cette ville plusieurs de ses élèves. Le roi de Prusse lui a offert un asile dans ses États (1). »

Ainsi, rien à craindre de lui, ni d'aucun des juges de Louis XVI, encore vivants, pas même de Fouché, dépossédé de la légation de Dresde et banni, à son tour, le 6 janvier 1816, après avoir fait bannir ses anciens complices. L'ancien ministre de la Police se montrait plus soucieux de rentrer en grâce auprès de Louis XVIII que désireux de contribuer à le renverser. La police ne l'ignorait pas. Elle avait mis la main sur le chiffre dont usait le duc d'Otrante dans sa correspondance avec Paris, volumineux dictionnaire où les souverains, les princes et prin-

(1) Le 28 février 1816, le prince de Hardenberg, chancelier prussien, écrit au comte de Goltz, ministre de Prusse à Paris : « Le célèbre peintre David se trouvant dans le nombre des proscrits qui devront quitter la France, le Roi verrait avec plaisir qu'il eût l'idée de chercher un asile dans ses États. Sa Majesté vous charge de le sonder à cet égard, s'il en est encore temps, et de lui faire entendre que le Roi, charmé de fixer un artiste aussi illustre et aussi distingué, aimerait qu'il vînt s'établir dans sa capitale, où Sa Majesté est disposée à lui procurer l'existence la plus honorable et tous les secours dont il pourrait avoir besoin. Mandez-moi dans votre prochain rapport quel aura été le résultat de vos démarches. Sa Majesté y tient beaucoup. » (*Dossiers du Cabinet noir.*)

esses, les hommes politiques français et étrangers, les pays même étaient désignés sous des noms de convention. Elle lisait ses lettres, celles qui passaient par la poste et celles qu'il expédiait par des voies considérées comme plus sûres. Elle savait que ses correspondants principaux étaient deux anciens professeurs de l'Oratoire, jadis ses collègues et restés ses amis. L'un d'eux, le conseiller Gaillard (1), avait entrepris de prouver au gouvernement que Fouché n'était pas un ennemi. Dans ce but, il ne dédaignait pas de communiquer quelques-unes de ses missives au ministre de la Police et celui-ci pouvait mettre sous les yeux de Louis XVIII des réflexions telles que la suivante : « Ils sont bien plus les ennemis du Roi que les miens ceux qui veulent persuader que des motifs qui n'ont pas empêché le Roi de me faire entrer dans son conseil et dans un ministère de confiance au moment du danger, me font bannir de ma patrie, quand on le croit passé. » Ce langage ne présentait rien de subversif. Tout en continuant à surveiller Fouché, la police tendait à le considérer de plus en plus comme un homme fini et les renseignements qu'elle recevait à son sujet de la chancellerie autrichienne n'étaient pas pour modifier cette opinion.

Si du côté des généraux et des régicides, le danger paraissait s'amoindrir de jour en jour, on n'en pouvait dire autant de divers autres personnages non

(1) Dans un récent ouvrage historique embrassant les temps où vécut Gaillard et rédigé d'après ses Mémoires inédits, le baron Despatys a entrepris de raconter la vie de ce personnage dont ces récits mettent en relief la probité, le courage et le noble caractère.

compris dans ces deux catégories et réfugiés aussi en Belgique. Dans ce troisième groupe, on trouve Barras dont la présence est signalée tantôt à Bruxelles, tantôt à Louvain ; Réal, jadis l'acolyte de Fouché, qu'on croit fixé à Anvers ; Cauchois-Lemaire, le directeur de la feuille satirique, le *Nain Jaune*, qu'il a transportée de Paris en Belgique et à laquelle succédera bientôt le *Libéral;* les avocats Teste et de Tolozan, qui sont à Liège et qu'on croit attachés à ce journal ; Arnault, l'homme de lettres, secrétaire général de l'Université pendant les Cent-Jours. Contre celui-ci, contre Barras et Réal on ne relève aucun acte révélateur d'une participation effective aux agitations dont Bruxelles était le centre. Mais, la complicité des autres dans ce mouvement est démontrée par leurs écrits, par les articles séditieux qu'ils donnent au *Nain Jaune*, au *Libéral*, au *Vrai Libéral*, les pamphlets qu'ils lancent à tout instant contre le gouvernement français, ou contre celui des Pays-Bas, dont ils poussent les Belges à secouer le joug.

Longtemps courbés sous la tyrannie de la maison d'Autriche, délivrés par la Révolution, annexés ensuite à la France, les Belges, restés Français jusqu'en 1815, ne se résignaient pas à être les sujets de la maison d'Orange, non qu'ils rêvassent déjà d'autonomie et d'indépendance, mais parce que c'est à la France qu'ils voulaient être de nouveau réunis. Leur prétention était regardée comme parfaitement légitime par le peuple hollandais que ne satisfaisait pas davantage la réunion des deux pays dont, à l'instigation de l'Angleterre, on avait formé

un seul royaume, malgré les différences de mœurs, de religion, de langage et d'intérêts. La multiplicité sans cesse accrue des charges financières augmentait le mécontentement des populations annexées. Sous le régime impérial, elles étaient écrasées d'impôts. Mais, elles espéraient que la paix en allégerait le poids. La paix était venue, après la paix l'annexion à la Hollande, et les impôts se multipliaient, devenaient de plus en plus lourds. Le mécontentement était universel. Tandis que la Hollande attribuait à l'annexion la ruine de son commerce, la Belgique rendait cette même annexion responsable de ses maux et regrettait son ancien gouvernement. Ses regrets, portés par d'éloquents orateurs à la tribune des États généraux qui se réunissaient annuellement à tour de rôle à La Haye et à Bruxelles, se manifestaient à tout instant (1).

Telle est la situation qu'avaient trouvée, à Bruxelles, les proscrits français. Elle était propice aux plans des agitateurs ; elle favorisait les menées des plus violents dont les écrits englobaient dans les mêmes critiques et les mêmes attaques les gouvernements alliés, le gouvernement français et celui

(1) Le 20 décembre 1816, la baronne de Fagel, dame d'honneur de la princesse d'Orange, écrit de Bruxelles à son beau-frère le général baron Robert de Fagel, ministre des Pays-Bas à Paris : « Parmi les nouvelles du jour, je puis vous annoncer d'abord que l'Assemblée des États généraux prend un caractère fort orageux et que l'autre jour, les tribunes ont successivement hué et applaudi leurs nobles puissances sur la question de l'exposition des grains ; que le soir, le public en a voulu à l'administration de la Comédie et a fini par casser les bancs de l'orchestre, à un tel point qu'on n'a pu jouer le lendemain ; que le *Libéral*, successeur du *Nain Jaune*, commence à monter les têtes et qu'en général, le peuple de ce pays devient fort taquin et fort raisonneur. » (*Dossiers du Cabinet noir.*)

des Pays-Bas. Un mémoire du duc de Wellington, communiqué en 1817, à la Conférence des ambassadeurs à Paris, signale le danger qui résulte de cet état de choses et la nécessité d'y mettre un terme :

« L'objet qui, dans le moment actuel, donne le plus de mécontentement aux amis du bon ordre et aux gouvernements, ce sont les libelles publiés dans les Pays-Bas. Il est vrai que la difficulté de faire circuler ces libelles en France, par suite des mesures de police qui ont été adoptées, donne à espérer qu'ils ne fassent pas tout le mal qu'on se propose de faire ; mais, ils sont, sans contredit, une insulte pour le roi de France, sa famille, son gouvernement et ses adhérents, et même pour l'autorité de l'Europe alliée, en tant qu'ils sont écrits et publiés par les restes d'un parti, qui, ayant réussi à renverser presque tous les gouvernements du monde, a lui-même été vaincu deux fois par la force des armes, et que ces individus qui composent ces restes doivent leur vie à la clémence des mêmes souverains qu'ils insultent.

« Ils ont choisi pour leur résidence et pour l'endroit d'où ils lancent leurs libelles, les États d'un de ces souverains alliés, et tandis qu'ils réclament la protection de ses dispositions libérales et des lois de son pays, ils font tout ce qu'ils peuvent pour ébranler la loyauté de ses nouveaux sujets ; ils insultent ses serviteurs et ses ministres, partout où ils peuvent ; sa personne même, tout comme les mesures de son gouvernement, n'est point à l'abri de leurs injurieux libelles, et il est bien connu

que s'ils devaient réussir dans leurs plans contre la France, la première chose qu'ils feraient serait, comme c'était jusqu'ici toujours le cas, de renverser le gouvernement, et de conquérir le Royaume des Pays-Bas. Comme cependant les mesures à prendre pour combattre ce système de libelles peuvent affecter la police intérieure d'un des Etats formant la grande alliance européenne, il est nécessaire de procéder, après de mûres délibérations et avec précaution, et d'examiner avec soin les mesures qui ont été adoptées jusqu'à présent, à cet égard, ainsi que leurs effets. »

Quelles que fussent à cette époque l'influence et l'autorité de Wellington dans le conseil des puissances alliées, la police française, bien qu'elle tînt le plus grand compte de ses renseignements et de ses appréciations, n'attachait pas la même importance que lui aux faits dont il s'inquiétait. Au mois d'avril 1817, elle était convaincu que les agitateurs avaient ajourné à la mort de Louis XVIII l'exécution de leurs desseins. Sa conviction s'inspirait des rapports d'un observateur qu'elle avait envoyé temporairement en Belgique et de la confiance qu'elle accordait à ses dires. Son nom nous est inconnu. Mais à le juger d'après ses observations, ses commentaires, son art de mise au point, il devait avoir été trié sur le volet.

Les libellistes de Bruxelles ne lui semblaient pas dangereux sous le rapport de la haute politique, c'est-à-dire qu'il les croyait incapables de conspirer, « non faute d'intentions, mais, faute de moyens ». Peut-être l'eussent-ils été sans la surveil-

lance de la police belge et surtout de la police française. Mais elles veillaient l'une et l'autre, elles empêchaient ces folliculaires de faire passer leurs écrits en France et leurs excitations restaient sans effet. Néanmoins, cet agent dénonçait les communications directes et quotidiennes qui existaient entre Bruxelles et Paris. « On sait ici tout ce qui se passe dans la capitale, comme si l'on y était. Il y a des émissaires qui vont et viennent et qui portent lettres et paquets. La même chose a lieu à Munich et à Constance et il y a un point central à Paris qu'on appelle : Institut impérial. Je parle d'après des données qui me paraissent sûres. »

Il avouait cependant qu'il n'était pas à même de tout savoir, vu le caractère temporaire de sa mission. « J'aurais bien pu pénétrer dans plusieurs mystères de ce genre. Mais, ma position dans cette ville est équivoque. Je me serais fait présenter aisément dans les meilleures maisons belges et au club. Mais ne devant point rester ici, j'ai refusé les invitations pour éviter tout soupçon et ne faire naître aucune défiance sur moi. Autrement, j'aurais pu mieux réussir. »

Cet aveu prouve au moins que notre homme ne cherchait pas à se faire valoir et sa modestie nous est un garant de la justesse de ses observations et de la sincérité de ses propos. Ils sont d'ailleurs en parfait accord avec ce que nous savons de ce qui se passait alors en Belgique.

V

Non content d'observer la société des réfugiés, l'auteur des rapports qui me servent de guide, constate et signale l'impopularité du roi des Pays-Bas, Guillaume Ier :

« L'inconvenance avec laquelle on parle ici hautement, dans toutes les classes de la société, de la personne du Roi, de la nullité de ses moyens, de son entêtement extrême dans les affaires, et du parti politique qu'il a pris, est digne de remarque. La mesquinerie du train de sa maison, qui n'est point comparable à celui de tel de nos parvenus à Paris, choque et les Belges et les étrangers. Point de représentation, point de majesté, on dit partout que ce prince recevant beaucoup et ne dépensant rien, ne s'occupe qu'à ramasser des fonds qu'il fait passer successivement en Angleterre ; il est éloigné d'être aimé dans ce pays, qui est entièrement et absolument français, et qui ne cache ni ses regrets ni ses espérances. Les plaintes contre ce souverain sont amères et paraissent fondées sur la permission d'exportation des grains qui a porté le prix du pain dans ce pays fertile de trois sous à neuf.

« Le prince d'Orange représente mieux ; on voit qu'il cherche à se faire aimer. Hier, au spectacle,

dans le moment que, dans le *Barbier de Séville* qu'on jouait, le comte Almaviva dit, dans le quatrième acte à Bartholo : « Les vrais magistrats sont les « soutiens de tous ceux qu'on opprime, » le prince d'Orange qui était dans sa loge, et qu'on apercevait à peine, s'avança et donna, le premier, le signal des applaudissements, qui partirent alors des quatre coins de la salle. J'étais présent.

« La veille, la reine mère était venue au spectacle avec la reine régnante qui était coiffée, suivant son usage, d'un petit bonnet très simple à la hollandaise, tandis que la reine mère avait une toque de velours noir, étincelante de diamants. J'en parle, parce qu'il n'est question ici que du petit bonnet à la hollandaise porté par la reine régnante et qui déplaît fort aux Belges. Il faudrait bien du temps, pour fondre ces deux nations en une, si cela n'est pas impossible. Le prince d'Orange, qui est jeune et dont l'extérieur est aimable, s'adonne aux plaisirs et aux plaisirs faciles. »

Le 27 avril, à propos du baptême du prince héréditaire, fils du prince d'Orange, le rapport signale encore qu'en allant au temple et en en revenant, le cortège royal, quoique très brillant, n'a excité dans Bruxelles aucun enthousiasme. Le peuple qui bordait les rues, le bonnet et le chapeau sur la tête, ne les a pas ôtés, bien que le Roi, la Reine, le prince d'Orange saluassent de tous côtés. A neuf heures du soir, malgré les illuminations, — des chandelles derrière les fenêtres, — il n'y avait personne dans les rues. Au théâtre on donnait un intermède : *La naissance du fils de Mars et de Flore*, imité de celui

qu'on donna à l'Opéra de Paris, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise : *L'union de Mars et de Flore.* On a écouté dans un morne silence ces scènes allégoriques. En revanche, dans la pièce d'ouverture, un des personnages ayant dit : « L'esprit est du terroir de France ; elle en fournit à toute l'Europe, » la salle a éclaté en applaudissements. Ainsi, sous toutes les formes et en toute occasion, les Belges témoignent de leur antipathie pour leur gouvernement. Elle ne se révèle encore qu'en d'inoffensives manifestations. Mais, elle éclatera révolutionnairement en 1830 et la Belgique, avec l'appui des Français, proclamera son indépendance.

Les détails donnés par l'observateur anonyme l'ont éloigné de sa mission. Il y revient bientôt en rendant compte de ce qu'il a vu parmi les réfugiés. Voici d'abord le très piquant récit d'une visite qu'il a faite à Mme Brayer, femme d'un général proscrit, lequel se prépare à s'expatrier.

« J'étais hier soir chez Mme Brayer lorsque le ministre de Prusse, prince de Hatzfeld, entra. (C'est celui qui fut sauvé par sa femme à Berlin.) Il apportait à cette dame une lettre du prince de Hardenberg et une traite de mille florins sur Paris. Il lui fit, de la part du prince de Hardenberg, toutes les offres de service possibles, et l'assurance de tout l'intérêt qu'il ne cesserait de prendre à son mari.

— J'allais me retirer, lorsque Mme Brayer me présenta à M. de Hatzfeld, comme un Français pensant bien. Ce fut son expression. Je ne peux pas dire dans quelle acception le prince de Hatzfeld prit ce mot. La conversation s'engagea de suite sur la situa-

tion actuelle de la France, sur la santé du Roi et sur la légitimité. Le prince de Hatzfeld dit simplement :

« — La Prusse ne veut plus se mêler des affaires « de la France ; mais, il est présumable que des évé- « nements pourront avoir lieu à la mort du roi.

« — Allons, allons, dit Mme Brayer ; vous allez « encore nous parler de votre prince d'Orange ; les « Français ne veulent point d'étrangers ; nous n'en « voulons pas plus que du duc d'Orléans ; il nous « faut le petit roi de Rome ; c'est lui qui ralliera « tous les partis. »

« Le prince sourit, biaisa, répondit en diplomate et se retira. »

L'observateur constate encore que, parfaitement accueillis à Bruxelles et à Liège, les réfugiés y sont aimés et recherchés. On s'intéresse assez à eux pour les tenir au courant des mesures qui pourraient menacer leur sécurité. On assiste les moins fortunés ; on envoie même des offrandes à la caisse de secours qui s'est créée sous la direction du général Merlin pour leur venir en aide et qui leur assure une mensualité suffisante à leurs besoins. On raconte que cette caisse a reçu du duc d'Orléans deux cents louis. Cambacérès sollicité, a souscrit pour trente francs par mois. La modicité de sa souscription a indigné tout le monde et fait dire que « cet archigastronome fait tous les mois le sacrifice d'une dinde aux truffes pour secourir ses compatriotes ». Des officiers français, au nombre d'une trentaine, venus à Anvers où ils devaient s'embarquer pour Baltimore, n'ayant pu payer leur passage, de riches Anversois l'ont

payé pour eux et quand la caisse de secours, avertie de leur intervention, a voulu les rembourser, ils ont refusé de l'être. « La correspondance entre Liège et Bruxelles est journalière, continue le rapport, soit par lettre, soit par les personnes qui vont et viennent. » Les réfugiés eux-mêmes, notamment Teste et le général Fressinet, se déplacent à chaque instant.

Les relations avec Paris ne sont pas moins actives. On y emploie, outre des émissaires de confiance, les conducteurs de voitures publiques et les maîtres de poste. Les lettres de Paris arrivent rapidement par cette voie, qu'utilisent encore les réfugiés pour se faire adresser « leurs habillements et leurs chaussures ». Ceux de leurs amis qui résident dans la capitale leur écrivent fréquemment. Au lendemain de la première représentation de *Germanicus*, la tragédie d'Arnault, ils sont avertis des incidents tumultueux auxquels elle a donné lieu et qui ont transformé en un champ de bataille la salle du Théâtre-Français. Ils ouvrent immédiatement une souscription à l'effet de faire représenter la pièce à Bruxelles par Talma et Mlle Duchesnois.

D'autre part, on les met en garde contre les espions. Un général hollandais passé au service de la France, étant parti de Paris, chargé par le ministre de la police de venir, sous prétexte d'affaires de famille, observer ce qui se passe à Bruxelles et à Liège, est aussitôt dénoncé aux réfugiés. « Plusieurs affaires l'attendent, mande l'observateur ; il sera provoqué et insulté. On croit du reste que sa mission est connue du gouvernement des Pays-Bas et

qu'il recevra l'ordre de sortir du royaume. » L'espionnage est ce que les réfugiés redoutent le plus. Ils se savent l'objet d'une surveillance incessante. Aussi, sont-ils disposés à la défiance. Tout étranger inconnu d'eux, dont le séjour à Bruxelles se prolonge, est soupçonné d'appartenir à la police française et de même les individus dont le train d'existence paraît au-dessus des ressources qu'on leur connaît.

L'observateur en désigne plusieurs qui sont, pour ces causes, plus ou moins suspects aux réfugiés. C'est entre autres un soi-disant colonel anglais qui porte sur sa montre un portrait de Napoléon et qu'il croit être un agent secret du premier ministre britannique, lord Castlereagh ; un sieur Olivier, dont la poitrine est étoilée de la croix du Lys, de la croix de Saint-Louis et de celle de la Légion d'honneur, « quinquagénaire aux yeux durs » qui pérore dans les estaminets et parade sur les promenades, et enfin une femme, qui, sous le Directoire et le Consulat, a beaucoup fait parler d'elle, qui passe pour avoir appartenu à la police sous l'Empire, qui fut la maîtresse du comte de Montrond et de ce général Fournier que deux décrets datés du quartier impérial d'Eisenach, les 26 octobre et 7 novembre 1813, chassèrent de l'armée « pour s'être mal conduit aux dernières affaires » et qu'on arrêta chez elle où il fut trouvé caché entre deux matelas : la fameuse Mme Hamelin (1).

(1) Il est question de Mme Hamelin dans les *Mémoires* du chancelier Pasquier, qui la tient pour une femme galante et intrigante et nous apprend que le financier Ouvrard était chez elle quand il fut arrêté par ordre de l'Empereur ; dans ceux de Thiébault, qui rappellent les incidents scandaleux de sa vie ; dans ceux de Lucien

Dès le second retour des Bourbons, alors qu'elle était à Paris, sa conduite politique, sa pétulance, ses propos séditieux, ses relations avec les personnages les plus notoirement hostiles au nouveau gouvernement, l'avaient désignée à la police, ainsi qu'en fait foi le rapport suivant en date du 1er août 1815 :

« Mme Hamelin, rue Blanche, est surveillée secrètement depuis plusieurs jours. Elle est circonspecte, elle a peur, et il n'y a presque plus de réunions chez elle. Cependant, M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély y est venu jusqu'au dernier moment de son départ. Samedi matin, entre autres, il lui a dit qu'il partait pour le Val, avec le pauvre Arnault, mais qu'il laissait ici de bons amis et que ses intérêts étaient entre bonnes mains.

« Le général Corbineau a continué de venir chez Mme Hamelin. M. de Caulaincourt et M. de Saint-Aignan, son beau-frère, y viennent aussi quelquefois. L'ami et le confident de Mme Hamelin est M. Boursault, l'entrepreneur du nettoiement de Paris, qui est propriétaire de la maison. C'est un intrigant, un ex-révolutionnaire, et qui déteste le gouvernement des Bourbons.

Bonaparte, qui la cite parmi les femmes qu'on recevait à la Malmaison ; dans ceux de la duchesse d'Abrantès, qui la juge avec bienveillance, et dans divers autres récits de moindre importance. Plus récemment, sous ce titre : *Une Merveilleuse*, M. Alfred Marquiset a essayé avec succès de reconstituer la physionomie de cette très curieuse personne que sa réputation n'empêcha pas d'avoir d'illustres amis et dont il constate les rapports avec la police politique, dans les premières années de la Restauration. D'autre part, M. André Gayot a publié un recueil de lettres adressées par elle à un ami, vers la fin de sa vie, et moi-même, dans mes travaux sur la Restauration, j'ai cité de nombreux extraits de la correspondance qu'elle entretint à cette époque avec le duc Decazes.

« Mme Hamelin voit au dehors beaucoup moins de monde que jadis. Elle s'est glissée chez les princes Schwarzenberg et Metternich, qu'elle voyait fréquemment autrefois (surtout le premier), mais elle n'en pas été assez bien reçue pour renouer ses relations passées. En dernière analyse, Mme Hamelin a peur, et la crainte la rendra sage. Elle paraît compter assez facilement sur l'ancienne protection de M. le prince de Talleyrand et de M. le duc d'Otrante. »

Le rédacteur de ce rapport se trompait en supposant que Mme Hamelin était devenue plus craintive et plus prudente que par le passé. Elle se chargeait bientôt de prouver le contraire. A la fin d'octobre, sa conduite était devenue telle que le gouvernement, qui l'avait épargnée jusque-là, bien qu'elle eût été portée d'abord sur les listes de proscription, se décidait à sévir et à l'éloigner de Paris dans les quarante-huit heures. Mandée, le 31 octobre, chez le préfet de police Anglès, elle était invitée à quitter la capitale. Elle se récria, protesta. En quoi avait-elle mérité l'exil? On la calomniait en lui attribuant des intentions hostiles et des paroles malveillantes. Pour ce qui était de sa conduite antérieure au retour du Roi, c'était lui faire beaucoup d'honneur que de la rendre victime de la réaction. Mais son langage ne pouvait ébranler les résolutions dont elle était l'objet.

— Il faut partir, madame, ne cessait de répéter le préfet.

Alors, elle demanda à ne pas aller dans une ville de l'intérieur. Nul incident politique ne pourrait

se produire là où elle serait, sans qu'on le lui attribuât. Elle préférait s'en aller à l'étranger, à Bruxelles par exemple, où elle trouverait un protecteur, le duc de Wellington.

— Vous êtes libre d'aller où vous voudrez, lui fut-il répondu. Mais, en quelque endroit que vous alliez, soyez circonspecte et dans trois ou quatre mois, il vous sera permis de revenir.

Elle promit de s'éloigner dès le surlendemain et de ne recevoir personne jusqu'à son départ. Le 8 novembre, elle n'était pas encore partie. On se préparait à l'y contraindre, lorsque, à l'improviste, elle disparut au nez et à la barbe des deux agents chargés de la surveiller. On crut d'abord qu'elle se cachait à Paris ou à Andilly chez un Anglais, lord Kinnaird, connu pour ses opinions orléanistes. On se mit à sa recherche ; mais en vain. On ne savait ce qu'elle était devenue lorsque, à la mi-janvier 1816, on apprit son arrivée à Bruxelles. Quelques jours plus tard, on était informé qu'un ancien aide de camp du duc de Rovigo, le lieutenant Haudique-Duquesnoy Morisel, amant de la belle depuis 1814, était allé la rejoindre.

Un triste personnage, ce Morisel, véritable type d'aventurier, intrigant, bourreau d'argent, homme de plaisir, cynique et sans préjugés. C'est ainsi du moins qu'on nous le présente et il n'apparaît nulle part que ces qualifications soient imméritées. Malgré tout, à Bruxelles, la situation équivoque du faux ménage n'empêche pas Mme Hamelin d'être reçue dans d'honorables sociétés et même chez le gouverneur. Le comte de Caux, représentant du

gouvernement français, est obligé d'en convenir. Plusieurs réfugiés et non des moindres, les rédacteurs du *Nain Jaune* sont les familiers de sa maison. Néanmoins, de vagues soupçons planent sur elle. L'observateur s'en fait l'écho.

« Mme Hamelin, dont l'existence, ainsi que celle de Morisel, est un problème, avait loué une maison toute montée pour huit mille francs ; ils avaient un train analogue à ce loyer. Morisel a perdu dernièrement vingt mille francs au jeu au club ; on ne connaît point de fortune ni à l'un ni à l'autre. Cela fait naître beaucoup de soupçons. Les uns disent que Mme Hamelin est entièrement à la disposition de la police, d'autres qu'elle est payée par le duc d'Orléans. Elle en parlait à chaque instant, et annonçait comme très prochain son avènement au trône, voulu par l'Angleterre ; mais, depuis qu'elle a appris que le duc d'Orléans avait accepté le don que Sa Majesté lui a fait de la terre de Neuilly, elle fulmine contre ce prince. Elle est toujours très liée avec lord Kinnaird, orléaniste. Des gens de bon sens pensent que ces deux individus se trompent mutuellement. Morisel fait de fréquents voyages à Anvers ; on n'en connaît point le motif.

« Mme Hamelin paraît encore liée avec une dame Wallis, sœur de Wilson, impliqué dans l'affaire de l'évasion de Lavalette ; cette dame reçoit beaucoup de monde, et est d'une exagération extrême. Elle porte en sautoir un double napoléon en or ; elle montre sans cesse une violette qu'elle conserve et qu'elle dit avoir cueillie à la Malmaison, ainsi qu'un morceau de la cocarde qui était au chapeau de Bonaparte à la bataille de Waterloo ; mais, ses intrigues

ne sont pas plus dangereuses que ses amulettes. »

Dans quelle mesure Mme Hamelin méritait-elle à cette époque qu'on la soupçonnât d'appartenir à la police, il est assez difficile de le savoir. A première vue et encore qu'il ne le soit pas moins de lui découvrir, durant son exil, des moyens pécuniaires en harmonie avec son train d'existence, il n'apparaît pas que l'accusation, d'ailleurs imprécise, que formulait l'observateur, fût fondée. Elle allait l'être bientôt ; mais, tout porte à croire qu'elle ne l'était pas encore. Elle ne l'était même pas lorsqu'en 1817, cette hérome fut autorisée par le duc de Richelieu à rentrer à Paris. Mais, quelques semaines après sa rentrée, les doutes se changent en certitude. Parmi les personnes employées par la police politique, on trouve une Mme Deschamps, appointée à raison de douze mille francs par an, et Mme Deschamps n'est autre que Mme Hamelin.

Hâtons-nous d'ajouter que dans son rôle, qui se bornera à rendre compte de ce qu'elle voit et de ce qu'elle entend, elle se préoccupera beaucoup plus, en servant le gouvernement qui la paye, d'être utile à ses amis que de leur nuire. Souvent même, à ses indiscrétions, elle joindra des conseils qu'elle croit utiles et elle sera plus souvent une informatrice bienveillante qu'une dénonciatrice perfide. Toute sa correspondance, où éclatent, en traits vifs et spirituels, son goût pour les commérages, sa connaissance des hommes et des choses du moment, sa sympathie pour les proscrits, nous en fournit à tout instant la preuve. Passionnée et mobile, impulsive et besogneuse, elle l'est ; mais intéressée,

capable de calculs ténébreux ou méchante, jamais. C'est tout ce qu'en attendant de la suivre sur un autre théâtre, il y a lieu d'en dire, comme conclusion aux rapports qui viennent d'être cités ou résumés (1).

Quant à ces rapports eux-mêmes, ils démontrent la vérité de ce que j'ai dit en commençant : à savoir que si la police politique de l'Empire avait été surtout une police d'action, celle du gouvernement de Louis XVIII fut presque exclusivement une police d'information. Le déchaînement des violences et des calomnies dirigées contre les Bourbons, dès leur second retour, avait paru la rendre nécessaire, ce qui ne suffit pas d'ailleurs à la justifier. Mais, les procédés qu'elle employait ne seraient plus possibles de nos jours. L'importance de la presse, l'énorme développement de la publicité, la rapidité des communications, tant de changements dans nos mœurs et nos habitudes, les ont rendus inutiles autant qu'ils étaient intolérables, quoique beaucoup de gens, même ceux qui en souffraient, les considérassent comme naturels et de bonne guerre, aucun parti victorieux n'ayant jusque-là renoncé à les employer.

Mentionnons, pour en finir avec les proscrits, un document concernant Hugues Maret, duc de Bassano. Compris dans les proscriptions qui suivirent le second retour des Bourbons, l'ancien ministre de l'empereur s'était réfugié avec sa famille à Gratz, en Styrie. Le rapport suivant, en date du 11 octobre 1816, nous prouve que sa correspondance et les

(1) Je reviendrai sur Mme Hamelin et sur sa correspondance dans une publication prochaine.

maisons de ceux de ses amis qui lui étaient restés fidèles étaient l'objet d'une surveillance particulière :

« L'agent, qui connaît particulièrement toute la maison et les alentours du duc de Bassano, a fait l'inspection de l'enveloppe ayant pour adresse : *A Monsieur Baudet, poste restante, à Gratz*, et n'en reconnaît pas l'écriture, qui paraît évidemment déguisée. L'agent a fait beaucoup de démarches et a recueilli de bons renseignements qui pourront mettre sur la voie.

« Baudet est le valet de chambre des enfants de M. Maret, à Gratz. L'une des personnes qui lui adressent des lettres sous son nom, poste restante, est M. Ducrest de Villeneuve, rue Neuve-des-Mathurins, 44. M. Ducrest écrit au duc de Bassano, au moins deux fois par mois, tantôt à Gratz, sous le couvert de Baudet, et tantôt à Vienne, sous celui d'un banquier. Ordinairement, quand il écrit à M. Maret, il s'unit à son ami intime, M. Lenoir, d'où l'on conjecture que leur correspondance avec Gratz leur est commune. Les lettres de la famille Maret pour Paris, qui viennent soit de Gratz, soit par Vienne, arrivent sous plusieurs couverts. Jusqu'à présent, l'agent n'en connaît qu'un, qui est celui de la dame Vimeux, porte Saint-Honoré, maison d'un traiteur.

« Le baron Denon, quai Voltaire, écrit souvent à M. et Mme Maret, on en est positivement sûr ; mais, jusqu'à ce moment on n'a pu découvrir par quel moyen a lieu sa correspondance. Une des dernières lettres qu'il a reçues de Mme Maret lui a été

remise par la comtesse Laborde, qui arrivait de Méréville, et cette lettre faisait partie d'un paquet que son mari lui envoyait le mois dernier de Londres, on croit par les courriers de l'ambassadeur d'Angleterre.

« M. Monnier, le secrétaire intime du duc de Bassano, correspond avec lui à peu près une fois par mois (lui-même l'a dit de confiance à l'agent), mais c'est un très fin, tout à fait sur ses gardes, parce qu'il a été souvent dénoncé, et les moyens dont il se sert sont inconnus. M. Monnier a un domicile à Paris, rue du Foin-au-Marais, 1, et une habitation à Champrosay, à quelques lieues de Paris. Il va et vient de Paris à la campagne, se glisse furtivement chez ses amis Lenoir, Ducrest, Étienne, etc... et craint toujours qu'on ne l'observe et qu'on ne le dénonce de nouveau.

« Mme Gazzani, qui habite le château de Condé, près d'Évreux, vient fréquemment à Paris, a une correspondance peu étendue avec Mme Maret, et encore cette correspondance se fait-elle avec beaucoup de précautions. Les lettres que Mme Maret lui écrit de Gratz sont ordinairement adressées à M. Duval, rue de Provence, nº 15. Toutes ces lettres arrivent par des banquiers de Vienne.

« Dans deux ou trois jours, on attend à Paris la gouvernante des enfants de la famille Maret, qui arrive par les voitures publiques. Peut-être, apportera-t-elle quelques lettres ; mais, si elle en a d'importantes, on doit être bien certain qu'elle les aura bien cachées.

« Il y a dans la maison de l'ambassadeur de Por-

tugal à Paris un nommé Étienne, attaché à l'office, grand et mince, qui part sous peu pour Vienne. D'après ce que MM. Ducrest et Monnier ont dit à l'agent, il est probable que cet Étienne emportera des lettres pour le duc et la duchesse de Bassano, qui, de Vienne, seront envoyées à Gratz.

« M. Maret, le frère de l'ex-ministre, habite tantôt Paris, et tantôt la campagne. Son écriture est fine, déliée et ressemble un peu à celle de la lettre qui a été produite ; mais, cependant on ne croit pas que ce soit la même. On a été hors d'état de savoir par quels moyens M. Maret correspond avec son frère.

« M. d'Herbès, ancien intendant et factotum du duc de Bassano, s'est presque totalement détaché de lui, pour se rapprocher du comte de Sémonville, auquel il paraît très dévoué.

« Deux Polonais, anciens agents du duc de Bassano, MM. Nozajeski et Abranowick, sont à Paris et correspondent aussi, peu fréquemment, avec le duc de Bassano ; leurs lettres passent ordinairement par la Suisse. Ces deux Polonais sont, au reste, de véritables bonapartistes ; ils méritent d'être attentivement surveillés.

« Le comte Laborde, qui est revenu de Londres, n'a jamais cessé de correspondre avec M. Maret, et sa femme avec Mme Maret ; mais, comme c'est un peureux, on doit croire que sa correspondance ne manque pas de circonspection. Le valet de chambre Le Prince a dit seulement à l'agent que M. Laborde avait reçu à Londres des lettres fort curieuses du duc de Bassano.

« Le comte Lejeune doit habiter la campagne,

près de Dijon. On n'a, par conséquent, rien pu savoir de ce côté ; mais, d'après tout ce qu'a entendu dire l'agent par les amis du duc de Bassano, la haute police doit porter un œil attentif sur Dijon et les environs. Ce pays est infesté de créatures et d'adhérents à la famille Maret. Quand Mme Gadelia et le valet de chambre Harbrousse sont partis de Paris pour Gratz, il y a quelques mois, ils se sont bien gardés d'emporter de Paris aucuns papiers secrets ; mais, on a su depuis que, de Dijon et des campagnes voisines, on leur en avait fait tenir, qui avaient été remis fidèlement par eux à leurs maîtres, à Gratz. »

A la suite de ce rapport, il y a lieu de rappeler qu'en 1819, le ministre Decazes, dont la bienveillance envers les proscrits de 1815 s'était efforcée d'adoucir pour eux les rigueurs de l'exil, obtint de Louis XVIII leur rappel malgré l'ardente opposition de la coterie ultra-royaliste dirigée par Monsieur, le futur Charles X.

LIVRE IV

LA POLICE ET CHATEAUBRIAND ET AUTRES

I

En même temps qu'elle surveillait à Paris le corps diplomatique étranger et le personnel cosmopolite arrivé dans la capitale à la suite des armées alliées, la police royale exerçait une surveillance analogue sur les hommes politiques français que leur rôle dans les événements mettait en vue et sur les gens qu'on savait en relations avec eux. Talleyrand lui-même n'échappe pas à cette filature, ainsi que le prouve la lettre suivante, en date du 4 mai 1816, écrite du château de Valençay, alors que, depuis sept mois, l'illustre boiteux avait quitté le pouvoir. Non encore consolé de l'avoir perdu, il se rapprochait de l'extrême droite, sous les attaques de laquelle il avait succombé. Faisant cause commune avec ses adversaires d'hier, il répandait sur Richelieu et Decazes, ses successeurs, son venin et sa haine, bien qu'à leur demande, le Roi, pour le dédommager et enlever à sa chute le caractère d'une

trop éclatante disgrâce, l'eût nommé grand chambellan.

Ce qu'il ressent, ce qu'il éprouve, il le trahit dans ses confidences à son amie la princesse de Bauffremont.

« Quand on quitte Paris, je ne sais rien de si curieux qu'un lieu où la tonte des bestiaux et les affaires de la forge sont l'unique intérêt de six lieues à la ronde. On dit qu'on a des nouvelles parce que les lettres arrivent deux fois par semaine et il n'y a personne qui désire voir arriver les lettres plus souvent.

« ... On aime le Roi ; on déteste les émigrés ; on supporte les prêtres s'ils ne demandent et surtout n'obtiennent rien... Le ministère est fort méprisé... Il n'y a aucune circonstance où on ne le montre. M. de Richelieu est le plus méprisé de tous, parce qu'il a été mis plus en avant et que l'on espérait davantage de lui. On ne sait pas le nom des autres.

Un des principaux personnages de Châteauroux disait hier à dîner :

« — M. Decazes est le Réal de ce ministère. »

« Il y a vraiment de la curiosité à satisfaire quand on écoute hors de Paris. Un magistrat de Bourges demandait hier ici :

« — Monsieur, est-ce encore un Corse qui nous « gouverne? »

« Il voulait indiquer Pozzo, dont il écorchait le nom et dont l'influence est parvenue jusque dans nos pays si retardés sous tous les rapports. »

Cette lettre a passé sous les yeux de Louis XVIII.

Il l'a annotée au crayon et sur la copie qui est sous nos yeux, faite sur l'original par le Cabinet noir, on voit encore lisibles quoique à demi effacées, ces trois lignes tracées de sa petite écriture régulière, fine et pointue : « La vanité blessée, l'ambition aigrie qui règnent dans ces lettres les rendent fort curieuses. J'en parlerai au *Réal du ministère* et je serais bien aise qu'il les connût auparavant. »

Malgré tout, cependant, le Roi ne changea rien à sa manière d'être vis-à-vis de Talleyrand. Mais, l'année suivante, celui-ci dînant à l'ambassade d'Angleterre avec de hauts diplomates et Pasquier, président de la Chambre des députés, se livra, au mépris des plus vulgaires convenances, à une sortie si violente contre les ministres que Louis XVIII lui fit donner l'ordre de ne plus paraître devant lui.

Cette interdiction de fréquenter les appartements du Roi était le châtiment qu'il infligeait le plus souvent à ceux qui avaient encouru sa colère. Tel fut, au commencement de 1818, le cas du duc de Fitz-James, pair de France, premier gentilhomme du comte d'Artois et colonel de la garde nationale à cheval. Confident de Monsieur et s'associant à ses ressentiments contre le cabinet de Richelieu, le duc de Fitz-James, à la tribune de la Chambre des pairs, avait attaqué sans mesure le gouvernement. Le Roi très irrité lui fit signifier de ne plus venir aux Tuileries. Voici à ce sujet un curieux rapport de police où éclatent à travers les lignes les dissentiments qui régnaient entre le Roi et son frère et divisaient la cour en deux camps ennemis.

« Il n'est bruit, dans les salons du faubourg Saint-Germain, que de la disgrâce de M. le duc de Fitz-James. On fait à ce sujet mille versions et on y ajoute les commentaires les plus défavorables au Roi et à ses ministres. »

Suit le récit d'une scène qui se serait passée entre le Roi et le comte d'Artois. « Celui-ci, étant instruit que le ministre de la police cherchait à décider Sa Majesté à retirer à ce duc son grade de colonel de la garde nationale, se rendit auprès du Roi qui lui fit entendre qu'il verrait avec plaisir l'éloignement de son premier gentilhomme. Énergique protestation de Monsieur qui rappela qu'en qualité de pair de France, M. de Fitz-James avait le droit d'émettre librement son opinion. »

Le Roi ne pouvant répliquer au discours de son frère consentit à s'en tenir à la défense qu'il avait faite au duc, de se présenter devant lui. Mais, Monsieur, en rentrant dans son appartement, apprit qu'au même moment, Lainé, ministre de l'intérieur, et Decazes, ministre de la police, se trouvaient chez Fitz-James, qui habitait les Tuileries, et s'efforçaient de le décider à se démettre de son emploi dans la garde nationale. Il les rejoignit aussitôt et leur exprima « avec une grande dignité et devant le duc que le Roi ne pouvait avoir donné un pareil ordre, puisque Sa Majesté venait de lui permettre le contraire et que cette conduite de leur part était aussi odieuse que coupable. Les deux Excellences durent se retirer après avoir essuyé cette mystification. »

Voilà quelles histoires circulaient parmi les ultra-

royalistes, lesquels ajoutaient « que la vigueur de Monsieur dans cette circonstance a redonné une grande force à ses bons serviteurs et leur a rendu l'espoir de voir triompher un jour la cause des gens de bien ». On sait ce que ces fous entendaient par là et que le jour où cette cause eut triomphé, la monarchie fut renversée.

Du reste, quand ils étaient entre eux, ils ne ménageaient pas les princes. Je relève dans un autre rapport ce qu'un espion raconte d'une réunion composée « d'anciens émigrés de haute distinction » et de ce qu'il y a entendu. D'après ces messieurs, « Son Altesse Royale le comte d'Artois est le digne pendant de Gaston, frère de Louis XIII. Mgr le duc d'Angoulême est un imbécile sans caractère qui n'a cessé de trahir ceux qui l'ont servi. Il est d'ailleurs dévoué à Decazes, ministre de la police. Mgr le duc de Berry est un grossier palefrenier dont il ne faut rien espérer. » Quant à la personne sacrée du Roi, l'agent s'excuse de ne pouvoir répéter ce qu'ils en ont dit. « Impossible de pousser l'insolence à un point plus coupable. La duchesse d'Angoulême, Madame, est la seule personne de la famille royale qui soit épargnée. La conclusion de ces scandaleuses diatribes est un projet de mouvement général en France et des vœux pour l'imposteur qui est dans les prisons de Rouen. »

Cet imposteur est un certain Mathurin Bruneau, qu'on vient d'arrêter, tandis qu'il essayait de se faire passer pour Louis XVII. A ce sujet, l'agent raconte qu'une femme de Vendée qu'il désigne, lui a affirmé avoir, le 3 juin 1797, fait sortir du Temple

le petit Dauphin. A cette version, qu'il traite de mensongère, il oppose le récit d'un apothicaire dans les bras duquel l'enfant royal est mort et il s'étonne qu'on ne confronte pas cet apothicaire avec l'imposteur, « ce qui ôterait aux enragés les moyens de troubler la tranquillité publique ».

Vers cette époque, le ministre de la police reçoit le rapport suivant :

« On cherche depuis trois jours à donner à M. le comte d'Artois des inquiétudes sur divers personnages qui sont à son service et à celui du Roi. Plusieurs personnes du ministère de la police sont l'objet de dénonciations de la part d'un employé de ce ministère, qui fait de la contre-police pour M. le comte de Bruges, aide de camp de Monsieur, qui a établi une police secrète au château. Monsieur a chargé le comte de Bruges d'établir cette police sur un bon pied et de lui rendre compte tous les jours, en lui donnant connaissance des personnes qu'il y aurait lieu de suspecter dans la maison du Roi.

« M. le comte d'Artois a donné hier soir une note qu'il a fait passer chez le comte de Bruges. Mais, comme ce dernier n'y était pas, le sieur Brun, employé au château, a lu l'écrit et a vu qu'il était question du sieur Fontaine, architecte, qui était désigné d'une manière très forte comme un homme dangereux.

« La contre-police du comte de Bruges se compose en ce moment de quatre à cinq individus, parmi lesquels se trouve un capitaine de ligne et un nommé Léopold, ex-employé dans la même police du château, il y a huit mois. Quand M. de Bruges n'est

pas de service chez Monsieur, ses agents se rendent chez lui, rue Neuve-du-Luxembourg, le matin, de huit heures à onze. J'espère être agrégé dans la compagnie de ces messieurs. »

En cette même année 1816, la police s'était attachée aux pas de Mme de Staël qu'on savait hostile aux Bourbons et qui entretenait avec les étrangers, dont les troupes occupaient encore la France, des relations suivies. Les agents rendaient compte de ses allées et venues ; mais, ce qu'ils rapportaient tendait à prouver que le libéralisme de Mme de Staël, dont s'irritaient les royalistes, ne l'empêchait pas de ressentir vivement l'humiliation qu'imposaient aux Français les exigences des alliés maîtres du pays.

« Mme de Staël, dit un rapport du 5 novembre, avait à dîner, samedi, M. Canning et beaucoup d'autres personnes de distinction. Elle a pris à tâche de lui dire les choses les plus piquantes sur la conduite des souverains étrangers qui voulaient ruiner la France et la réduire au désespoir, et particulièrement sur ce qu'elle appelle l'égoïsme outré de la nation anglaise, qui ne veut point souffrir qu'aucun autre peuple jouisse d'une véritable liberté. M. Canning, qui d'abord disait peu de chose, a bientôt pris sa revanche et a fini par dire nombre de choses désobligeantes et peut-être même offensantes contre nous.

« Le lendemain, dimanche, Mme de Staël était invitée à dîner chez sir Stuart (ambassadeur d'Angleterre). Elle ne voulait pas s'y rendre ; cependant elle s'y est résolue. Elle a rapporté qu'il ne

s'était rien passé de remarquable dans la conversation, seulement qu'on avait semblé faire exprès de la placer, à table, à côté des plus encroûtés voltigeurs, tels que MM. d'Escars, de Puységur, Peralda, etc. »

Lorsque l'année suivante au mois de juillet, Mme de Staël meurt, au moment où Louis XVIII s'efforce de pratiquer une politique libérale, le même agent écrit :

« On assure que Mgr le duc d'Orléans a pris un grand intérêt à Mme de Staël pendant sa maladie. Il a, dit-on, assisté à ses derniers moments, et on rapporte que Mme de Staël lui a dit :

« — Je meurs contente parce que je suis assurée « que les idées libérales s'étendront encore en « France et dans toute l'Europe et que le parti qui « les défend deviendra le parti dominant puisqu'il « est protégé par le souverain. »

En mai 1817, le parti ultra-royaliste venait de subir un très humiliant échec. A son instigation, le comte de Blacas, l'ancien favori de Louis XVIII, dépossédé de sa faveur à Gand en 1815 et, depuis cette époque, ambassadeur à Rome, était venu à Paris sans avoir même pris la peine de demander un congé. On l'avait fait venir avec l'espoir qu'il capterait encore les bonnes grâces du Roi et remplacerait à la cour Decazes, le favori nouveau, devenu la bête noire des ultras, depuis qu'en 1816, le 5 septembre, il avait fait prononcer la dissolution de la Chambre introuvable. Blacas débarqué à Paris à l'improviste, ceux-ci se crurent les maîtres du pouvoir et manifestèrent bruyamment leurs espérances,

si bruyamment que Richelieu et Decazes, alors ministres, allèrent déclarer au Roi qu'ils donneraient leur démission si Blacas ne partait sur-le-champ. Il dut repartir dans les huit jours, d'où la grande déception et les ardentes colères des ultra-royalistes contre Decazes.

C'est à ces événements que commence par faire allusion le rapport qui suit :

« Les ultras ont repris toute leur irritation contre le Roi, depuis le départ du comte de Blacas. Il est redevenu pour eux un roi jacobin, sans caractère, abandonné plus que jamais à l'influence de ses ministres, ne montrant nulle énergie vis-à-vis des étrangers, cédant comme un enfant à une menace de Pozzo di Borgo, un illustre ingrat, etc. On ne finirait pas si l'on voulait rapporter toutes les injures dégoûtantes que les royalistes furibonds prodiguent de nouveau à Sa Majesté. Leur frénésie est telle que le rétablissement de la santé du Roi les fait pâlir de chagrin. C'est, si l'on veut, de la démence, mais qui n'est point exempte de danger et de scandale.

« Il n'est question, dans les sociétés du faubourg Saint-Germain, que de la prochaine nomination de M. le comte Decazes au ministère de la maison du Roi, auquel serait réunie la direction de la police du royaume. Ce bruit circule, depuis trois jours, et se soutient encore aujourd'hui.

« Les mêmes ultras ont répandu partout le bruit, depuis quelques jours, que MM. de Montsoreau et de Vergennes allaient être nommés pairs de France : mais, depuis hier, ils prétendent savoir que cette

nomination n'aura pas lieu, parce que M. Decazes a fait jouer tous les ressorts de son influence, et a réussi.

« Dans la coterie de Laborie, on n'entend qu'un long cri de détresse et de découragement, depuis le départ de M. de Blacas : « La France n'a plus « d'indépendance ; les ministres sont vendus aux « étrangers ; le libéralisme fait des progrès effrayants. « Enfin, une révolution ou un partage, tel sera le « dénouement inévitable de tout ceci. »

« S. Exc. le comte Decazes va se fixer à sa campagne de Saint-Cloud, d'ici à peu de jours. Quelques murmures atroces se font déjà entendre à ce sujet, parmi les ultras les plus furibonds. On se rappelle qu'après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il n'était question de rien moins que de jeter à l'eau le ministre de la police, à son passage sur le Pont-Royal. Aujourd'hui, l'on parle de la facilité incomparablement plus grande qu'il y aurait à se défaire de ce ministre, lorsqu'en quittant le Roi, le soir, à onze heures, il irait coucher à Saint-Cloud. Sans se livrer à des terreurs imaginaires, on croit cependant que Son Excellence ferait très bien de prendre quelques précautions pour ses voyages de nuit. Les passions désordonnées des hommes sont capables de tout. »

Dans le même rapport, la police nous montre le fameux comte Beugnot promenant toujours son ambition et ses espérances de ministère en ministère et ceci assurément ne manque pas de vraisemblance.

II

Mais c'est surtout à Chateaubriand qu'elle en veut, après lui qu'elle s'acharne. Au lendemain de la dissolution de la Chambre introuvable, Chateaubriand, dont les protestations résumées dans sa brochure : *la Monarchie selon la Charte*, avaient irrité Louis XVIII, fut rayé de la liste des ministres d'État. Dès le lendemain de sa disgrâce, la police politique s'attachait à ses pas, violait sans ménagement, avec la complicité de domestiques infidèles, les secrets les plus intimes de son foyer.

Non contente de lire à la poste les lettres qu'il reçoit, elle en copie d'autres chez lui, arrivées sans qu'il en ait eu connaissance, et se fait livrer par son valet de chambre, au moment où elles vont partir, celles qu'il écrit. Habile à écouter aux portes et à regarder, elle sait ce qu'il dit et ce qu'il fait, qui il reçoit, chez qui il va, et, s'il voyage, elle le suit.

Les rapports des deux agents attachés à sa maison constituent un dossier volumineux où se trouvent des manuscrits en lambeaux, des débris de papier jetés au panier ou dans les cendres, et dont quelques-uns, attachés par des épingles à une feuille blanche portent encore sur leurs bords déchiquetés

la trace roussie de la morsure des flammes. Elle ne respecte rien, cette police infernale, ni les secrets du parti que mène Chateaubriand, ni ceux de l'amitié, ni ceux même de l'amour. Elle travestit souvent, exagère, dénature, calomnie ; mais, parfois aussi, elle voit juste et dit vrai.

C'est par cette police que tous ses faits et gestes sont signalés, que des lettres lui sont dérobées, que d'autres sont copiées sur son bureau. Si, parlant du duc d'Angoulême, il le laisse qualifier devant lui de « perroquet royal », elle répète immédiatement le mot. S'il voyage, elle le suit. S'il encourage ses amis à la résistance, en leur promettant que lorsque le comte d'Artois arrivera au trône, il les vengera des maux qu'ils endurent sous Louis XVIII, elle le sait. Elle sait aussi qui il reçoit, chez qui il va.

Le 29 décembre 1816, elle écrit :

« A onze heures du soir, j'ai su le résultat de la conférence tenue chez M. de Chateaubriand au sujet de la discussion survenue à la Chambre des députés pour la pétition d'Antoinette Robert (1). L'assemblée était nombreuse et rayonnante d'espoir. M. de Choiseul-Goufflier, pair de France, M. Poisson et plusieurs députes assistaient à cette réunion. L'on s'est beaucoup félicité sur l'ensemble et la fermeté qu'ont montrés les royalistes, je me sers de leurs expressions. Leur projet, en demandant l'appel nominal, est de connaître ceux des députés ministériels qu'ils disent siéger de leur côté. En second lieu, ils espèrent prouver aux provinces qu'ils ont

(1) La fille d'un publiciste du temps, incarcéré pour écrits séditieux.

usé de tout leur pouvoir pour sauver le Roi et la France et si par cas, disent-ils, le Roi interpose son autorité dans cette affaire, ils sont décidés à partir pour leurs départements. Il paraît que c'est MM. de Talleyrand, de Chateaubriand et Beugnot qui, par leurs conseils, font mouvoir le pivot de la ligue. On assure que le duc de la Châtre voit ou écrit à plusieurs des meneurs et qu'il y a deux jours que les ultras ont reçu les instructions du prince pour ne pas laisser échapper cette occasion. Voilà pourquoi l'on a vu des discours de dix pages déjà préparés.

« Si c'est par M. de Choiseul-Gouffier que les ultras ont connu la lettre écrite à M. de Talleyrand par laquelle il lui était défendu de se présenter à la cour jusqu'à nouvel ordre, je peux vous assurer que c'est par M. de la Châtre que les ultras ont connu la lettre en réponse que M. de Talleyrand a écrite à ce sujet et finissant par ces mots : *Mes services au Roi sont connus. Il me peine de lui avoir dévoilé trop tôt un homme qu'il finira par connaître trop tard.*

« Il paraîtrait que la totalité des ultras serait d'avis, au cas qu'ils échouent dans leurs tentatives, de se retirer dans le Midi si deux des princes consentent à quitter la cour et à sauver la France ailleurs qu'à Paris. »

Dans ces informations, il y a du vrai et du faux et cela ne dépasse guère la portée de celles des journaux de nos jours. Mais, il en est souvent de plus graves.

Une réunion a lieu, le 8 novembre 1817, chez le

cardinal de la Luzerne. Chateaubriand y soutient l'opinion que le budget de la guerre sera un excellent terrain de combat et d'opposition. Le duc de Feltre récemment sorti du ministère, à son grand dépit, s'est offert pour fournir les éléments d'une attaque à fond contre son successeur, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, que la loi qu'il prépare sur le recrutement, désigne à la haine des ultras. Un député, Castelbajac, renchérit sur tout ce qu'a dit Chateaubriand. Il ajoute qu'il serait bien dangereux de trop réduire en ce moment l'armée d'occupation. La cherté des vivres et la composition de l'armée, telle que va la faire la loi de recrutement, justifieraient la présence des armées alliées jusque dans Paris. Les princes le souhaitent ainsi et par l'intermédiaire de Wellington, s'il faut en croire Castelbajac, ils ont fait part de leur désir au cabinet anglais.

A en croire la police, ces projets antipatriotiques exposés devant Chateaubriand, ne lui ont arraché aucune protestation. Aussi, n'est-il pas étonnant que lorsque est révélée l'existence de notes secrètes adressées aux puissances pour les effrayer sur l'état de la France et les décider à retarder le rappel de leurs armées et lorsque le baron de Vitrolles, convaincu d'être l'auteur responsable de ces pièces offensantes, est rayé à son tour de la liste des ministres d'État, Chateaubriand soit soupçonné d'y avoir collaboré avec lui. Mais, dès ce moment, il s'en défend comme il s'en défendra plus tard et la police copie sur son bureau la lettre qu'il adresse à l'éditeur du *Times*, qui s'est fait par deux fois l'écho de cette calomnie.

A la première, le calomnié avait gardé le silence. Mais, à la seconde, il proteste contre une assertion « qui le désigne à l'Europe comme un mauvais Français et comme méconnaissant l'honneur et la dignité de son pays. »

« Je déclare donc, monsieur, que je n'ai écrit, ni rédigé, ni distribué aucun mémoire secret sur les affaires de France. Je désire ardemment, et plus qu'un autre, l'indépendance de mon pays. Quand j'ai accusé les ministres de suivre un système désastreux, je l'ai fait hautement et publiquement. Je signe tout ce que j'écris, et surtout quand j'accuse. J'invite le correspondant anonyme à imiter cet exemple et je le somme de signer sa première lettre. Au reste, monsieur, je vais faire attaquer en calomnie devant les tribunaux d'Angleterre l'éditeur du *Times*. Peut-être alors que la procédure nous apprendra le nom du correspondant. »

L'indignation de Chateaubriand était assurément légitime, car ce dont on l'accusait ne peut s'appeler que trahison, une trahison qui aurait, en d'autres temps, comme le disait Louis XVIII, coûté la tête à son auteur. Cependant, ces honorables scrupules ne l'empêchèrent pas de se frotter aux étrangers, de les flatter et de se louer de l'appui qu'ils donnaient à ses idées, témoin cette lettre au prince de Hardenberg, chancelier de Prusse, qui lui avait demandé la reproduction d'un article dans le *Conservateur*.

« Il se trouve malheureusement que l'article que vous avez la bonté de m'envoyer a été déjà publié dans nos journaux. Il ne peut donc plus paraître

comme nouveauté. Mais, je l'y ferai insérer comme pièce historique. Que Votre Excellence veuille bien me permettre de lui dire combien je suis sensible à la marque de confiance qu'elle veut bien me donner. Je la prie de la renouveler encore. Si les ministres qui président aux conseils des rois pensaient tous comme elle, l'Europe ne serait pas exposée de nouveau aux ravages des doctrines revolutionnaires. »

Ces relations de Chateaubriand avec les étrangers ne sont pas niables. Dans ses rapports à sa cour, de Goltz en parle librement. « M. de Chateaubriand voit fréquemment M. Canning », en ce moment à Paris. Il lui a dit que le ministère expose la France aux plus grands dangers et que Decazes est un Jacobin. Et l'envoyé prussien cite les propos suivants que lui a tenus à cette occasion le duc de Richelieu.

« — Vous voyez ce que c'est que cet homme qui assure qu'il aimerait mieux vivre à Constantinople que de jouir d'une liberté acquise par une influence étrangère, qui va mendier maintenant pour lui et son parti l'appui des ministres anglais. Il ne donne pas au reste par cette démarche une preuve de son bon jugement, car, comment peut-il s'imaginer que l'opinion de M. Canning, si même elle était la sienne, ce dont je doute, pût faire changer le moins du monde la marche que le Roi a cru sagement devoir adopter pour assurer la tranquillité publique? »

Ainsi, la diplomatie et la police se trouvaient d'accord pour accroître les griefs du roi contre Chateaubriand. Des lettres trouvées chez celui-ci

augmentaient encore et envenimaient ces griefs que les rapports de police n'exagéraient que trop. Le 7 novembre 1816, la délation continue :

« Je me suis trouvé de nouveau, ce soir, avec le valet de chambre de M. de Chateaubriand, écrit l'agent, et nous avons passé plus d'une heure ensemble. Cet homme aime la table et le jeu, est assez causeur, et l'on pense qu'il ne serait pas difficile de le gagner, si cela était nécessaire. Il m'a dit que M. de Chateaubriand écrivait beaucoup, depuis quelques jours, et que M. de Sesmaisons devait être au courant de ce qu'il écrit, car aujourd'hui, jeudi, il est encore venu le voir, est resté trois heures avec lui, et a travaillé, pendant ce temps, avec M. de Chateaubriand.

« M. Laborie voit souvent M. de Chateaubriand, ainsi que le général Berthier de Sauvigny, M. Séguier, M. d'Agoût l'évêque de Pamiers, M. Bertin, la duchesse de Fleury, le duc d'Aumont, M. de Prunelé, M. de Talaru, M. de Villèle, M. de Corbière, M. de Castries, M. de Béthisy, M. de Damas, M. de Polignac : telles sont les personnes que le valet de chambre m'a citées pour fréquenter M. de Chateaubriand, entre plusieurs autres noms que j'oublie.

« Il m'a dit que son maître était, avant-hier, d'une humeur massacrante, ainsi que hier, mercredi ; quand il est rentré de la Chambre des Pairs, il était beaucoup plus satisfait. Je lui en ai demandé la cause, et il m'a répondu que M. de Chateaubriand avait eu un grand nombre de voix pour être nommé secrétaire de la Chambre des Pairs, qu'il ne s'en

était fallu que de très peu qu'il ait été nommé, et qu'avec un peu d'aide dans cette Chambre, il espérait faire accueillir sa dénonciation contre M. le comte Decazes, auquel il en veut toujours extraordinairement. Mme de Chateaubriand est non moins exaspérée que son mari contre ce ministre.

« J'ai questionné le valet de chambre, suivant mes instructions, pour découvrir si son maître ne s'occuperait pas de faire imprimer quelques nouveaux pamphlets. Il n'a entendu parler que de la troisième édition de son dernier ouvrage. Il voit bien que son maître écrit beaucoup, mais il pense que ce dont il s'occupe, en ce moment, n'est point encore fini, et, par conséquent, n'est pas encore livré à l'impression. »

Un an plus tard, le 28 novembre 1817, un autre rapport nous apprend qu'à cette date, l'illustre écrivain, qui siégeait à la Chambre des Pairs, venait de terminer un discours sur le Concordat. « Le domestique qui nous sert en a entendu faire une lecture assez bruyante par son maître. » Étaient présents : MM. Mathieu de Montmorency, de Villèle et l'évêque de Saint-Malo.

« Ces messieurs ont beaucoup crié contre M. Girardin, — le comte de Girardin, député, — un homme exécrable, suivant leurs expressions, vendu au ministère et l'ennemi juré des Bourbons. Le domestique n'a pu préciser pourquoi ces messieurs en veulent tant à ce M. Girardin. »

Viennent souvent chez Chateaubriand à moins qu'ils ne se réunissent avec lui chez l'un d'entre eux, outre les trois nommés ci-dessus, MM. d'Agout,

de Castelbajac, Clauzel de Coussergues, Piet, de la Bourdonnaye, Corbière, de Vitrolles, de Bruges, le duc de Duras. C'est de huit heures à midi que Chateaubriand les reçoit quand ils viennent chez lui. Il a tous les matins de quinze à vingt personnes. Il sort en fiacre, de midi à cinq heures, pour se trouver aux rendez-vous arrêtés la veille. Dans ces réunions, on clabaude ferme contre les ministres ; on les couvre de sarcasmes. On les accuse de tromper le Roi, de conspirer contre lui. Le domestique est témoin de ces manifestations, car on ne se gêne guère en sa présence. Malheureusement, « quelle que soit sa bonne volonté, il est trop ignorant pour pouvoir rapporter des choses particulières et importantes. On verra cependant par la suite. »

A cette époque, Chateaubriand avait renvoyé le valet de chambre qui le trahissait. Mais, ce n'était pas pour déconcerter la police. « On espère, écrit un observateur, gagner entièrement le nouveau domestique de M. de Chateaubriand. » La surveillance ne désarme pas, témoin ce rapport du 11 juillet 1818 :

« L'agent ne s'est point introduit, de nouveau, dans les appartements de M. de Chateaubriand, par des raisons de prudence. On s'est borné à recueillir les détails suivants du domestique, qui est un homme de très bonne foi.

« Avant-hier, le vicomte de Chateaubriand était de si mauvaise humeur, qu'il n'a voulu recevoir personne, hors sa famille et la duchesse de Lévis. Cependant, il a fait entrer M. Dubergier, dont il a déjà été question plusieurs fois, lequel était accompagné de M. Boscheron-Desportes, président de

chambre de la Cour royale d'Orléans. Ils sont restés ensemble fort longtemps.

« Mercredi, M. de Chateaubriand est allé dîner chez la duchesse douairière d'Orléans ; il ne se portait pas bien. Madame la duchesse l'a invité à venir dîner à la campagne, vendredi ; mais, il a refusé. Le même jour, mercredi, M. de La Rochejaquelein vint voir M. de Chateaubriand. Il paraissait agité. Tout ce que le domestique a pu entendre de leur conversation, c'est que M. de La Rochejaquelein sortait à l'instant même d'avoir une conférence, le matin, avec le duc de Wellington.

« Hier, dans la soirée, M. de Vitrolles est venu chez M. de Chateaubriand ; ils sont restés à causer ensemble plus d'une heure ; la conversation paraissait très chaude. Peu de moments après que M. de Vitrolles fut sorti, M. de Chateaubriand a écrit une lettre à Mme la duchesse de Duras, qui a été portée, ce matin de bonne heure, par un exprès, on croit, à la campagne.

« Hier, pendant le dîner, le domestique a entendu que M. de Chateaubriand disait à peu près ceci :

« — Je ne puis ni penser, ni écrire ; c'est à n'y « pouvoir tenir ; je voudrais déjà être au 21 (jour « fixé pour la vente de la maison de campagne) « pour m'en aller de Paris. »

« M. de Vitrolles retourne, aujourd'hui, à la campagne de M. de Durfort, à La Bretêche. M. de La Rochejaquelein est retourné, hier, chez le duc de Wellington, mais le duc était sorti. M. Dubergier doit être l'objet d'une grande attention. C'est un ultra de la première force, cousin germain de M. le

comte de Sèze, et factotum de M. de Chateaubriand. »

Le même observateur raconte encore que Chateaubriand a travaillé une grande partie de la nuit dernière pour le journal qu'imprime Lenormand. « Hier soir, il a écrit un billet à M. Jules de Polignac par lequel il lui demandait de lui envoyer sur-le-champ copie de la lettre à Monsieur. » Cette lettre était une très verte réponse du Roi aux doléances de son frère, touchant la politique du gouvernement. « Elle était au nombre des matériaux sur lesquels M. de Chateaubriand a travaillé cette nuit. » Il a écrit également à M. de Vitrolles un billet que le domestique a vu et qui contenait à peu près ceci : « Venez et venez vite, parce que je veux travailler toute la nuit et terminer tout pour demain matin. J'ai besoin de m'entendre avec vous. » C'est le lendemain dimanche et Chateaubriand veut se rendre libre pour aller passer la journée à la campagne chez la duchesse de Duras.

Le rapport se termine par le compte rendu d'une réunion du comité de rédaction du *Conservateur* composé de MM. de Polignac, de Talaru, de Vitrolles, de Bruges et Mathieu de Montmorency. « Le duc de Fitz-James n'est pas venu. Il cherche à se détacher de cette coterie pour rentrer en grâce auprès du Roi. Il le désire ardemment. M. de Villèle, quoique rentré à Paris depuis mercredi, n'a pas encore paru au comité. On y a discuté très bruyamment. » Mais, sans doute, le domestique n'a pas compris, car il ne rapporte rien de ce qui s'est dit. Il fournit en revanche ce renseignement que Cha-

teaubriand « est en correspondance suivie et secrète avec S. A. R. Monsieur. »

Si le gouvernement n'avait été renseigné que par ces propos d'antichambre sur les sentiments de Chateaubriand, il n'aurait pas su grand'chose. Mais, outre qu'il les connaissait par la multiplicité des attaques du *Conservateur* contre le ministère et par le langage du « noble vicomte » dont l'opposition se manifestait au grand jour, il devait à l'imprudente audace de ses agents et à la trahison du valet de chambre de Chateaubriand de lire plusieurs des lettres que celui-ci recevait, parfois même celles qu'il écrivait. Quand elles passaient par la poste, le Cabinet noir aidait les agents dans cette tâche.

C'est ainsi que nous connaissons la lettre suivante adressée à Chateaubriand par Alexandre de Humboldt. En la communiquant, le Cabinet noir fait remarquer que celui-ci « continue son rôle de duplicité : ultra royaliste avec la duchesse de Duras et Chateaubriand, républicain avec Mme de Staël, Benjamin Constant et La Fayette », ce qui n'était qu'une interprétation calomnieuse de la conduite prudente et sage qu'en sa qualité d'étranger, tenait Humboldt vis-à-vis des partis.

« Mon illustre ami, Mme la duchesse de Duras me fait espérer que, dimanche matin, vous consentez à me sacrifier quelques moments. Je ne puis vous exprimer combien je sens le prix de ce sacrifice à une époque où vous faites le plus noble emploi de votre éloquence pour défendre la liberté publique. On connaît, aujourd'hui, quels sont les

amants sincères de cette précieuse liberté, et assurément, il ne faut point les chercher parmi les imitateurs impudents du despotisme impérial. Que ce salon de Mme de St... m'a fait faire de réflexions! On croit être sur le pont d'un vaisseau, au milieu de la tempête, entendre mille voix confuses, et ignorer d'où elles partent. Mais, il en est une que je reconnais toujours, qui est celle qui retentit jusqu'au fond de l'âme, parce qu'elle porte en elle le charme puissant de l'harmonie, de la vérité, du courage et de la vertu. »

Voici encore deux billets de Bertin de Vaux qui, après avoir été secrétaire général du ministère de la police, s'était brouillé avec Decazes et secondait maintenant son frère Bertin l'aîné, dans la direction du *Journal des Débats*. Ils sont de la fin de 1818.

« Mon cher ami, avez-vous entendu dire que M. Decazes avait fait demander à dîner à Fontanes pour mardi prochain? D'après ce qu'on m'a dit, la chose parait certaine. Vous pouvez peut-être vous en assurer et prévenir le coup. »

« Cher ami, sauf votre volonté contraire, nous vous attendons jeudi, à cinq heures, au bureau du *Journal des Débats* pour aller dîner ensemble. Vous lirez demain matin un article vigoureux sur *notre ami*. Je crois que vous en serez content. Si nous avions toujours parlé comme cela, nous en serions débarrassés... A qui la faute? »

Voici encore une lettre, irritée celle-là, que suggère un article du *Conservateur* au député Vaublanc, l'un des piliers de l'ultra-royalisme, qui avait été ministre en 1816 et dont un article attribué à son

collègue Castelbajac critiquait les actes. Vaublanc adressait sa protestation à Chateaubriand.

« 21 *février* 1819. — J'ai vu hier M. de Castelbajac, il m'a demandé une note sur les changements de préfets pendant mon ministère, je lui ai promis de la remettre aujourd'hui chez M. de Chateaubriand ; je la joins à ce billet. J'ai grondé, hier, M. de Castelbajac ; il met dans *le Conservateur* que M. de Villèle a défendu nos libertés contre moi. Que de choses je pourrais répondre ! C'est un royaliste qui, chargé de relever un trône deux fois tombé, voit nos libertés ailleurs que dans l'affermissement de ce trône ! La question tout entière consistait à examiner si la loi que je proposais était propre à affermir le trône. Trois années viennent de la décider.

« Dans son article, il a aussi commis une imprudence en proscrivant les électeurs de droit. Le gouvernement représentatif sera un poison corrosif pour la France. L'Angleterre doit sa tranquillité et sa gloire aux électeurs de droit. Voyez ce qui lui arrive partout où elle n'a pas d'électeurs de droit.

« M. de Chateaubriand m'a dit chez M. de Duras que le rejet de cette loi avait perdu la France, qu'il approuvait surtout d'y voir le clergé qui n'y était que comme électeur de droit, et j'ajoute qu'il n'est point de sa dignité d'y être autrement. Quel clergé de l'Angleterre a le droit de s'assembler tous les ans ? Quel droit le clergé a-t-il en France ? Les électeurs de droit étaient un commencement d'aristocratie, partie bien faible au milieu de tous les

autres éléments, et c'est un royaliste qui me reproche d'avoir si bien vu? A quoi servent les meilleures intentions? Il a commis d'ailleurs une inconséquence, car il a oublié que M. de Villèle avait proposé et fait adopter que le Roi nommerait le dixième des électeurs. C'était bien autre chose contre nos libertés ; il devrait bien dire un petit mot de ce dixième mis à la nomination des ministres.

« J'avais cru faire une chose prodigieusement étonnante, en faisant adopter des électeurs de droit à l'unanimité par le Conseil d'État et par celui des ministres, et en amenant deux fois M. de Richelieu dans la commission pour soutenir cette loi. Quels ont été mon étonnement et ma douleur quand j'ai vu une opposition si extraordinaire ! J'avais présenté au Roi un mémoire sur les électeurs de droit, sur les malheurs qui arriveraient si on laissait flotter les élections au hasard des passions ; j'ai été prophète, dans ce mémoire. J'espérais fortifier l'année suivante cette utile institution. Hélas ! j'avais persuadé tout le monde, excepté les royalistes de la Chambre.

« Et voilà qu'un royaliste me reproche d'avoir attenté à nos libertés par mes électeurs de droit ! Il n'a pas réfléchi que dans ce moment même les Jacobins ne font point autre chose, en Angleterre, que de tâcher de renverser les électeurs de droit. Cette proposition m'a mérité les injures de M. de C... Plusieurs de mes amis m'ont parlé de la peine que leur a faite l'article en question. J'ai le droit de demander une explication dans *le Conservateur* ; je la demande avec confiance à M. de Chateau-

briand. Voudrait-il avoir la bonté de me l'envoyer avant de l'insérer? »

Dans une autre lettre adressée à Mme de Chateaubriand par sa belle-sœur, nous trouvons un fidèle tableau de l'état des partis. Elle était alors à Rennes, où elle avait pu assister au conflit des passions politiques, aussi violemment déchaînées sur cet ancien théâtre des guerres de la chouannerie qu'à Paris et ailleurs :

« 28 *décembre*. — L'année qui vient de s'écouler, chère sœur, finit sous de sinistres présages ; les nuages s'amoncellent, le tonnerre gronde, et le dernier discours de mon frère dans *le Conservateur* semble être un adieu. Tout est-il désespéré? Je le crains. Puisse l'année où nous allons entrer ranimer notre espoir ! Je vous souhaite, ainsi qu'à mon frère, des jours heureux. Mes enfants se joignent à moi et vous prient l'un et l'autre d'agréer leurs vœux. Si vous avez quelques paroles consolantes à me dire, hâtez-vous, j'en ai bon besoin ; hâtez-vous, c'est le mot, car on nous débite ici des nouvelles qui, quoique absurdes, n'en sont pas moins alarmantes. Les bouquets de violettes ont reparu ; les républicains, d'un autre côté, s'agitent, et il existe une fermentation sourde qui fait craindre une explosion.

« Ce qui console et rassure pour notre pays, c'est la grande quantité de fidèles de l'un et de l'autre sexe qui ont approché des sacrements pendant les fêtes de Noël. Ceux qui observent la loi de Dieu sont fidèles à leur roi, et c'est ici le grand nombre ;

mais, il y a aussi des méchants, et ceux-là ont hurlé comme des bêtes féroces, dans les rues, la nuit de Noël. La garde était doublée, et il n'y a eu aucun désordre qui soit venu à ma connaissance. Les églises étaient si pleines qu'on ne pouvait y trouver place. Nous n'avons point encore de piqueurs ici (1), et ils y seraient mal reçus ; je crois que justice en serait promptement faite ; les Bretons ne sont pas patients ; à défaut de police, ils la feraient eux-mêmes.

Dans le même dossier, nous trouvons une lettre — 2 mai 1819 — de l'un des énergumènes de l'extrême droite, le général Donnadieu, qu'on regrette de voir figurer parmi les correspondants de Chateaubriand, tant sa vie passée, l'ambiguïté de sa conduite sous le Consulat, les soupçons de délation qui pesaient sur lui et enfin, en dernier lieu, son rôle odieux dans la conspiration de Grenoble le rendaient peu recommandable. Il est vrai que ce cynique personnage avait toutes les audaces et qu'en faisant campagne contre les ministres actuels du Roi, dont il espérait la chute prochaine, il parlait comme un homme vertueux.

« Courage, mon cher vicomte ! La vérité commence enfin à dessiller les yeux ; l'imposture tombe du haut des autels que lui avaient érigés l'ignorance et la passion. Je me suis promené dans quelques contrées ; partout, j'ai vu des hommes de toutes les classes rongés de honte de l'avilissement de la patrie. Croyez bien que les sources du véritable honneur,

(1) Le mot « piqueurs » veut dire ici : excitateurs et fauteurs de troubles.

du juste et du beau, ne sont pas encore taries au milieu de nous. Le jour où l'on fera un appel à ces nobles sentiments, où on leur permettra de prendre l'essor, on les trouvera peut-être plus brillants, plus forts que jamais. C'est à vous, mon cher vicomte, que la France estime et révère, que l'honneur en sera dû. A Paris, tout se flétrit, tout se décompose, la vérité n'a aucun empire ; mais, en province, où les plaisirs et le luxe n'affadissent pas toutes les âmes, la justice et la raison reçoivent les hommages qui leur sont dus.

« Surtout, mon cher vicomte, si quelque heureux changement arrive, que la régénération soit active ! Ne sortons pas du crime pour tomber dans le vice ou la faiblesse qui indubitablement nous ramèneraient, l'un comme l'autre, dans le même état où nous sommes aujourd'hui. Des hommes nouveaux, forts et intègres ! Nettoyer entièrement les écuries d'Augias, voilà ce que la France attend et ce qu'elle désire.

« C'est à vous, c'est à votre noble caractère qu'il appartient d'exercer sur tout cela l'ascendant qu'il a si justement acquis. Méfiez-vous des hommes faibles, c'est la peste de notre pays ! Ils n'auront ni le courage de réparer le mal, ni la force de faire le bien, quelque faible que soit l'un ou l'autre.

« On vous aura sans doute soumis quelques réflexions que je me suis amusé à tracer dans mon petit hameau ; si vous les trouvez justes et utiles, j'ai dit qu'on les fasse imprimer de suite... Notre pays est si beau, et si facile encore à rendre heureux et prospère, qu'il ne faut rien négliger pour le

sortir du bourbier où la canaille, une poignée d'impudents coquins l'ont jeté. »

Deux autres lettres sont relatives à la rédaction du *Conservateur*. L'une est signée de l'illustre comte de Bonald et est écrite en 1819, au moment où le parti des ultras, parmi lesquels il siégeait, se flattait de voir Villèle arriver aux affaires.

« Mon cher ami, j'ai relu ce matin, chez Lenormand, l'épreuve de mon article. J'ai fait réflexion que sur la loi des élections, dont j'annonce hautement les changements, je parlais peut-être un peu trop tôt et trop clairement, vu le moment où nous sommes, et que notre ministre (Villèle), s'il l'est toutefois, en serait peut-être contrarié. Il aura assez d'embarras sans lui en donner d'autres, et ce n'est pas de ses amis qu'ils doivent venir. Je ne renverrai que demain matin l'épreuve à Lenormand. Écrivez-moi un petit mot de réponse ce soir et que je le trouve en rentrant chez moi. »

Dans l'autre lettre, le comte de Montmorency, beau-père de Sosthène de La Rochefoucauld, réclame un manuscrit de son gendre déposé au journal.

« Vous êtes un terrible homme, cher et noble vicomte, pour les manuscrits peu importants que l'on vous confie. C'est avant-hier soir que vous deviez me renvoyer celui de Sosthène, s'il ne trouve pas sa place dans le premier *Conservateur*. Vous voulez, décidément, me brouiller avec mon gendre. Je voudrais qu'on ne puisse pas me le reprocher plus que l'article de l'abbé Fayet, qui a des succès très flatteurs. De grâce! le manuscrit avec des croix, à moins que vous ne le fassiez passer vôtre

directement. Voulez-vous venir dîner, demain mardi, chez moi, avec Villèle et Corbière? Ma belle-mère, qui désire les voir, sera heureuse de vous réunir avec eux. Nous aurons bien des choses à nous dire. »

Citons encore cette réponse écrite par Chateaubriand, le 30 août 1819, à la veuve de l'un des héros de la Vendée, la comtesse de Suzannet :

« Madame la comtesse, il faut que je commence par vous demander deux fois pardon, et voici pourquoi : d'abord, je réponds moi-même à la lettre que vous avez bien voulu adresser à Mme de Chateaubriand, en sorte que ma réponse est extrêmement tardive. On m'apporta votre lettre avec beaucoup d'autres et je l'ouvris sans m'apercevoir qu'elle ne m'était pas adressée ; mais, comme elle regardait mon article sur la Vendée, je ne la remis point à Mme de Chateaubriand, me réservant l'honneur de vous écrire. Les affaires publiques se multiplient et, mes travaux augmentant avec les affaires, je n'ai point eu, jusqu'ici, un seul moment pour vous répondre.

« Ce sera toujours avec empressement, madame la comtesse, que je saisirai l'occasion de rendre à la mémoire de M. le comte de Suzannet les hommages qu'il mérite. J'ai déjà commencé, et j'espère de continuer. Ma position, sous ce rapport, est difficile, car je ne puis prendre parti dans les malheureuses divisions qui ont, en tous les temps, rendu inutile l'héroïque chevalerie dans la Vendée. Mon devoir, au contraire, est de ne pas les désunir ; je ne veux que louer leurs vertus et leur courage partout où je les rencontre.

« Mon projet, madame la comtesse, est d'écrire bientôt cinq ou six pages de supplément à la quarante-quatrième livraison du *Conservateur*, et j'y ferai de nouveau l'éloge de M. le comte de Suzannet. »

III

On voit que la politique tient une grande place dans ce qui précède. Mais, à côté de ces papiers qui sont au plus haut degré des documents pour l'histoire, voici la correspondance des amies qui, pour la plupart, étaient des « politiciennes », car, pour plaire à Chateaubriand, il fallait pouvoir lui parler, en le flattant, de tout ce qui le préoccupait.

L'une des plus habiles en ce genre était la duchesse de Lévis, dont un rapport de police dit simplement : « Mme la duchesse de Lévis continue d'envoyer des billets politiques tous les jours à M. de Chateaubriand. » Politiques, quelquefois oui, quelquefois non. Qu'on en juge par ces extraits, dont les originaux, mis en pièces par celui à qui ils étaient adressés et reconstitués par la police, sont sous nos yeux :

« Notre consultation est à une heure. Je la redoute, car j'ai bien peu d'espoir. Ne vous inquiétez pas de moi. Quand j'ai le cœur mal à l'aise, mon visage ne peut s'empêcher de s'en ressentir. Que ma pauvre mère se rétablisse et que je vous sois toujours chère, vous verrez que le mal ne m'approchera pas. Travaillez et venez me voir. Je vous

attendrai comme la meilleure et la plus douce consolation que je puisse recevoir. A bientôt, cher. »

De la même main :

« Je suis toujours enrhumée. Ma mère me semble un peu mieux. Mais c'est encore bien peu de chose. Voilà le volume de Molière. Venez, cher ami, après votre comité. Vous savez le bien et le plaisir que je trouve à vous voir et que voici deux jours où je ne vous ai pas vu. La valeur d'une demi-heure en tout. Allons, prenez sur vous, très cher. »

Et encore, cette autre lettre expédiée au moment où l'illustre écrivain du *Conservateur* vient de parler avec enthousiasme des campagnes vendéennes sous la Révolution :

« Il fallait *vous* pour tracer le tableau de cette admirable guerre de la Vendée. Le peintre était digne du sujet. C'est faire l'éloge de tous deux, comme il convient. Cher ami, que je suis fière et contente de vous. Jamais, je crois, vous n'avez rien écrit de mieux. Quel sentiment ! Quelle rapidité ! Quelle éloquence ! Quelle noblesse ! Ah ! c'est bien M. de Chateaubriand tout entier ! C'est dans son âme qu'il a trouvé ces expressions à la fois touchantes, naïves, sublimes, pour décrire les actions de ses héros compatriotes. On voit que le même sang, le même honneur, les mêmes sentiments animent l'historien et les illustres personnages dont il raconte les hauts faits avec fierté, mais comme lui semblant naturels. Mme de Ch... doit être bien heureuse. Dites-lui que, pour cette fois, je pense qu'elle aura lu et relu. Je l'attends avec vous après ce nouveau travail du *Conservateur*. Que pouvez-vous faire

encore après le dernier? Je vous trouve presque présomptueux d'écrire après vous-même. »

Toute la lettre est sur ce ton dithyrambique. L'admiration qu'elle exprime se trahit au même degré dans cette missive du duc de Fitz-James qu'il faut citer ici parce qu'elle révèle par surcroît que l'article n'a pas également plu à tout le monde :

« Votre beau morceau sur la Vendée garantit l'immortalité à cette terre classique de l'honneur. Mais, vous deviez vous attendre qu'il mettrait le feu parmi les Vendéens. Ceux que vous envoyez à la postérité en les nommant sont enviés avec raison par ceux dont vous n'avez pas parlé. Cette jalousie des uns envers les autres est le seul tort de ces bonnes gens. Elle a existé, dès le commencement de la guerre et a, peut-être, été la cause de tous leurs désastres...

« La famille Bonchamps est au désespoir que par votre silence vous ayez eu l'air de constater le doute que Mme de la Rochejaquelein, dans ses mémoires, jette sur le fait des cinq mille républicains sauvés par Bonchamps à ses derniers moments. Ce fait est trop honorable pour le héros et pour la Vendée pour être plongé dans l'oubli, s'il est authentique ; et cette authenticité me paraît prouvée par les documents officiels que je vous envoie. Voilà les pièces ; elles me paraissent irrécusables. Je vous envoie également la lettre que m'écrit le jeune Bouillé, gendre de M. de Bonchamps. Je ne sais si vous le connaissez. Il versait des larmes, il y a quelques jours, en se plaignant de votre silence. On n'a pas plus de chaleur d'âme. C'est un jeune

homme fait pour recueillir tout l'héritage de M. de Bonchamps si les occasions se présentaient. »

Voici maintenant des papiers de la duchesse de Duras, copies ou originaux, que la police s'est procurés par les mêmes procédés. Elles datent d'un moment où Chateaubriand ne paraît pas être très assidu chez cette grande dame, qui cependant professe pour lui un attachement égal à son admiration.

« Mais, que devenez-vous donc? Voilà trois jours que je ne vous ai vu. Et ce pauvre prince? Et la réponse que vous devez lui porter? Y avez-vous été? Venez donc me voir à quatre heures, ou ce soir. Vous vous êtes déshabitué de venir ici, et cela vous paraît tout simple d'être trois jours sans me voir. »

Ces reproches affectueux ne sont pas datés. Mais il ne semble pas que Chateaubriand ait eu à cœur de ne plus les mériter, car, le 27 février 1819, une autre lettre lui en apporte de nouveaux où les trois jours sont devenus trois mois :

« Comment va Mme de Ch...? J'ai été bien triste d'être exilée, hier soir, de son salon et même de sa chambre, où elle me souffrait toujours anciennement, dites-le-lui. Ne vous verrai-je pas ce matin avant votre conseil du *Conservateur*, car il me semble que c'est aujourd'hui? C'est encore aujourd'hui que Villèle, Corbière et Fontanes dînent chez moi. N'y voulez-vous donc pas venir? Il y a trois mois, sans reproches, que vous n'y êtes venu. Je suis fort satisfaite de votre majorité à la Chambre ; j'espère que ce commencement aura de grands résul-

tats et que nous serons encore une fois sauvés. Bonjour, cher ami. »

Et enfin, ce dernier billet de cette fraternelle amie dont on connaît la sollicitude pour Chateaubriand :

« Cher frère, Mme de Nesselrode ne part que demain. Elle vient dîner ici aujourd'hui pour un adieu et elle a grande envie de dîner avec vous. Tâchez de vous arranger pour cela. Je vous écris de bonne heure pour que vous ayez le temps de faire des excuses si vous deviez dîner ailleurs. Ne me refusez pas. »

Tout cela n'est qu'amitié pure, on le voit, amitié sans alliage, à l'honneur de celui qui la prodigua comme de celles qui l'inspirèrent. L'histoire en a démontré et proclamé le caractère très platonique. Et, sans doute, on peut en dire autant du billet suivant copié par la police et dont elle n'a pu découvrir l'auteur.

« Oui, monsieur, *c'était* aujourd'hui ; et ce temps de verbe me désole. Je ne vous aurais peut-être rien fait dire, mais, puisque vous me demandez ce qui en est, je vous dirai qu'à cause de votre sauvagerie il vaut peut-être mieux remettre à demain ; et puis, il serait possible que je dusse sortir. Voulez-vous remettre à demain, à deux heures? Je vais à midi avec Mme de Nesselrode à la galerie du Luxembourg et je compte être venue au plus tard à cette heure. Je voudrais bien que vous pussiez arranger ce que vous savez pour lundi matin. Je ne vous parle point de votre *importunité*. Je pense que vous ne doutez pas qu'elle m'est insupportable. »

De quelle importunité parlait d'un ton si résolu

cette correspondante? Chateaubriand l'avait-il poursuivie de ses déclarations enflammées? Il est remarquable que, lorsqu'il ne plaisait pas aux femmes, il leur déplaisait terriblement.

Voici où nous devinons Mme de Staël :

« Je sens très bien qu'il serait plus *beau* de ne vous revoir de ma vie, et de ne plus vous parler ni vous écrire. Mais, je n'aime pas les brouilleries, et je vous ai trouvé une si drôle de figure ce matin sur le pont avec une duchesse, que je me détermine à vous dire que mon frère Auguste m'a donné ce matin une commission pour vous, et comme je pars samedi matin, il faut que vous me donniez cinq minutes auparavant. Sans cela, il faut lui mander que nous sommes brouillés. Le cher Mézy (1), qui lit tout, y verra la preuve de la désunion des royalistes et nous donnerons un sujet de joie aux ministres. Au lieu de cela, si vous avez un instant, je n'en serai pas plus fière, car je ne compte pas du tout sur vous. Mais cela sera plus convenable! Bonsoir. »

Autre billet, plus mystérieux, et qui semble révéler des droits acquis et sans doute suspendus, sinon abdiqués : « J'arrive, je suis chez ma mère ; je m'en vais ce soir, à sept heures. A quelle heure puis-je vous voir un moment chez vous, avant cinq heures? Il faut absolument que vous m'en donniez un, car je ne puis repartir sans vous avoir vu. » Ces pattes de mouche cachent bien des mystères et témoignent de bien des agitations, de bien des intrigues. Heu-

(1) Directeur général des postes, qui succéda, en 1816, à d'Herbouville.

reusement pour la curiosité de l'historien et de ses lecteurs, il en est de plus claires.

« *Vous aimer moins!* Vous ne le croyez pas, cher ami. A huit heures. Ne croyez pas ce que vous appelez des projets contre vous. Il ne dépend plus de moi ni de vous, ni de personne de m'empêcher de vous aimer ; mon amour, ma vie, mon cœur, tout est à vous. — 20 mars 1819, à trois heures après-midi. »

La main d'un policier a souillé cette déclaration brûlante en écrivant en marge : « Lettre de Mme Récamier. » La liaison de cette charmante femme avec Chateaubriand est bien connue de la police. A tout instant, elle y revient. Elle avait cueilli déjà cet autre billet, sans date et sans signature, mais antérieur au précédent et de la même main : « Mme Récamier est obligée de sortir demain matin. Elle prie M. de Chateaubriand de lui faire l'honneur de passer demain matin, entre huit et dix heures. » Et l'observateur qui avait opéré ce rapt ajoutait : « Depuis environ trois semaines, Mme Récamier envoie presque tous les jours un billet soigneusement cacheté à M. de Chateaubriand. Le vicomte cache ensuite si bien ces billets que l'observateur n'avait pu encore en voir un seul. Très souvent M. Mathieu de Montmorency vient prendre M. de Chateaubriand et tous deux vont ensemble chez Mme Récamier. On ignore la nature et le but de cette liaison. » Ceci est écrit le 7 janvier 1819. Mais, bientôt, cette ignorance est dissipée. De ce que la police découvre, elle conclut qu'il s'agit d'une intrigue galante : « La correspondance

de Mme Récamier avec M. de Chateaubriand va toujours son train, mais ce n'est vraisemblablement que de la galanterie. » O Roméo ! ô Juliette !

Dans les derniers jours d'octobre, Chateaubriand part en voyage. La police le suit pas à pas. Elle sait qu'il a quitté Paris en poste et couché à Rouen où il n'a vu personne. Le lendemain, il a dîné au Havre chez un député royaliste. Après un séjour de vingt-quatre heures, il s'est embarqué pour Honfleur, d'où il s'est rendu aux environs de Lisieux chez la marquise de Gastine. Il y a passé deux jours et s'est rendu près d'Alençon chez le comte d'Orglande, député, où une foule de personnes est venue le visiter. On n'a parlé que politique. Il est ensuite venu à Versailles, d'où il a renvoyé son domestique tout seul à Paris. C'était le dimanche. Il est resté à Versailles toute la journée du lundi. « Tout annonce qu'il a passé cette journée en tête à tête avec Mme Récamier. »

Nous en finirons par cet extrait du dernier rapport en date du 5 janvier 1820 et qui, médisance ou calomnie, est la flèche du Parthe.

« Le découragement de M. de Chateaubriand a repris. On doit l'attribuer à diverses causes : d'abord, étant sans argent depuis huit à dix jours, cela lui donne beaucoup d'humeur. Il n'en avait pas même le 1er janvier pour donner des étrennes à ses domestiques. Il a reçu hier mille écus dont la vicomtesse s'est emparée pour plusieurs besoins urgents. Il a écrit de nouveau à M. Legrand-Vallery, bibliothécaire du château de Saint-Cloud, qu'il ne tarderait pas de se rendre auprès de lui pour mettre la der-

nière main à son ouvrage sur Malesherbes. Il se trouve d'autant plus pressé de l'achever que l'imprimeur Michaud lui achète le manuscrit dix mille francs et que cet argent lui est devenu bien nécessaire. Malgré tant de causes diverses de mécontentement, M. de Chateaubriand continue ses intrigues de galanterie, non aujourd'hui avec Mme Récamier, mais avec la femme du musicien L... Il lui écrit tous les jours et il en reçoit de tendres billets. »

Telles sont, fidèlement résumées, les manœuvres dont se compliqua, de 1816 à 1820, la disgrâce de Chateaubriand. On sait qu'elle prit fin en 1821, à l'avènement du ministre Villèle et qu'il devint alors successivement ambassadeur à Berlin et à Londres, envoyé au congrès de Vérone, puis ministre des affaires étrangères, et qu'en 1824, il fut de nouveau précipité du pouvoir, mais cette fois avec une brutalité qui, venant de la part de Villèle, dont il avait été si longtemps l'ami, dut lui paraître plus amère et plus cruelle encore que les poursuites de la police.

Puisque nous avons prononcé le nom de Villèle, constatons qu'en 1819, le Cabinet noir ne respectera pas plus sa correspondance que celle de Chateaubriand. Nous en trouvons la preuve dans les deux lettres suivantes ouvertes à la poste. L'une est adressée à son fils :

2 *février* 1819. — Il paraît que nous allons bien mal, mon très cher ami ; mais j'ai pensé tout comme toi, que nos meneurs arrivés peut-être au delà du point où ils auraient voulu s'arrêter, seront embarrassés dans l'organisation d'un usurpateur

qui n'est pas prêt à se mettre à la tête d'un gouvernement que des millions de vrais Français ne voudront pas voir sortir de la dynastie légitime. L'apathie, la lassitude, est extrême. Le nombre révolutionnaire actif et propre à prendre les armes pour soutenir l'illégitimité, est moindre qu'on ne pense. Si le Roi venait à mourir ou à abdiquer, même en faveur des fils naturels ou adoptifs de Bonaparte, et que Monsieur parût avec vingt personnes dont il serait assuré d'avance, pour le mettre dans l'instant à la tête du ministère, de l'armée et du trésor, tout s'y attacherait de suite, de goût et d'intérêt ; et la bonté du parti le grossirait des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des Français ; mais, il faudrait être prêt à saisir le moment favorable pour fermer dehors la révolution, en lui substituant la fidélité, l'honneur et le dévouement, qui feraient bien vite des prosélytes.

« Les mauvais ne sont qu'une poignée ; les excellents ne sont pas nombreux ; mais l'intermédiaire, qui forme la très immense majorité, se tournera, sans hésiter, du côté des honnêtes gens, quand le souverain et les premiers de l'État, surtout les dispensateurs des grâces, les seconderont. On est las de révolutions chez la très grande majorité des Français ; et il n'en est aucun qui, pour si peu de jugement et de bon sens qu'il ait, ne voie que le calme et la paix ne peuvent se rétablir qu'avec la légitimité.

« Rien ne bouge dans le pays. Les militaires mêmes sont fort tranquilles. Le soldat est déjà acoquiné à la paix ; les officiers ne rêvent pas tous

à la guerre ; l'artilleie encore moins que la ligne. S'il y a des officiers et sous-officiers mauvais, tout nombreux qu'ils sont, ils ne feront jamais rien, que de se faire rosser avec le peu de soldats qu'ils ont sur pied. Il y a eu à peu près autant de congés qu'il est entré de recrues. Nous avons des légions, où il n'y a pas cent cinquante hommes, et moitié autant d'officiers. Le mal est grand ; nous le croyons souvent pire ; mais Dieu est là, pour nous sauver si nous le méritons. »

LIVRE V

LA POLICE ET LES HUMBOLDT

I

Déjà célèbre à cette époque par ses voyages et ses travaux, le baron Alexandre de Humboldt, né à Berlin en 1769, habitait Paris depuis 1807.

Quoique sujet prussien, il était venu s'y fixer au retour de ses explorations dans l'Amérique du Sud. Il y avait même publié plusieurs de ses ouvrages et il y comptait de nombreux amis, non seulement dans le monde scientifique, mais aussi dans cette haute société qui a été alors la plus brillante parure de notre pays, grâce à quelques femmes qu'on y voit au premier rang. La duchesse de Duras, Mme Récamier, la duchesse de Broglie, la duchesse de Mouchy, la marquise de Montcalm, sa sœur la marquise de Jumilhac, la marquise de Castellane, d'autres encore, se faisaient gloire, on le sait, d'attirer dans leur salon des hommes tels que Chateaubriand, Benjamin Constant, le peintre Gérard, pour ne citer que ceux-là. Elles les comblaient d'attentions, de prévenances, voire

de flatteries. Payées de retour par ces courtisans de leur esprit ou de leur beauté et sans parler de leur plus illustre émule, Mme de Staël, qui n'a dû sa renommée qu'à elle-même, elles leur doivent, malgré le temps écoulé depuis qu'elles ne sont plus, de n'être pas des inconnues pour nous.

Alexandre de Humboldt était l'un des favoris de ces grandes charmeuses et, quoique professant des opinions libérales, prisé au plus haut degré par les plus royalistes d'entre elles. Cette faveur lui avait été assurée par sa réputation d'explorateur audacieux, par son savoir qui était immense, par le charme de sa conversation, par l'intérêt des souvenirs qu'il avait l'art d'y répandre, par l'éclat de ses travaux et le retentissement de ses découvertes ethnographiques, et aussi par sa fidélité à ses amis. Familiarisé avec notre langue qu'il parlait aussi bien que la sienne, il se faisait pardonner d'être étranger par le prix qu'il attachait à l'estime et à la considération des Français, aussi bien pour lui-même que pour ses ouvrages. Son patriotisme prussien ne l'empêchait pas d'aimer Paris comme sa propre patrie. En un mot, il avait su captiver les cœurs non moins que les esprits, et de toutes parts il recevait quotidiennement le témoignage du goût que, dans la société aristocratique et le monde savant, on professait pour lui.

J'ai déjà signalé à cette place la différence qui existe entre la police de la Restauration et celle du premier Empire. Fouché, duc d'Otrante, et Savary, duc de Rovigo, qui ont été, comme ministres, les directeurs et les inspirateurs de celle-ci, s'étaient

donné pour mission non seulement de découvrir les artisans de complots, et de les surveiller, mais aussi de leur tendre des pièges, de pousser leurs complices à la délation et, à l'aide d'aveux arrachés à ces complices par la menace ou à prix d'or, de construire contre les individus soupçonnés à tort ou à raison, un édifice de preuves accablantes ou pour une part de mérite, il y avait souvent une plus grande part de mensonges, mais qui suffisait à justifier leur condamnation. Rien de pareil sous le règne de Louis XVIII. Fouché parti, la police royale dirigée par Decazes perd tout caractère provocateur. Les procédés qu'elle emploie ne sauraient être approuvés. L'ouverture des lettres à la poste, l'appât offert à la vénalité des serviteurs, la mise au pillage des papiers privés sont choses immorales et révoltantes. Elles seraient sans excuses si elles ne constituaient un instrument légué au gouvernement de la Restauratinn par ses prédécesseurs et s'il n'était intéressé comme eux à l'utiliser. Mais, du moins, l'utilise-t-il autrement. Sa police n'est qu'une agence d'informations, qui s'efforce d'être toujours bien informée. Ainsi s'explique la surveillance qu'elle exerçait, à l'aide de ces procédés, sur certains personnages dont elle avait intérêt à connaître les opinions et à qui leurs relations permettaient de voir beaucoup de monde, et d'être sûrement renseignés.

Très répandu dans Paris, écrivant force lettres, en recevant de nombreuses, Alexandre de Humboldt était pour elle une proie tout indiquée, un gibier de choix. Il y avait chance qu'en s'emparant de ses papiers et en lisant sa correspondance, on

eût les échos des salons et des milieux diplomatiques. Cette surveillance présenterait en outre un autre avantage. Le baron Alexandre ne correspondait pas seulement avec Paris, mais aussi avec Berlin, avec Londres, avec Vienne, et son principal correspondant à l'étranger était son propre frère, le baron Guillaume, son aîné de deux ans, savant comme lui, mais qui avait abandonné momentanément la science pour la carrière politique et diplomatique.

Ayant débuté dans cette carrière comme ministre de Prusse à Rome et occupé dans son pays, à Francfort notamment, de hautes fonctions administratives, il figure, de 1815 à 1820, sur les divers théâtres où se jouaient alors les destinées de la France. Lors de la première invasion, il suit le roi de Prusse à Paris ; il est un peu plus tard au Congrès de Vienne avec le chancelier prince de Hardenberg, qui s'est fait le protecteur des deux frères. Il retourne ensuite à Francfort d'où il est nommé représentant de la Prusse à Londres. On le retrouve au Congrès d'Aix-la-Chapelle et bientôt après, il atteint enfin le point culminant de sa carrière, en entrant dans le cabinet prussien que préside Hardenberg.

Trop libéral pour se soumettre à la politique autoritaire que le chancelier veut faire prévaloir dans les contrées rhénanes que le Congrès de Vienne a données à la Prusse, il se sépare de cet homme d'État pour retourner à la science qui ne lui sera pas moins favorable qu'à son frère, bien qu'il lui ait fait trop souvent des infidélités.

De tous les points où le conduisent ses déplacements, il écrit à ce frère qu'il admire autant qu'il

l'aime ; celui-ci lui répond toujours et si nous le savons, si nous connaissons leurs lettres, c'est grâce à l'habileté de cette police qui va jusque dans le cabinet d'Alexandre, quand il est absent, copier les originaux des unes et les minutes des autres. Elle estime que cette correspondance où les Humboldt se parlent librement révéleront des intrigues de cour, qu'on soupçonne, et prouveront qu'elles pèsent d'un grand poids sur la marche des événements.

En parcourant quelques rapports de ces policiers qui restent pour nous des inconnus, on pourra mesurer le plus ou moins d'importance de leurs découvertes et décider si, oui ou non, elles présentent une utilité suffisante pour légitimer l'emploi des moyens bas et honteux, auxquels ils ont recouru.

« 5 *février* 1817. — Le valet de chambre du baron de Humboldt rapporte nombre de circonstances qui ne permettent pas de douter que le baron ne soit toujours dans d'assez mauvaises dispositions pour nous. Un M. Lafond, neveu de Murat, est venu de la province à Paris, et voit tous les jours le baron de Humboldt. Ils tiennent entre eux de forts mauvais propos ; cela est très certain. »

« 13 *février*. — Le baron de Humboldt vient de terminer une très longue lettre à son frère, sur la situation actuelle des esprits en France. L'agent l'a eue entre les mains pendant quelques moments, et a remarqué qu'elle était rédigée dans un sens extrêmement libéral, ou plutôt jacobin. Cette lettre doit partir demain par le courrier du comte de Goltz ;

l'agent fera tout ce qui dépendra de lui pour tâcher d'en procurer copie, parce qu'il la dit très intéressante.

« Une chose singulière, c'est que pendant que M. de Humboldt consigne ainsi ses pensées ultra-philosophiques, il fait l'ultra-royaliste chez Mme de Duras et chez M. de Chateaubriand. Une telle duplicité de conduite et de langage n'est guère honorable pour un savant tel que lui.

« Avant-hier Mme de Staël a écrit au baron de Humboldt, le billet suivant :

« Mon cher baron, il faut, mais il faut absolu-
« ment, que vous veniez dîner mercredi avec M. de
« Chateaubriand et d'autres purs comme lui. Il le
« faut, entendez-vous. »

« Voici la réponse littérale du baron de Humboldt à Mme de Staël :

« Je vois que vous me traitez en ultra, mais de
« l'église des ultra-réformés par Mme de Duras et
« M. de Chateaubriand. En Angleterre et aux
« États-Unis on nomme les sectes des persuasions.
« En France, on ne veut pas croire à la justesse de
« l'expression. J'accepte avec la plus vive recon-
« naissance votre aimable invitation pour mer-
« credi. Je suis ultra et archi-ultra dans les senti-
« ments passionnés de vénération que je vous
« porte. »

« De son côté, Mme de Rumfort (1) avait invité M. de Humboldt pour aujourd'hui, mardi, avec des

(1) Veuve en premières noces de l'illustre Lavoisier, guillotiné sous la Terreur, elle s'est remariée au célèbre économiste, le comte de Rumfort, et redevint veuve en 1814.

libéraux, mais il ne peut s'y rendre, étant engagé, et il lui a répondu par le billet suivant :

« Je suis bien vivement peiné, madame, de ne « pouvoir accepter votre aimable invitation, mais « je suis engagé pour demain, et je ne puis me dé- « mettre. Je ne manquerai pas d'aller vous offrir « mes hommages dans la soirée, au concert. Je vis « comme un missionnaire de l'Orénoque, ayant « beaucoup à écrire sur les matières du temps. Je « n'ai été à aucun des trois bals chez M. Newenham, « chez le comte de Goltz et chez lady Mansfield. « Quelle vertu ! »

« 28 *avril.* — Voici quelques papiers, provenant de chez le baron de Humboldt. Ils sont peu intéressants, ceux qui le sont il les brûle.

« Le baron de Humboldt fait grand bruit de l'arrestation de Mme Régnault de Saint-Jean d'Angély (1). Le quartier général des personnes qui prennent intérêt à cette dame, est chez Mme Delambre, amie particulière du baron de Humboldt, où vont tous les jours, M. de Buffault, les fils Arnault, Mme Latour, etc. M. (*illisible*) a promis dans la société Delambre de faire des démarches auprès du ministre de la police. Ce que les amis nombreux désirent, c'est que Mme Régnault ne reste point en prison et soit seulement expatriée. En ce moment, le fils Régnault doit être passé en Belgique, M. de Humboldt l'aura vraisemblablement favorisé pour cela.

(1) Son mari ayant été proscrit en 1815, elle fut arrêtée en 1817, soupçonnée de conspirer avec des proscrits.

« Lorsque M. de Humboldt a appris l'arrestation de Mme Regnault, il s'est mis dans une grande colère contre les ministres, prétendant que c'était une indignité de leur part. On lui a persuadé qu'il y avait à la perquisition faite au Val, soixante gendarmes et trente agents de police, qu'on avait séparé inhumainement Mme Régnault malade, de sa femme de chambre, enfin qu'on s'était conduit barbarement à son égard. »

« 4 *juillet* 1818. — Aujourd'hui, àqua tre heures après-midi, le baron de Humboldt est allé chez la sœur du duc de Richelieu, Mme de Montcalm, et on croit qu'ils sont allés dîner ensemble à la campagne car Mme de Montcalm lui a écrit une lettre hier, par laquelle elle prie M. le baron de Humboldt de lui conserver quelques instants entre trois et six heures pour lui demander des conseils sur un objet qui l'occupe depuis quelque temps et elle le prie de garder le secret sur cet objet très important de sa consultation. »

« 6 *juillet*. — Mme de Montcalm a écrit, vendredi soir, la lettre suivante à M. de Humboldt ; le baron s'est rendu avant-hier à quatre heures, chez cette dame.

« Je regrette bien que M. de Humboldt m'ait « procuré si peu le plaisir de le voir en toute sûreté, « à Paris ; je le prie de me conserver un matin (entre « trois et six heures) quelques instants, désirant lui « demander des conseils, sur un objet particulier « qui m'occupe beaucoup, et le priant de me garder

« le secret sur l'objet très important de ma consul-
« tation. Je lui rendrai ensuite son entière liberté.
« En le priant d'excuser mon importunité, je ne
« pourrais me la reprocher, puisqu'elle me procu-
« rera le plaisir de renouveler à M. de Humboldt,
« l'assurance de mes sentiments (1). »

« 9 *juillet*. — Je ne sais si on pourra avoir sans inconvenient la lettre de Mme de Montcalm, dans tous les cas ce ne pourra être que demain. En attendant, j'envoie le rapport original du domestique, qui assure avoir copie sur place la lettre, le plus fidèlement possible.

« Je n'ai pas le moindre doute sur l'existence de cette lettre, sauf quelques mots que le domestique aura pu estropier, car il est fort ignorant. Cet homme, du reste, a toujours été de bonne foi. Par exemple, la lettre de M. de Humboldt, datée de Londres, le 30 juin, m'a été apportée en original, je l'ai lue, et elle a été transcrite exactement.

« En relisant le billet de Mme de Montcalm, je vois bien une chose qui m'étonne, c'est le rendez-vous demandé entre trois et six heures du matin. Le rapport ci-joint du domestique prouve qu'on a voulu dire le soir, puisque ce jour-là, à quatre heures (samedi dernier), M. de Humboldt est allé voit Mme de Montcalm.

« *P.-S.* — Je quitte l'agent qui est en relations

(1) Au bas de la copie de cette lettre, le duc de Richelieu a écrit : « Je voudrais parier qu'il n'y a pas un mot de vrai ; ma sœur n'a pas le moindre rapprochement avec M. de Humboldt. »

journalières avec le domestique ; pas le moindre doute que la lettre de Mme de Montcalm est bien réelle. Il était présent quand elle a été copiée. Au surplus, rien ne prouve que cette lettre ait trait à la politique ; mais quant à la chose même, j'en suis sûr, autant que si j'avais vu l'original. »

On voit combien se trompait le duc de Richelieu lorsqu'il affirmait qu'il n'y avait aucun rapprochement entre sa sœur et Alexandre de Humboldt. Voici d'ailleurs d'autres billets qui prouvent qu'ils étaient en relations.

« M. de Humboldt m'avait promis des visites du soir et des conversations du matin ; je commence à craindre qu'il ne m'ait tout à fait oubliée, et je m'en afflige d'autant plus que jamais sa société ne me serait plus nécessaire pour me tirer d'une disposition morale bien difficile à supporter. »

« Puisque ma mauvaise étoile, ajoute-t-elle, m'a empêchée d'entendre, avant le départ de M. de Humboldt, les morceaux qu'il avait bien voulu promettre de me lire, puis-je lui demander de me prêter ceux de ses ouvrages qu'il croira le plus à portée de mon ignorance. Je lui demanderais pardon de mon importunité si je croyais possible d'être importune par l'intérêt qu'on inspire. »

« M. de Humboldt est bien sûr du regret, et même de la peine que j'ai éprouvée en apprenant qu'il avait passé chez moi, et que je n'avais pas profité de son obligeance. J'étais descendue chez ma

sœur (1) qui recevait quelques personnes auxquelles elle aurait été heureuse que M. de Humboldt voulût bien se joindre. J'espère qu'il sera assez bon pour me dédommager de cette privation, afin de m'aider à guérir la méfiance que j'ai eue de moi-même. »

(1) La marquise de Jumilhac, dont le fils hérita du titre de duc de Richelieu.

II

A lire ces billets cérémonieux et compassés, surpris par la police, on est enclin à penser que la femme qui les écrivait, eût été à sa place parmi les précieuses et ne pouvait inspirer une amitié bien vive. Très différentes nous apparaissent d'autres femmes alors à la mode qui enguirlandaient Humboldt comme elles enguirlandaient Chateaubriand afin de le maintenir dans leur intimité. Telle, par exemple, la marquise de Prie, à qui Humboldt écrit le 5 janvier 1819, au moment où elle rentre à Paris :

« Est-il bien vrai que la plus aimable, la plus spirituelle des marquises veuille me voir? J'irai me jeter à ses pieds pour obtenir mon pardon. Mais accoutumé à ne pas trop me fier aux amnisties, le cœur tout plein encore de tout ce que vous avez dit contre moi à mon frère, à Vienne, en me voyant rester dans cette Babylone moderne « lors de l'ar« rivée du monstre », je veux un pardon plus formel avant de me présenter chez vous, madame. En Chine, on resserre les grands coupables par les solstices d'hiver, c'est alors que l'extension a lieu parmi les chrétiens ; on pardonne, à la même époque, même à des libéraux comme moi ; daignez donc vous prononcer sur mon sort. Je demande deux lignes de

cette jolie écriture, et surtout que vous ne me fassiez pas de reproches, à cause d'une certaine réponse que je vous dois, et que j'ai remise d'une saison à l'autre, cherchant une occasion sûre de vous donner l'état des partis. Veuillez donc, madame, me pardonner, avant que je ne quitte l'Europe (car enfin ce sera pour de bon) et si lady Morgan, Mme Benjamin Constant, et Mme Dupin vous laissent quelques instants libres, daignez me les accorder. »

Le Cabinet noir livre à la police, dès le surlendemain, cette lettre et la réponse de Mme de Prie :

« *Ce mercredi soir*, 6, *dix heures.* — Je reçois votre charmant billet, et je n'ai presque pas achevé de le lire que je m'empresse d'y répondre par un mot à la hâte. Une personne, comme vous, n'a jamais besoin de pardon, et vous le savez bien. Voilà pourquoi vous craignez si peu de vous rendre coupable. Je suis, tous les jours, visible de dix heures à midi, et de trois à cinq. Je soupire, depuis trois mois, après vous, monsieur, dans cette *Gabbia di motti*. C'est assez vous dire que la paix est faite, mais pour des reproches... attendez-vous à en recevoir, car vous m'avez causé trop de chagrin, et Dieu sait si j'avais besoin d'en avoir aussi de votre part ; mais ils ne seront pas amers. »

Au mois de juin suivant, Humboldt est obligé de refuser une invitation à dîner de Mme de Prie pour le lundi ; mais il se met à ses ordres pour un jour d'après. Et elle de répondre :

« Me voici à vous tenir ma parole, selon ma louable coutume. C'est à vous à tenir la vôtre,

monsieur. Rappelez-vous que je plie bagage, que je n'aurai bientôt plus un verre, ni une assiette disponible ; ainsi vous devriez bien venir dîner avec moi, après-demain 28. Vous y trouverez une aimable dame, sans son conservateur de mari, mais il faudra que vous ayez la complaisance de vous trouver chez moi à quatre heures et demie, devant nous mettre à table à cinq heures précises, pour faire une course à la campagne après. Si vous êtes assez aimable pour cela, vous me ferez un bien grand plaisir, et je crains bien que ce ne soit le dernier, car comment compter sur un voyageur tel que vous, monsieur, moi pauvre bête de femme bien nulle ! mais sur laquelle vous savez bien que vous pourrez toujours compter pour une estime et un attachement invariables. »

Il y a aussi des reproches dans ce billet de la duchesse de Broglie, la noble fille de Mme de Staël :

« Vous m'abandonnez tout à fait, cela est bien mal : voilà quinze jours que je ne vous ai vu. Pourquoi me tenez-vous une telle rigueur? On prétend que vous êtes sujet à vous dégoûter des personnes ; si tel était mon cas, cela m'affligerait beaucoup. Venez me rassurer, demain soir, si vous êtes libre. Mille amitiés. »

La réponse de Humboldt prouve que le reproche lui est allé au cœur :

« Je me rendrai à l'aimable invitation de Mme la duchesse. Elle attribue à la légèreté tudesque ce qui est l'effet de ma position. Me dégoûter, et de votre maison, quel blasphème ! Me dégoûter de M. de

Broglie qui est l'espoir de la France, l'objet de mon attachement le plus affectueux. En vous écrivant on ne doit parler que de lui. »

Un peu plus tard, Humboldt écrit encore :

« Je n'ai trouvé votre aimable lettre, madame la duchesse, que le soir en rentrant. Je n'ai point été chez M. Gérard, mais j'ai passé toute la journée, pour mettre en ordre des observations et des expériences que nous avons faites sur la température de l'eau sous la glace. J'ai passé deux jours sur le niveau avec instrument que j'ai fait venir de Londres, le même que celui qu'on a au Pôle Nord. Je suis enrhumé comme un ministre, mais je tenterai de vous offrir mes hommages, ce soir, au coin de votre feu dans le petit comité : c'est être deux fois heureux de vous voir et de vous entendre à la fois. »

Il y a, dans ces propos, beaucoup d'affection et beaucoup d'admiration. C'est ce double sentiment que ressent Humboldt pour tout ce qui touche aux de Broglie. Il le leur prouve encore quand meurt Mme de Staël. La police n'a pu mettre la main sur les lettres qu'il leur écrit à ce moment, ni sur les condoléances qu'il adresse à Benjamin Constant. Mais, elle s'empare de la réponse de celui-ci.

« Mille remerciements, mon excellent ami, et du beau présent, et de la lettre qui l'accompagne. Je suis bien peu en état encore de profiter de l'un et de répondre à l'autre. Le sentiment que j'éprouve devient plus oppressif à mesure qu'il semble devenir moins déchirant. Il y a au fond de mon cœur une apathie sombre et pesante, dont je crois qu'il me

sera bien plus impossible de me relever, que de la douleur la plus vive. Je n'ai plus de courage à rien, parce que, sans le savoir, même après une longue absence et une séparation presque habituelle, je rapportais tout à Mme de Staël, et que je n'ai aucune pensée qui ne me la rappelle et qui n'aille se briser sur son cercueil. Ce que vous dites est cruellement vrai ; les couches interposées par le temps sont soulevées par la mort, et le passé apparaît avec une vie qui fait pâlir et qui détruit celle qu'on croit rester.

« Reconnaissance et triste, mais bien tendre amitié.

B. C. »

Les relations d'Alexandre de Humboldt dans la société de Paris sont, on le voit, aussi nombreuses que variées. Mais, les femmes y tiennent la plus grande place. Lorsqu'en 1819, Réal, l'ancien conseiller d'État de l'Empire proscrit en 1815, voit, grâce à Decazes, cesser son exil, sa fille, Mme Lacuée, écrit à Humboldt :

« J'aurais été bien heureuse, monsieur le baron, si j'avais été la première à vous annoncer le rappel du comte Réal, mon père. J'avais entendu dire que M. de Humboldt n'était plus à Paris, et je regrettais de ne pouvoir vous faire part de mon bonheur, car je ne songeais qu'à celui qui, dans un temps bien douloureux pour moi, s'était intéressé d'une manière si bonne et si aimable au sort de mon pauvre exilé. Ce fut hier seulement que j'appris que vous étiez encore dans notre capitale. Je m'empresse de

réparer de suite un malentendu que je vous supplie de ne pas prendre pour un oubli qui serait impardonnable à la fille de M. Réal, envers M. le baron de Humboldt. »

Dans la lettre suivante adressée à Mme de Rumford, nous trouvons une autre preuve de la fidélité de Humboldt à ses amis et à leur mémoire :

« Une nouvelle bien douloureuse me prive aujourd'hui du plaisir de vous offrir mes hommages, madame la comtesse, et d'assister à votre intéressante réunion. Je n'ai eu que deux compagnons de voyage pendant mon expédition en Amérique, M. Bonpland (1) et M. Montufar, fils du marquis de Selvalegres, un des plus riches seigneurs du Pérou. J'ai eu hier la nouvelle cruelle que M. Montufar a péri sur l'échafaud à Santa-Fé de Bogota. On m'écrit que ses dernières paroles renfermaient des vœux pour la liberté de sa patrie et des souvenirs pour moi. Après avoir vu succomber presque toute sa famille, il a été pris en combattant pour la noble cause des indépendants. Nous avions passé quatre à cinq années, couchant à la belle étoile, nous égarant dans les forêts. Cela laisse des souvenirs ineffaçables. Avec sa famille a péri ce qu'il y avait de plus instruit, de plus éclairé, de plus noble de sentiments en Amérique. Vous, madame, qui connaissez les grandes douleurs, vous ne m'en voudrez pas de ce que je tâche dans le recueillement et dans la solitude, de trouver les consolations d'une âme douloureusement affectée. »

(1) Naturaliste et explorateur, auteur d'ouvrages appréciés. Il avait accompagné Humboldt au Pérou.

Voici encore, saisies par la police, trois lettres d'un caractère très différent et qui nous initient aux dessous d'une brouille mondaine. Le 21 janvier 1820, Humboldt écrit à la comtesse de Goltz, femme du ministre de Prusse :

« J'ai une grande prière à vous faire, chère comtesse, vous ne me refuserez pas vos bons offices auprès du comte. J'ai été deux fois, ce matin, à votre hôtel. En vrai solliciteur, je suis resté dans votre antichambre, d'où j'ai entendu remuer les plats, et modestement je me suis retiré.

« Si vous me refusez, je serai le plus malheureux des hommes. Voici mon secret : Je reçois une longue lettre de la princesse de Beauvau, qui me conjure de négocier pour qu'elle soit, avec sa famille, invitée à votre bal. Vous savez que les demoiselles sont charmantes. J'ai d'intimes et anciennes liaisons avec cette famille qui a été invitée à tous les derniers bals ; chez l'ambassadeur d'Angleterre, chez Fernan Nunez, etc. L'exclusion du vôtre lui ferait beaucoup de peine ; j'aurais beau lui dire que les billets sont donnés, que l'espace manque ; Mme de Beauvau croirait toujours que cette exclusion a des causes politiques, ou que je n'ai pas mis assez de chaleur dans mes sollicitations. Laissez-vous donc fléchir par mes douces prières ; vous êtes si bonne et si indulgente !

« Daignez m'envoyer les billets d'invitation, je me charge de les transmettre en votre nom, et si vous y trouviez un peu de répugnance, souvenez-vous, chère et aimable comtesse, qu'il n'y a de mérite à céder qu'en se sacrifiant un peu. La famille

de Beauvau se compose du prince, de la princesse et de leurs enfants. Je frissonne, en faisant ce dénombrement, mais peut-être qu'un bon rhume ministériel nous délivrera de quelques-uns. J'aurais bien aussi la même requête à vous présenter, de la part de la princesse Adam Czartoriska, rue de Richelieu, hôtel de Castellane ; mais je ne veux pas me rendre tout à fait détestable à vos yeux. »

Le même jour, la comtesse de Goltz répond :

« Soyez assuré, mon cher baron, que j'aurais été enchantée de faire quelque chose qui pût vous être agréable si cela eût été en mon pouvoir, et je vous prie d'être bien persuadé que c'est un véritable chagrin pour moi d'être forcée de vous refuser. Nous avons tant, mais tant de monde à notre bal, et surtout un si grand nombre de femmes, qu'avec la meilleure volonté du monde, il nous serait absolument impossible de recevoir la famille Beauvau. D'ailleurs, nous avions supposé que ces dames ne tenaient pas beaucoup à y venir, car, après les avoir invitées trois hivers de suite à nos bals, elles en ont donné un il y a quinze jours, sans nous faire l'honneur de nous y prier. »

On devine ici une rancune de femme, une de ces rancunes qui sont longues à se dissiper et qui se traduisent par des procédés désobligeants. Humboldt ne s'y méprend pas. Son dépit et son humiliation se trahissent dans sa lettre à la princesse de Beauvau.

« Vous ne me croirez pas, aimable princesse ; j'ai totalement échoué dans ma négociation ! Rien n'a pu fléchir les deux personnages : ils se sont opiniâ-

trement retranchés dans l'excuse qu'ils avaient distribué beaucoup plus de billets que l'hôtel ne peut contenir de monde. En vain j'ai épuisé mon éloquence à leur peindre l'amitié et l'ancienne reconnaissance qui m'attachent à votre respectable famille. Deux fois, hier, je m'y suis présenté ; ce matin encore, je suis revenu à la charge, mais l'incomparable beauté de la comtesse ne permet pas que l'on entre si matin chez elle. Toutefois, j'ai vu le comte qui, après bien des difficultés, m'a introduit auprès de madame, à qui j'ai renouvelé de vive voix tout l'intérêt que je mettais à réussir. Elle m'a répondu, avec un peu d'humeur, que pendant trois années consécutives on avait invité la famille Beauvau sans qu'elle daigne tenir compte de cette politesse, ce qui, ayant fait présumer qu'elle y attachait peu d'importance, était cause qu'on s'était abstenu cette fois de lui faire aucune invitation. La comtesse m'objecta encore que depuis peu vous aviez donné un bal auquel elle n'avait point été priée. Je tâchai de lui faire entendre qu'un bal de famille n'était point un bal public, mais j'en fus pour mes frais de dialectique.

« Quant à moi j'avais décidé de ne pas y mettre les pieds. Cependant j'ai réfléchi que ce serait marquer trop de dépit. J'irai, mais je ne paraîtrai qu'à la fin du bal, et seulement pour que j'aie, à Berlin, un certificat de présence. Hélas ! voilà comme on traite le frère d'un ministre disgracié (1). »

(1) Guillaume de Humboldt venait de se brouiller avec le prince de Hardenberg et de quitter le ministère.

III

Du même dossier, je retire la correspondance suivante échangée entre Humboldt et la duchesse de Duras. Elle est relative à Chateaubriand et révèle la tendre amitié que les deux correspondants professent pour l'illustre écrivain. C'est en août 1818 et alors qu'il travaille à sa fameuse tragédie de *Moïse*, triste erreur d'un homme de génie. Mme de Duras y voit cependant pour lui l'occasion de récolter des lauriers ailleurs que dans le champ de la politique d'où elle voudrait qu'il s'éloignât à jamais.

Elle écrit donc à Humboldt :

« J'avais eu un peu d'espoir de vous voir hier, mais vous n'êtes pas venu. Voici ce que je vous propose : Mlles Berry doivent venir dîner à la campagne chez moi, dimanche ; je ne doute pas qu'elles ne soient enchantées de vous voir ; vous passeriez vingt-quatre heures à Andilly, et je vous ramènerais lundi, car je viens à Paris pour la cour. Si vous avez quelques épreuves à corriger, quelque petit travail à faire, apportez-le ; vous aurez du silence, une belle vue, point d'importuns pendant toute une matinée. N'est-ce pas une belle fête que je vous propose?

« Voici une idée qui m'est venue, et dont je fais part à vous seul. Dans la grande Assemblée de l'Institut pour la Saint-Louis, on lit des morceaux de prose et de vers, et je crois que si l'on proposait à notre ami de lire quelque fragment de *Moïse*, il y consentirait. Arrangez cela, mais ne dites pas que l'idée vient de moi. J'avoue que je mets du prix à tout ce qui le tire de la politique.

« Adieu, voilà bien des propositions ; dites oui, et recevez l'assurance de la plus véritable amitié. »

A cette charmante lettre, Humboldt répond :

« Je suis touché de votre aimable souvenir, et j'accepterais de tout mon cœur la proposition pour dimanche, si je n'étais engagé avec un ancien ami de mon frère, M. de Stackelberg. Je préfère vous demander un des premiers jours de la semaine prochaine, un mercredi, ou un jeudi, jours où je suis sûr de vous trouver *seule*. C'est là un point lumineux de mon existence.

« Votre idée de *Moïse* me paraît tout aussi lumineuse. Cela ferait une excellente impression dans les temps où nous vivons. J'irai le voir, mais je n'oserai lui en parler si vous ne m'y autorisez. Voulez-vous que j'en parle à MM. R... et C...? Ils en seront tous ravis, mais cela n'aura aucune suite s'il donne un premier refus.

« Je ne ferai rien avant votre réponse. De grâce écrivez-moi quelques lignes avant de venir, et comptez sur mon activité et sur mon zèle. Il me paraîtrait bien important de rappeler au public que c'est un homme à part, qu'on ne peut confondre avec un autre, dont la noblesse des sentiments et l'indé-

pendance de caractère ne se démentiront dans aucune occasion et qui n'aura jamais besoin des étrangers pour exciter l'admiration et conserver un grand nom chez ceux qui parlent français, ou qui le parleront dans un siècle futur. Mais je doute qu'il se rende à de si vives instances. La gloire littéraire, cette gloire paisible, la seule à laquelle j'aurais voulu qu'il aspire, ne l'intéresse pas assez.

« Je prie à genoux madame la duchesse de m'écrire quelques lignes à ce sujet, et de me conserver une bienveillance qui m'est si chère. Je pense aller bientôt en Angleterre, pour trois semaines. Veuillez bien n'en pas parler. Je crois que mon frère quittera momentanément les affaires. Il a demandé sa retraite absolue. Il ne passera pas par Paris (où l'on a préféré un autre ministre) et je dois le voir avant son départ. »

Mme de Duras reprend la plume :

« Je puis vous répondre que, si la proposition est faite, notre ami acceptera ; j'en ai causé avec lui. Que quelques membres seulement chargent M. de Vèze qui le voit souvent, ou vous, ou tout autre, de dire que cette lecture ferait plaisir, et je réponds du consentement. Je voudrais tant remplacer la politique par la littérature ; j'y crois son bonheur et son repos si engagés que rien ne me fera plus de plaisir que de le revoir dans cette ligne.

« Clara est souffrante d'un mal de gorge. J'étais au moment de retourner avec elle, mais cela va mieux aujourd'hui. Ne venez que mardi, je vais lundi (si Clara continue à être bien) faire ma cour à Madame, et je reviendrai le soir ici. Je ne parlerai

point de votre voyage ; j'espère que ce ne sera qu'une course.

« Adieu, à bientôt, vous voilà avec de pleins pouvoirs. Je serais bien aise qu'on connût cette belle poésie, mais ne dites point que je vous en ai parlé. J'ai une sainte terreur des rapports et des tracasseries. »

« Je n'ai rien négligé, réplique Humboldt, mais nous avons cru qu'il ne fallait rien hâter, et attendre quelques jours pour se décider. Je désire que vous soyez en ligne à votre arrivée.

« J'ignorais la brochure de M. de Chat... lorsque je vous écrivis mes deux billets, et vous, vous ne m'en disiez pas un mot. Cet incident est très important. Il y a de la malveillance dans le public, et une malveillance toujours croissante, non précisément contre notre illustre ami, mais contre ceux qui s'en défendent explicitement sur tous les points, et il a dû les traiter avec de grands égards.

« Je ne doute pas du succès, si le public s'abandonne à ses propres inspirations, mais les passions sont à craindre jusque dans le sanctuaire des Muses ; on dirait même qu'elles se sont logées là, depuis que les doctes s'en mêlent.

« Je le répète, je crois être garant du succès. S'il en est autrement, je ne me consolerai jamais d'avoir donné un mauvais conseil ; les vôtres seront toujours excellents ; vous savez, car Tacite l'a dit, *de moribus Germanorum*, que les femmes ont des inspirations *particulières*, des inspirations presque divines. »

Finalement, la lecture eut lieu. Mais, il ne semble

pas qu'elle ait produit grande impression sur les auditeurs de Chateaubriand, ou du moins n'en ai-je retrouvé aucune trace. On peut voir d'ailleurs, par ces citations, en quoi consistaient les exploits de la police. A la liasse de ces lettres, elle épingle les quelques lignes explicatives que voici :

« Les billets ci-joints de la duchesse de Duras au baron de Humboldt et du baron à la duchesse, que j'ai envoyés successivement à Votre Excellence, annoncent évidemment qu'il y a une intrigue entre eux, en faveur de M. de Chateaubriand. Peut-être aussi n'est-ce qu'une intrigue académique. »

Dans le même dossier, se trouvent en assez grand nombre des billets dont la police, en les reproduisant, ne donne pas la signature, mais qu'elle attribue encore à la duchesse de Duras.

« Je resterai chez moi, ce soir jeudi. Venez, je vous prie, d'abord pour que j'aie le plaisir de vous voir, et puis parce que j'aurai un de vos compatriotes, le prince Auguste de Prusse. Il est tombé des nues, hier au soir, aux Tuileries. Il venait chercher la duchesse d'Escars, qui était à la campagne ; il m'a trouvée au lieu d'elle : nous avons été à l'Opéra, et puis je l'ai engagé à venir prendre le thé ce soir, car il me paraît tout triste de ne pas voir un visage de connaissance à Paris. Ne me manquez donc pas ce soir ; j'ai besoin de vous pour rendre la vie à ce pauvre prince, et pour lui dire comment il peut s'amuser. Amitié vraie et solide pour la vie. »

« Vous êtes donc décidé à ne pas venir me demander à dîner aujourd'hui, pour ne pas dîner

chez moi deux jours de suite? Cela n'est pas amical, j'aurais une autre ambition, c'est que vous dînassiez ici, toutes les fois que vous ne dînez pas chez des étrangers, nous sommes loin de compte comme vous voyez; au reste je suis souvent si triste et si maussade que je trouve bien simple qu'on redoute les engagements de l'amitié avec moi, et pourtant il y a quelque douceur à compter solidement sur l'intérêt de ses amis; après cela, ils sont aimables s'ils peuvent, cela vient en seconde ligne. Oui, je dois aller à Neuilly et j'espère toujours vous y mener à huit heures trois quarts. »

« Je suis désolée que vous soyez venu, hier au soir, inutilement; c'est ce soir que je serai chez moi. Tâchez de me donner un petit moment. C'est demain que je m'en vais à Mouchy. Amitié. »

« Je suis venue voir M. de Chateaubriand qui est ici pour trois ou quatre jours. Voulez-vous venir dîner chez moi aujourd'hui avec lui? Ses affaires sont arrangées (et il garde la Vallée). Ne lui dites pas que je vous en ai fait part et n'en parlez point. Mais, vous avez souffert avec nous; il est juste que vous soyez tranquille et rassuré avec nous aussi. »

« J'arriverai, lundi; si vous voulez me voir dans la soirée, vous me ferez plaisir, mais pas avant neuf heures. Amitié. »

« Faites-moi dire de vos nouvelles. Je ne compte pas sur vous, ce soir. M. de Chateaubriand dîne

demain chez moi; venez-y, si vous êtes mieux, et faites-moi dire si vous viendrez. »

« Je suis toute souffrante, et resterai chez moi. Si vous êtes guéri, venez me voir, ce soir, mais pas tard. Si vous êtes toujours malade, faites-moi dire de vos nouvelles. Mille amitiés. »

« J'ai oublié hier de vous demander de me garder votre dîner de dimanche. Faites-moi dire si vous pourrez venir. Sans rancune. »

Le dernier mot de ce billet arrache à Humboldt une protestation.

« De la rancune ! M'en croyez-vous capable? Ne peut-on pas avoir pour vous la plus sincère estime, vous accorder toute sa confiance, sans se rencontrer dans toutes les nuances de nos diverses opinions politiques? Je dis dans les nuances, car il y a des doctrines fondamentales d'équité, de fidélité, de justice, de liberté civile, dans lesquelles il faut toujours se rencontrer, parce qu'elles touchent au caractère et à la moralité de l'homme... Me voilà solennel comme un Allemand !

« A propos du dîner, hélas, Madame la duchesse, je ne suis pas libre dimanche ; je donne moi-même à dîner, ce qui m'arrive une fois tous les quatre ans, à M. Abel, ce naturaliste naufragé de *l'Alceste*, qui a décrit le dernier volume en Chine avec lord A... Mais s'il y avait un temps, avant que vous me supposiez dans le trimestre des trois péchés de protestantisme, ultra-libéralisme et romantisme, où vous

me permettiez de dîner en petit comité de famille, daignez me donner un jour, par exemple, jeudi, vendredi? Ordonnez, disposez de moi. Si j'effraye par mes principes, je n'effrayerai pas de mes coudes. »

Quelques jours plus tard, Humboldt écrit encore à sa noble amie :

« Je ne suis pas venu vous remercier de votre aimable souvenir, parce qu'une petite fièvre de rhume me retient chez moi, depuis deux jours. Cela ne sera pas long, et je ne marquerai pas au dîner de Mme la duchesse, dimanche. Que cette mort de M. de Saint-Marcellin est affreuse ! Elle se lie à tant d'autres idées... (1).

« Je n'ai pas de nouvelles de mon frère (2), et je ne conçois rien à ce renouvellement des ministres. Nous n'avons pas les Catacombes de ce conseil qui ne s'assemble jamais. Pour ne pas chasser un ministre de suite, on lui propose un entresol tout en lui faisant accroire qu'il est resté le maître de la maison. C'est un mauvais principe pour les unités, que les Aristotes politiques exigent dans un ministère classique. J'attends des lettres. Celles que l'on a reçues annoncent que mon frère doit traiter, au nom du Roi, avec les anciens États, pour leur vacciner une constitution impitoyablement libérale. Que d'expérience *in corpore vivo* sous toutes les zones ! »

Vers la même époque, le Cabinet noir ouvre la

(1) Officier des Gardes du corps, M. de Saint-Marcellin avait péri dans un de ces duels si fréquents à cette époque entre royalistes et bonapartistes.

(2) Depuis peu de temps, membre du Cabinet prussien, Guillaume de Humboldt avait été contraint d'en sortir.

lettre qu'adresse à Humboldt du château de Séchelles, dans la Somme, la marquise de Bérenger.

« Est-il bien vrai que vous ayez eu la bonne pensée, et la géniale intention de franchir un espace de vingt lieues pour combler de joie et de reconnaissance les habitants solitaires d'un château, où votre souvenir est bien cher et le charme de votre société bien apprécié? Voilà cependant l'espoir qui m'a été donné, il y a deux mois, par Mme de Beauvau, et que je viens vous rappeler, presqu'en tremblant, aujourd'hui, car je ne puis me persuader qu'il soit possible qu'un homme, si aimé, si occupé, si célèbre et si recherché, par les salons et par les savants, trouve le temps de venir visiter de modestes campagnards calomniés, et dont, heureusement, le nom est rarement prononcé devant lui.

« Mais n'importe, la famille Beauvau s'annonce chez moi, vers le 12 ou 15 octobre, et en son nom et au mien, je viens vous dire, du fond du cœur, que rien ne serait plus doux pour moi, que l'exécution d'une promesse à laquelle j'attache le plus grand prix. Peut-être par excès de bonté, vous le voudrez, mais vous ne le pourrez point ; vous direz oui pour m'enchanter, et puis au dernier moment, mille affaires surviendront, à la traverse de vos généreuses intentions. Songez cependant que le 25 octobre, je retourne à Bruxelles, que ce sera le troisième hiver que je passerai loin de Paris, privé de votre conversation qui est la plus aimable, la plus attachante, que je connaisse et que quelques moments placés entre ces deux absences si tristes et si longues vous empêcheraient peut-être de m'oublier tout à fait.

Enfin, voyez, et décidez; mais, si vous aimez à faire un grand plaisir, à causer une joie vive, et sincère, venez chez des gens qui savent si bien apprécier votre caractère noble et indépendant, et qui conserveraient un long souvenir des instants que vous aurez eu l'amabilité de leur accorder. »

« J'attends M. de Sismondi qui va venir passer un mois ici, et aussi M. de Pontécoulant, dès les premiers jours du mois prochain. Ce sont des gens avec lesquels vous causerez volontiers; ensuite viendront les Beauvau qui sont de moitié dans les instances que je vous adresse. Depuis quelques semaines, j'hésitais à vous écrire; plus l'époque où je sollicitais votre visite était encore éloignée, et plus je craignais d'être oubliée, avant qu'elle n'arrivât. A présent que le moment approche, je vous remets mes intérêts entre les mains, en vous disant la vivacité de mon désir, et aussi celle de mes craintes.

« Adieu, monsieur.

« Recevez tous les compliments de M. de Bérenger et l'assurance du vif plaisir qu'il aurait à vous recevoir. J'attends votre réponse avec inquiétude. Ah! ne dites pas non, je vous en prie. Ne sommes-nous pas d'anciennes connaissances, et ne vous ai-je pas dit et témoigné mille fois, quel prix j'attachais à votre bienveillance? »

Dans les papiers de Humboldt dont s'empare la police, se trouvent aussi des lettres signées La Fayette et datées de son château de La Grange.

« Il y a bien longtemps, mon cher ami, écrit le général en juin 1817, que je n'ai eu le plaisir de

vous voir et de recevoir de vos nouvelles ; je viens vous demander un service que vous m'accorderez à bien des titres. Nous avons un portrait charmant de notre adorable M. de Tessé, une image de sa jeunesse où l'on retrouve encore ses traits et son regard. Mon fils l'a fait restaurer avec soin, et nous l'avons placé dans le salon de La Grange ; mais, nous l'avons vu se gâter peu à peu, sans deviner la cause de ce dépérissement. Ce ne sont pas les changements de costume que M. de Tessé avait fait faire, il y a plusieurs années. Serait-ce la restauration, le changement de toile opéré par les personnes, a-t-on dit, les plus habiles en ce genre? Peut-être est-ce l'humidité de nos murs de grès, dont le tableau n'était séparé que par le plâtre et un papier. Dans ce cas, après qu'il aurait été rétabli, je le placerais sur la glace du salon, où il serait à l'abri de l'influence du grès. Mais, avant tout, il faut le réparer, sans nuire à la ressemblance de sa jeunesse, où nous aimons à rechercher celle des derniers temps. Il faut un artiste habile et un excellent ami. J'ai pensé que vous trouveriez quelque jouissance à prendre des soins pour le portrait de notre cher M. de Tessé, et j'ai chargé le porteur de cette lettre de le déposer chez vous, ou dans le lieu que vous lui indiqueriez.

« Nous sommes entourés, ici, de misères affreuses, assaillis par une mendicité menaçante, et, depuis une dizaine de jours, agités par une fermentation de marchés qui n'attirera pas les vendeurs et qui pourra être suivie d'une crise terrible. La multitude a dicté le prix que l'autorité a prononcé. Les simples

citoyens se bornent à soulager, autant qu'ils le peuvent, les maux individuels, laissant aux administrateurs le soin des mesures générales ; mais, je crains bien que cela ne finisse très mal.

« J'ai été, ce matin, bien agréablement distrait de nos infortunes par la révolution aussi admirable qu'inattendue de la république brésilienne. Il me semble que les nouveaux États embrassent bien plus franchement les doctrines américaines du Nord qu'on ne l'aurait fait dans les ci-devant colonies espagnoles. Celles-ci doivent beaucoup gagner à cette aventure, sous le rapport de leur indépendance, même de leur organisation. J'ai besoin de savoir ce que l'on en pense ; donnez-moi, je vous prie, votre avis particulier. Si j'ai le bonheur de vivre encore dix ans, j'aurai vu dans un demi-siècle, non seulement l'affranchissement mais la liberte de l'Amérique entière. Oh ! quel événement glorieux ! quelle leçon pour nos petits tyrans de l'ancien monde !

« J'ai été, l'autre jour, fort effrayé d'un article du *Journal général* qui faisait craindre la perte de mon aimable lady Morgan ; mais, comme il parle de publications posthumes, qui auraient eu le temps d'être traduites, et que j'ai reçu une lettre de son mari, de la fin de mars, où il m'écrit qu'elle achève un ouvrage sur la France, nous nous sommes rassurés, mes enfants et moi. Je vois, par les journaux, que deux traductions se font en même temps. Avez-vous entendu parler de cet ouvrage, et de son auteur, qu'une gazette, aussi mal instruite que le journal, assurait être à Paris ?

« Mon fils, sa femme et ses enfants sont partis

pour nos montagnes d'Auvergne ; mes filles se proposent d'y aller, au milieu du mois, je resterai ici, pour tondre mon troupeau, et après le grand dîner du 14 juillet, j'irai rejoindre ma famille, jusqu'à l'époque de la moisson. Il est probable que je ferai une petite visite à Paris, et dans les environs, dans le courant de juin. J'en profiterai pour vous voir ainsi que tous mes bons et fidèles amis ; mais, est-ce que vous ne viendrez pas à Lagrange?

« On m'écrit que Mme de Staël va un peu mieux. Lui parlez-vous souvent? Quelle est son opinion sur l'octroyement constitutionnel qui va être fait à la nation prussienne? Que pense-t-elle de la situation actuelle de la France? »

Nous n'avons pas la réponse d'Alexandre de Humboldt à cette lettre. Mais, en voici une qu'il écrit à La Fayette en septembre 1818, au moment d'aller à Londres voir son frère qui s'y trouve comme ministre de Prusse et d'Aix-la-Chapelle où l'a mandé le chancelier, prince de Hardenberg, qui siège dans le Congrès.

« 13 *septembre.* — L'incertitude de ne plus trouver mon frère à Londres et la nécessité de me rendre dans la sainte ville (Aix-la-Chapelle), d'après l'invitation de M. de Hardenberg, ont singulièrement accéléré mon départ de Paris. Il ne me reste que le temps de me rappeler, dans cette dernière nuit, à M. le général de La Fayette, dont la bienveillance est d'un si grand prix pour moi. Je serai absent, pendant six semaines, dont je compte passer trois en Angleterre, car je voudrais respirer aussi peu

que possible de cet air de congrès. Il paraît que l'on ne s'y occupera ni de la pacification des colonies espagnoles à coups de baïonnettes, ni du projet de mon ami le capitaine Symmes, qui veut voyager avec moi dans l'intérieur du globe, où luit un soleil souterrain. Il me paraît que l'influence des puissances européennes sur Buenos-Ayres sera à peu près comme celles qu'elles exercent sur l'ouverture du Pôle ! Les événements se développent inévitablement, et je pense que le genre humain gagnera de vigueur et de santé malgré ses médecins. Adieu, mon cher et respectable général (1). »

En même temps que cette lettre, la police communique celle du prince de Hardenberg à Humboldt, à laquelle celui-ci fait allusion dans la sienne. Elle est datée d'Aix-la-Chapelle, le 4 septembre.

« J'ai lu votre lettre, avec ce vif intérêt que vous n'avez jamais cessé de m'inspirer, mon cher Humboldt, et que je vous conserverai *ad cineres usque*. Je me suis longtemps entretenu avec M. Mendelssohn de vos occupations, de l'ardeur infatigable avec laquelle vous vous y livrez en recueillant toujours de nouveaux succès, de vos projets, de votre santé, du souvenir que vous continuez de vouer à vos amis et à votre patrie. Vous voulez bien me ranger parmi ceux qui, depuis longtemps, vous sont le plus sincèrement attachés ; accordez-moi donc la satisfaction de vous embrasser ici ; j'ai grand

(1) On lit en marge de cette copie l'annotation suivante de la main d'un policier : « Cette lettre avait été laissée par M. de Humboldt, le jour de son départ, à M. Kunth, son secrétaire, pour la porter et la recommander aux soins de M. le comte de Tracy, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 44. »

besoin de vous entretenir sur mille sujets, et vous pensez bien que dans le nombre se trouve celui de convenir avec vous sur les moyens de vous être utile et de faciliter vos plans. Ce serait au commencement d'octobre qu'il faudrait venir. Paris est si peu éloigné, et vous y rencontrerez plusieurs de vos anciens amis. Je pars demain pour visiter encore une partie de la province, mais je serai de retour avant le 26 (1). »

Au reçu de cet appel du chancelier, Humboldt avait annoncé à ses amis son prochain départ et hâté ses préparatifs. Il se mit en route pour Londres le 14 septembre, avec le dessein d'y rester cinq ou six jours auprès de son frère, avant de repartir pour Aix-la-Chapelle, et l'espoir d'être présenté au prince régent qu'il n'avait pu voir lors d'un précédent voyage. L'agent secret qui donnait ces nouvelles croyait que le savant prussien emportait au Congrès un long mémoire sur les colonies hispano-américaines qu'il avait autrefois visitées. Il ajoutait :

« M. de Humboldt emportera avec lui une espèce de coup d'œil sur la situation de la France, qu'il a rédigée en notes détachées, mais qu'il a été impossible de se procurer jusqu'à ce moment.

« On regrette de dire (mais, cela est certain) que M. de Humboldt est peu l'ami de la famille des Bourbons et de la légitimité. On se rappelle qu'une fois chez le peintre Gérard, où il y avait des lys pour une fête, il se mit à dire tout haut : « Comme

(1) « M. de Humboldt est parti ce matin, 14 septembre, pour Londres, d'où il se rend à Aix-la-Chapelle. » (*Annotation de la police.*)

cela pue la légitimité ! » Il est à craindre qu'au Congrès d'Aix-la-Chapelle il ne donne de fausses notions aux souverains sur l'état de la France. »

La Fayette ne répond à Humboldt que le 26 octobre, c'est-à-dire à la veille du jour où le savant prussien doit rentrer à Paris.

« J'ai reçu votre lettre d'adieu avec une vive reconnaissance, mon cher ami, mais en même temps avec bien du regret de perdre l'espoir de votre visite à Lagrange. Je n'ai plus su où ma réponse vous trouverait et si elle devait aller vous chercher. Pendant que je m'inquiétais pour communiquer avec vous, j'apprends que vos monarques viennent à Paris, où certainement le roi de Prusse ne manquera pas de vous ramener. J'ai donc l'assurance de vous revoir bientôt. Je suis ici rue d'Anjou, 35, jusqu'à dimanche, et j'y serai jusqu'à lundi s'il fallait attendre un jour de plus pour vous rencontrer ; mais, lundi à neuf heures, il sera nécessaire que je parte pour Lagrange. »

III

Dans les pages qui précèdent, on n'a vu figurer qu'Alexandre de Humboldt et quelques-unes des personnalités parisiennes avec qui il était en relations. Avec les lettres qui suivent, son frère le baron Guillaume entre en scène. Il va nous montrer quelles étaient, à la date où elles furent écrites, les préoccupations d'un diplomate prussien, frère d'un grand savant, et par surcroît, savant lui-même, estimé comme philologue et assez versé dans les arts et les lettres pour avoir mérité l'amitié des écrivains les plus considérables de son pays, celle de Schiller notamment. Il suffit de lire ces confidences pour deviner combien confiante et tendre était l'intimité qui régnait entre les deux frères, combien vive l'admiration de l'aîné pour le plus jeune et la sollicitude du plus jeune pour cet aîné dont les soucis ne le préoccupaient pas moins que les siens et dont il suivait la carrière avec orgueil, comme si les mérites qui en justifiaient le succès, eussent été supérieurs à ceux qui lui avaient assuré à lui-même une renommée universelle.

« *Bourgouine*, 10 *février* 1817. — Mille grâces, mon cher Alexandre, de tes aimables lettres du

3 janvier, et de l'excellent ouvrage qui les accompagnait ; il a fait mes délices ici, et je ne saurais te dire combien j'admire que tu aies su manier d'une façon aussi supérieure une langue morte, en l'adaptant à des matières que les anciens n'ont jamais traitées avec une certaine profondeur ; tu as très bien fait de ne pas trop suivre les conseils de ceux qui se piquent d'une grande pureté dans les langues anciennes, mais qui n'ont que cet avantage seulement ; on perd toujours par là, en originalité, et je n'ai nulle part observé que tes ouvrages manquent de correction. Wolf (1) est avec raison enchanté de ta dédicace, je lui ai envoyé, sur-le-champ, les exemplaires, ainsi que les autres que tu avais destinés pour Berlin. Quant au fond, je n'en parle pas. Il est du plus haut intérêt comme tout ce que tu écris, et ne se rencontre nulle autre part aussi bien.

« Je suis ici, depuis les derniers jours de janvier, et j'y reste jusqu'au 1er de mars, je m'y trouve à merveille. Ma femme et mes filles sont bien portantes ; Caroline même souffre moins. Hermann et Adélaïde sont venus nous voir, et nous passons des journées fort gaies et fort agréables. Quant à mes affaires, je n'ai que celles des réclamations des particuliers, vis-à-vis de la France, qui ne me quittent nulle part, et celles de mes terres. Au reste, tu sauras déjà que je n'ai été nullement appelé à Berlin. J'avais demandé et obtenu un congé pour me rendre à mes terres, je l'avais sollicité pour trois mois ; mais, je n'ai pu quitter Francfort, que le

(1) Frédéric-Auguste Wolf, philologue allemand.

11 janvier, et il faut que je sois à Berlin, au commencement de mars, puisque ma femme veut partir pour l'Italie au commencement d'avril, et qu'il faut pourtant un peu se préparer à un tel voyage.

« On persiste à dire que j'irai à Londres, ce printemps ; je n'en sais rien encore. On a voulu me donner vingt-cinq mille écus d'appointements. J'ai écrit, après quelques pourparlers avec le chancelier, directement au Roi, et j'ai demandé cinq mille livres sterling. Cela va donner beaucoup d'embarras, car on ne sait que faire de moi, et l'on avait pour bien des raisons, désigné la mission de Londres. Je n'ai pas dit le plus petit mot sur ce que je devais devenir, si je n'allais pas à Londres, et j'ai écrit au chancelier qu'il m'était parfaitement indifférent, quelle que fût la résolution que prît le Roi. Je prévois facilement à quoi on se décidera. Si l'on ne me traite pas comme je le désire, je demanderai sans difficulté ma retraite entière ; c'est au fond ce que je préférerais. Ma fortune n'est pas grande, mais tellement rangée que je puis très bien vivre dans l'indépendance. Je me suis privé, depuis des années, de tous les livres dont je pouvais avoir besoin, même pendant de longues études, mais j'ai fait d'assez grandes dépenses d'autre part ; sans cela, il ne me manquerait donc rien absolument, pas même de me trouver infiniment mieux que dans les affaires si épineuses du moment, qui n'ont jamais été de mon goût.

« Si d'un autre côté, comme cela est très possible, on satisfait à mes demandes, et qu'on m'envoie en Angleterre, je n'en serai pas mécontent non plus.

Il y a à côté des affaires, des études bien importantes à faire dans ce pays, qui me manquent à présent, et auxquelles je m'adonnerais alors. J'y passerais quelques années avec beaucoup d'intérêt.

« Je t'ai déjà écrit dernièrement, cher Alexandre, que je ne compte pas passer par Paris, en me rendant à Londres, mais que je me flatte pourtant que tu voudras venir me trouver dans les Pays-Bas, pour m'accompagner, et pour rester quelque temps avec moi à Londres. Ce serait un plan délicieux et auquel j'attache le plus grand prix. Je viendrais plus tard moi-même à Paris, après avoir pris une maison à Londres, et m'y être complètement installé. »

Quelques semaines plus tard, Guillaume était nommé à Londres et de là, il écrit à son frère :

« *Londres*, 23 *octobre* 1817. — Tu dois avoir reçu une lettre, mon cher Alexandre, longtemps après que les tiennes étaient parties. Tu y auras vu que je n'ai pas passé par Calais, mais que j'ai préféré le trajet le plus long? Si j'étais seul comme à présent je serais tenté de le faire toujours. On voit si peu la mer qu'il serait mal fait de ne pas profiter des occasions où cela peut se faire sans inconvénient. J'ai passé délicieusement ma journée entre (*illisible*) et Harwik. La mer était agitée, mais le ciel s'éclaircissait de temps en temps : je n'ai pas quitté le tillac, excepté pour dîner, jusqu'à onze heures que je me suis couché. Je n'ai pas eu le moindre sentiment de malaise, quoique tout le monde autour de moi fût malade. J'ai vu dejà plu-

sieurs fois Hamilton et Canning, ils m'ont parlé avec grande affection de toi : mais, il n'est pas facile, à peine possible de cultiver beaucoup leur société. A présent encore, tout le monde est à la campagne et ne reste que peu d'heures pour soigner quelques affaires.

« Je suis infiniment heureux de voir que tu penses sérieusement à venir me voir ici, mon très cher Alexandre. J'ai pris une maison qui sera assez grande pour te loger, parce que je sais que tu n'es pas difficile sur ce point, car tu sais que les maisons d'ici n'offrent guère de grandes pièces. Mais, je voudrais que tu attendisses encore quatre à six semaines avant que de venir, à moins que tu n'y sois déterminé par les raisons importantes que tu m'as fait connaître.

« Pour ton portrait, je désirerais l'avoir ici, je crains seulement qu'il ne souffre en étant deux fois emballé et déballé. Parles-en un peu à Steuben (1) lui-même. Je suis infiniment touché de toutes tes bontés, mon cher Alexandre, et tu peux être sûr que je les reconnais entièrement. Il nous sera impossible de faire la moindre des choses pour A... Je n'ai aucun fonds pour lui.

« Pour mes livres, c'est-à-dire ceux que j'aurais voulu avoir avec moi, ils sont à Francfort, dans six grandes caisses. J'ai hésité à les apporter ici, et j'ai aussi bien fait, car comment placer cela? Je ne pensais pas non plus faire un triage, car il aurait

(1) Le baron de Steuben, peintre allemand, qui s'était fixé à Paris où il mourut en 1856, et que ses œuvres rapprochent de l'École française.

fallu tout déranger. Au reste, je doute que je travaille ici précisément pour faire imprimer. Tu n'as pas idée combien les affaires et les occupations qu'entraîne une mission produisent un gaspillage estimable de temps. Cela est encore plus le cas ici qu'ailleurs, où, à cause des énormes distances, on perd une bonne partie de la journée dans les rues, soit à pied, soit en voiture. Mais, ce qui est le principal, c'est que je ne crois pas que je sois longtemps ici, et je suis bien aise d'étudier plus particulièrement les objets qui tiennent à ce pays.

« J'ai vu avec plaisir que tu as été consulté pour les affaires de l'Amérique ; personne ne connaît en Europe ce pays aussi bien que toi. Il est singulier que l'Amérique occupe tant à présent les puissances européennes et même celles qui, comme nous, n'y ont presqu'aucun intérêt. On voit facilement qu'il y a dans ce soin pour l'Amérique beaucoup de sentiments entièrement européens.

« J'écris aujourd'hui à J... pour me faire nombre d'envois. Je lui ai recommandé de te demander expressément si tu as quelque chose à me faire passer. J'espère, toutefois, recevoir au plus tôt ton ouvrage, par le moyen du courrier anglais ou français. Ne tarde pas de me le donner, je suis impatient de le lire. »

« *Londres, 27 octobre.* — Je t'ai écrit à Douvres, aujourd'hui, étant incertain si ces lignes te trouveraient encore à Paris (1). Je suis enchanté de ta

(1) Alexandre était parti la veille pour Londres.

résolution de venir ici tout de suite. J'ai la plus grande impatience de te revoir. Tout est arrangé pour le mieux. Ne loge pas chez R... Je demeurerai, dès après-demain soir, dans une maison Portland, place 17. Tu trouveras ta chambre toute préparée, et je te prie de descendre, dans tous les cas, chez moi. Je suis bien fâché de ne pouvoir loger également Arago ; les maisons anglaises sont si ridiculement petites ! mais je lui conseille de se loger à Moringhotel Street, Manchester Square. Il sera près de nous et également bien. »

Le dossier que nous compulsons reste muet jusqu'à la fin d'août 1818. A cette date, Guillaume qui n'a pas quitté Londres y attend de nouveau son frère et se réjouit de le revoir, après une séparation de dix mois.

« *Londres*, 27 *août.* — Je ne saurais assez te remercier de ton aimable lettre du 22, et de la certitude que tu y donnes de t'embrasser sous peu. Te voir bientôt ; te voir, pour le moins pendant trois semaines, te posséder chez moi, dans ma maison, tout cela m'enchante et me rend également heureux. Tu dormiras avec M. Valenciennes, dont je serai charmé de faire la connaissance, dans la petite chambre que j'ai fait préparer pour toi seul, dernièrement, et mon vieux salon sera ta demeure pour le jour. M. Valenciennes aura une très grande chambre pour le même usage en bas, attenant à la salle à manger. Si tu veux travailler avec lui, cela ne tiendra qu'à toi. J'ai pour moi encore le logement du devant. »

Le séjour d'Alexandre à Londres fut abrégé par la nécessité où se trouvait Guillaume de se rendre au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Là, les occupations de celui-ci se multiplièrent et l'absorbèrent. Ce n'est que bien après la fermeture du Congrès qu'il put se rappeler au souvenir de son frère.

« *Francfort*, 14 *décembre*. — Je te demande mille fois pardon, mon cher Alexandre de ne pas t'avoir écrit jusqu'à ce jour, mais j'ai tellement été par voies et par chemins, depuis que j'ai quitté Aix-la-Chapelle, que je n'ai guères eu de loisir ; d'ailleurs, dans les premiers jours je n'avais rien à te dire qui pût t'intéresser beaucoup.

« Je me flatte que tu seras arrivé heureusement à Paris, et que tu y continues tes travaux avec une ardeur redoublée ; j'espère aussi que l'impression va à ton gré. A propos, qui est donc un certain Sir Jackson qui est tombé ici chez moi, prétendant te connaître, et savoir toutes nos relations avec feu M. Storn? Il n'a été qu'un quart d'heure chez moi, et n'a pas cessé de faire des questions sur tout ce qui nous regarde. Comme cela ne me paraissait pas trop plaisant, je lui ai répondu assez froidement ; je n'ai rien pu apprendre ici à son égard.

« J'ai eu le fameux entretien avec qui tu sais (1), premièrement, l'avant-veille de mon départ, et une petite demi-heure avant le sien. On m'a fait quatre propositions : les deux que tu connais, l'Austrasie

(1) Le chancelier prince de Hardenberg, avec qui il s'était trouvé en désaccord sur la politique du moment et à qui il avait donné sa démission de ministre à Londres.

et le partage du ministère de l'Intérieur. J'ai refusé péremptoirement ce dernier, et j'ai montré les difficultés du premier. En troisième lieu, on m'a proposé de retourner à Londres pour une année, et de me donner, pour me dédommager des frais du double ménage, telle somme que je demanderais ; refus net de ma part. Enfin, d'aller à Rome (mais après avoir fini ici) pour négocier le concordat. J'ai dit que ce serait blesser tout ce que je dois à N... qui s'y trouve, et qui est mon ami. On a été fort mécontent, disant que je ne voulais céder en rien, et on a fait l'aveu remarquable que mon attitude serait trop indépendante, si j'étais seulement au Conseil d'État et par conséquent sans appointements. Depuis ce jour, jusqu'au moment où nous nous sommes quittés à Coblentz, les démonstrations extérieures ont toujours été les mêmes ; mais, quoiqu'il eût dit qu'il voulait reprendre la conversation en chemin, il ne l'a pas fait ; je ne l'ai plus vu seul ; il m'a embrassé tendrement, en montant en voiture, et c'est ainsi que nous nous sommes séparés.

« Il n'y a guère de doute que les offres et les propositions qu'on pourra encore me faire seront de même nature, sous différentes formes ; mais, je déclinerai fortement tout ce que je ne pourrai point faire accorder avec mes principes et mes convenances. Pour le moment, on me laissera probablement tranquille. Les affaires dont j'ai été chargé me retiendront ici aisément jusqu'à la fin de février et je répands que je veux aller, après, passer quatre semaines aux terres de ma femme. J'écarte, par là,

tout soupçon d'empressement de me rendre à Berlin. J'ai vu Schlegel (1) à B... ; il paraît s'y plaire, et y sera sans doute très utile. Il serait superflu de dire que son amour-propre continue à être des plus actifs, mais ce qui m'était nouveau, et ce que je plains, c'est qu'il s'adonne à des recherches dans lesquelles il entre infiniment de détails purement mécaniques, ce qui lui fait négliger ses talents poétiques, etc. Les antiquités de Trèves sont remarquables, et le chancelier a fait beaucoup pour les faire déblayer et nettoyer.

« Muffling (2) est allé à Bruxelles, chargé d'une négociation. Je crois qu'il finira par avoir une place à Londres. C'est, selon moi, le meilleur choix qu'on puisse faire dans ce moment.

« Adieu, mon cher Alexandre : je désire vivement que nous ne soyons pas longtemps sans nous revoir de nouveau et je me flatte que tu viendras à Berlin avant ton grand voyage. »

On a pu voir, que jusqu'à ce jour, la police n'avait découvert dans les papiers d'Alexandre de Humbolt que de rares lettres de lui. Mais elle ne tarda pas à prendre sa revanche. Dès le début de 1819, elle était plus heureuse et pouvait faire connaître ce que pensait le savant prussien du cabinet Dessoles qui venait de succéder au cabinet Richelieu. Ce qu'il en pensait, il le confiait à son frère :

(1) Guillaume de Schlegel, le célèbre critique allemand qui fut l'ami de Mme de Staël.

(2) Le général prussien baron de Muffling, gouverneur de Paris en 1815, pendant le séjour des alliés.

« 9 *janvier* 1819. — Les dernières semaines ont été ici fort orageuses. Comme sur les affaires importantes, il faut s'exprimer avec franchise, mon opinion est que la tranquillité de la France est beaucoup plus probable avec le ministère actuel qu'avec le ministère soit mixte, soit ultra, que l'on a voulu former. L'imbécillité de ceux qui, dans cette affaire, ont eu la chute de leurs ennemis en main, et qui n'ont pu, ni su en profiter, pendant trois jours, est au-dessus de tout ce que l'on a vu dans la journée des Dupes. A force de crier que la France était en danger, qu'il fallait changer les lois que l'on venait de faire l'an passé (celle des élections et du recrutement), on a été sur le point d'agiter sérieusement les provinces. Les ultras se vantaient déjà de leur triomphe, des changements qu'ils allaient opérer, et quelques heures après, les personnes qu'on allait chasser sont montées en grade, et le parti vaincu a été plus maître du terrain que jamais. Ce conflit des passions, cette multitude d'hommes qui crevaient d'envie d'être ministres, et qui refusaient, parce que l'ensemble du ministère qu'on allait former (mosaïque d'hommes de tous les partis) ne leur inspirait pas de confiance, tout cela était un spectacle très instructif.

« Le nouveau ministère agira dans le sens de la masse de la nation. On ne touchera point à la Charte, et je crois que l'année se passera beaucoup plus tranquillement que si le ministère avait été disposé à agir dans le sens opposé. Voilà mon opinion individuelle ; elle est diamétralement opposée à celle de tous les voyageurs allemands qui retournent à Francfort ; opposée surtout à celle de tous les

diplomates, à l'exception de sir Charles Stuart.

« Tu n'es pas facilement effrayé, mon cher ami ; c'est pour cela que je t'ai écrit avec cette franchise. La France restera très tranquille, s'il n'y a point un choc extérieur. Il est probable que la première nouvelle de la retraite du duc de Richelieu paraîtra hostile aux étrangers. Il est si facile de parler du triomphe des Jacobins ! Quiconque connaît les ressorts de cette petite révolution ministérielle sait qu'il n'y a rien de haineux pour l'étranger dans toute cette affaire. »

En même temps qu'il rassurait son frère sur la situation des affaires de France, Alexandre de Humboldt se préoccupait de ce frère bien-aimé qu'il savait quasi brouillé avec Hardenberg et au sujet duquel les journaux publiaient les commentaires les plus contradictoires. Sans nouvelles directes de lui, il en demandait à Frédéric de Schœll qui, après avoir été longtemps attaché à la légation de Prusse à Paris, résidait maintenant à Berlin comme conseiller intime, et en possession de la confiance du chancelier.

« *4 février.* — Je suis en peine, Monsieur, de la position future de mon frère ; je n'en ai aucune nouvelle directe, et j'ose vous prier de m'en dire quelque chose. Savez-vous quelque chose de Francfort ? Pourrais-je voir la *Gazette officielle* qui annonce sa nomination. Ah ! quel déplorable renouvellement de ministres, et comment mon frère qui sait refuser, peut-il accepter un entresol dans la maison de M. S*** (1). Le rédacteur d'un article qui a paru

(1) Le baron de Schuckmann, homme d'État prussien, directeur

aujourd'hui dans le *Journal des Débats* sera extrêmement désagréable à mon frère. Il a frappé et il frappera tous ceux qui lui sont attachés. Ces mots en italique : *le Baron de Humboldt n'est pas ministre de l'Intérieur,* semblent être mis comme de ces grandes nouvelles qui peuvent consoler les hommes monarchiques ; c'est comme si on leur disait : n'en croyez rien, la patrie n'est pas en danger. Avec un peu de décence et de bienveillance, on aurait pu dire que c'était par erreur que, etc... De grâce, dites-moi si vous savez quelque chose immédiatement de Berlin sur la position des choses. »

Quelques jours plus tard, le signataire de cette missive pressante, toujours en quête d'informations, interrogeait son frère, alors à Francfort.

« 15 *février.* — Ma dernière lettre, cher ami, t'a été portée par un secrétaire d'ambassade du comte de Goltz à Francfort (1) ; elle traitait longuement du nouveau ministère. J'espère que tu l'as reçue. En attendant, les gazettes françaises (et je ne puis m'en procurer d'autres), disent que tu es ministre de l'Intérieur, puis elles disent après que tu ne l'es pas ! J'ai compris que comme la Prusse n'a pas les catacombes du Conseil, dans lesquelles on enterre en France les ministres déchus, on a voulu laisser à M. de Schuckmann un entresol, tout en lui faisant accroire qu'il est encore maître de la maison. J'ai

de la police à Berlin et qui fut, durant peu de temps, ministre de l'Intérieur.

(1) C'est la lettre du 9 janvier qu'on a lue ci-dessus. Il est à remarquer que, quoique confiée à un secrétaire d'ambassade, elle avait été retenue par la police le temps d'en prendre copie.

peine à croire que tu aies approuvé cette funeste répartition des ministères ; et comme je n'ai pas de nouvelles, je pense que tout est encore incertain. Donne-moi, je te conjure, quelques éclaircissements. Un article dans le *Journal des Débats*, qui commence comme un coup de canon : « M. De H... n'est pas ministre de l'Intérieur, etc. » n'est point de Goltz, mais, d'après ce que je sais avec certitude, de Schoell. La rudesse du style et l'inconvenance du ton me l'avaient fait soupçonner. Déjà Schoell m'a dit qu'il n'y avait mis aucune importance, et qu'il avait voulu seulement rectifier une erreur. Il a la main heureuse !

« Je te ferai passer mon ouvrage sur l'Égypte ; mais, comme je suis pauvre d'argent dans ce moment, permets que je le fasse relier ici à tes frais, et qu'à tes frais de même, je te l'envoie. »

« Au mois de juillet 1819, la lettre suivante adressée par Alexandre de Humboldt au chancelier de Prusse prince de Hardenberg vint prouver à la police combien le préoccupait la situation de son frère. Guillaume avait consenti, après de longues hésitations, à faire partie du ministère prussien avec l'espoir d'y faire prévaloir ses idées libérales. Mais, il semble que le chancelier ne le lui avait ouvert que dans le dessein de le ramener aux siennes et de l'annihiler en les lui imposant, résolu à le briser s'il ne réussissait pas à les lui faire accepter. »

« *Paris*, 30 *juillet* 1819. — Monseigneur, depuis un grand nombre d'années, depuis 1793, où Votre Altesse a daigné m'attacher à sa personne, et

m'honorer de sa confiance, je ne lui ai jamais écrit, sans avoir à lui parler de ma reconnaissance. Chaque année a été signalée par des bienfaits. Le plus grand m'a paru cette bienveillance constante, cet intérêt non interrompu par lesquels vous avez encouragé les premiers essais de ma jeunesse, les travaux plus mûrs d'un temps où l'on apprend à dompter son imagination et à reconnaître les véritables biens de la vie. L'expression de ma reconnaissance doit avoir de la monotonie ; je connais cependant assez votre cœur pour savoir qu'elle ne vous déplaît pas, que vous aimez à voir de temps en temps cette écriture qui vous rappelle d'autres époques bien éloignées de la vie.

« J'ai reçu les douze cents écus que Votre Altesse a daigné me faire assigner pour l'achat des instruments et des livres ; j'en rendrai le compte le plus détaillé. Jamais gouvernement n'a agi d'une manière plus libérale et plus délicate envers un homme de lettres. J'aime à vous devoir ce qui m'arrive de bien dans ce monde. Je le dis à tout ce qui m'entoure, les épanchements me sont un besoin. Daignez agréer l'hommage renouvelé de mes sentiments d'affection, de respect et de reconnaissance. J'aurai l'honneur de vous adresser sous peu la première esquisse de mon plan de voyage (1). Je ferai même ce plan en double, l'un sous la forme officielle, l'autre dans une lettre adressée au prince chancelier d'État.

« Je suis à attendre le retour de M. Amédée Jaubert (2) qui est encore à la campagne pour se

(1) Il préparait déjà son grand voyage d'exploration dans l'Asie centrale qu'il ne put faire qu'en 1829.

(2) Un des plus brillants élèves de l'orientaliste Sylvestre de Sacy.

délasser des fatigues de sa course aux bords de la mer Caspienne. C'est lui qui a été chercher ces chèvres Kirguises que l'on veut absolument nommer chèvres de Cachemyre et qui ont coûté au gouvernement quatre cent mille francs. Il y en a trois cents en vie). Je suis tellement harcelé de lettres que l'on m'adresse sur mon voyage depuis six mois que je ne puis m'en tirer sans secrétaire. J'ai cru que je serais un peu plus tranquille, en répondant que je vais par le cap de Bonne-Espérance, et que je retourne par terre. Les dilettanti voyageurs craignent heureusement les longues navigations, je compte cependant faire tout le contraire de ce que je dis. J'apprends avec beaucoup d'assiduité le persan, j'ai des leçons tous les jours. Je compte aller par Constantinople, où les rochers volcaniques des Dardanelles ont été mal vus jusqu'ici, par Angora, Erzeroum, et l'Ararath en Perse, mesurer barométriquement toute la Perse, du nord au sud, du Mazanderan au golfe Persique ; vous envoyer du vin de Shiraz, et passer par Bander-Abassi dans l'Inde. Je pourrai, par cette route, fournir beaucoup de renseignements utiles à mon pays sous le rapport de la teinture, des fabriques de laine et de commerce. L'idée de Votre Altesse de réunir les diverses questions d'utilité publique est aussi juste que facile à mettre à profit.

« Voilà, à ce que le comte de Goltz me dit, mon frère en chemin pour Berlin ! Ce serait manquer à cette franchise dont vous m'avez toujours fait un devoir, si je ne vous parlais pas de ce qui m'agite si vivement en ce moment. Je crains que cette hési-

tation que mon frère a montrée, avant d'accepter la place que Votre Altesse lui a destinée, n'ait fait naître de nouveau quelque malentendu. Je vous suis trop attaché, cher prince, pour ne pas juger avec la plus grande impartialité tout ce qui regarde les intérêts d'un frère qui m'est cher. Ma reconnaissance pour vous, mon dévouement pour la personne du Roi qui ne cesse d'être si bon pour moi, m'en font un devoir. J'ai sans cesse agi dans le sens qui a rapport au désir énoncé par Votre Altesse dans notre dernière conversation confidentielle à Aix-la-Chapelle. Je vous conjure de traiter mon frère avec cette confiance dont vous lui avez donné tant de marques affectueuses. Un homme qui porte le nom que je porte n'a jamais d'autres intérêts que ceux qui occupent vos pensées. Il peut y avoir eu divergences d'opinions sur les moyens par lesquels le même but doit être atteint ; mais, je connais, par une si longue et si ancienne expérience, l'étendue de vos vues, la noblesse de vos sentiments que je ne crains jamais que les divergences d'opinions dans les affaires les plus graves puissent vous blesser. M'avez-vous jamais retiré votre bienveillance, j'ose dire votre amitié, parce que, soit par la ténacité des illusions de ma première jeunesse, soit par un manque d'expérience du monde, j'ai différé avec Votre Altesse dans des idées de détail, sur les modifications du plan constitutionnel? Je sais que mon frère a le plus vif désir de mettre en œuvre tout ce que la nature lui a donné de talent et de forces pour vous seconder dans le grand œuvre qui doit couronner vos travaux antérieurs. Vous avez été

content de sa manière d'agir à Vienne, vous le serez à Berlin. Je compte tant sur la proximité de cette douce habitude de pouvoir l'entendre à chaque heure du jour! Je sais que vous rendrez la plus éclatante justice au talent, à la prudence, au patriotisme de mon frère. Je sais aussi qu'il ne pourra jamais s'éloigner d'une personne à laquelle, lui et moi, nous devons les marques de la plus douce et plus constante affection.

« Vous avez été placé si haut par la Providence pour influer sur les affaires générales du monde, que j'attends avec confiance l'issue d'une lutte engagée par une coupable exagération de quelques têtes mal organisées. J'ai appris avec une vive satisfaction qu'en même temps que des mesures de rigueur ont été prises contre ceux qui veulent cimenter la liberté avec le sang et rendre odieux tout ce qui peut élever et ennoblir les hommes, vous avez soumis au Roi les bases d'une constitution d'États. Les temps dans lesquels nous vivons sont très extraordinaires. Séjournant dans un pays dans lequel les grandes querelles qui ébranlent les diverses classes de la société sont à peu près vidées, et où règne dans ce moment un grand désir de calme et de tranquillité, je ne juge sans doute que bien imparfaitement de l'état de ma patrie; mais je pense comme Votre Altesse que les rigueurs nécessaires pour ne pas laisser écrouler l'édifice social ne peuvent (parce qu'elles sont des moyens physiques) remédier que momentanément à un mal moral.

« Les constitutions établies dans quelques États

d'Allemagne ont compliqué les questions, parce qu'elles ont été formées d'après des idées très divergentes. On a tâché de persuader à une partie de la nation que les grandes puissances ont une tendance concertée à gêner le développement de la pensée, à empêcher la discussion sur des objets d'un intérêt général, à l'effrayer d'un enthousiasme qui a produit tour à tour de grands malheurs et de belles actions chez des peuples de race germanique. Cet état d'irritation, véritable ou factice, cessera dès que, par les sages institutions que vous méditez, on offrira d'autres aliments à l'esprit public ; il cessera d'avoir de l'importance, dès que les hommes mûrs, les propriétaires qui ont intérêt au calme et à la stabilité, seront appelés dans les conseils des souverains. Une publicité autorisée, je dirai encouragée par le gouvernement, fait cesser les trames coupables ourdies dans le secret. Un noble attachement à des familles régnantes qui ont gouverné avec douceur, émancipé les classes inférieures du peuple, introduit une égalité de droits parmi les citoyens, plus parfaite que celle dont jouissent les États les plus anciennement constitués, cet attachement, dis-je, éloigne en Allemagne les craintes d'une révolution funeste. Mais, il est des états de malaise et de tiraillement dont l'influence croissante ne laisse pas aussi d'entraver la marche des gouvernements : des mesures utiles paraissent alors aux princes les mieux intentionnés des concessions qui peuvent encourager, enhardir les malveillants, et placés entre les peuples et les princes, les plus grands hommes d'État ne pourraient plus à la longue trouver l'issue

de ces labyrinthes de préventions et d'erreurs. Cette crainte, monseigneur, n'est pas celle qui m'agite, je connais la difficulté de votre position ; mais, je sais aussi ce que vous possédez d'élévation dans la pensée, d'indépendance d'opinion, d'ascendant sur les esprits.

« En relisant cette lettre, je me suis demandé si je devais la laisser partir. Je pense qu'elle ne renferme rien qui ne respire le vif attachement que je vous porte. Faites-moi la grâce de ne pas dire à mon frère que j'ai parlé de lui ; je ne veux pas que vous répondiez sur aucun des objets que j'ai traités ; je sais respecter votre temps ; mais, je serais pourtant rassuré, si vous daigniez m'écrire deux lignes de votre main pour me dire que cette lettre ne vous a pas déplu. Je puis demander cette grâce à votre ancienne amitié pour moi.

« J'entends dire à tous ceux qui nous arrivent que jamais vous n'avez été mieux portant, jugez du plaisir que cela me cause. »

Cette lettre était partie depuis quelques jours, lorsque Alexandre en reçut une de Guillaume qui lui annonçait son entrée prochaine au pouvoir, mais laissait pressentir de prochains embarras ministériels par suite de la divergence d'opinions qui existait entre le chancelier et lui.

« *Berlin*, 13 *août* 1819. — Cher Alexandre, je suis ici depuis quinze jours, et j'entrerai en fonctions très prochainement. Il ne me reste que peu de moments, et je ne puis te dire que ce qui pourra principalement t'intéresser dans ma nouvelle position.

« Le chancelier est aimable et amical au possible ; mais, comme je trouve assez singulier qu'il s'imagine qu'il ait pu premièrement me maltraiter en quelque façon, et qu'il n'ait besoin après que de se radoucir de son côté, pour que je m'empresse de renouer nos anciennes liaisons, c'est moi plutôt qui me tiens sur un pied de réserve avec lui.

« Le Roi m'a vu seul, le matin après son arrivee, et m'a fait dîner ce même jour avec lui, tandis qu'ordinairement, en pareille occurrence, il s'épargne l'importunité d'une audience. Tout le monde a remarqué qu'il a parlé à table de préférence avec moi, et il a témoigné à Witzleben son contentement de la manière dont je lui avais parlé le matin. Comme c'est uniquement par la confiance du Roi que je puis agir avec succès, tu croiras facilement que je ne négligerai rien pour me le concilier.

« Ma femme et tous mes enfants, excepté Hermann, sont encore à Ems, et je ne les attends que dans sept à huit semaines de retour ici. La santé de ma femme ne va pas mal, mais pas non plus aussi bien que je l'aurais espéré.

« L'envoi de l'ouvrage de Raynouard que je dois sans doute à tes bontés, m'a fait beaucoup de plaisir. Je joins à ces lignes ma réponse pour le comte de Pradel. Je me souviens très bien de l'avoir connu en 1815, mais je n'en ai pas fait mention dans ma lettre ; ce sont des souvenirs qu'il n'est pas agréable de rappeler.

« Les mesures de rigueur qu'on prend ici et en Allemagne, ne sont ni conformes à mes goûts, ni selon moi, sages et adaptées aux circonstances. Il

est heureux pour moi qu'elles aient été prises avant mon arrivée. Je ne doute pas non plus que le moment ne vienne bientôt où je pourrai m'expliquer dans le ministère qui partage, au reste, mon opinion à leur égard.

« Tu m'obligeras beaucoup en m'envoyant directement par Jordès les livres que je dois tenir de tes bontés et de tes complaisances. Je n'ai pas encore de maison, et j'en prendrai peut-être une bien éloignée du centre de la ville, celle de feue la Reine. Elle est superbe, une des plus belles de la capitale, et je pourrais y déployer mes livres, mes marbres, qui remplissent toute une chambre, mes plâtres et les tableaux que ma femme a achetés, et parmi lesquels il y en a de fort beaux.

« L'ouvrage de M. Kannegiesser est horrible. D'abord on est frappé ; mais, on voit bientôt qu'il n'a fait que tourmenter une assez pauvre idée, jusqu'à ce qu'elle ait servi à lui fournir un livre entier, et à lui faire parcourir les trois parties du monde. La géographie de Ritter est un bien autre ouvrage du même genre, plein de talent, de sagacité, et d'une érudition vraiment solide.

« Schoell a donné à sa femme, en badinant conjugalement, un petit coup avec deux doigts sur la main, et elle en a reçu deux plaies dont elle souffre depuis quinze mois ; on a cru qu'il faudrait lui couper les doigts. Quelle gentillesse aimable ! Il est au reste, plus gras et plus gai que jamais.

« Le chancelier, qui ne vient plus dans le conseil des ministres, pense faire de Schoell son envoyé et plénipotentiaire auprès de nous, mais nous pré-

testerons contre cette manière de traiter les ministres. Je l'ai déjà fait sentir au prince.

« La princesse de Hardenberg est tombée, le 1er août, en dansant une polonaise avec Wittgenstein. Elle ne peut plus marcher depuis cet accident. »

Au mois de janvier suivant, le signataire de cette lettre n'était plus ministre. Revenu à ses savantes études, il y cherchait une diversion aux graves ennuis que lui avait causés son passage au pouvoir. Alexandre, en le félicitant de s'être jeté dans le travail, lui demandait quelques détails sur les circonstances de sa chute.

« 22 *janvier* 1820. — Le courrier ne donne les lettres qu'au moment où les bureaux du comte de Goltz ne veulent presque plus recevoir de paquets, de sorte que j'ai eu à peine le temps, cher ami, de te remercier de tes deux aimables lettres des 2 et 14 janvier, la première contenant la grande nouvelle qui occupe ici tous les esprits, et qui a beaucoup contribué à la célébrité de ton nom. Je m'attendais à cet événement, et je désirerais qu'un jour je puisse avoir une légère notion des causes les plus rapprochées. Comme je regarde toutes les lettres fermées à cachet volant comme peu sûres, je ne toucherai pas cette corde, ni rien de ce qui tient à la politique. Tu peux ainsi, par conséquent, être sûr que je ne puis influer, de la manière la plus éloignée, sur les absurdes récits des journaux. Je ne vois jamais les personnes qui les font, et je sens combien toute espèce d'influence de ce genre contrarierait la noblesse de ton caractère.

« J'ajoute seulement, quoique ce soit pre que un incident politique, qu'avec ta lettre du 2 janvier, j'en ai reçu une du 8 janvier, de la main du prince de Hardenberg. Il ne m'avait pas écrit depuis six mois, ni répondu sur une lettre très détaillée que je lui avais écrite.

« Depuis, je lui avais envoyé un volume. Il m'a écrit que ma lettre du 30 juillet (celle sur les mesures politiques) est allée droit à son cœur, qu'il a plus que jamais le besoin de se rapprocher de moi, de resserrer des liens si anciens. Puis, il ajoute :

« Mon cher Humboldt, c'est une bien vive peine « que de me voir dans la nécessité de vous mander « que l'amitié qui me liait à M. votre frère n'a pu « se rétablir lors de son arrivée ; je l'ai prié avec « instance d'être de nouveau pour moi ce qu'il fut, « pendant plusieurs années. Il a cru devoir suivre « une ligne tout à fait différente. C'est une des expé- « riences les plus douloureuses de ma vie, mais je « n'ai rien à me reprocher. Conservez-moi, vous, « toute votre amitié, et comptez toujours sur la « mienne. Je crois que votre présence aurait dé- « tourné mainte circonstance fâcheuse ! »

« L'ouvrage d'Égypte, cher ami, est en route depuis cinq semaines. Je suis sûr qu'il te fera grand plaisir. Ne veux-tu pas acheter, ici, le Strabon de Du Theil ? Les notes sur l'Égypte et les rectifications de ce que l'ouvrage renferme d'inexact, par rapport à des citations des anciens, rendent ce Strabon précieux. N'en as-tu pas quelques volumes déjà ?

« Je vois avec ravissement que tu es tout à l'étude,

et à celle des langues américaines. C'est comme une marque de ton amitié pour moi. Je ferai traduire ton mémoire en français, et je désire que nous ayons bientôt quelque ouvrage de toi : cela paraîtra très piquant.

« Je commence à voir clair dans le persan, depuis que je suis forcé de travailler, à haute voix, aux deux cours de Sacy et de Langlès (1), devant le public ; cela stimule beaucoup. J'apprends aussi l'arabe chez Sacy. Je t'invite, pour avoir une idée de quelques rapprochements de ces idiomes avec les langues américaines, de relire les commencements des chapitres de la belle grammaire arabe de Sacy, et de son précis de grammaire générale philosophique, troisième édition. Il y a des rapports entre les langues américaines et syriaques très curieux, non seulement par les incorporations, mais aussi par cette grande division de langues pour laquelle les unes ont beaucoup de formes de verbes, d'autres beaucoup de formes et de temps à la fois. »

Le jour où Alexandre répétait à son frère ce que lui avait écrit à son sujet le prince de Hardenberg, il répond au chancelier.

« 22 *janvier*. — Monseigneur, je ne trouve pas d'expressions pour témoigner assez vivement ma reconnaissance à Votre Altesse pour tout ce que sa lettre, en date du 8 janvier, renferme pour moi de consolant et d'affectueux. Je ne pouvais craindre que la franchise avec laquelle je m'étais exprimé

(1) Silvestre de Sacy et Langlès professaient au Collège de France les langues orientales, et notamment l'arabe et le persan.

sur l'état moral des peuples ait pu vous déplaire. Vous pouvez blâmer mes opinions, mais, je le sais, vous avez toujours rendu quelque justice à la pureté de mes sentiments.

« Ce qui est arrivé par rapport à mon frère, m'a profondément affligé, et par l'attachement que je lui porte, et par les liens qui, dès ma première jeunesse, m'unissent à votre existence politique dans le monde. Je ne connais que les résultats, je me perds à deviner les causes. Je ne conçois plus rien à la marche des affaires, et les rapports mensongers des journaux me déroutent chaque jour davantage. Mais ces liens seront-ils donc entièrement rompus? Quitterai-je l'Europe dans cet état d'incertitude? L'éloignement de mon frère me rend doublement nécessaire votre puissant appui. J'ai montré, je crois, dans toutes les occasions un dévouement sans bornes pour la personne du Roi. Il me serait douloureux de penser que ce que le temps et quelques travaux ont cimenté, puisse se briser dans la tempête des opinions.

« Je vois avec un plaisir mêlé d'étonnement que Votre Altesse a eu le loisir de lire mon volume. Tout ce que votre lettre renferme à ce sujet m'a comblé de joie. J'espère pouvoir bientôt vous offrir un nouveau volume. J'ai été assez heureux pour regagner ma liberté comme auteur. Mes anciens libraires ont consenti à résilier le traité.

« Je voudrais que vous me fissiez envoyer quelques échantillons de dents pour vous en faire faire ici par le docteur Oudet qui voudrait volontiers travailler pour Votre Altesse. Il paraît que

nous n'avions pas réussi, car on m'a tout renvoyé, et je désirerais le consoler par quelque nouvelle commande. »

On a vu qu'en transmettant à son frère les propos du prince de Hardenberg, Alexandre de Humboldt lui exprimait le désir d'être informé des causes de sa chute. Guillaume se hâta de répondre à ces questions.

« *Berlin, 3 février* 1820. — Mille grâces, mon cher Alexandre, sur ta lettre détaillée et amicale du 22 janvier, et des livres que tu m'as envoyés. Ils me sont doublement précieux à présent puisque je puis en faire usage librement. Je ne saurais te dire combien je me félicite du loisir dont je jouis. Je sors très peu ; mes occupations et tout le reste de mon temps dans l'intérieur de ma famille, sont les seules choses auxquelles je me livre. Tu n'as pas d'idée combien le travail est pénible, lorsque, comme c'est mon cas, on a été éloigné de ses études, pendant un grand nombre d'années ; mais, je réussirai à m'y remettre entièrement, et je me flatte que je n'en serai plus détaché. Je regarde ma carrière politique comme finie, et je désire vivement que ce soit. Dans le moment actuel, je ne m'occupe absolument de rien qui y soit relatif ; je ne lis même pas les papiers publics, et ne connais, que par les récits des autres, ce qu'on me fait l'honneur de dire de moi.

« Je n'ai jamais supposé, mon cher frère, que tu y eusses la moindre part, je connais trop bien ta manière d'agir pour cela. Il est naturel que les

gazettes débitent beaucoup de contes et de mensonges, et surtout sur le motif de mon éloignement des affaires. Personne ne s'imagine que cette mesure n'a eu aucune cause particulière, qu'elle n'a été précédée par aucun événement, aucune querelle, aucune division même : on inventera donc des raisons, et on fera des histoires.

« Tu voudrais avoir, cher Alexandre, une légère notice des causes les plus rapprochées de ma catastrophe ; je puis certainement satisfaire cette demande, sans dévoiler aucun mystère, et sans m'exposer à aucun inconvénient dans le cas très probable que cette lettre soit lue avant qu'elle ne te parvienne. D'après tout ce que je sais historiquement, et ce que je puis concevoir moi-même par conjectures, il n'y a eu absolument d'autre raison que celle que le prince de Hardenberg a cru que la diversité d'opinions entre lui et moi était trop prononcée, et mon influence sur le ministère, malgré l'opposition dans laquelle je me trouvais avec lui, trop grande, pour qu'il pût conduire l'administration d'après son système, aussi longtemps que je serais en place. Il a voulu, de plus, se débarrasser de mon opposition dans le ministère et dans le Conseil d'État, pour les nouveaux impôts qui vont être créés à présent : je ne le blâme pas en ceci ; je trouve, au contraire, qu'il a très bien fait ; il aurait seulement fait mieux encore, s'il ne m'avait jamais appelé au ministère. Il devait voir, par tout ce que je lui avais dit à Aix-la-Chapelle, et écrit, de Francfort, au Roi, que nous ne pouvions pas nous trouver dans les relations où il voulait me

placer, sans qu'un de nous changeât entièrement de principes et de systèmes. Je n'ai jamais, étant ministre, agi dans un sens d'opposition aussi direct que j'ai parlé et écrit alors. J'ai toujours su tenir exactement la ligne entre ce qu'on peut écrire et ce qu'on peut faire. J'ai toujours senti ce que m'imposait ma place même, et ai agi avec la plus grande délicatesse, sans cependant altérer en rien ni mes principes ni mes opinions.

« Ce que le prince de Hardenberg t'a écrit ne m'étonne guère : il l'a dit à plusieurs personnes ici : 'est de toute fausseté, ce n'est pas lui qui a à se plaindre, c'est moi, et ceux qui nous connaissent tous les deux, savent bien à qui de nous deux il faut supposer plus de constance dans l'amitié. Tu me ferais plaisir, si tu voulais lui répondre là-dessus ces mots à peu près : « J'ai été fort peiné de ce que « vous me dîtes sur mon frère. Il m'a écrit que ses « principes et ses opinions sur la manière dont il « aurait fallu conduire les affaires en général, et « particulièrement dans le moment actuel, avaient « été si opposés aux vôtres, qu'il n'avait pas pu « s'accorder avec vous là-dessus, sans blesser sa « conscience et ses devoirs envers le Roi ; qu'il lui « avait été douloureux sans doute de ne plus se « trouver sur le même pied avec vous, mais qu'il « n'avait aucun reproche à se faire à cet égard ; « qu'il avait, au contraire, depuis son départ de « Londres, et plus encore pendant son séjour à « Francfort, tellement à se plaindre de vous, que « l'impression n'avait pu en être effacée par les « simples protestations d'amitié, et du désir de

« renouer les anciennes liaisons, que vous lui aviez « faites à son arrivée à Berlin, sans même les accom- « pagner d'une marque réelle de confiance. »

« C'est ainsi qu'on renvoie la balle. Je ne tiens cependant pas beaucoup à ce que tu lui dises cela. Je suis sûr qu'en aucun cas, tu ne lui répondras qu'il a raison, et voilà ce qui me suffit. Il est inconcevable comme on peut mêler et confondre ainsi les intérêts de l'État et ses rapports personnels. Aucun des hommes qui me connaissent depuis longtemps pourrait-il s'imaginer qu'il n'avait, après m'avoir vraiment maltraité, qu'à me donner une place et des appointements, et à me dire quelques phrases amicales, pour m'engager à oublier non seulement ce qui s'est passé, mais même mes maximes et mes principes.

« Je plains, au reste, beaucoup le prince de Hardenberg. Il s'attire une immensité d'affaires et de désagréments sur le déclin de ses jours, et n'est point secondé, comme il devrait l'être dans son poste. Quant à moi, il t'en souvient combien je lui ai dit à Aix-la-Chapelle, à lui et à A..., que je ne pouvais pas me trouver dans le ministère à présent ; tu te souviens aussi qu'en oubliant entièrement la manière dont j'avais été traité, j'ai été le plus amicalement du monde avec le prince. Tu pourrais, si tu ne veux pas lui dire ce que je viens d'écrire, lui rappeler ceci.

« Voilà, mon cher Alexandre, ce que j'avais à te dire sur ce sujet : je n'y reviendrai plus à présent. Il est ennuyeux d'en parler, et Dieu sait que je n'ai pas le moindre petit ressentiment contre le prince.

Je ne me rapprocherai certainement pas personnellement de lui, mais je désire sincèrement qu'il ait tous les succès et toutes les satisfactions possibles : je désire seulement qu'il trouve des hommes qui puissent, d'accord avec lui, conduire les affaires. Ce que je puis t'assurer, c'est qu'il ne m'a jamais fait plus de bien qu'en m'éloignant du ministère, et je dis bien cordialement le matin et le soir : *Deus nobis hæc otia fecit.* »

Au reçu de cette lettre, Alexandre s'empresse de s'acquitter envers Hardenberg de la commission dont l'avait chargé son frère.

« 19 *février* 1820. — Depuis que vous m'avez communiqué, cher et respectable prince, les tristes nouvelles de mon frère, j'ai eu de lui une seule lettre détaillée. Pas de plaintes, pas d'amertume. Il m'a écrit « qu'il sentait la peine que je devais « éprouver à cause de mon double attachement « à vous et à lui, que ses opinions sur la manière « de conduire les affaires en général, et principalement dans le moment actuel, avaient été si « opposées aux vôtres, qu'il aurait cru blesser sa « conscience et ses devoirs envers le Roi, en les « abandonnant ; qu'il lui avait été très douloureux, « sans doute, de n'avoir plus été sur le même pied « avec vous comme jadis, mais qu'il croyait n'avoir « aucun reproche à se faire à cet égard ; qu'il croyait « avoir à se plaindre de votre manière de le traiter « pendant son séjour à Francfort ; que des impressions de cette nature étaient difficiles à effacer, « et que depuis son arrivée à Berlin, les expressions

« de votre bienveillance n'avaient été accompa-
« gnées d'aucune de ces marques de confiance que
« vous lui aviez données en d'autres temps. »

« Voilà, mon cher et respectable ami, vous me permettez encore cette expression de ma première jeunesse, voilà ce que mon frère m'écrit sur ce funeste malentendu. Toute la tournure de la lettre de mon frère indique d'ailleurs qu'il veut entièrement se jeter dans les études. Il me demande des livres sur les langues... Puisse ce dissentiment, qui me chagrine tant, ne pas être sans remède! Les temps dans lesquels nous vivons offrent de graves circonstances. Des événements aussi épouvantables que ceux dont nous avons été témoins ici, augmentent la défiance et les alarmes des princes (1). Cette disposition des esprits chez les gouvernants et les gouvernés rend difficile la position des hommes d'État qui veulent reconstituer l'édifice de la société, ébranlé dans ses bases. La route est ténébreuse!

Quale per incertam lunam sub luce maligna
Est iter in silvis, ubi cœlum condidit umbra
Jupiter, et rebus nox abstulit atra colorem.

« Virgile ne pensait pas aux lumières du siècle, dont on accuse la maligne influence. Ici les différents partis s'agitent pour exploiter la consternation générale à leur profit. Vous avez une manière de voir plus noble, plus grande, plus indépendante. Que Dieu vous fasse voir des jours plus heureux. »

Le courrier qui emportait à Berlin cette lettre

(1) Le duc de Berry venait d'être assassiné.

pour Hardenberg, en emportait aussi une pour Guillaume.

« *Paris*, 19 *février*. — Le bon temps, mon cher Guillaume, où l'on a un frère qui n'est plus ministre, et qui peut vouer aux lettres et aux plus douces affections, un temps qu'il ne pouvait consacrer qu'aux affaires publiques. Je suis heureux d'avoir souvent de tes lettres, et des lettres qui me retracent vivement l'inconcevable activité de ton esprit. Je n'ai point aujourd'hui le loisir de te répondre comme je le désire, surtout sur l'objet des langues dans lesquelles je suis pourtant bien ignorant, mais qui m'intéressent plus vivement que jamais. Je m'en tiens dans ma réponse à ce qu'il y a de plus urgent.

« Tes explications sur les causes de ta retraite ont entièrement assouvi ma curiosité. Dans tous les grands événements de la vie, on suppose des causes saillantes ; on oublie que les plus grands effets se produisent tout naturellement par la force des choses, par l'opposition des caractères et des opinions. Je m'étais figuré, comme les journalistes, de grandes querelles dans le Conseil d'État, des divergences d'opinions sur Carlsbad, Mayence, la Landwher, les finances, etc... Eh bien, il n'y a rien de tout cela.

« Comment as-tu pu croire un instant que je te donnerais tort. On s'est rapproché de moi après que j'eus énoncé très énergiquement mes opinions sur les affaires politiques. On m'a écrit avec une extrême tendresse. J'ai répondu dès lors que je

connaissais la sévérité de tes principes et qu'il t'était moralement impossible de les sacrifier, même à l'amitié. Aujourd'hui, dans ce même courrier, j'ai pris occasion de revenir sur ce sujet, écrivant au prince, à propos de cet épouvantable et féroce attentat contre la malheureuse famille des Bourbons : j'ai placé en entier dans ma lettre au prince les dix lignes que tu avais guillemetées. Je ne veux pas rompre, cela me paraîtrait inutile, et même inconvenant dans ma position ; mais, rien dans ce monde, ne me retiendra jamais de défendre celui qui est le plus cher à mon cœur.

« Voici, cher frère, le reçu signé ; cela est dans l'ordre, et très nécessaire pour ne pas laisser dans l'incertitude tes enfants. Tu sais, d'ailleurs, cher ami, que je te dois encore cinq cents francs. Je t'embrasse... ».

Cette lettre est la dernière du dossier qui contient la correspondance des Humboldt. Elle ne démentira pas l'idée qu'on a pu se faire en lisant les précédentes, de l'affection que s'étaient vouée l'un à l'autre les deux frères, de leur caractère et de leurs talents réciproques. Elle achèvera surtout de démontrer, en ce qui touche le baron Alexandre, que loin d'être hostile à la France et aux institutions qu'elle s'était données, comme l'en accusait la police, il en aimait les mœurs, les habitudes, la langue ; qu'il en parlait avec bienveillance, qu'il souhaitait pour ses propres travaux comme pour lui-même l'estime et la considération de cette société française qui l'avait accueilli avec les égards et l'admiration dus à son génie et qu'en conséquence, il ne méritait pas

les indignes traitements que lui infligeaient à son insu les agents attachés à ses pas. Ces traitements seraient sans excuse à nos yeux s'ils n'avaient eu pour résultat de nous faire connaître, à presque un siècle de distance, des papiers dont on ne contestera pas l'intérêt et qui probablement, sans les procédés policiers de cette époque, lesquels d'ailleurs allaient disparaître, condamnés par leur indélicatesse et leur inutilité, n'auraient jamais vu le jour.

APPENDICE

Pour compléter les études qu'on vient de lire sur la Police politique sous la Restauration, je crois devoir détacher d'un de mes ouvrages : *Conspirateurs et Comédiennes*, publié voici déjà longtemps, les pages suivantes où l'on retrouvera les échos des équipées de quelques illustres actrices de la même époque, recueillis dans les papiers du Cabinet noir.

En 1814, l'enterrement de la Raucourt avait fourni à la Comédie l'occasion de pactiser avec le peuple de Paris. Depuis, et après les Cent-Jours, ces passions avaient paru se calmer ou tout au moins désarmer momentanément, devant les manifestations auxquelles se livraient contre les artistes qui leur déplaisaient les gardes du corps et les officiers de la garde royale, habitués des représentations. Mlle Mars, restée au fond du cœur bonapartiste, avait failli expier durement ses imprudentes bravades et s'était vue contrainte de modérer son zèle en faveur d'une cause perdue.

Mais, si quelque calme s'était fait en apparence, si certains membres de la troupe s'étaient décidés à passer au royalisme, — les uns par conviction, les autres par intérêt, — quelques-uns avaient conservé, jusque dans leur résignation apparente, une attitude frondeuse qui se manifestait à tout instant, à propos de tout, par des refus de jouer ou d'accepter tel ou tel rôle, par des accès d'indépendance, des manquements aux règles intérieures de la Maison.

Ce n'était pas du côté des hommes que ces actes de rébellion se produisaient. Soucieux de la prospérité du théâtre, de sa bonne tenue, ils avaient sacrifié, à la nécessité de maintenir la discipline, leurs sentiments personnels. Talma lui-même, bien qu'il n'ignorât pas que les royalistes le tenaient en suspicion, et qu'en différentes circonstances, il eût souffert des ressentiments qu'ils gardaient contre lui, avait fini par feindre de ne pas s'en apercevoir et de n'être préoccupé que des intérêts de sa fortune et de sa gloire.

Du côté des femmes il en était tout autrement. Soit qu'elles voulussent comme Mlle George rester fidèles au passé, soit que comme Mlle Bourgoin, elles eussent jugé utile et habile de l'oublier et de se vouer au royalisme, elles puisaient les unes dans ce passé, les autres dans leur conversion même, une disposition particulière à n'en vouloir faire jamais qu'à leur guise. Leurs prétentions engendraient à toute heure des difficultés, et si l'on se rappelle qu'en 1817, les sociétaires femmes étaient toutes ou presque toutes des comédiennes illustres, — Mars, Duchesnois, Contat, Bourgoin, Leverd, George, — on comprend sans peine quelle main ferme eût été nécessaire pour les contenir.

A cette époque, la plus capricieuse et la plus agitée d'entre elles était la charmante Bourgoin, « la déesse de la joie et des plaisirs », comme on l'appelait, entrée au théâtre en 1801, sociétaire en 1802 et depuis — à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Dresde — accoutumée à tous les succès, succès d'actrice et succès de jolie femme. Sous l'Empire, elle était impérialiste; en 1814, elle était devenue royaliste, ramenée aux Bourbons par le duc de Berry. Neutre pendant les Cent-Jours, elle avait été des premières à reprendre la cocarde blanche à la seconde Restauration, bien que le prince eût refusé de recommencer leur liaison. En ces diverses phases de sa vie, elle avait toujours été fantaisiste, intéressée, personnelle, irritable et, pour tout dire, mauvaise camarade.

Au milieu des agitations et des troubles de l'éphémère

retour de l'Empereur, une de ses frasques attira un moment l'attention. On en trouve la trace dans le *Journal de Paris*.

Il publiait, le 29 avril 1815, une lettre d'elle où elle se plaint « de ce que, rentrée dans la coulisse pour la seconde fois, elle a éprouvé une scène qu'il est inutile de rappeler et qui l'a empêchée de continuer son rôle ».

Tout naturellement, le Comité répondit :

« Le Comité, vu la lettre de Mlle Bourgoin, insérée au *Journal de Paris*, numéro de ce jour, arrête que la note ci-jointe sera envoyée, avec prière de publier : « Mlle Bourgoin a adressé à MM. les rédacteurs du « *Journal de Paris* une lettre ou elle prétend qu'elle a « éprouvé une scène. Mlle Bourgoin se trompe ; elle n'a « pas éprouvé une scène ; elle en a fait une. »

En outre, le Comité, en « considérant qu'elle s'est trop souvent rendue coupable de torts graves depuis qu'elle est au théâtre », demanda au grand chambellan, comte de Montesquiou, intendant des spectacles, qu'on lui fît application de l'article 78 du décret de Moscou, et qu'elle fût expulsée.

Le comte de Montesquiou eut l'esprit de ne pas faire droit à cette sollicitation, Mlle Bourgoin fut maintenue et en triompha, ce qui n'améliora pas ses rapports avec ses camarades.

En 1817, elle était ce qu'elle avait toujours été, se croyant tout permis depuis surtout qu'elle avait fait, grâce à son charme, ses beaux yeux, sa rouerie féminine, la conquête la plus brillante et la plus fructueuse.

Parmi les étrangers accourus à Paris en 1816, sur les traces des alliés, un des plus promptement en vue avait été un grand seigneur anglais, lord L..., fils aîné d'un pair d'Angleterre. Il n'avait pas trente ans. Riche, spirituel, grand amateur de théâtre, — et plus encore de comédiennes quand elles étaient jolies, — il s'éprit de la Bourgoin. Pendant assez longtemps, l'aventure resta quasi secrète ; on en parla peu. Mais lorsque lord L... était à Londres, il écrivait à son amie ; celle-ci lui répon-

dait, et leur correspondance n'échappa pas aux investigations du « Cabinet noir ». Au mois de mars 1817, les employés préposés à l'ouverture des correspondances lurent une lettre arrivée à Londres à l'adresse de la comédienne et signée L...

Elle était ainsi conçue :

« Mademoiselle, j'ai reçu la lettre de M. Corroy pour qui vous avez montré tant d'intérêt et, en conséquence, je me suis empressé de parler des tableaux à Son Altesse Royale. Mais, elle m'a répondu qu'elle avait tant de tableaux — ce que je sais être vrai — qu'elle ne désirait nullement en augmenter le nombre. Quand le prince enverra quelqu'un à Paris, il le chargera d'examiner la collection que je crois être d'un grand prix. J'espère que, l'été prochain, vous me présenterez au collecteur lui-même. »

Bien banale et bien insignifiante cette lettre. Elle semblait n'être qu'un témoignage de pure courtoisie adressé à une belle et célèbre artiste par un grand seigneur, ami des arts. Mais, les employés du Cabinet noir qui l'avaient lue en découvrirent immédiatement une autre portant la même date, la même adresse, la même signature, et qui leur révéla ce que la première ne leur permettait pas de supposer.

« Je t'envoie, ma très chère amie, une lettre officielle pour ton parent. Je crois que c'est ce que tu avais désiré. Le prince reçoit des lettres de toutes les parties de l'Europe pour lui offrir les meilleurs tableaux du monde. Il a déjà une collection immense, et comme M. Corroy est ton parent, je ferai ce que je ne ferais pas pour un autre : je donnerai son adresse au premier agent du prince qui ira à Paris.

« Mlle Anaïs a joué hier au soir pour la dernière fois et elle se prépare à retourner à Paris. Elle a joué assez bien. Elle te dira ce qu'elle pense de l'Angleterre ; mais elle ne veut pas que nous nous connaissions. Je vois par ta lettre, ce qui me fait beaucoup de chagrin, que tu crois qu'elle a une place dans mon cœur. Comment cela

se pourrait-il, puisque tu le remplis en entier et le rempliras toujours?... Ton voyage en Angleterre me charme et je regarde avec impatience le jour de ton arrivée. Je t'embrasse de tout mon cœur, mille et mille fois, comme je t'aime. »

Comme si ce n'était pas assez, mensonge ou vérité, de le lui dire avec cette fougue juvénile, lord L... le lui faisait répéter par une Anglaise, amie commune, admiratrice du talent et de la grâce de la sociétaire du Théâtre-Français et dont le Cabinet noir surprenait également les propos : « Combien cela me fera plaisir de vous voir, de renouveler votre connaissance Et Mylord, croyez-vous qu'il ne sera pas parfaitement heureux? Oui, oui, il vous aime, vous adore. Sans vous, point de bonheur pour lui; vous seule êtes tout pour lui, absolument tout. »

Voilà donc qui ne laissait aucun doute sur le caractère des rapports de lord L... avec Mlle Bourgoin, et messieurs du Cabinet noir furent édifiés sur l'existence d'une liaison qu'on avait à peine soupçonnée. Dès lors, ce ne fut plus un mystère pour personne, et comme le protecteur de la comédienne, jeune et charmant, occupait dans son pays un haut rang social, remplissait d'importantes fonctions publiques et était devenu l'ami de plusieurs ministres français, elle ne manqua pas d'en tirer vanité autant qu'elle espérait en tirer argent et influence, bien résolue à défendre, contre les rivales qu'elle croyait disposées à le lui disputer, l'oiseau bleu qu'elle avait mis en cage.

On a vu par la lettre de lord L... que Mlle Bourgoin lui reprochait de lui avoir préféré Mlle Anaïs, pensionnaire du Théâtre-Français, qui y avait débuté l'année précédente, à l'âge de quinze ans. Cette jeune artiste, très protégée par la cour, ayant obtenu, le 25 février 1816, un congé d'un mois, en avait profité pour aller donner quelques représentations à Londres. Son succès y avait été très vif, à en juger du moins par la lettre suivante que Mlle Sophie, sa parente, qui l'accom-

pagnait et tenait auprès d'elle le rôle de mère d'actrice, écrivait le 14 mars à une brave meunière des environs d'Orléans. Messieurs du Cabinet noir trouvèrent cette lettre assez intéressante pour en insérer la copie dans le dossier qu'ils envoyaient au Roi tous les jours :

« Eh bien! me voilà à Londres, et mes jolis rêves sont réalisés en partie. C'est devant la plus brillante société de l'Europe que Mlle Anaïs, jeune actrice du Théâtre-Français, a joué et a obtenu le plus grand succès. Le grand-duc Nicolas, frère de l'empereur de Russie, la duchesse d'York et les princes et princesses du sang de la cour d'Angleterre formaient cette réunion brillante. Le voyage payé, 600 francs par représentation, voilà pour les affaires d'intérêt; mais, des hommages! mais, des compliments! mais, des louanges! mais, des articles dans les journaux, rien n'y manque! c'est une féerie. Malheureusement, il faut quitter tout cela et venir reprendre le collier à Paris, travailler pour la gloire; ce n'est rien que cela, tandis que dans ce pays, on travaille pour la gloire et pour la guinée. Mais, un engagement est une chose sacrée et le 7 du mois prochain, il faut être de retour dans la capitale. Mgr le duc de Duras ne veut pas prolonger l'absence de la jeune protégée plus longtemps. Quoi qu'il en soit, nous nous en retournerons fort contentes des Anglais et de l'Angleterre; nous ne leur dirons pas adieu pour toujours. C'est dans cet espoir que nous quitterons un pays où nous avons été traitées de manière à ne jamais oublier le peu de moments que nous y avons passés.

« Je ne vous donnerai pas de détails sur la ville... Les théâtres sont superbes, d'une grande propreté et d'une recherche de goût, qui nous laisse bien en arrière. On y joue la tragédie dans la perfection; mais les Anglais n'entendent rien à la comédie. Point d'ensemble, point d'unité de lieu. Ils sont bien loin pour cela de notre belle scène française. Leurs pantomimes sont des chefs-d'œuvre pour les changements. Nous ne nous doutons pas des effets qu'ils produisent et des tableaux

variés que l'on voit à ces sortes de spectacles. La vue est tout à la fois étonnée et enchantée. Leurs acteurs tragiques effrayent par la vérité qu'ils mettent dans les personnages qu'ils représentent. J'ai vu à Covent-Garden, *Richard III*, un tyran. J'avoue que j'ai cru plus d'une fois que l'acteur était possédé du démon du monstre qu'il représentait. Il faut qu'il ait des poumons de fer pour être continuellement en fureur, et les expressions fortes qui lui sortaient du corps me faisaient craindre à chaque instant, qu'il ne rendît l'âme. »

Au lecteur de décider si l'enthousiasme que révèle cette lettre était dû uniquement aux succès de comédienne remportés par Mlle Anaïs ou s'il ne s'inspirait pas quelque peu de succès d'un autre genre dont il n'est pas sûr que sa jeunesse l'eût préservée. Quoiqu'elle eût à peine seize ans, elle était déjà femme par la coquetterie, l'aplomb et cette expérience dont la précocité chez les personnes de théâtre n'a jamais été considérée comme une exception. Quelle que fût la vérité à cet égard, il semble bien que Mlle Bourgoin prît alarme de ce qu'on lui racontait touchant les rapports de sa camarade avec lord L. . et cette circonstance la décida à hâter son départ.

Au mois d'avril, elle était en Angleterre. Un des agents secrets que la police y entretenait mandait à Paris : « L'arrivée de Mlle Bourgoin à Londres fait autant de bruit que celle d'un envoyé extraordinaire. Elle a été se loger dans le même hôtel que M. de La Jobardière, nom si plaisant que j'ai voulu aller moi-même m'assurer qu'un soi-disant M. de La Jobardière était logé sous le même toit que la Roxelane française. Ce monsieur est un ultra décidé qui n'appelle le Roi que le Jacobin, tandis que Mlle Bourgoin, sans avoir ouvert la bouche, a été jugée comme envoyée de la police pour approfondir la politique de quelques lords anglais. Elle sait qu'elle passe pour un agent secret et en a conçu un dépit de tous les diables. » Malgré la réputation qui lui était injustement et accidentellement

faite, elle fut reçue avec tous les honneurs dus à son renom de talent et de beauté. Le prince régent, qui était allé l'applaudir à Covent-Garden, voulut la recevoir en audience privée : « L'entrevue a été fort gaie », écrivait lord L... à un ami. Tous les salons s'ouvrirent devant elle ; on l'accabla d'invitations et des procédés les plus propres à flatter son orgueil.

Elle revint en France « enchantée de son voyage et si bien convaincue que Mlle Anaïs et lord L... avaient été abominablement calomniés que moins d'une semaine après son retour à Paris, elle écrivait à son amant resté à Londres : « Mes occupations aussi m'empêchent de t'écrire aussi souvent que je le désirerais. Mais, nos cœurs s'entendent sans se rien dire.

« Je suis bien aise d'apprendre que Talma a l'espoir d'avoir l'Opéra. Je désire qu'il réussisse dans toutes ses espérances. Je t'avouerai cependant que je suis un peu contrariée que cette affaire n'ait pas eu lieu quand j'étais là.

« Mlle Lombard a été ramenée en triomphe, par les deux aspirants. Craignant de faire de la peine à l'un ou à l'autre, elle les a pris tous deux. Ils sont en chef et en partage. Elle dit qu'on fait de meilleures affaires à Paris qu'à Londres.

« Il vient de se passer un scandale épouvantable à la Comédie. Mlle Anaïs est arrivée couverte de coups de canif, donnés, dit-elle, par sa mère qui voulait la (*ici deux mots illisibles*) par un ci-devant jeune homme bien libertin. Elle est allée se réfugier chez un amoureux qui lui plaît davantage et ne veut plus retourner chez sa mère. L'affaire fait du bruit et pourrait bien finir par la faire renvoyer.

« Mlle Mars est partie. J'espère jouer quelques-uns de ses bons rôles, quoiqu'elle mette opposition presque sur tous. J'ai joué hier Palmyre dans *Mahomet* et les *Trois Sultanes*. Jamais, je n'ai été plus applaudie.

« Je me nourris toujours de l'espoir que tu seras ici dans le courant de juillet ; c'est le seul plaisir que

j'aie, car depuis notre séparation, j'éprouve un vide insupportable. Je n'aspire qu'au bonheur de te voir dans mes bras et de te dire combien je t'aime avec une véritable passion. Adieu, je t'embrasse un million de fois. »

Ces brûlants propos exprimaient-ils la vérité? La question reste au moins douteuse en présence de ce qui se disait entre habitués du foyer de la Comédie-Française.

« L'actrice Bourgoin, depuis qu'elle est revenue de Londres, a pris un ton plus impertinent que jamais. Il paraît qu'elle s'est un peu fatiguée en Angleterre. Elle ne se loue guère de lord L..., non seulement sous le rapport du tempérament, mais encore sous le rapport de la galanterie. Elle a fait des parties avec d'autres lords bien moins riches, mais bien plus généreux que lui. Elle fait un tableau singulièrement licencieux de la Cour du Régent. Elle dit que cette Cour l'emporte en dissolution sur la fameuse régence du duc d'Orléans. »

Au moment où Mlle Bourgoin rentrait de cette triomphale excursion, une autre sociétaire et non des moindres, Mlle George, songeait elle aussi à aller récolter en Angleterre des applaudissements et des guinées. Celle-là encore était, comme la Bourgoin, mais pour d'autres causes, une révoltée.

Belle à miracle quoiqu'elle ne fût plus toute jeune et que sa beauté sculpturale, que nous a conservée le pinceau de Gérard, menaçât de naufrager dans l'obésité, elle regrettait l'Empire et l'Empereur. Dans le Titan foudroyé qui expiait sa gloire et ses fautes sur le rocher de Sainte-Hélène, elle voyait toujours le premier Consul, « le Corse aux cheveux plats » qui, en 1802, au moment où elle venait de débuter avec éclat à la Comédie-Française dans le rôle de Clytemnestre d'*Iphigenie en Aulide*, avait, durant près de deux années, ajouté, à la réputation qu'elle commençait à conquérir, le prestige de sa faveur.

Fière de l'avoir fixé si longtemps, ayant maintes fois bénéficié, même lorsque leur liaison eut pris fin, du souvenir qu'il conservait d'elle, elle n'oubliait pas ses bienfaits à qui elle devait de s'être toujours tirée des positions les plus critiques, tantôt lorsqu'elle allait être saisie par ses créanciers, tantôt lorsque le Comité refusait d'augmenter sa part de gain ou encore lorsqu'en 1813 — rentrée de Russie où, cinq ans avant, elle s'était rendue sans autorisation, quittant Paris en fugitive avec le danseur Duport déguisé en femme — elle avait voulu forcer les portes de la Comédie qui refusait de les lui ouvrir.

L'Empereur était alors intervenu ; il lui avait pardonné sa fugue, l'avait fait réintegrer dans tous ses droits de sociétaire et avait ordonné qu'on lui versât les sommes qu'elle eût reçues, si au lieu de déserter son poste, elle y fût demeurée.

Cette haute protection, dont elle se vantait trop complaisamment, avait fait d'elle, à la Comédie-Française et ailleurs, un objet d'envie et lui avait attiré bien des haines. Contenues jusqu'à la fin de l'Empire, elles éclatèrent au retour des Bourbons, firent trêve pendant les Cent-Jours et se réveillèrent après la chute définitive de l'impérial protecteur de Mlle George.

Loin de rien faire pour les désarmer, elle ne parut s'appliquer qu'à les rendre plus ardentes. Les propos qu'elle tenait publiquement, ses relations, qu'elle ne prenait pas la peine de cacher, avec divers personnages notoirement hostiles aux Bourbons, témoignaient de sa volonté de ne pas désarmer. On la soupçonnait, en outre, d'entretenir des relations avec les bannis réfugiés à Bruxelles, et l'on croyait avoir la certitude qu'entre elle et l'un d'eux, existait un lien de cœur que la communauté de leurs opinions politiques avait contribué à resserrer.

Il se nommait Harel et avait vingt-neuf ans. Neveu d'un homme de lettres connu, Luce de Lancival, il était, sous l'Empire, auditeur au Conseil d'État. En 1811,

alors que l'Empereur venait de décréter la création des commissaires généraux de police, il avait sollicité un de ces emplois. « Je désire beaucoup être attaché à la police générale, écrivait-il au duc de Rovigo, parce que là, plus qu'ailleurs, on peut donner à Sa Majesté des preuves de son zèle et de son attachement. » Satisfaction ne lui ayant pas été immédiatement donnée, il était encore à Paris lorsqu'en 1813, Mlle George y rentra après cinq ans d'absence, passés en Russie et en Allemagne

Ce voyage ne lui avait rien donné de ce qu'elle espérait en l'entreprenant. Elle se flattait alors de se faire épouser par le comte de Benkendorf, un de ses anciens amants, frère de la comtesse de Lieven, femme de l'ambassadeur de Russie à Londres, résolue, en cas d'insuccès, à chercher fortune à la Cour moscovite et ne désespérant pas de la devoir au tsar Alexandre lui-même.

Ces visées ambitieuses avaient été déjouées. Elle n'avait conquis ni le mari souhaité, ni le protecteur rêvé. A son retour en France, lasse de tant de vaines intrigues, écrasée sous le poids de ses déceptions, elle avait été bien heureuse, en reprenant sa place à la Comédie-Française, de rencontrer ce jeune Harel. Éperdument épris, il lui offrait de lui consacrer toute sa vie. Elle ouvrit à ses promesses une oreille complaisante et leur destinée réciproque fut fixée.

Pendant la première Restauration, Harel, tout aux délices de la lune de miel, se fit oublier. Mais, aux Cent-Jours, il fut nommé préfet des Landes. Dans ce poste, il donne à Napoléon les gages du plus ardent dévouement. Il lève dans son département une légion de volontaires. Au lendemain de Waterloo, bien que la cause impériale soit irrévocablement perdue, il tente un dernier effort pour la défendre. Il se fait livrer de vive force, par le receveur général de Mont-de-Marsan, les sommes nécessaires à l'entretien des troupes à l'aide desquelles il projette de faire du département des Landes le dernier boulevard de l'impérialisme vaincu. Quand il ne peut plus tenir, il prend la fuite avec la

complicité des gendarmes. Mais, à la frontière espagnole, il est arrêté. On l'interne d'abord à Auxerre. Puis, comme il ne cesse d'y conspirer, on le condamne au bannissement.

Tel est le désordre qui règne encore à cette heure dans toutes les administrations, qu'il ne peut obtenir un passeport pour passer en Belgique. Il est banni et est empêché de partir. Les autorités d'Auxerre menacent de l'emprisonner. Il s'adresse alors à Mlle George pour hâter l'envoi de son passeport. Trop mal en Cour pour rien solliciter, elle recourt à son amie la Duchesnois. L'illustre tragédienne se met en campagne aussitôt. La trace de ses démarches est aux Archives nationales. C'est la lettre qu'elle écrivit au ministre de la police après avoir vainement tenté de le voir et en marge de laquelle il a tracé cet ordre : « Mander au préfet de l'Yonne de délivrer le passeport et prévenir Mlle Duchesnois. »

Le 14 février 1816, Harel partait pour Liège; le 15 mars, il était à Bruxelles. Un peu plus tard, sur l'enveloppe d'une lettre saisie à Paris, une dame Rouget reconnut son écriture. La police apprit que l'ami de Mlle George, devenu rédacteur du *Nain Jaune*, journal des bannis dans les Pays-Bas, s'y livrait contre le gouvernement royal aux plus violentes diatribes. Partisan tantôt du duc d'Orléans, tantôt du roi de Rome, il conseillait aux Français d'user « de l'esprit de vin d'Orléans ou du jalap de Vienne ».

Son attitude n'était pas pour arranger les affaires de sa maîtresse à Paris. La plus vive irritation régnait contre elle parmi les royalistes. Au théâtre, où on ne lui pardonnait pas d'avoir touché, en 1813, cinq années de traitement, on n'était que trop disposé à seconder les intentions du duc de Duras qui voulait la contraindre à quitter la Comédie à force de mauvais procédés. A cette époque, on la traitait en ennemie. On lui refusait les rôles auxquels elle prétendait avoir droit; on l'obligeait à jouer ceux qui lui déplaisaient. Entre elle et ses cama-

rades, ce n'était que querelles, aigres propos, conflits.

Mais elle n'avait pas pris encore le parti de se démettre et n'ignorant pas qu'on l'attendait à sa première frasque, elle ne s'appliquait qu'à ne pas se mettre dans le cas de se faire expulser. C'est ainsi qu'elle s'était résignée à jouer dans *Germanicus* un rôle qu'elle avait d'abord refusé après avoir dit au fils de l'auteur « que c'était pour des raisons étrangères à la pièce. » En réalité, elle espérait partir pour Londres et répugnait à retarder son départ.

Les représentations de la tragédie d'Arnault ayant été interdites à la suite des troubles survenus à la première, elle revint à son projet. Il lui tenait d'autant plus à cœur que, d'une part, il n'était bruit à la Comédie que des succès de tous genres remportés en Angleterre par Mlles Anaïs et Bourgoin, et que, d'autre part, Talma, qui n'avait jamais cessé d'être bienveillant pour elle, voulait aller donner des représentations à Londres, et lui offrait de l'emmener en qualité de partner et d'associée. Mais, pour partir, il lui fallait un congé. Elle avait tout lieu de craindre qu'il ne lui fût refusé. Elle venait d'en prendre un qu'elle avait employé à une tournée théâtrale dans les départements du Midi. En l'obtenant, elle avait épuisé son droit. Un autre ne pouvait lui être accordé qu'à titre de faveur, et, sous cette forme, elle ne pouvait l'espérer.

La rareté des documents relatifs à cette affaire et leur caractère contradictoire ne permettent pas d'établir si, lorsqu'elle partit au mois de mai, elle l'avait obtenu ou si elle s'était décidée à s'en passer. Ce qui est positif, c'est qu'aussitôt après son départ, elle fut considérée comme ne faisant plus partie de la Comédie-Française. Selon les uns, elle était démissionnaire ; selon les autres, elle était expulsée. Le rapport suivant résume quelques-unes des rumeurs qui se donnaient carriere à son sujet :

« Il circule dans plusieurs sociétés, à propos de Mlle George, quelques mauvaises plaisanteries sur son compte et qui paraissent plus particulièrement dirigées

contre S. A. R. Monsieur. Les ultra-libéraux, avec la plus indécente ironie, débitent que Son Altesse avait jeté un regard de convoitise sur les charmes de cette reine de théâtre, que des propositions ayant été faites à cette actrice de la part du prince, elle a osé les rejeter avec dédain, en disant qu'elle ne voulait pas flétrir ses premières amours. On annonce que Monseigneur a été courroucé de l'impudence de la rebelle et qu'Elle a, dans un accès de dépit, ordonné qu'elle soit expulsée du Théâtre-Français et même du royaume. On prétend même que Mlle George, avant de quitter la capitale, s'est vantée assez hautement d'avoir dédaigné d'accorder sa faveur à un Bourbon et qu'elle s'est permis contre les princes quelques épigrammes non moins injurieuses que déplacées. »

Tout était calomnieux dans ce récit, calomnieux pour le comte d'Artois qui, depuis la mort de Mme de Polastron, tenait rigoureusement la promesse qu'il lui avait faite « de revenir à Dieu » et s'adonnait, sans en faire mystère, aux pratiques de la dévotion la plus exaltée ; calomnieux aussi pour la comédienne qui s'était fait un tout autre thème pour expliquer son départ et les difficultés qu'on lui annonçait pour son retour.

A l'en croire, mandée un jour à l'ambassade d'Angleterre, elle aurait appris par l'ambassadeur que le prince régent souhaitait vivement de la voir jouer à Londres avec Talma. Ayant objecté qu'elle n'osait demander un congé, sir Charles Stuart lui aurait spontanément offert de faire lui-même la démarche à la suite de laquelle, en même temps qu'on la prévenait qu'elle était autorisée à partir, elle aurait reçu du duc de Duras ce billet laconique et significatif : « Mademoiselle, vous avez voulu être libre, vous l'êtes. »

Il est au moins douteux que ce récit fût plus exact que le précédent. On verra bientôt le prince régent lui-même déclarer qu'il n'était vrai en aucune de ses parties. Mlle George n'en contribua pas moins à le répandre au moment où elle quittait Paris. Elle le répéta à plusieurs

personnes pendant son voyage et notamment à divers fonctionnaires de Calais, durant le court séjour qu'elle fit dans cette ville avant de s'embarquer. Talma qui voyageait avec elle ne la démentit pas et ce qui put faire supposer qu'elle disait la vérité, c'est qu'à l'appui de ses dires, elle montrait des lettres de recommandation que lui avait remises un personnage officiel considérable pour le marquis d'Osmond, ambassadeur de France à Londres, et pour lord L..., ce fidèle ami des artistes français en général et de Mlle Bourgoin en particulier.

Elle tint d'ailleurs beaucoup d'autres propos non moins imprudents. Elle s'attendait à être reçue comme une souveraine par l'aristocratie anglaise, se disait sûre de revenir enrichie, de tourner têtes et cœurs, rangeant par avance parmi les victimes de ses charmes l'opulent protecteur de sa camarade Bourgoin et le prince régent lui-même. Elle était bien loin de se douter que ces vantardises, colportées dans Londres au moment où elle y arrivait, allaient lui être imputées à grief, blesser les gens sur le compte desquels elle s'exprimait avec tant d'outrecuidance et de légèreté et lui susciter parmi les femmes de la Cour d'impitoyables inimitiés.

Dans la seconde quinzaine de juin, elle arrivait à Londres avec Talma. Déjà leur passage à Calais avait été signalé par la police. Voici un premier rapport sans signature et qui date du mois de mai. Il annonce l'arrivée de la brillante et capricieuse comédienne à Calais.

« Mlle George est arrivée et part demain pour Londres. Elle raconte ainsi l'affaire de son exclusion du Théâtre-Français. Sir Stuart, ambassadeur d'Angleterre à Paris, lui avait témoigné le désir du prince régent de la voir jouer avec Talma à Londres. Elle répondit que, d'après ce qui lui était arrivé relativement à la prolongation de son congé dans le midi de la France, elle n'osait pas en solliciter un nouveau. Sir Stuart se chargea alors d'en faire lui-même la demande et elle reçut l'approbation d'un auguste personnage qui y accéda avec bonté. Mais, lorsqu'il fallut avoir l'ordre de M. de

Duras, celui-ci pour toute réponse lui envoya l'arrêté qui l'exclut de la Comédie-Française, en lui disant :

« Mademoiselle, vous avez voulu être libre; vous l'êtes. »

« Sir Stuart, d'après ce que m'a dit Mlle George, a dû rendre compte de ces circonstances au prince régent et elle-même doit en parler à Son Altesse Royale en lui représentant que le désir de se rendre à l'invitation qu'elle avait reçue était la seule cause de son exclusion. Elle le suppliera, dit-elle, d'intercéder en sa faveur.

« J'ai mandé ces détails au marquis d'Osmond, ambassadeur de France, afin qu'il puisse répondre aux questions qui lui seront faites à l'égard de cette affaire dans les journaux. La haute société de Londres s'en occupera certainement beaucoup. »

Quelques jours plus tard, le comte Decazes, ministre de la police, reçoit de l'un de ses amis qui réside à Londres, la lettre suivante :

« Votre lettre du 18, dont vous aviez chargé Mlle George, m'a été remise par elle. Je fais ce que je peux pour lui être agréable et elle paraît me savoir gré de l'intérêt que je lui porte dans la position délicate où elle se trouve.

« MM. les mylords et les favoris du prince régent et le prince régent lui-même paraissent avoir changé d'avis d'après les observations qui leur ont été faites que l'on ne devait pas autant protéger les artistes étrangers. Ils disent que sir Stuart n'a reçu aucune invitation, aucun ordre pour faire venir Mlle George ni Talma. Ils ont l'air de désirer que la première parte de suite; elle ne demande pas mieux; mais elle exige une indemnité, et notre belle reine veut que l'on satisfasse aux dépenses de sa cour et à ses justes prétentions.

« J'ignore s'il y a quelque intrigue de cour et quelque intention de la part des vieilles favorites du prince régent qui influent sur la détermination prise d'éloigner au plus tôt Mlle George. M. B... de B... qui, apparemment, en sait plus que moi à cet égard, vous mettra au

fait. Je l'ai présenté à notre princesse comme un de vos amis. »

Il était naturel qu'étant données les opinions politiques qu'on leur connaissait et leur qualité de Français, Mlle George et Talma se trouvassent d'abord disposés à frayer avec les bannis. Mais, ils se rendirent bientôt compte que ces fréquentations leur aliéneraient la Cour d'Angleterre et les personnages les plus influents de la société londonienne. Talma en fut averti par l'ambassadeur de France, le marquis d'Osmond, et Mlle George par lord L... à qui elle s'était empressée de porter les lettres de recommandation dont elle avait eu soin de se munir avant de quitter Paris.

A peine est-il besoin de faire remarquer que, parmi ces lettres, il n'y en avait pas de Mlle Bourgoin Non seulement celle-ci ne s'était pas montrée disposée à recommander sa camarade à son volage protecteur; mais, à la réserve et à la froideur de l'accueil qu'elle reçut de lui. Mlle George dut supposer qu'il avait été mis en garde contre le pouvoir de ses charmes par la jalouse maîtresse qu'il conservait à Paris.

Il semble bien qu'elle ne supposa que cela. Il y avait cependant autre chose : elle ne plaisait pas à lord L... Ce fut pour elle une première déconvenue, quoique lord L... « fit tout ce qu'il pouvait pour lui être agréable et qu'elle affectât de lui en savoir gré. »

« Mon cher comte, écrivait-il à l'un des protecteurs de la comédienne, je n'avais pas l'intention de vous importuner des affaires de notre petit théâtre. Mais, il paraît qu'il y a eu des méprises qui ont occasionné le détournement d'une des reines de la scène dramatique. Elle se trouve à présent dans une position critique. En conséquence le plutôt qu'elle retournera à Paris sera le mieux Je ne l'avais jamais connue avant son arrivée à Londres et je ne vous parle d'elle qu'à cause des lettres de recommandation qu'elle m'a apportées. Elle n'avait reçu de Londres aucune invitation d'y venir. Elle n'y connaît personne; elle serait retournée sur-le-champ. Mais

l'amour-propre la retient ici jusqu'à ce que son affaire puisse être arrangée.

« Mlle George a fait un mauvais calcul en venant, si elle a espéré de plaire à un auguste personnage. Je puis vous confier qu'il ne la verra même pas; il me paraît qu'on se rappelle bien le rôle qu'elle a joué dans d'autres cours, particulièrement en Russie. Comme elle dit que c'est par votre crédit qu'elle a obtenu la permission de venir ici, j'espère que vous voudrez bien l'employer pour lui rendre le très grand service de la faire rétablir dans son emploi avant que quelque rivale paraisse sur la scène

« Mlle Bourgoin a été voir le prince régent qui avait entendu parler de son attachement au roi et de l'accueil qu'elle avait reçu de Sa Majesté. J'étais présent à cette entrevue, qui a été fort gaie, et le régent lui a montré avec satisfaction le livre qu'il a reçu de vous. »

Le même jour, s'adressant à un autre des amis de Mlle George qui est aussi le sien, lord L... est encore plus explicite :

« Il me paraît qu'on s'est bien trompé sur le fait de Mlle George. Je ne l'ai jamais connue avant son arrivée en Angleterre et Mlle Bourgoin m'amuse toujours. Je ne veux pas la remplacer par un corps si gros et si gras comme celui de Mlle George. Je vous prie en grâce d'arranger son affaire avec l'administration parce qu'elle m'ennuie beaucoup, car je suis obligé de lui rendre service, comme elle avait des lettres de recommandation de la part du chevalier Stuart. Cependant, ce serait bien ingrat de ma part de ne pas vous remercier pour le service que vous avez cru me rendre en m'envoyant un si gros cadeau. Aucune politique et les pratiques connues de Mlle George n'ont pas été assez légitimes pour qu'elle soit reçue par un personnage le plus illustre. »

Elle ne fut pas plus heureuse du côté du prince régent. Il se rendit pour la voir à une soirée qui eut lieu à l'ambassade française et où elle et Talma déclamèrent divers morceaux de leur répertoire. Mais, quand elle

sollicita l'honneur d'être reçue à Carlton-House, résidence royale, faveur qui avait été accordée à Mlles Bourgoin et Anaïs, il fit la sourde oreille. Elle n'obtint pas audience et Talma fut enveloppé dans sa disgrâce.

Ce mauvais vouloir était dû à plusieurs causes. Les propos tenus par Mlle George avant de quitter la France, l'affectation mise par elle à se prétendre expressément appelée en Angleterre par le Régent, passionnément désireux de la connaître et comme artiste et comme femme, avaient offensé ce prince. Ils avaient offensé de même et en outre alarmé le petit monde de vieilles favorites, la marquise d'Hertford en tête, dont il faisait le plus ordinairement sa Cour. Elles s'étaient liguées pour empêcher d'arriver jusqu'à lui la grande comédienne qui avait commis l'imprudence de paraître vouloir le leur prendre, et elles avaient décidé que ses visées ambitieuses aboutiraient au plus complet fiasco.

La presse s'en mêla. Certains journaux prirent la défense des comédiens français. D'autres critiquèrent la protection qu'au détriment des artistes anglais, on accordait aux artistes étrangers. Les favorites firent répandre de toutes parts que ni le duc de Wellington, ni sir Charles Stuart n'avaient reçu aucune invitation, aucun ordre de faire venir Talma et Mlle George, ainsi que celle-ci l'affirmait, et que, d'ailleurs, jadis à la Cour de Russie, sa conduite avait été si inconsidérée qu'on ne pouvait la recevoir à la Cour d'Angleterre. Par conséquent, elle n'avait plus qu'à partir, et plus tôt elle partirait, mieux cela vaudrait.

Dans le corps diplomatique étranger, une voix s'éleva pour faire écho à ces griefs et à ces exigences : celle de la comtesse de Lieven, ambassadrice de Russie. Elle se souvenait des véritables folies qu'avait commises son frère, le comte de Benkendorff, pour les beaux yeux de Mlle George, folies poussées si loin qu'après avoir dépensé pour elle une fortune, on avait craint qu'il ne l'épousât. Elle ne pardonnait pas à la comédienne d'avoir prétendu si haut et causé tant d'inquiétude aux

parents de ce jeune homme. Ses rancunes ne secondèrent que trop le mauvais vouloir de la Cour et des favorites du Régent. A peine arrivés, les comédiens français en recueillirent les témoignages.

Ils avaient demandé la salle de l'Opéra pour y donner leurs représentations et le directeur la leur refusait. Lord L... se déclarait impuissant à vaincre cette résistance. Il leur conseillait de s'en tenir à « quelques déclamations » devant l'aristocratie, soit chez un de ses amis qui offrait ses salons à cet effet, soit à Argail Rooms, petite salle où « le haut parage » donnait des fêtes privées.

Ils protestèrent. Ils ne voulaient pas partir sans avoir joué devant le grand public.

— Pour Talma, passe encore, leur répondait-on; mais pour Mlle George, c'est impossible.

Et elle de se plaindre, d'affirmer qu'elle était venue sur une invitation formelle et que si on lui infligeait l'humiliation de l'obliger à partir sans s'être fait entendre, on serait tenu de lui payer une indemnité. Au besoin, elle la ferait demander par son ambassadeur.

L'intervention du marquis d'Osmond dénoua le conflit. Il obtint comme une grâce accordée aux artistes l'autorisation pour eux de donner deux représentations à l'Opéra. Cette concession déplut au parti des favorites. Elles déclarèrent que le « haut parage » s'abstiendrait. Les loges dont il disposait restèrent vides, et quoique le prix des places eût été notablement élevé, la recette totale des deux soirées fut misérable. Talma était furieux. Jamais tournée à l'étranger ne lui avait rapporté si peu.

Quant à Mlle George, elle gémit, se lamenta, réclama, chanta misère. A la prière de lord L... et pour se débarrasser d'elle, le prince régent lui envoya mille guinées et les accompagna de la promesse d'user de son influence personnelle auprès du roi de France pour rouvrir à l'artiste les portes du Théâtre-Français.

Au moment où elle quittait l'Angleterre, une lettre

privée faisait connaître à Paris pour la plus grande joie des ennemis qu'elle y comptait, les détails de sa piteuse équipée : « Il paraît que Mlle George s'est aliéné le prince régent, avant même son arrivée à Londres, par l'imprudence de ses propos. Elle disait publiquement qu'elle n'y était venue qu'à l'expresse invitation de Son Altesse Royale. Une fois ici, elle s'est fâchée de ce que le colonel Mac-Mahon n'a pas été envoyé pour l'inviter à Carlton House. Elle a été de très mauvaise humeur contre lord L... qui, au désir du prince, l'a détrompée... Celui-ci a engagé un de ses amis d'offrir gratuitement à Talma et à Mlle George sa maison pour leurs déclamations dramatiques. Ils ont dédaigneusement refusé en croyant que l'Opéra même ne pourrait contenir la grande quantité de leurs admirateurs. Ils se sont tellement trompés que tous les frais de l'administration payés, leurs profits n'acquitteront pas le mémoire de leur hôtel. Au reste, le prince a montré une grande indifférence et s'est exprimé en des termes, lesquels, s'ils le savaient, n'humilieraient pas peu l'orgueil théâtral. »

Cette note ne disait rien qui ne fût rigoureusement exact. Mais, on aurait tort d'interpréter la malveillance dont Mlle George et Talma par contre-coup avaient été l'objet de la part de la Cour britannique comme l'expression d'un désir de ne plus appeler à Londres des artistes français. Cette malveillance ne visait que l'illustre commédienne. Elle ne devait ni durer pour elle, ni atteindre dans l'avenir ses camarades.

Deux ans plus tard, elle retournait en Angleterre. Les circonstances n'étaient plus les mêmes. Le prince de Galles, dont la régence avait pris fin à la mort de son père George III, devenu dans les dernières années de sa vie incapable de régner, était monté sur le trône. L'actrice elle-même n'affichait plus avec la même ardeur ni son bonapartisme, ni ses prétentions. L'accueil qui lui fut fait s'en ressentit et marqua, en même temps que plus d'équité de la part des Anglais, le goût qu'ils professaient pour les artistes français,

goût toujours si vif que nous voyons lord L..., lors d'un voyage qu'il fit à Paris en 1820, multiplier ses démarches pour obtenir de divers comédiens et chanteurs — Philippe, Laporte, Mlles Leverd, Armand, Delattre, Mme Fodor — qu'ils allassent se faire entendre à Londres, et, faisant trêve à ses graves occupations d'homme d'État, courir les théâtres pour juger de la valeur de certaies ouvrages et de certains artistes, en vue des scènes anglaises.

Dans une lettre de lui, il est question de démarches que l'on fait clandestinement à Paris afin de recruter des acteurs pour l'Opéra de Londres. Il demande quels sacrifices on peut consentir et assure qu'avec de l'argent, on aura bientôt un choix de chanteurs et de danseurs qui rendront l'Opéra de Londres préférable à celui de toute autre capitale de l'Europe.

Dans la même lettre, il raconte qu'il est allé au Vaudeville pour voir une actrice qui voulait s'engager pour Londres. Elle jouait dans *le Portefeuille*. Il a trouvé la pièce « sans intrigue » et l'artiste « sans talent ». Quant à *la Vestale*, il déclare que c'est bien peu de chose : Spontini y est infiniment au-dessous de ses autres productions et surtout de *Fernand Cortez* où il semble avoir épuisé son génie. « En général, dit lord L..., le courant actuel du répertoire n'est guère attrayant. »

Cette lettre est datée du mois de janvier 1820. A cette époque, Mlle George, après de longs et vains efforts, n'avait pu forcer les portes du Théâtre-Français. Cette lutte durait depuis le mois de juillet 1817, date à laquelle l'artiste était revenue de son premier voyage en Angleterre. Les tribunaux étaient maintenant saisis du conflit. En attendant leur décision, Mlle George courait la province, jouant ici ou là, objet d'effroi pour les autorités des villes où elle s'arrêtait, tant on craignait, qu'en raison de son hostilité connue contre les Bourbons, sa présence n'occasionnât des désordres.

Le 14 avril 1818, elle était à Metz :

« Elle a donné des représentations de *Sémiramis* et de

la comédie *la belle Fermière*. Elles ont été assez suivies. Mais, à *Sémiramis*, on est venu moins pour voir la tragédie que pour admirer les diamants et la parure de la tragédienne. L'ordre n'a pas été troublé. »

A la fin de 1819, un rayon de bonheur vint illuminer sa triste vie. Son ami de cœur, Harel, de qui, depuis quatre ans, elle vivait séparée, fut autorisé à rentrer en France. Il l'apprit à l'improviste, au moment où il fulminait contre le gouvernement qui lui fermait sa patrie. C'est Mlle George qui avait obtenu sa grâce de Decazes, alors président du conseil. Ils associèrent de nouveau leurs existences, et cette fois pour toujours.

Cette circonstance eut pour effet de rejeter l'actrice dans les milieux d'opposition où vivait son amant. Elle était d'ailleurs aigrie et irritée. Non seulement, elle n'était pas parvenue à rentrer à la Comédie-Française, mais le Comité prétendait encore l'empêcher d'accepter un engagement qui lui était offert à l'Odéon.

On la voit multiplier ses efforts et ses démarches. Le 14 novembre 1820, le duc Decazes, alors ambassadeur à Londres, écrivait à Louis XVIII : « On me fait savoir de la part du roi d'Angleterre que Sa Majesté serait bien aise que Mlle George ne se trouvât pas trop mal de son premier voyage et qu'elle obtînt son admission à l'Odéon. Il paraît que le duc de Duras, qui déjà s'était opposé à ce voyage, s'oppose à ce qu'elle puisse jouer à ce théâtre. Il me semble que cela est bien rigoureux et que les arts n'y gagneront pas grand'chose. Le Roi seul pourra finir cette affaire *grande et grave* en disant qu'il le veut, s'il le veut. »

Ce ne fut cependant que neuf mois plus tard — le 17 septembre 1821 — que, pour mettre un terme « à des discussions publiques d'un caractère assez grave et contraire aux intérêts de l'art dramatique », une ordonnance royale permit à Mlle George « d'accepter l'engagement qui lui a été offert au second Théâtre-Français. »

A ce moment, les sociétaires de la Comédie prirent peur. Ils s'étaient opposés à la rentrée de leur camarade

tant qu'ils avaient pu croire qu'on ne l'autoriserait pas à jouer à l'Odéon. Maintenant, ils redoutaient la concurrence. Le Comité discuta la question de savoir s'il ne convenait pas de demander la suppression de la décision qui avait déclaré Mlle George « incapable de faire partie de leur troupe », et de lui offrir de rentrer « avec ses obligations et ses droits de propriétaire ». Mlle Duchesnois protesta. Mlle George jouait les mêmes rôles qu'elle et elle ne voulait la laisser revenir qu'en double, ce que celle-ci ne pouvait accepter. Le Comité cependant passa outre. L'offre fut portée à la disgraciée de la veille, redevenue favorite.

— Oui, déclara-t-elle, je suis prête à rentrer, mais à la condition d'être libre, à l'expiration de mes vingt ans de services, de jouer sur un autre théâtre.

Cette prétention fit tout manquer. L'année suivante, elle allait toucher au terme de ses vingt ans. C'était sa démission certaine à bref délai, sa concurrence portée ailleurs. On n'insista pas, et elle entra à l'Odéon.

Ce succès, qu'elle devait à sa persévérance et non à la bienveillance de l'administration des théâtres, ne put dissiper les rancunes accumulées en elle à la suite de ce qu'avec la haute idée qu'elle se faisait justement de son talent et de ses services, elle considérait comme un déni de justice. Son attitude politique ne se modifia pas, grâce surtout à l'influence qu'Harel exerçait sur elle.

Ils étaient d'ailleurs l'un et l'autre l'objet de suspicions incessantes et de surveillance ininterrompue. Dans toutes les villes où Mlle George allait donner des représentations, toujours suivie de son ami, ordre était donné à la police de ne pas les perdre de vue. Au printemps de 1823 ils arrivent à Grenoble. On leur demande leurs papiers. Harel est obligé d'avouer que, s'il n'a pas de passeport, « c'est qu'il fait partie de la suite ». Il voudrait en avoir un pour Chambéry, Genève et Lausanne où Mlle George est attendue. Mais, on le lui refuse, et la

raison, « c'est qu'il fait de la politique, fréquente les comités libéraux ».

Du reste, à Grenoble, les représentations de la grande comédienne causaient la plus vive agitation parmi les élèves de l'Ecole de droit : « Elle joue de préférence des pièces pleines d'allusions libérales. C'est ainsi qu'elle a donné *Léonidas*. *Le Derviche* devait aussi servir de prétexte à des manifestations. Pour les déjouer, l'administration préfectorale a envoyé au théâtre des gens bien pensants. Mais, Harel avait acheté tout le parterre et les petites places et les avaient distribuées. La représentation menaçait d'être orageuse. La police est intervenue, a empêché *le Derviche*, et tout le monde s'est calmé. »

Il n'en fut pas moins question d'arrêter Harel. De Paris, on invita le préfet à se saisir de lui et à le faire conduire à la frontière. Le préfet ne se rendit pas à l'invitation : « Je crois devoir faire observer que le retour en France du sieur Harel a été autorisé par ordonnance royale et que tous les libéraux marquants de Grenoble s'empresseront de le réclamer. » L'affaire n'eut pas de suites.

Mais, celle-là, d'autres du même genre, les incessantes bravades de l'ami de Mlle George n'étaient pas pour rendre à celle-ci la bienveillance officielle qui lui eût été nécessaire pour hâter le dénouement du procès qu'elle avait intenté à la Comédie-Française.

Ce procès, porté devant le Conseil d'État, durait encore en 1829. Ce n'est pas là toutefois qu'il reçut sa solution. A la suite d'offres d'arrangement, faites par l'une des parties, la décision à prendre fut remise au Comité du contentieux de la liste civile. Il se prononça en faveur de Mlle George et ordonna que les sommes qu'elle réclamait à la Comédie-Française lui seraient payées.

La satisfaction qui lui était accordée semble avoir mis fin à ses équipées. Pas plus à elle qu'à sa turbulente

camarade Bourgoin, nos documents n'en imputent d'autres, — ce qui s'explique d'autant mieux que l'année suivante, une révolution chassait ces Bourbons qu'elle détestait et accusait de ses déconvenues de carrière.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière — 6e